

**Volontaires ou résistants ? Les voix des Canadiens français de l'Alberta et des
Canadiens français du Québec pendant la Première Guerre mondiale**

Par

Rebecca Lazarenko

Une thèse soumise en partie remplissant les conditions requises pour le diplôme de

Maîtrise ès arts

en

Études canadiennes

**Faculté Saint-Jean
University of Alberta**

Abstract:

The dominant discourse of the French Canadians during the First World War concentrates on Québec et its opposition of the War. Consequently, the French Canadians outside of Québec are rarely represented in historiography. Therefore, this memoir is a study that compares the French Canadians of Alberta to the French Canadians of Québec during the Great War and the main objective is to distinguish those of Alberta by (re)giving them their voice. By comparing the representations of the events of the War, such as the declaration of war (1914), the Second Battle of Ypres (1915), and the conscription crisis (1917-1918), found in the francophone newspapers of Alberta, *Le Courier de l'Ouest*, *Le Canadien-français* and *L'Union*, and those of Québec, *Le Devoir*, *Le Nationaliste*, and *La Patrie*, the analysis examines the similarities and differences of the perspectives and reactions between the two. In addition, the analysis explores the effect of the school crises on the perspectives and enrolment of both francophone groups. It also examines the important role of the francophone newspapers for their respective minority communities.

Résumé :

Le discours dominant sur les Canadiens français pendant la Première Guerre mondiale se concentre sur le Québec, et sur son opposition à la Guerre. Les autres minorités francophones hors du Québec ne sont que très peu présentées dans l'historiographie. Ce mémoire est donc une étude qui compare les Canadiens français de l'Alberta aux Canadiens français du Québec et l'objectif est de distinguer les Canadiens français de

l'Alberta en leur (re)donnant une voix distincte. En comparant les représentations des événements phares de la Guerre, comme la déclaration en 1914, la deuxième bataille d'Ypres (1915) et la crise de la conscription (1917-1918), véhiculées dans les journaux francophones de l'Alberta, *Le Courier de l'Ouest*, *Le Canadien-français* et *L'Union*, et les journaux francophones du Québec, *Le Devoir*, *Le Nationaliste* et *La Patrie*, l'analyse examine comment les perspectives et les réactions des deux groupes se rapprochaient ou se distançaient. De plus, l'analyse explore comment les crises scolaires ont influencé les perspectives des deux groupes francophones et elle met en lumière l'effet des crises sur leur participation dans la Guerre. Elle revient sur le rôle considérable des journaux francophones pour les communautés francophones en situation minoritaire.

Remerciements

Ça fut deux ans de recherche, d'écriture et, sans doute, de longues heures pour finaliser ce mémoire. Avant tout, j'aimerais remercier ma mère, Delilah Lazarenko, qui m'a toujours encouragée à poursuivre mes intérêts et mes passions, même si cela voulait dire que mon temps comme étudiante serait prolongé. Sans elle, cette thèse de maîtrise n'aurait pas été réalisée. Son amour, son soutien et sa confiance en moi m'ont permis de compléter ce projet, mais, en plus, de réaliser mon potentiel. J'aimerais aussi remercier deux autres membres de ma famille qui jouent un rôle important dans ma vie, Michael Straiton et Sheila Straiton. Leur soutien et leur amour inconditionnel pour moi et toutes mes aventures font preuve du vrai sens de famille.

J'aimerais remercier Valérie Lapointe-Gagnon, une superviseure exceptionnelle, qui a vu mon potentiel et m'a encouragée à faire une maîtrise. Je ne peux pas la remercier assez pour tout ce qu'elle a fait pour moi pendant ce temps de ma vie. Je n'ai que de respect et d'admiration pour elle comme individu, chercheuse et professeure. De plus, j'aimerais remercier Anne Boerger et ses cours d'histoires canadiennes qui m'ont inspiré à réaliser ce projet.

J'aimerais également remercier Martina Stryjski parce qu'elle m'a soutenue non seulement pendant ma maîtrise, mais aussi pendant mon baccalauréat. Je n'aurais pas pu rêver d'une meilleure amie et je suis tellement fière qu'elle complète sa maîtrise aussi. De plus, je dois sans doute remercier Danielle Charest. Nous avons partagé cette expérience de maîtrise ensemble et je suis très reconnaissante de son amitié.

Finalement, j'aimerais remercier la Faculté Saint-Jean d'avoir accepté ma candidature et de me donner cette opportunité. Je voudrais aussi remercier l'Université de l'Alberta pour leur soutien financier.

Acknowledgements

It has taken two years of research, writing, and, of course, many long hours to finalize this memoir. I would firstly like to thank my mother, Delilah Lazarenko, who has always

encouraged me to pursue my interests and passions, even if that meant prolonging my time as a student. Without my mom, this thesis would not have been possible; her love, her support, and her confidence in me allowed me to complete this project, but also helped me to realize my potential. I would also like to thank two equally important family members; Michael and Sheila Straiton. Their unconditional love and support for me and all my adventures shows the true meaning of family.

Without a doubt, I would like to thank Valérie Lapointe-Gagnon, my exceptional supervisor, who saw my potential and encouraged me to pursue graduate studies. I cannot thank her enough for everything she has done for me during my masters. I have nothing but respect and admiration for her as an individual, a researcher, and a professor. I would also like to thank Anne Boerger and her Canadian history classes that inspired me to realize this project.

I would equally like to thank Martina Stryjski as she has not only supported me throughout my masters but throughout my entire post-secondary experience. I could not have asked for a better friend and I am incredibly proud that she is also pursuing a master's degree. Also, I must thank Danielle Charest. We shared this master's experience together and I am very grateful for your friendship.

Finally, I would like to thank the Faculté Saint-Jean for accepting my research proposal and allowing me to have this opportunity. Additionally, I would like to thank the University of Alberta for their financial support.

Table des matières/Table of contents

INTRODUCTION	1
CONTEXTUALISATION DES TENSIONS.....	3
REGARD SUR L’HISTORIOGRAPHIE.....	8
LE CADRE DU QUÉBEC.....	8
LE CADRE DE L’ALBERTA.....	12
PROBLÉMATIQUE.....	17
SOURCES.....	19
MÉTHODOLOGIE.....	22
PRÉSENTATION DES CHAPITRES.....	24
CHAPITRE 1 : LA DÉCLARATION DE GUERRE	26
LES CANADIENS FRANÇAIS DE L’ALBERTA	27
1. LA RÉACTION DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L’ALBERTA À LA DÉCLARATION DE GUERRE.....	27
1.1. UN BATAILLON CANADIEN-FRANÇAIS À EDMONTON.....	32
1.2. L’INFLUENCE DES FRANÇAIS DANS LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L’ALBERTA.....	35
1.3. LES FEMMES DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L’ALBERTA ET LEURS « DEVOIRS ».....	39
1.4. LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L’ALBERTA ET LA LUTTE POUR LA LANGUE FRANÇAISE....	47
LES CANADIENS FRANÇAIS DU QUÉBEC	53
2. LES RÉACTIONS DU QUÉBEC À LA DÉCLARATION DE GUERRE.....	53
2.1. LES CANADIENS FRANÇAIS DU QUÉBEC FACE À LEUR « DEVOIR ».....	61
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	71
CHAPITRE 2: LA DEUXIÈME BATAILLE D’YPRES	73
LES CANADIENS FRANÇAIS DE L’ALBERTA	73
1. LA REPRÉSENTATION DE LA DEUXIÈME BATAILLE D’YPRES PAR <i>LE COURRIER DE L’OUEST</i>	73
1.1. LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L’ALBERTA AFFRONTÉ LA CONDAMNATION DU BILINGUISME.....	78
1.2. LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L’ALBERTA RÉAGIT AUX « BOCHES DE L’ONTARIO ».....	86
LES CANADIENS FRANÇAIS DU QUÉBEC	91
2. LES CANADIENS FRANÇAIS DU QUÉBEC ET LA REPRÉSENTATION UNANIME DE LA DEUXIÈME BATAILLE D’YPRES.....	91
2.1. LES CANADIENS FRANÇAIS DU QUÉBEC ET LA LUTTE POUR LES « WAR STAMPS ».....	97

CONCLUSION DU CHAPITRE	103
CHAPITRE 3: LA POURSUITE DE L'EFFORT DE GUERRE ET LA CRISE DE LA CONSCRIPTION	105
LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ALBERTA	107
1.1. LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L'ALBERTA ET LA CONSCRIPTION.....	107
1.2. LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L'ALBERTA RÉAGIT AUX ÉMEUTES DE QUÉBEC.....	116
LES CANADIENS FRANÇAIS DU QUÉBEC.....	122
2. LA CONSCRIPTION MARQUE LE CLIVAGE ENTRE LES CANADIENS FRANÇAIS DU QUÉBEC.....	122
2.2. LES CANADIENS FRANÇAIS DU QUÉBEC ET LES ÉMEUTES SANGLANTES.....	128
CONCLUSION DU CHAPITRE	135
CONCLUSION DE LA THÈSE.....	137
BIBLIOGRAPHIE	142
ANNEXES.....	150
ANNEXE A : LES SOLDATS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA.....	150
ANNEXE B : AFFICHES DU 233 ^E BATAILLON.....	168

Table des figures/Table of illustrations

Figure 1 Photo de la deuxième Bataille d'Ypres.....72

Introduction

Le 4 août 1914, le Canada, comme dominion britannique, déclare la guerre contre l'Allemagne et rejoint la cause des Alliés dans ce qui est maintenant connu comme la Première Guerre mondiale ou la Grande Guerre. Entre 1914 et 1918, le Canada fournira environ 620 000 soldats¹ qui participeront aux grandes batailles en Europe. Puis, c'est à partir des batailles victorieuses des soldats canadiens, comme la deuxième bataille d'Ypres, la bataille de la Somme et, surtout la Crête de Vimy, que le Corps expéditionnaire canadien (CEF) gagne sa réputation comme une force militaire formée de vraies « troupes de choc² ». De plus, c'est surtout à cause de la Crête de Vimy que les sentiments nationalistes ont pris leurs racines dans les cœurs des Canadiens. Cette bataille est reconnue par plusieurs experts, et même par le gouvernement canadien, comme le moment « de la naissance d'une nation³. » Cependant, ce n'est pas nécessairement le cas pour une des communautés culturelles principales du pays, les Canadiens français, surtout du Québec, qui ne partageaient pas les mêmes opinions par rapport à la participation du Canada dans des guerres de l'Empire britannique que leurs homologues anglophones. En 1915, après que les espoirs d'un conflit bref se soient effondrés, les Canadiens français du Québec ont commencé à douter de leur participation. Comme il l'avait déjà mentionné lors de la guerre des Boers⁴, Henri Bourassa, un intellectuel canadien-français nationaliste de renom, pensait que le Canada devait se concentrer sur ses propres affaires au lieu des conflits européens de l'Empire britannique. Pour la deuxième fois dans l'histoire militaire canadienne, les francophones et les anglophones avaient des opinions divergentes quant aux obligations du Canada envers l'Empire

¹ G.W.L. Nicholson, *Canadian Expeditionary Force 1914-1919: Official History of the Canadian Army in the First World War* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 2015), 535. Ceci soit le nombre reconnu par tous les historiens que nous avons lus, par exemple, Tim Cook, Desmond Morton et J. L. Granastein et J. M. Hitsmans, et, également, par les sites officiels comme l'Anciens Combattants Canada, Musée canadien de la Guerre, etc.

² Voir l'ouvrage de Tim Cook, *Shock Troops: Canadians Fighting the Great War, 1917-1918*, pour apprendre, bataille par bataille, comment les soldats canadiens ont gagné leur titre comme des troupes de choc.

³ Voir l'ouvrage de Tim Cook, *Vimy : the battle and the Legend*. Le livre est dédié à la Crête de Vimy et largement explique que la réussite à Vimy est devenue un moment pivot dans la fondation du nationalisme canadien qu'on connaît aujourd'hui.

⁴ Richard Foot et Carman Miller, « Le Canada et la guerre d'Afrique du Sud, » *Encyclopédie canadienne*, 2016, <https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/guerre-des-boers/>

britannique. Puis, pour envenimer la situation, Sir Robert Borden a rompu sa promesse au sujet de la participation volontaire au conflit ⁵, lorsqu'il a mis en vigueur la *Loi du Service militaire* en 1917. Selon plusieurs Canadiens français du Québec, cette décision était une confirmation que les Canadiens anglais croyaient que les hommes du Québec n'avaient pas fait leur devoir et cette loi pourrait les forcer de le faire⁶. Puis, l'ampleur de la crise de la conscription, surtout les émeutes sanglantes en 1918, met en lumière la résistance des Canadiens français face à l'effort de guerre. Le plus souvent, le récit de la résistance à la Grande Guerre se concentre sur le Québec, négligeant l'ensemble du Canada français.

Un élément assez curieux chez les historiens qui se sont attachés aux Canadiens français et à la Première Guerre mondiale, comme Elizabeth Armstrong, Patrick Bouvier, Mourad Diebala-Brun, Charles-Philippe Courtois, Gérard Filteau, Jean-Yves Gravel, Jean Lamarre, Desmond Morton, Jean Provencher, Mason Wade, et Laurent Veyssière, c'est le fait que leurs recherches se concentrent autour du Québec et les voix des Canadiens français à l'extérieur de la province sont négligées voire, complètement ignorées. Parfois, il y a une ligne ou des petits paragraphes dans des ouvrages qui parlent de l'Ontario français, mais les autres provinces ne sont pas incluses. Pourtant, à l'Ouest, la présence des communautés francophones n'est pas négligeable. Effectivement, les Français ont colonisé l'Ouest dès le 18^e siècle et plusieurs villes sont d'origine française. L'ouvrage, *The Frontier of Patriotism : Alberta and the First World War*, souligne d'ailleurs que la province de l'Alberta a fourni environ 49 000 soldats⁷, soldats qui ont participé aux grandes batailles européennes⁸. De plus, sur le site *Bibliothèque et Archives Canada*, il y a des centaines de soldats de l'Alberta portant des noms de famille français. Alors, nous nous demandons comment les voix des francophones d'une province, qui contient une histoire et des communautés riches, ne sont pas représentées pendant une période phare, celle de l'essor du nationalisme canadien? Si les causes de cette absence peuvent être discutées, nous croyons que c'est notamment en raison d'un manque de ressources ou

⁵ Tim Cook, « "Our first duty is to win, at any cost" Sir Robert Borden during the Great War, » *Journal of Military and Strategic Studies* 13(3) (2011): 6. Voir aussi le livre de J. L. Granastein et J. M. Histmand, *Broken Promises*.

⁶ Oscar D. Skelton, Wilfrid Laurier et D. M. L. Farr, *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier: Volume II* (Toronto, Ontario: McClelland and Stewart, 1965), 192.

⁷ Jeff Keshen et Adriana A. Davies, *The Frontier of Patriotism: Alberta and the First World War* (Calgary, AB: University of Calgary Press, 2016), XI.

⁸ *Id.*, XIV.

d'une compréhension parfois plus restreinte du Canada français. Toutefois, la voix des francophones de l'Ouest pendant cet épisode de l'histoire est représentée dans les journaux francophones de l'époque, *Le Courrier de l'Ouest* (1905-1916), *Le Canadien Français* (1915-1918) et *l'Union* (1917-1929). Grâce à l'étude des journaux francophones, nous pourrions montrer, d'une manière systématique et chronologique, comment la presse a représenté les nouvelles de la Guerre et l'évolution des opinions des Canadiens français de l'Alberta. De plus, grâce à une comparaison analytique des journaux francophones de l'Alberta aux journaux francophones du Québec (*Le Devoir* (1910 – aujourd'hui), *La Patrie* (1879 – 1978) et *Le Nationaliste* (1904 – 1922)), nous serons en mesure de découvrir si les opinions des Canadiens français de l'Alberta et du Québec étaient convergentes ou divergentes. Notre mémoire propose donc de (re)donner une voix aux Canadiens français de l'Alberta quant à leur engagement dans la Première Guerre mondiale ou du moins à la représentation de cet engagement dans leurs organes de presse.

Contextualisation des tensions

Après plusieurs décennies de lutte de la part des francophones, la Confédération canadienne de 1867 introduisait une reconnaissance du caractère bilingue du nouveau dominion avec l'article 133, qui assurait le bilinguisme dans les législatures canadienne et québécoise. Toutefois, les protections linguistiques contenues dans l'*Acte de l'Amérique du Nord* se sont rapidement révélées insuffisantes, contribuant à une exacerbation des conflits entre les Canadiens français et anglais dans les décennies suivant la création du dominion⁹.

De 1869 à 1870, le peuple de la colonie de la rivière Rouge était en crise après que la Compagnie de la Baie Hudson ait vendu ses territoires au gouvernement canadien sans l'avoir consulté¹⁰. Le leader métis Louis Riel a alors pris le contrôle de la défense de la

⁹ Voir notamment Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, Marcel Martel, *Le Deuil d'un pays imaginé*, Peter Dorrington et Sophie Bouffard, *Le statut du français dans l'Ouest*, Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français*, tome 1 et 2, Laurent Poliquin, *De l'impuissance à l'autonomie* et Michel Bock et François Charbonneau, *Le siècle du Règlement 17*.

¹⁰ J.R Miller, « From Riel to the Metis, » *Canadian Historical Review* 69, no. 1 (1988): 5.

colonie et a essayé de revendiquer les territoires et les droits métis, mais, le gouvernement de Macdonald a refusé de négocier et la colonie a résisté lors d'une rébellion sanglante. Macdonald, confronté par la résistance des Métis, a dû répondre pour apaiser la colonie et, en juillet 1870, l'*Acte du Manitoba* devient officiel et la province du Manitoba a été créée avec une constitution provinciale qui protégeait les droits des Métis et des Canadiens français du Manitoba¹¹. Selon le point de vue des Canadiens français, Riel était un défenseur des droits francophones de l'Ouest et ses actions ont finalement donné une voix au peuple minoritaire qui était continuellement marginalisé par le gouvernement canadien. Cependant, Riel a dû se réfugier aux États-Unis parce que les anglophones ont voulu qu'il soit puni pour ses actions contre la loi. Toutefois, cela n'était pas la fin des tensions parce qu'en juillet 1884, Riel retourne au Canada, à Batoche (Saskatchewan), à la demande de Gabriel Dumont pour soutenir la cause de son peuple, de protéger leurs droits légaux à la terre. Lors des multiples rencontres avec le peuple, Riel a aidé à la rédaction d'une pétition pour exprimer les griefs des Métis et le gouvernement fédéral a promis de créer une commission pour régler les problèmes. Cependant, en mars 1885, il était clair que le gouvernement fédéral n'avait pas l'intention de négocier avec les Métis, donc, Riel a proposé de former un gouvernement provisoire et de créer une charte déclarant les droits des Métis, mais seulement la charte fut créée et mis en vigueur. En réponse, le gouvernement fédéral a envoyé des troupes pour instaurer la gouvernance fédérale et les Métis ont résisté. Quand il est devenu évident que les Métis seraient écrasés par les troupes du gouvernement, Riel s'est rendu à la milice canadienne pour assurer leur survivance. En juillet 1885, Riel est accusé de trahison et condamné à mort par le gouvernement canadien¹². Bien que le leader Métis soit déjà considéré comme coupable par les Canadiens anglais, sa condamnation et son procès sont jugés injustes par les Canadiens français¹³. Quand il était pendu le 16 novembre 1885, le gouvernement conservateur de Macdonald a perdu l'appui de l'ensemble des Canadiens français. En effet, comme Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, l'a révélé lors d'un discours devant le

¹¹ Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français : Le temps des outrages (1870-1916)* (Saint-Boniface, Manitoba : Éditions de Plaines, 2013), chapitre 6.

¹² *Id.*

¹³ Même aujourd'hui, les actions du gouvernement sont remises en question. Voir l'article « The trial and execution of Louis Riel : defending my country the North West » par Paul Goarke et l'ouvrage, *Louis Riel : let justice be done*, par David Doyle pour une lecture approfondie de ce sujet.

parlement, le décès de Riel est devenu un symbole de l'oppression et de l'assimilation des francophones par le gouvernement¹⁴.

La pendaison de Riel a contribué au clivage entre les Canadiens anglais et les Canadiens français¹⁵. Cinq ans plus tard, les Canadiens français étaient confrontés à une autre série de crises : les crises scolaires. En 1890, à cause de la présence de plus en plus répandue des colons anglais, le gouvernement provincial du Manitoba passe *The Manitoba School Act* qui enlève le système d'écoles séparées et le remplace avec un système uniquement anglais. Couplé avec la *Loi sur les langues officielles (1890)*, qui a déclaré l'anglais la seule langue officielle de la province, ces lois sont devenues des sources de controverse constitutionnelle parce qu'elles violaient à la fois la constitution provinciale du Manitoba (1870) et l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)*¹⁶. Loin de rester inactifs, les Canadiens français se sont lancés dans la résistance : il y avait des pétitions, des manifestations, des critiques des hommes politiques et plusieurs appels au gouvernement fédéral, cependant, le gouvernement fédéral a refusé de défendre ouvertement la province puisque l'éducation était une compétence provinciale. De plus, en 1896, Laurier négocie le *Compromis Laurier-Greenway*, qui donne le droit d'enseignement en français aux francophones, bien qu'il demeure très limité¹⁷. En effet, les francophones ont obtenu le droit d'un enseignement religieux, en français, mais seulement à la fin de la journée. Puis, les étudiants francophones pouvaient avoir un enseignement bilingue, mais seulement s'il y avait une demande adéquate. Le compromis était donc une insulte et un symbole de l'écrasement de la culture et de la langue françaises au Manitoba¹⁸. Au moment de l'éclatement de la guerre, les tensions linguistiques étaient loin d'être réglées.

Par la suite, en 1892 et en 1901, les droits linguistiques des francophones des Territoires du Nord-Ouest, y compris les territoires que nous reconnaissons aujourd'hui comme la province de l'Alberta et de la Saskatchewan, étaient aussi attaqués. Suivant le modèle du

¹⁴ Laurier Wilfrid et Ulric Barthe, *Wilfrid Laurier on the platform: collection of the principal speeches made in Parliament or before the people, since his entry into active politics in 1871* (Québec: Turcotte, 1890), 216.

¹⁵ Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec* (Montréal, Québec : Éditions du Boréal, 2010), chapitre deux.

¹⁶ Blay, *op. cit.*, chapitre 8.

¹⁷ *Id.*, chapitre 9.

¹⁸ Wilfrid et Barthe, *op. cit.*, 216.

Manitoba, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest adopte de nouvelles lois qui font de l'anglais la langue officielle et qui limitent l'enseignement du français et de la religion catholique dans les écoles¹⁹. Encore un fois, les droits francophones garantis par *l'Acte constitutionnel des Territoires du Nord-Ouest* (1875) et *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique* (1867) étaient violés. D'ailleurs, en 1905, quand les provinces de l'Alberta et la Saskatchewan ont été créées, leurs constitutions n'avaient pas de lois qui protégeaient la langue française. Erreur ? Ou un acte commis volontairement ? Selon la perspective canadienne-française, cette omission n'était pas une erreur²⁰. Effectivement, Laurier a consulté Bourassa plusieurs fois pour essayer de créer une constitution qui assurerait que la langue française serait protégée²¹. Cependant, l'opposition des anglophones était trop puissante et la version finale des constitutions n'incluait aucun droit, aucune protection pour les francophones. Même aujourd'hui, les provinces ont une seule langue officielle, l'anglais. Finalement, il y avait l'éclatement du Règlement 17 en Ontario. Déclenchée peu de temps avant la Guerre, cette crise est demeurée un grand problème tout au long du conflit. En 1912, le gouvernement d'Ontario adopte le Règlement 17 qui limite l'usage de la langue française aux deux premières années du primaire. Les Canadiens français de l'Ontario vont lutter pendant plusieurs années pour récupérer leurs droits, soutenus par les Canadiens français du Québec²². Pendant les années de la Guerre, l'opposition au Règlement 17 est devenue de plus en plus vive en Ontario et au Québec, surtout parce que le gouvernement oppressif de l'Ontario était comparé aux Prussiens. Puis, les Canadiens français, plus extrémistes, ont même annoncé que la restauration des droits des Canadiens français de l'Ontario était une exigence si le gouvernement voulait qu'ils aillent se battre pour l'Angleterre²³.

D'ailleurs, en même temps que les crises linguistiques éclataient, il ne faut pas oublier qu'il y avait deux autres crises qui ont aussi enflammé les tensions entre les Canadiens

¹⁹ Martel et Pâquet, *op. cit.*, 74-75. Fédération des Communautés Francophones et Acadienne du Canada, « Profil de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest, 2^e édition, » (2004): 5.

²⁰ Martel et Pâquet, *op. cit.*, 76.

²¹ Réal Bélanger, « Henri Bourassa, » *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 18, 2009, http://www.biographi.ca/en/bio/bourassa_henri_18E.html

²² Michel Bock et François Charbonneau, *Le Siècle du Règlement 17* (Sudbury, Ontario: Éditions Prise de parole, 2015), introduction.

²³ Rosario Bilodeau, *Histoire des Canadas*, 2e éd. corr. (Montréal: Hurtubise HMH, 1978), 421.

français et anglais avant l'éclatement de la Guerre. De 1899 à 1902, le Canada a, pour la première fois, participé à une guerre internationale : la Guerre des Boers. Cette guerre concernait principalement l'Empire britannique, donc des intellectuels Canadiens français nationalistes, notamment Henri Bourassa, se sont opposés à la participation des soldats canadiens. Par contre, les Canadiens anglais étaient fortement en faveur que le Canada soutienne la Couronne britannique. Lors de la création de la *Loi du service navale*, le Canada était encore une fois divisé²⁴. Cette loi fut créée par Sir Wilfrid Laurier, ayant le but de donner au Canada ses propres forces navales pour qu'elles protègent les ressources et les terres canadiennes, mais elle était également une réaction à la croissance du conflit entre l'Angleterre et l'Allemagne. Selon la perspective impérialiste, une force navale canadienne permettait au Canada de défendre son territoire conjointement avec la Royal Navy de l'Empire britannique et de renforcer l'Empire britannique dans ses crises. Cependant, selon la perspective anti-impérialiste et nationaliste, la crainte de la création d'une force navale canadienne était que l'Empire britannique forcerait le Canada de s'engager dans toutes ses batailles et que le gouvernement canadien n'aurait aucun choix parce que s'il refusait, le Royal Navy retirerait toute sa protection et le Canada serait nouvellement menacé par les États-Unis. Cette nouvelle division explique la défaite de Sir Wilfrid Laurier aux élections fédérales de 1911 : les Canadiens français, les nationalistes comme Bourassa et les anti-impérialistes ont exprimé leur mécontentement avec Laurier.

Ces tensions linguistiques et les crises nationales doivent être absolument considérées lorsque nous discutons des Canadiens français et de la Première Guerre mondiale. Également, il ne faut pas considérer ces événements comme des moments séparés. Du rapport Durham aux crises scolaires à la crise navale, chacun de ces moments historiques a accentué et intensifié le clivage entre les francophones et les anglophones. Puis, le Règlement 17 est devenu une des sources principales de la tension entre les Canadiens anglais et les Canadiens français pendant la Guerre. Après des siècles d'assimilation, ce n'est pas difficile de comprendre qu'il y avait des Canadiens français qui n'étaient pas

²⁴ Roger Sarty, « Loi du service navale », *L'Encyclopédie Canadienne*, 6 février 2017. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/service-naval-loi-du>

tentés de répondre à l'appel patriotique de la Grande-Bretagne pour servir dans l'armée canadienne. Pourtant, les Canadiens français du Québec sont toujours présentés comme un groupe homogène, alors que le portrait que nous allons présenter semble plus nuancé. De plus, les sentiments des Canadiens français hors Québec et Ontario par rapport au conflit sont rarement abordés. En Alberta, il y avait les mêmes tentatives assimilatrices mises en place par le gouvernement et les francophones étaient conscients de ce qui arrivait dans les autres provinces, alors il serait compréhensible qu'ils aient partagé la même perspective que certains des concitoyens au Québec. En plus de mettre en lumière les perspectives des Canadiens français du Québec, nous voulons donc répondre à cette ambiguïté quant aux réactions des francophones de l'Alberta.

Regard sur l'historiographie

Le cadre du Québec

Les réactions des Canadiens français du Québec pendant la Première Guerre mondiale sont bien documentées dans l'historiographie. En fait, l'abondance de documentation concernant le Québec contraste fortement avec le peu d'informations au sujet des autres communautés canadiennes-françaises²⁵. Les spécialistes anglophones de l'histoire militaire comme G. W. L. Nicholson, Tim Cook et Desmond Morton ont tous mentionné les Canadiens français du Québec dans leurs ouvrages²⁶. Il faut aussi mentionner le fait que tous les ouvrages recensés soulignent l'importance des efforts d'assimilation déployés par le gouvernement canadien aux 19^e et 20^e siècles pour comprendre le problème entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. En fait, plusieurs des

²⁵ Voir: Jean-Yves Gravel, *Le QUÉBEC et la GUERRE*, Roch Legault et Jean Lamarre, *La Première Guerre Mondiale et le Canada: Contributions sociomilitaires québécoises*, Charles-Philippe Courtois et Laurent Veyssière, *Le Québec dans la Grande Guerre: Engagements, Refus, Héritages*, Mourad Diebabla-Brun, *Se souvenir de la Grande Guerre: La mémoire plurielle de 14-18 au Québec*, Elizabeth H. Armstrong, *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918*, Gérard Filteau, *Le Québec, Le Canada et la Guerre 1914-1918*, Jean Provencher, *Québec sous la Loi des Mesures de guerre 1918*, Patrick Bouvier, *Déserteurs et insoumis: les Canadiens français et la justice militaire*, Joseph-Henri Chaballe, *Histoire du 22^e bataillon canadien-français: 1914-1919* et Jean-Pierre Gagnon, *Le 22^e Bataillon (canadien-français), 1914-1919: étude socio-militaire*. Voir aussi: « Le Québec et la Première Guerre mondiale », *Bulletin d'histoire politique* 17, no. 2 (2009) et « Le Canada et la Grande Guerre », *Études Canadiennes/Canadian Studies* no. 8 (2016).

²⁶ Cependant, il faut noter qu'ils n'ont que parlé de Canadiens français du Québec qu'en relation avec la crise de conscription de 1917-1918. Voir le chapitre, « Whither the Great War? » dans l'ouvrage *Shock Troops* de Cook, le chapitre, « Conscription » dans l'ouvrage *Canadian Expeditionary Force 1914-1919* de Nicholson et le chapitre, « Faire sa part » dans l'ouvrage *Billet pour le front* de Morton.

études soutiennent que le Règlement 17 a fortement influencé la participation à l'effort de guerre²⁷.

Le collectif, *Le QUÉBEC et la GUERRE*²⁸, qui rassemble plusieurs essais, notamment ceux de Desmond Morton et de René Durocher, aborde le caractère peu accueillant de l'armée pour les Canadiens français en 1914 et l'influence de la pensée nationaliste d'Henri Bourassa. L'ouvrage dirigé par Roch Legault et Jean Lamarre, *La Première Guerre mondiale et le Canada*²⁹, rassemble aussi plusieurs essais, notamment ceux de Desmond Morton, Yves Tremblay, Jean-Pierre Gagnon et Pierre Vennant, qui abordent des thématiques comme la perspective anglophone du Québec pendant la guerre, l'impact de la Guerre sur les communautés française et belge au Canada, les effets et les multiples formes de propagande, l'effet de la censure, la perspective impérialiste contre la perspective nationaliste, les enjeux de la deuxième bataille d'Ypres, la formation des bataillons canadiens-français (surtout le 22^e bataillon) et la crise de la conscription. Il y a aussi l'ouvrage de Charles-Phillippe Courtois et Laurent Veyssière³⁰, une autre collection d'essais qui fait un bilan de plusieurs sujets classés en trois thématiques : engagements, comme l'histoire du 22^e bataillon et la participation des Canadiens français dans l'effort de guerre, refus, comme l'opposition d'Henri Bourassa et la crise de conscription, et héritage, comme la naissance de l'indépendance du Québec et la mémoire du 11 novembre au Québec. De plus, l'ouvrage de Mourad Diebabra-Brun³¹ met en lumière comment le Québec contemporain se souvient de l'héritage de la Grande Guerre en analysant des monuments, la littérature canadienne-française, les manuels scolaires, les monuments et la journée du souvenir.

Par la suite, il y a plusieurs ouvrages plus spécialisés qui abordent la crise de la conscription de 1917-1918. Notons celui de Elizabeth H. Armstrong, *Le Québec et la*

²⁷ Voir note 20.

²⁸ Jean-Yves Gravel, *Le QUÉBEC et la GUERRE* (Montréal, Québec: Éditions du Boréal Express, 1974).

²⁹ Roch Legault et Jean Lamarre, *La Première Guerre mondiale et le Canada: Contributions sociomilitaires québécoises* (Montréal, Québec: Méridien, 1999).

³⁰ Charles-Philippe Courtois et Laurent Veyssière. *Le Québec dans la Grande Guerre : Engagements, Refus, Héritages* (Québec: Septentrion, 2015).

³¹ Mourad Diebabra-Brun, *Se souvenir de la Grande Guerre : La mémoire plurielle de 14-18 au Québec* (Montréal, Québec: VLB Éditeur, 2004).

*crise de la conscription 1917-1918*³², publié en anglais en 1937, comme thèse de doctorat, sous le titre *The Crisis of Quebec 1914 - 1918*. Armstrong fait une revue exhaustive de la place de la langue et de la culture françaises dans l'histoire canadienne, du traité de Paris (1763) au Règlement 17 (1912). Elle met aussi en lumière les sentiments des Canadiens français par rapport à la Grande-Bretagne et à la France, leurs réactions initiales de la Guerre et l'évolution de leur mépris envers l'effort de guerre canadien. De plus, elle souligne le fait qu'il y avait des individus, comme Sam Hughes, le Ministre de la Milice et de la Défense pendant la Guerre, qui ne voulaient pas de francophones dans le corps expéditionnaire et comment les Canadiens français étaient conscients de cette volonté d'exclusion. Surtout, Armstrong souligne la réaction violente et sanglante suivant la conscription et les conséquences des émeutes de 1918. L'étude de Gérard Filteau, *Le Québec, le Canada et la guerre 1914-1918*³³, donne quant à lui une analyse plus profonde de l'impact de la question linguistique que l'étude d'Armstrong. Il met en lumière les relations entre les Canadiens français et l'Angleterre et la France³⁴, les protestations de Henri-Bourassa, la participation militaire des Canadiens français du Québec, la crise de la conscription et les changements industriels du Québec en temps de guerre. Aussi, Filteau fait une critique de l'ouvrage d'Armstrong. Il dit qu'elle a bien cerné la situation au Québec, mais qu'elle n'a pas « réussi à cerner le fond du problème, faute d'avoir accordé à la question scolaire ontarienne l'importance qu'il fallait.³⁵ » Essentiellement, nous sommes en accord. Si l'ouvrage d'Armstrong a bien expliqué la crise de la conscription, les réactions, les événements et les conséquences, elle a toutefois négligé d'y intégrer les crises scolaires et la subséquente érosion des relations entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. L'étude de Filteau permet d'avoir un portrait plus complet de la situation en expliquant l'impact profond du Règlement 17 dans la conception des Canadiens français de la guerre. D'autre part, l'ouvrage de Jean Provencher, *Québec sous la loi des mesures de Guerre 1918*³⁶, se consacre aux émeutes de Pâques en 1918. En analysant principalement l'enquête du coroner et des archives du

³² Elizabeth H. Armstrong, *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918* (Montréal, Québec: VLB, 1998).

³³ Gérard Filteau, *Le Québec, Le Canada et la Guerre 1914-1918* (Montréal, Québec: Éditions de l'Aurore, 1977).

³⁴ Filteau décrit que le Québec avait une appréciation pour la Grande-Bretagne et la France, mais ne sentait aucune obligation envers eux.

³⁵ Filteau, *op. cit.*, 9.

³⁶ Jean Provencher, *Québec sous la Loi des mesures de guerre 1918* (Montréal: Les Éditions du Boréal Express, 1971).

département de la Défense nationale du Canada, Provencher met en lumière plusieurs détails précis des soirées d'émeutes et les témoignages officiels des acteurs du drame, comme Joseph Mercier (jeune homme arrêté), Armand Lavergne (un leader nationaliste), Henri-Edgar Lavigueur (mairie de Québec), François-Louis Lessard (major général de l'armée canadienne et inspecteur général des troupes de l'est), Joseph-Philippe Landry (brigadier général et commandant du 5^e district militaire de Québec) et Émile Trudel (chef de la police de Québec). De plus, Provencher mentionne les motifs de l'opposition à la conscription des chefs nationalistes, comme Bourassa et Lavergne, mais aussi de la population du Québec en général. L'ouvrage de Patrick Bouvier, *Déserteurs et insoumis*³⁷, défie quant à lui le récit populaire que ce n'était que les Canadiens français qui étaient des déserteurs et des résistants. Il met en lumière que seulement 61 Canadiens français étaient condamnés pour désertion et que le nombre de Canadiens anglais était beaucoup plus élevé. Il rappelle que 94 % de tous les conscrits ont demandé des exemptions³⁸. Il soutient aussi que l'idée de désertion en masse des Canadiens français du Québec, propagée par les Canadiens anglais à l'époque, relevait davantage de la fiction que de la réalité.

En outre, il y a aussi des études qui mettent en premier plan les contributions militaires des Canadiens français du Québec pendant la Guerre. L'ouvrage du colonel Joseph Chabelle, *Histoire du 22^e bataillon canadien-français : 1914-1919*³⁹, revient sur l'implication du 22^e bataillon dans toutes les batailles de la Grande Guerre. L'ouvrage de Jean-Pierre Gagnon, *Le 22^e Bataillon*⁴⁰, décrit aussi l'histoire du 22^e bataillon en insistant sur les réussites et échecs de recrutement, sur la formation et l'entraînement des soldats, sur les statistiques des soldats et sur la vie et les conditions au front, en incluant tous les noms des soldats du bataillon. Bref, Gagnon dévoile que les contributions du 22^e bataillon n'étaient pas négligeables et elles devraient être aussi reconnues que

³⁷ Patrick Bouvier, *Déserteurs et insoumis : les Canadiens français et la justice militaire* (Outremont, Québec: Athéna Éditions).

³⁸ *Id.*, 123.

³⁹ Joseph-Henri Chabelle, *Histoire du 22^e bataillon canadien-français : 1914-1919* (Montréal, Québec: Les Éditions Chantecler Itée, 1952).

⁴⁰ Jean-Pierre Gagnon, *Le 22^e Bataillon (canadien-français), 1914-1919 : étude socio-militaire* (Ottawa : Presses de l'Université Laval en collaboration avec le Ministère de la défense nationale et le Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1986).

l'opposition des Canadiens français ou la crise de conscription. De plus, l'ouvrage de Pierre Vennat, *Les Poilus Québécois de 1914-1918*, met en lumière les contributions des 22^e, 41^e, 57^e et 258^e bataillons du Québec pendant les batailles en Europe. Il discute de la crise de la conscription, tout en revenant sur les multiples implications des Québécois dans la guerre⁴¹, notamment les infirmiers et les docteurs qui sont allés outre-mer.

Bref, les thématiques qui ressortent de ces ouvrages sont les tensions historiques et l'éclatement de la crise de la conscription, surtout parce que les émeutes de Pâques ont rapproché le Canada d'une guerre civile et que la réaction des Canadiens français du Québec est devenue un témoignage tangible de leur mépris pour l'effort de guerre, qui a marqué l'imaginaire collectif canadien. De plus, bien que les anglophones aient largement remis en question leur effort de guerre, ce n'est pas une surprise qu'il y a beaucoup de recherche faite pour valoriser l'apport et l'importance de la province du Québec pendant la Grande Guerre. Pourtant, ce qui est un peu surprenant, c'est le fait qu'il n'y ait que la perspective québécoise et la perspective anglophone par rapport aux événements qui ont choqué le Canada à ce temps. Effectivement, l'ouvrage de Nicole Lang et Nicolas Landry, *Histoire de l'Acadie*, met en lumière l'effort de guerre des Acadiens, qui ont créé leur propre bataillon, mais ne discute pas de leurs perspectives sur la crise de conscription. Cela dit, comment les autres Canadiens français se sont-ils sentis ? Quelles ont été leurs réactions à la Guerre ?

Le cadre de l'Alberta

La province de l'Alberta et l'immigration européenne

Quand le Canada déclare la guerre en 1914, la province de l'Alberta n'a pas encore célébré ses dix ans. Au 19^e siècle, l'Ouest du Canada était très peu peuplé alors le gouvernement a créé un plan pour coloniser l'Ouest, surtout les territoires que nous appelons aujourd'hui les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Pendant la deuxième moitié du 19^e siècle, le nombre d'immigrants

⁴¹ Filteau souligne l'apport des médecins et les infirmières du Québec qui ont servi en Europe.

européens variait entre 6 300 jusqu'à 133 000⁴² par année. Cependant, après l'initiative du gouvernement fédéral pour coloniser l'Ouest, ces chiffres doublent au début du 20^e siècle et, en 1913, il y avait plus de 400 000⁴³ immigrants européens dans l'Ouest. En consultant les statistiques de *Statistique Canada*, les immigrants européens provenaient de quatre régions distinctes : l'Europe de l'Est, y compris la Russie, la Pologne et l'Ukraine, l'Europe de l'Ouest, y compris l'Allemagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas, la Scandinavie, y compris la Norvège, la Suède et la Finlande et la Grande-Bretagne, y compris l'Angleterre, Irlande et l'Écosse. Si nous comparons les recensements de 1906, 1911 et 1916 des provinces des Prairies, accessibles sur le site de la *Bibliothèque et Archives Canada*⁴⁴, nous pouvons voir l'impact de l'immigration. En 1906, la population de l'Alberta était de 184 896. En 1911, elle était de 374 663. Cependant, en 1916, elle était de 495 351, soit presque trois fois plus nombreuse qu'en 1906. En somme, la population de l'Alberta a augmenté grandement grâce à l'immigration européenne. En 1916, la population francophone était de 24 286 habitants⁴⁵.

La raison pour laquelle l'immigration est importante à considérer est surtout parce que la dynamique culturelle entre les deux provinces et les deux groupes francophones n'étaient pas similaires. Les Canadiens français du Québec faisaient partie d'un territoire distinct ayant une culture distincte, établie dès les premiers temps de la colonisation française (1608), trois siècles avant l'établissement de l'Alberta. C'est évident que les nouveaux arrivés français en Alberta n'avaient pas les mêmes attaches historiques ni les mêmes blessures des tensions culturelles entre les anglophones et les francophones que les Canadiens français du Québec. Alors, il se peut que les disputes historiques entre ces deux peuples n'aient aucun impact sur les opinions et les perspectives des nouveaux arrivés, qui sont devenus des Canadiens⁴⁶, et donc des Canadiens français de l'Alberta,

⁴² Gouvernement du Canada. « 150 years of Immigration in Canada, » *Statistique Canada*, 17 mai 2018, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016006-eng.htm>

⁴³ *Id.*

⁴⁴ Voir les recensements de 1906, 1911 et 1916 qui sont accessibles sur le site web de la *Bibliothèque et Archives Canada*, <http://www.bac-lac.gc.ca/eng/census/Pages/census.aspx>

⁴⁵ France Levasseur-Ouimet, *D'année en année: De 1659 à 2000 : Une Présentation synchronique des événements historiques Franco-Albertains* (Edmonton: Institut du patrimoine, Faculté Saint-Jean, 2003), 112.

⁴⁶ Après 3 ans de résidence.

relativement à leur engagement dans l'effort de guerre. Nous pensons qu'il est important de rappeler que la communauté francophone de l'Alberta, aussi formée par des migrants Canadiens français de l'est du Canada venus à la suite des pressions de prêtres colonisateurs et des immigrants français de l'Europe, n'avait pas la même histoire ni la même culture que les Canadiens français du Québec.

Les Canadiens français de l'Alberta et la Première Guerre mondiale

Contrairement aux travaux sur les Canadiens français du Québec, les ouvrages et les articles au sujet de l'Alberta francophone pendant la Première Guerre mondiale ne sont pas nombreux. Il y a quelques bribes d'informations éparses, qui rappellent que l'histoire de l'Alberta francophone reste aussi à écrire en grande partie.

D'abord, en ce qui concerne la province de l'Alberta dans la Grande Guerre, l'ouvrage, *The Frontier of Patriotism : Alberta and the First World War*, sous la direction de Jeffrey Keshen et Adriana Davies, est une bonne source d'information, mais il parle très peu des Canadiens français de l'Alberta. L'ouvrage rappelle que la participation des Albertains n'a pas été négligeable avec la présence de 48 885 soldats⁴⁷. Ce nombre vient d'ailleurs de la recherche de Archer Fortescue Duguid, un ancien soldat canadien, qui a réalisé l'étude *History of the Canadian forces 1914-19 : August 1914 to septembre 1915*⁴⁸. L'ouvrage de John F. Meek, *Over the top : The Canadian infantry in the First World War*, révèle qu'il y avait actuellement 23 bataillons créés en Alberta et 5 autres bataillons hors de la province dans lesquels les Albertains se sont enrôlés. Tant Duguid que Meek

⁴⁷ Même l'ouvrage de Tim Cook, *At the Sharp End: Canadians Fighting the Great War, 1914-1916*, mentionne brièvement qu'il y avait des bataillons de l'Alberta (de Edmonton et de Calgary) au front.

⁴⁸ Archer Fortescue Duguid était demandé à créer un rapport officiel de l'histoire des Canadiens pendant la Première Guerre mondiale. En 1922, Duguid a voulu créer une série d'ouvrages, divisés en huit volumes, qui auront formé un rapport extrêmement détaillé de tous les efforts et les ajouts canadiens pendant la Guerre. Cependant, seulement le premier volume de la série était publié (en 1938) parce que sa création était beaucoup plus compliquée que prévu et l'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale est devenu la préoccupation principale du pays. Le premier volume, *History of the Canadian forces 1914-19 : August 1914 to septembre 1915*, est 596 pages et il y a un ouvrage complémentaire, *History of the Canadian forces 1914-19 : August 1914 to septembre 1915 – Appendices and Maps*, qui est presque la même longueur, 464 pages. La réception du premier volume a été mixte. Certains historiens, tels que Charles Perry Stacey, un spécialiste de l'histoire du Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale, ont critiqué Duguid parce qu'il n'était pas un historien, et donc, il ne savait pas comment écrire l'histoire. Également, bien que Duguid soit un ami de Sam Hughes, il y avait aussi un biais possible concernant la manière dans laquelle les Canadiens étaient décrits pendant les batailles. Mais, son travail n'est pas de tout discrédité, G. W. L. Nicholson l'a utilisé pour la rédaction de son ouvrage. Nicholson, *op. cit.*, xxvi.

confirment qu'il y avait un bataillon canadien-français de l'Alberta créé en 1916, le 233^e bataillon, qui a servi outre-mer. L'ouvrage, le 22^e bataillon, de Jean Pierre Gagnon révèle un peu plus de détails sur ce bataillon. Selon Gagnon, le capitaine Édouard Leprohon était chargé de la commande et du recrutement de ce bataillon pour les Canadiens français de l'Ouest, soit de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, en mars 1916 et les quartiers généraux étaient à Edmonton. Le bataillon a engagé 264 recrues et 316 volontaires sont transférés d'un bataillon canadien-anglais au 233^e. D'autres soldats ont voulu transférer, mais n'ont pas eu la permission de leurs supérieurs. De plus, le bataillon de 580 francophones a diminué à 282, largement parce que 234 étaient jugés inaptes à servir et 64 étaient absents la journée du départ du bataillon. Alors, le 233^e bataillon était absorbé par le 178^e bataillon canadien-français, embarqué pour le front en mars 1917. L'ouvrage d'E. J. Hart, *Ambitions et réalités : la communauté francophone d'Edmonton 1795-1935*, soutient que le 233^e bataillon était une initiative de la communauté francophone d'Edmonton, initiée en 1915 par le major DeBlois Thibaudeau. Le recrutement pour le bataillon était fortement soutenu par la communauté en 1916. Hart met aussi en lumière, sans trop de détails, que les francophones de l'Alberta ont soutenu l'effort de guerre canadien et qu'ils ont fait leur part⁴⁹. Le chapitre de Juliette Champagne, *The effects of the First World War on the Franco-European Immigrants of Alberta*, indique qu'environ 10 000⁵⁰ réservistes français ont quitté le Canada, pour retourner en France et, pour combattre pour leur mère patrie. Il n'y a pas d'archives qui permettent de savoir le nombre de réservistes français selon les provinces de l'Ouest, mais il est estimé que 4 000 des réservistes étaient en Saskatchewan⁵¹ et Champagne souligne que le nombre était inférieur en Alberta, mais quand même considérable. Elle mentionne qu'une des conséquences de la Guerre pour la communauté francophone de l'Alberta était qu'elle a perdu presque tous ses hommes français de la France. Ceci est aussi confirmé par Hart qui indique qu'un grand nombre de réservistes français et belges ont quitté la province pour retourner en Europe, mais toujours sans confirmer de nombre exact. Cependant, comme Champagne le mentionne, les réservistes ne sont pas

⁴⁹ Vous pouvez aussi trouver cette information dans l'ouvrage de France Levasseur-Ouimet, *Saint Joachim : la première paroisse catholique d'Edmonton*, parce qu'elle répète les propos de Hart.

⁵⁰ Jeff Keshen et Adriana A. Davies, *The Frontier of Patriotism: Alberta and the First World War* (University of Calgary Press, 2016), 115.

⁵¹ *Id.*, 117.

considérés comme des Canadiens qui ont combattu pendant la Première Guerre mondiale, même s'ils avaient des familles, des emplois, des terres et des racines en Alberta, leurs efforts sont attribués à leur pays d'origine⁵².

Finalement, il y a l'article, *La Participation Des Francophones Dans Le Corps Expéditionnaire Canadien (1914-1919) : Il Faut Réviser À La Hausse*, par Jean Martin, qui dévoile que la participation de l'ensemble des Canadiens français à l'effort de guerre a été deux fois plus importante que les historiens ont estimé⁵³. Selon ses calculs, le nombre a été d'environ 60 000 soldats Canadiens français et en environ 25 000 d'eux provenaient hors du Québec. Martin indique toutefois que ces chiffres ne sont qu'une estimation parce que les bases de données, comme celle de la *Bibliothèque et Archive Canada*, sont incomplètes. De plus, les forces canadiennes n'ont pas demandé aux soldats d'identifier leur langue, alors, ces chiffres représentent une estimation minimum de soldats francophones. Également, les hommes francophones ont été anglicisés aux registres d'inscription, soit par leur propre volonté⁵⁴ ou par des erreurs de transcription. En tenant compte de cet article, nous avons fait une recherche des dossiers de *Bibliothèque et Archives Canada* pour calculer un nombre possible de Canadiens français de l'Alberta qui ont servi dans l'armée⁵⁵. Parmi les dossiers, nous avons trouvé 231 dossiers de soldats qui étaient nés et qui se sont enrôlés en Alberta, et, parmi ces dossiers, il y avait 12 noms qui étaient nettement francophones. Ces douze noms représentant 5 % des dossiers. En appliquant ce pourcentage au nombre total de soldats de l'Alberta, cela nous donne environ 2444 qui étaient des Canadiens français. Pourtant, un seul calcul n'est pas assez, alors nous avons cherché ailleurs pour confirmer notre découverte. Levasseur-Ouimet dit qu'il y avait 24 286 âmes francophones en 1916 et nous avons utilisé ce chiffre pour faire des calculs approximatifs en utilisant les

⁵² *Id.*, 115.

⁵³ Elizabeth Armstrong, qui est la plus citée dans la recherche, estime qu'il y avait 35 000 Canadiens français dans l'armée canadienne. Cependant, comme Jean Pariseau dévoile, Armstrong a fait des fautes. Par exemple, elle a dit que la participation des Canadiens français ne représentait que 5% du total des soldats nés au Canada, mais le taux était vraiment 11%. D'ailleurs, elle a constaté que la population canadienne-française représentait 40% de la population du Canada, mais c'était actuellement 28.5%. De plus, quand elle parlait des Canadiens français, elle ne parlait que de ceux au Québec. Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes* (Ottawa: Service historique de la Défense nationale, 1987), 88-89.

⁵⁴ Martin dit que les soldats canadiens-français ont décidé de changer l'orthographe de leur nom de famille.

⁵⁵ Il faut noter que ces calculs étaient faits pendant la recherche préliminaire et que la numérisation de tous les dossiers sur le site *Bibliothèque et Archives Canada* n'est pas complète. Voir l'annexe A pour le calcul final.

statistiques de Duguid. En appliquant le pourcentage d'hommes âgés de 18 à 45 ans en l'Alberta, 30,3 %⁵⁶, au bassin d'âmes francophones, cela nous donne 7359 hommes admissibles pour le corps canadien. Par la suite, en appliquant le pourcentage d'inscription, 35,1 %⁵⁷, de l'Alberta aux hommes francophones, cela nous donne un total de 2583 soldats francophones de l'Alberta. Bien sûr, ce nombre n'est pas exact, mais il est en concordance avec notre premier calcul. Cependant, il faut noter que puisque Levasseur-Ouimet n'a pas précisé si les 24 286 francophones en Alberta étaient officiellement des Canadiens ou non, nous devons donc considérer que plusieurs de ces engagés n'étaient pas des Canadiens, alors ils n'ont pas servi pour le Canada, mais pour la France ou la Belgique.

À la lumière de ce tour d'horizon, le manque de données sur l'engagement des Canadiens français hors Québec et sur leur réaction à la Guerre confirme le besoin d'approfondir les recherches à ce sujet pour nuancer les études parues, très centrées sur le Québec.

Problématique

Comme nous avons vu précédemment, le mépris général des Canadiens français du Québec envers la Première Guerre mondiale est bien établi dans l'historiographie canadienne. Cependant, la communauté francophone de l'Alberta n'est pas représentée dans la littérature, puis l'Alberta française avait ses propres tensions linguistiques avec les Canadiens anglais. Alors, ce mémoire veut surtout répondre à la question suivante : comment est-ce que les représentations des Canadiens français de l'Alberta pendant la Première Guerre mondiale divergent ou convergent-elles de celles des Canadiens français du Québec ? Nous allons donc explorer la documentation de leurs perspectives et leurs réactions dans les journaux francophones et nous allons voir ce que le public a reçu comme représentation officielle de ces groupes. Cette étude veut également examiner une question secondaire : comment les crises scolaires ont-elles influencé les Canadiens français de l'Alberta et du Québec pendant la Guerre ? Nous cherchons à découvrir si

⁵⁶ Duguid, *op. cit.*, 50. La population de l'Alberta a été estimée d'être 459 000, seulement 139 279 étaient des hommes entre les âges de 18-45, ce qui nous donne le pourcentage de 30.3%.

⁵⁷ Duguid, *op. cit.*, 50. À partir de 139 279 hommes admissibles, 48 885 se sont inscrits, ce qui nous donne un taux d'inscription de 35.1%.

l'influence des crises scolaires et des tensions linguistiques ressortent dans les perspectives et les réactions des Canadiens français de l'Alberta et du Québec.

Toutefois, ces deux questions sont assez larges, il y a plusieurs sous-questions qui demandent d'être discutées. Comment est-ce que les Canadiens français ont-ils réagi à la déclaration de Guerre ? Est-ce que les Canadiens français de l'Alberta ont pensé que c'était la guerre du Canada ou de l'Empire ? Est-ce que les mêmes enjeux politiques qui tourmentaient le Québec étaient aussi présents en Alberta ? Il y avait des soldats francophones qui sont enrôlés dans l'armée en Alberta dès la déclaration, alors est-ce qu'ils ont mis de côté leurs problèmes historiques avec les Anglais pour rejoindre la Guerre ? Est-ce les Canadiens français de l'Alberta ont cru dans un devoir envers la Couronne britannique ? Ou, peut-être, était-il un appel patriotique pour la France, l'ancienne Patrie des Canadiens français et des Français de l'Alberta ? Il y avait 10 000 hommes francophones de l'Ouest du Canada qui sont retournés en France⁵⁸, alors la relation de l'Ouest avec la France était assez forte. Ou, peut-être, ont-ils reconnu l'intensité et la gravité de la situation en Europe et ont-ils décidé de joindre l'effort de guerre pour le bien commun ? D'ailleurs, comment est-ce que les propos de la Guerre étaient présentés dans les journaux francophones de l'Alberta ? Puis, comment est-ce que les Canadiens français de l'Alberta se sentaient par rapport aux batailles, victoires et défaites, des soldats canadiens en Europe ? Étaient-ils fiers ? Neutres ? Mécontents ? Qu'est-ce qu'ils ont pensé de la conscription ? De la crise qu'elle a suscitée ? Quelles étaient leurs opinions face aux émeutes de Pâques en 1918 ? La liste de questions est longue et mérite des réponses.

Grâce à la recherche préliminaire, nous avons formé quatre hypothèses. La première étant que les Canadiens français de l'Alberta ont rejoint l'effort de guerre parce qu'ils ont mis de côté leurs différences linguistiques et culturelles avec les anglophones pour combattre pour le bien commun. Certes, un sentiment de patriotisme aura pu être la cause de leur volonté de s'inscrire comme soldat, mais nous savons que les Canadiens français de l'Alberta avaient plus de relations amicales avec les anglophones de leurs communautés.

⁵⁸ Keshen et Davies, *op. cit.*, 115.

La deuxième hypothèse est que, puisqu'il y avait des soldats francophones albertains impliqués dans les grandes batailles en Europe, les Canadiens français de l'Alberta ont été fiers et ont partagé plus ou moins les mêmes sentiments que les Canadiens anglais par rapport aux batailles. Ceci ne veut pas dire qu'ils n'avaient pas des doutes au sujet de l'implication des Canadiens dans la Guerre, mais, à un certain point, il sera difficile de rejeter les efforts victorieux de leurs hommes au front. Puis, la troisième hypothèse est que les Canadiens français de l'Alberta n'ont pas été dérangés de la même manière que les Canadiens français du Québec par la conscription. En effet, nous avons vu que les hommes francophones de l'Alberta sont inscrits en grand nombre dans le Corps expéditionnaire canadien avant la mise en œuvre de la conscription en 1917, alors c'est fort probable que leurs réactions n'étaient pas si violentes et fortes. Enfin, nous croyons que la marge de manœuvre des Canadiens français de l'Alberta était plus limitée. Peu nombreux, vivant dans une société anglo-dominée, leur seule façon de préserver leurs minces acquis était de se montrer solidaires avec les Canadiens anglais et donc de témoigner d'un appui à la Guerre, du moins dans les publications officielles, afin d'éviter les représailles.

Sources

Puisque nous cherchons les représentations des deux groupes francophones, donc comment les perspectives et les réactions des Canadiens français de l'Alberta et du Québec étaient présentées au public, nous avons choisi de faire une comparaison analytique des journaux francophones de chaque province. Les journaux constituent un moyen pertinent pour trouver les opinions d'un peuple par rapport à un événement ou une période de temps⁵⁹. Pourquoi ? Les journaux sont créés à partir des articles de nouvelles, mais aussi d'éditoriaux, de chroniques et de lettre à l'éditeur qui partagent les opinions de leurs auteurs. Bien qu'ils soient très riches et accessibles, les journaux ont aussi leurs limites. Effectivement, les journaux avaient tous un lien avec un parti politique ou même une association, alors les articles peuvent avoir été influencés par les perspectives

⁵⁹ Maryse Souhard, *Le Discours De Presse: L'image Des Syndicats Au Québec, (1982-1983)* (Longueuil, Québec: Le Préambule, 1989) et Jean Levasseur, *Anatomie D'un Référendum (1995): Le syndrome d'une désinformation médiatique et politique* (Montréal, Québec: XYZ éditeur, 2000).

politiques du journal. Aussi, les éditeurs des journaux ont la capacité d'inclure ou d'exclure les lettres d'opinions selon leur volonté ; les articles ou les lettres publiées pourraient tous avoir un thème en commun qui suit les croyances des éditeurs. Même avec ces limites, bien qu'il n'y ait pas d'autres sources concrètes et fiables des Canadiens français de l'Alberta que les journaux, nous sommes en présence d'une opportunité unique ; nous pouvons travailler notre problématique, pour la première fois, et utiliser des sources qui n'ont jamais été abordées dans ce contexte.

Le choix des journaux francophones de l'Alberta a reposé sur quelques facteurs qui étaient complètement hors notre contrôle. En premier lieu, le choix des journaux francophones entre 1914-1918 est limité à quatre journaux parce que le secteur journalistique francophone n'était pas aussi bien établi que celui du Québec, surtout à cause de la jeunesse de la province. Deuxièmement, il y avait aussi le facteur de disponibilité ; seulement trois des quatre journaux étaient numérisés et l'autre, *Le Progrès albertain*, est difficilement accessible. Alors, nous avons éliminé ce journal. Enfin, le troisième facteur est le fait qu'il n'y a aucun journal francophone de l'Alberta qui a publié pour toutes les années de la Guerre. Donc, nous avons choisi *Le Courrier de l'Ouest*, 1905 à 1916, qui était un journal ayant le but de combler les lacunes du journalisme francophone de l'Ouest⁶⁰. Le journal soutenait le Parti libéral de Sir Wilfrid Laurier. Il est publié une fois par semaine, normalement les jeudis, et sa longueur était normalement de huit pages, mais, vers 1915, il ne faisait plus que 4 pages. Ce qui est important de savoir à propos du *Courrier de l'Ouest* est qu'il était fondé par des Canadiens anglais, des Canadiens français, des Français et un Belge. De 1905 à 1907, les chefs de rédaction étaient Alex Michelet (un Français) et Raymond Brutinel (un Français) et, de 1907 à 1913, il n'y avait qu'un seul chef de rédaction, Alex Michelet. Pendant la Guerre, le chef de rédaction était François-Xavier Boileau, un Canadiens français venu du Québec. Il faut aussi savoir que les autres membres du comité éditorial ne sont pas nommés et les noms des auteurs ne sont pas toujours mentionnés. En janvier 1916, le journal a fermé ses portes à cause de la Guerre.

⁶⁰ « Le Courrier de l'Ouest : 1905-1916 », *La Société historique francophone de l'Alberta*, consulté le 7 avril 2019, <https://www.shfa.ca/ressources-historiques/journaux-francophones/le-courrier-de-l-ouest>.

Ensuite, le deuxième journal choisi est *Le Canadien-français*, un journal mensuel de 1915 à 1918, qui était créé par Dr Joseph Boulanger, président de la Société-Jean-Baptiste d'Edmonton⁶¹. Selon la première édition du Canadien-français, Boulanger décrit que le journal voulait aider la Société à accomplir ses buts, qu'il n'avait aucune allégeance politique en particulier et qu'il sera respectueux envers la Couronne britannique (référence). Il est aussi important de noter que le journal a fait de son mieux pour ne pas entrer dans les débats politiques, sauf ceux qui auront un impact sur la communauté francophone de l'Alberta et qu'il a demandé aux lecteurs de voir le *Patriote de l'Ouest* pour les nouvelles de la Guerre; le journal ne publiera que les lettres de correspondance des soldats. Finalement, le troisième journal choisi est *L'Union*, 1917-1929, qui est devenu la nouvelle voix des Canadiens français de l'Alberta dès sa première publication. Ce journal était créé par Pierre Henri Alexandre Marie Féguenne, un Belge qui s'est établi en Alberta en 1904. Pendant la Guerre, Féguenne était le chef de rédaction, mais, comme le *Courrier de l'Ouest*, les autres membres de son équipe ne sont pas connus plusieurs articles demeurent anonymes. De plus, le journal produisait deux éditions par mois, normalement d'une longueur de 8 pages, mais, après la fin de la Guerre, il publiait une fois par semaine. Selon *Le Devoir*, *L'Union* était l'un des meilleurs journaux indépendants du Canada français⁶². Cependant, il y a une grande limite des journaux de l'Alberta. Il n'y a aucun journal qui a publié pour l'entièreté de la Guerre et plusieurs d'entre eux ne sont pas complètement numérisés ou disponibles aux archives.

Par ailleurs, le choix des journaux francophones du Québec n'a pas les mêmes limites parce que le secteur journalistique était déjà bien établi avant l'éclatement de la Guerre. Alors, nous avons choisi les journaux du Québec selon trois facteurs importants. D'abord,

⁶¹ En 1885, la première Société Saint-Jean-Baptiste était fondée à St Albert et, trois ans plus tard, en 1888, la deuxième était fondée à Calgary. Puis, la troisième, la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton, était fondée en 1894. Le but de la Société était « de grouper les forces vives de notre nationalité et de développer chez chacun de nous, à côté d'une loyauté à toute épreuve aux institutions britanniques, l'amour de tout ce qui fait que nous sommes français tout en étant Canadiens. » Quand le journal *Le Canadien-français* était créé par la Société d'Edmonton, le président, Joseph Boulanger, a déclaré que le but du journal était d'unir les Canadiens français en Alberta et soutenir les causes du peuple francophone. Effectivement, le journal ne soutiendrait aucun parti politique en particulier, son allégeance était au peuple francophone. « La Société-Saint-Jean Baptiste, » *La société historique francophone de l'Alberta*, consulté le 7 avril 2019, <https://www.shfa.ca/ressources-historiques/catalogue-des-organismes-etc/la-societe-saint-jean-baptiste>.

⁶² « *L'Union* : 1917-1929, » *La Société historique francophone de l'Alberta*, consulté le 7 avril 2019, <https://www.shfa.ca/ressources-historiques/journaux-francophones/l-union>

le premier facteur est l'importance du journal ou son poids historique. Nous ne voulons pas choisir des journaux qui ne sont pas reconnus selon l'histoire du Québec puisque c'est fort probable que le journal lui-même n'était pas trop important. Puis, nous avons voulu choisir des journaux diffusés dans l'ensemble du Québec, pour une plus grande représentativité. Ensuite, pour des raisons purement stratégiques, nous avons choisi des journaux selon leur accessibilité en ligne parmi les moteurs de recherche comme BAnQ. Le premier journal retenu est *Le Devoir* (1910), fondé par le politicien nationaliste et défenseur des droits francophones, Henri Bourassa. Indépendant, le journal est reconnu comme le journal francophone nationaliste du Canada. Par la suite, il y a *La Patrie*, 1879 à 1978, qui était un autre grand journal de l'époque, publié et diffusé partout au Québec. Ainsi, le journal était aligné avec le parti politique libéral du Québec, qui est connu pour ses protestations contre l'assimilation anglaise. Enfin, notre dernier journal est *Le Nationaliste*, 1904 à 1922, un autre journal populaire du Montréal qui se préoccupait des luttes politiques et du mouvement nationaliste au Québec avant et après la guerre. Alors que *Le Devoir* et *Le Nationaliste* sont résolument nationalistes, *La Patrie* offre un portrait plus nuancé, ce qui permet d'avoir accès à une diversité d'opinions. Il faut aussi rappeler que la plupart des journaux d'envergure de l'époque au Québec étaient nationalistes.

Méthodologie

Notre méthodologie se fonde sur l'histoire comparative, notamment parce que nous avons fait une analyse chronologique et systématique des deux provinces et notre sujet est facilement divisé en périodes distinctes. En effet, après que nous avons choisi notre problématique, nous avons initialement divisé la Guerre en cinq grands événements importants. Cependant, à cause du manque des journaux francophones de l'Alberta⁶³, nous avons éliminé deux événements : la bataille de la Somme (15 septembre au 18 novembre 1916) et la crête de Vimy (9 au 12 avril 1917). Pour commencer, nous avons débuté notre étude avec l'analyse des réactions à la déclaration officielle de la guerre, le 4 août 1914. Notre deuxième événement est la deuxième Bataille d'Ypres (22

⁶³ Le seul journal francophone de l'Alberta, *Le Canadien-français*, n'a pas parlé de ces événements. En effet, le journal a parlé très peu de la Guerre parce qu'il a dit que les francophones pourraient voir *Le Patriote de l'Ouest*, un journal francophone de la Saskatchewan, pour ce genre de nouvelles.

au 25 avril 1915) puisqu'elle était la première grande bataille qui faisaient une place importante aux soldats canadiens. C'est en raison de la ténacité et de l'endurance des soldats canadiens à Ypres qu'ils ont gagné leur statut de soldats puissants⁶⁴. Finalement, notre dernier évènement est la mise en œuvre de la *Loi du Service militaire*, qui a déclenchée la crise de la conscription (1917-1918). Notre analyse de cet évènement se divise en deux moments. La première partie met en lumière la perspective de chaque groupe par rapport à la conscription, avant et après qu'elle soit devenue une loi. Ensuite, la deuxième partie est l'analyse des réactions aux émeutes de Pâques en 1918. Enfin, nous avons choisi chacun de ces évènements selon leur importance par rapport à leur signification pour le Canada. Une analyse de ces évènements nous a permis de répondre à notre problématique puisqu'ils sont des moments pivots qui ont inspiré des réactions vives chez les citoyens du Canada.

À ce propos, il est important d'expliquer comment nous avons retenu les articles du corpus. Premièrement, nous avons fait une recherche pour les articles en relation avec les dates des événements, puis, s'il n'y avait pas assez d'informations, nous avons étendu nos recherches pour combler cette lacune. Ensuite, à l'intérieur des balises temporelles fixées nous avons analysé les éditoriaux, les articles d'opinion et les lettres du public. Cependant, il faut noter que, dans les journaux francophones de l'Alberta, nous avons aussi regardé les articles informatifs pour trouver soit des représentations explicites ou implicites. Ces journaux n'ont pas publié des éditions chaque journée, alors leur bassin d'articles n'est pas aussi nombreux que celui des journaux du Québec. Une fois les articles sélectionnés, nous avons cherché pour des termes clés liés à notre sujet. S'il n'y avait pas l'option technique de chercher les termes clés, nous avons fait une lecture rapide des articles pour les trouver manuellement. Finalement, après avoir formé un corpus préliminaire, nous avons lu chacun des articles et, ensuite, nous les avons classés par thèmes. Puis, les articles moins pertinents ont été mis de côté. Après cette étape, notre corpus de 170 articles⁶⁵ était finalisé. En ce qui trait à l'analyse des articles (déjà

⁶⁴ Musée canadien de la guerre, « Le Canada et la Première Guerre mondiale » sous « Événements canadiens clés, » <http://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/introduction/evénements-canadiens-clés>

⁶⁵ Plus de détails du corpus. Pour les articles des journaux francophones du Québec, le corpus est principalement des articles éditoriaux et d'opinion et quelques lettres du public. Cependant, pour les articles des journaux francophones de

catégorisé), nous avons commencé par une relecture de chacun des articles. Ensuite, à la troisième lecture, nous avons défini le message général de l'article. Prochainement, à la quatrième lecture, nous avons utilisé les techniques d'analyse du contenu de Jean de Bonville⁶⁶ et de Benoît Gauthier⁶⁷ pour clarifier l'opinion de l'auteur, surtout en analysant le choix de mots et les termes d'opinion, le ton de l'auteur, les figures de style, la style de phrases (interrogative, exclamative) et les références aux autres événements de l'auteur. Pour les articles informatifs, nous avons aussi analysé plus spécifiquement comment l'auteur a présenté l'information, donc pour voir si l'auteur a manipulé l'information ou a exclu des détails pertinents, et les mots descriptifs utilisés par l'auteur.

Une fois l'analyse des articles terminée, nous avons créé des portraits de chaque journal par rapport à chaque événement afin que nous puissions les comparer et faire ressortir les points de convergence ou de divergence. Ensuite, nous avons créé des portraits globaux des réactions des Canadiens français de l'Alberta et des Canadiens français du Québec pour faire une comparaison entre les deux provinces. Cette façon de procéder nous a permis de faire une micro-analyse de tous les événements et les journaux et une macro-analyse de la Première Guerre mondiale et les Canadiens français de l'Alberta et du Québec.

Présentation des chapitres

Le premier chapitre examine la représentation des réactions initiales de la communauté francophone de l'Alberta et des Canadiens français du Québec par rapport à la déclaration de Guerre. De plus, il examine si les enjeux linguistiques ont influencé ces réactions. Par la suite, le deuxième chapitre met en lumière la représentation de la réussite des Canadiens lors de la deuxième bataille d'Ypres et l'évolution de l'impact des enjeux linguistiques. Le troisième chapitre aborde les perspectives et les représentations des

l'Alberta, le corpus est une mixe : articles éditoriaux, d'opinions et informatifs, des lettres du public, des annonces et des affiches. Donc, le rapport entre les journaux francophones de l'Alberta et du Québec est 60/40.

⁶⁶ Jean De Bonville, *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique* (De Boeck Supérieur, 2006).

⁶⁷ Benoît Gauthier, (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (Montréal, Québec: Presses Universitaires du Québec, 2009).

deux groupes francophones par rapport à la crise de la conscription 1917-1918 et les émeutes de Pâques 1918.

Chapitre 1 : La déclaration de guerre

Selon plusieurs ouvrages au sujet de la Première Guerre mondiale et le Canada⁶⁸, la déclaration de guerre a suscité l'appui patriotique des Canadiens, surtout celui des Canadiens anglais qui étaient fortement attachés à la Grande-Bretagne. Cependant, les réactions des Canadiens français de l'Alberta et les Canadiens français du Québec ne sont pas aussi clairement définis dans l'historiographie. Du côté de l'Alberta française, il n'y a que l'ouvrage d'E. J. Hart, *Ambitions et réalités : la communauté francophone d'Edmonton*⁶⁹, et l'ouvrage de France Levasseur-Ouimet, *Saint-Joachim : la première paroisse catholique d'Edmonton*⁷⁰, cependant, ces ouvrages ne sont pas dédiés à la Guerre, mais plutôt à la croissance de la communauté francophone de l'Alberta à travers le temps. Les deux ouvrages ne consacrent qu'un chapitre chacun à la communauté francophone de l'Alberta pendant la Première Guerre mondiale, où l'information, presque identique, reste en surface. En ce qui concerne plus particulièrement la réaction de la communauté francophone de l'Alberta à la déclaration de guerre, ces ouvrages mentionnent l'ensemble d'Edmonton plutôt que des francophones. Donc, ce chapitre présent examine, en utilisant *Le Courrier de l'Ouest*, sous la direction de François Xavier Boileau⁷¹, comment la communauté francophone de l'Alberta⁷² a réagi à la déclaration, l'influence que les Français ont eue sur la représentation de la Guerre, la perspective féminine sur la déclaration de guerre et si la « crise » scolaire de l'Alberta a eu un impact sur la participation de la communauté à la guerre. En ce qui a trait aux Canadiens français du Québec, il y a plusieurs livres qui abordent le sujet, mais l'information est contradictoire. Par exemple, Elizabeth Armstrong soutient qu'au début, les Canadiens français du Québec avaient « tout cœur favorable à la guerre au moment où le conflit a

⁶⁸ Voir par exemple les ouvrages de Tim Cook et G. W. L. Nicholson, et les multiples sites de l'Encyclopédie canadienne, Musée canadien de la Guerre et les Anciens Combattants Canada, pour en nommer quelques-uns.

⁶⁹ E. J. Hart, *Ambitions et réalités : la communauté francophone d'Edmonton* (Edmonton, Alberta: Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1981).

⁷⁰ France Levasseur-Ouimet, *Saint-Joachim : La première paroisse d'Edmonton* (Edmonton: F. Levasseur-Ouimet, 1999).

⁷¹ Il était un Canadien français né au Québec, migré à Edmonton avec sa famille en 1905, partisan du parti libéral de Laurier. Timothy Foran, « BOILEAU, FRANÇOIS-XAVIER, » dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 16, University of Toronto/Université Laval, 2003, accédé le 23 mars 2019. http://www.biographi.ca/en/bio/boileau_francois_xavier_16E.html.

⁷² Ici, nous utilisons le terme « communauté francophone de l'Alberta » pour parler des Canadiens français, des Français et des Belges parce qu'en 1914, l'Alberta française était formée par plusieurs nationalités francophones.

éclaté⁷³ », mais, selon Girard Filteau, dès le début, les Canadiens français du Québec se sont opposés à la Guerre. Cependant, Jean-Pierre Gagnon et Pierre Vennant soulignent que l'idée du 22^e bataillon s'est formée en septembre 1914; de ce fait, il y avait des Canadiens français du Québec en faveur de la participation canadienne dans la Guerre au début. Cependant, nous savons aussi qu'Henri Bourassa pensait que le Canada devrait « donner priorité à ses intérêts plutôt qu'à ceux de l'Angleterre⁷⁴ ». Qui a raison ? Est-ce que les Canadiens français du Québec ont soutenu, ou non, la déclaration de guerre ? Cela dit, ce chapitre tente de mettre en lumière la complexité des réactions des Canadiens français du Québec. De plus, l'analyse de la question scolaire dévoilera comment les Canadiens français du Québec ont perçu « leur devoir » et les multiples façons dont la question scolaire a contribué à créer une distance entre les communautés anglophone et francophone⁷⁵. Enfin, la conclusion met en lumière les points de convergences et divergences entre ces deux groupes formant une partie de l'ensemble du Canada français.

Les Canadiens français de l'Alberta

1. La réaction de la communauté francophone de l'Alberta à la déclaration de guerre

Comme mentionné dans l'introduction, il y a peu d'information au sujet des francophones de l'Alberta vis-à-vis la Guerre et surtout leur réaction à la déclaration de Guerre. Hart et Levasseur, de même que l'ouvrage, *The Frontier of Patriotism*, sous la direction de Jeff Kechen et Adriana Davies, confirment qu'un grand nombre de réservistes français et belges ont immédiatement répondu à l'appel de leur Patrie et se sont rapidement mobilisés pour retourner en Europe. Hart raconte également qu'à Edmonton, la 19^e Alberta Dragoon, formée par d'anciens soldats, a quitté la province environ trois semaines après la déclaration de guerre pour Valcartier, le 9^e bataillon était autorisé le 20 août, le 3^e régiment des Canadian Mounted Rifles a commencé son recrutement en octobre et le 49^e bataillon était autorisé en décembre, sous la commande

⁷³ Armstrong, *op. cit.*, 31.

⁷⁴ Filteau, *op. cit.*, 23.

⁷⁵ Voir *Le siècle du Règlement 17*, dirigé par Michel Bock et François Charbonneau, *Langue et politique au Canada et au Québec*, par Marcel Martel et Martin Pâquet, *Brève histoire des Canadiens français*, par Yves Frenette, *De l'impuissance à l'autonomie*, par Laurent Poliquin, *Histoire du Manitoba français : Le temps des outrages (1870-1916)* et *Histoire du Manitoba français : de Gabrielle Roy à Daniel Lavoie (1916-19168)*, par Jacqueline Blay, *Québec sous la loi des mesures de Guerre*, Jean Provencher, pour en nommer quelques-uns.

du Lieutenant-colonel Griesbach⁷⁶. En ce qui concerne les Canadiens français de la communauté, Hart souligne que « les Edmontoniens francophones firent leur part⁷⁷ » et qu'ils ont largement contribué aux bataillons. Lavasseur-Ouimet ajoute qu'il y avait une centaine de soldats catholiques de la ville enrôlés dans la 19^e Alberta Dragoons ou le 101^e régiment de Fusiliers d'Edmonton⁷⁸. Mis à part de cette centaine d'engagés, il n'y a pas d'autres indications du nombre de soldats volontaires en 1914. En plus, à l'exception de la ligne dans l'ouvrage de Hart, qui dit que la nouvelle de la guerre à Edmonton était « accueillie, en général, avec un grand élan d'enthousiasme patriotique », même que « ce fut particulièrement le cas de la communauté francophone⁷⁹ », les perspectives de la communauté francophone de l'Alberta par rapport à la déclaration de guerre ni de la Guerre en général ne sont pas développés. Cela dit, cette section examine en profondeur les articles du *Courrier de l'Ouest* pour mettre en lumière les multiples réactions et les perspectives de la communauté francophone de l'Alberta. De plus, la section met en évidence comment les Canadiens français de l'Alberta manifestés plus concrètement leur engagement dans l'effort de guerre canadien.

D'abord, l'article, « “La Marseillaise” et le “God Save the King” chantées par dix mille manifestants dans les rues d'Edmonton », atteste que la communauté francophone de l'Alberta a fortement appuyé la déclaration de guerre comme Hart l'a remarqué.

Un peu avant huit heures, [...] les délégations anglaises, écossaises, irlandaises, françaises et russes, se rassemblèrent devant les locaux de club, avenue McDougall. Les drapeaux de l'entente cordiale flottaient fièrement, agités par des mains frénétiques, et la musique municipale jouait les hymnes. De minute en minute, la foule accourue de tous les quartiers de la ville devenait plus compacte et plus enthousiaste. [...] Après quelques allocutions patriotiques, prononcées par MM. McKay, Bateson et en français par le Dr Valery, le cortège s'ébranla et parcourut les principales artères de la ville, sans cesse grossi en chemin par l'afflux des foules qui stationnait devant les tableaux où s'affichaient les nouvelles.⁸⁰

Même par le titre de l'article et les premières phrases, on peut voir que les membres de la communauté francophone de l'Alberta ont rejoint les Canadiens anglais et les Russes

⁷⁶ Hart, *op. cit.*, 87-88.

⁷⁷ Hart, *op. cit.*, 88. Lavasseur-Ouimet, *op. cit.*, 124.

⁷⁸ Lavasseur-Ouimet, *op. cit.*, 124.

⁷⁹ Hart, *op. cit.*, 87.

⁸⁰ « “La Marseillaise” et le “God Save the King” chantés par dix mille manifestants dans les rues d'Edmonton, » *Le Courrier de l'Ouest*, 6 août 1914, p. 8.

pour célébrer la déclaration de guerre non seulement de la Grande-Bretagne, mais également de la France. La participation française est soulignée à travers le fait que les paroles patriotiques étaient exprimées dans les deux langues officielles du Canada. Les discours patriotiques en français et en anglais à cette manifestation sont un fait intéressant dans une province comme l'Alberta parce qu'elle n'est pas bilingue et n'a aucune obligation légale envers la langue française. Effectivement, comme ça sera expliqué dans la section 1.4, le gouvernement de l'Alberta, comme les autres gouvernements anglais au Canada, a aussi tenté d'assimiler les francophones au sein de la province. Le bilinguisme des discours en faveur de la Guerre confirme la présence française lors de la manifestation. Aussi, l'article raconte que les hymnes nationaux de la Grande-Bretagne, « God Save the King », et de la France, « La Marseillaise, » étaient chantés par la foule et qu'elles étaient les « accents ardents » du patriotisme. Cet article témoigne la réaction de la communauté francophone de l'Alberta par rapport à la déclaration ; l'appui patriotique pour la guerre existait du côté francophone et un certain soutien a été exprimé lors de la manifestation.

En plus de manifester dans les rues lors de la déclaration, la communauté francophone de l'Alberta aussi montre son appui pour la Guerre et pour les membres de sa propre communauté lorsqu'elle a soutenu et a partagé les efforts des réservistes français. L'article, « Départ du deuxième contingent des réservistes français », mentionne que quand les réservistes français ont quitté la province, les membres de la communauté francophone et de la communauté anglophone de l'Alberta sont venus pour les saluer et exprimer leur soutien.

Des scènes d'un enthousiasme intraduisible marquèrent ce départ qui s'effectua aux vibrants accents de la Marseillaise. [...] Une formidable acclamation s'éleva de la foule lorsque parurent les réservistes marchant dans un alignement impeccable ; puis tous, Anglais comme Français, entonnèrent la Marseillaise. Ce fut une scène d'une belle émotion patriotique, et plus d'une larme coula lorsque le train s'ébranla, tandis que les réservistes massés aux portières agitaient mouchoirs et chapeaux pour saluer une dernière fois les êtres chers qu'ils laissaient après eux et qui refoulaient leurs sanglots pour crier : Vive la France !⁸¹

⁸¹ « Départ du deuxième contingent des réservistes français, » *Le Courrier de l'Ouest*, 20 août 1914, p. 8.

En plus, le soutien de la communauté francophone de l'Alberta pour les réservistes ne se limitait pas à une présence au moment de leur départ. En effet, l'intérêt se poursuit à travers le désir de suivre le parcours des réservistes, surtout celui du Dr Valery, un Français et un membre de la communauté dès 1911⁸². Le 13 août 1914, *Le Courrier de l'Ouest* publie deux articles, « En route pour la France » et « Le Dr Valery », qui décrivent que Dr Valery était l'un des premiers qui a répondu à l'appel de la Patrie et qu'il a quitté avec plus de six cents autres réservistes⁸³. Par la suite, le 3 septembre 1914, l'article, « Le Dr Valery est arrivé à Paris », décrit le voyage rapide entre Edmonton et Paris du Dr Valery et son arrivée en toute sécurité⁸⁴. Puis, presque un mois plus tard, le 8 octobre 1914, l'article, « Le Dr Valery est nommé chirurgien : à l'hôpital d'Issy-Les-Moulineaux », annonce que Dr Valery était nommé chirurgien-assistant et souligne que des extraits de la première lettre de correspondance du Dr Valery seront publiés dans le prochain numéro⁸⁵. Effectivement, la mise à jour continue des pérégrinations du Dr Valery est sans doute un témoignage de la solidarité et du soutien de la communauté francophone de l'Alberta pour tous ses membres : Canadiens et Français. Ceci est surtout renforcé par le fait qu'il y a plusieurs autres mises à jour du Dr Valery dans les éditions futures du *Courrier de l'Ouest*, 1914-1915, et même dans *L'Union*, 1917-1918. En plus, *Le Courrier de l'Ouest* a aussi fait de son mieux pour publier des mises à jour au sujet des autres réservistes de l'Alberta, comme l'annonce⁸⁶, publiée le 29 octobre, atteste. Sans la solidarité de la communauté francophone de l'Alberta, cela n'aurait pas été possible. Le journal joue donc un rôle d'information crucial, permettant aux membres de la communauté de rester en contact avec leurs proches partis pour le théâtre de guerre.

Les Canadiens français de l'Alberta sont également engagés dans l'effort de guerre en venant à l'aide des familles des réservistes qui étaient en situation précaire. La lettre écrite par Léonidas A. Giroux, habitant d'Edmonton dès 1909 et ancien président de la

⁸² Nous trouvons ses premières traces dans l'article, « Où s'établir », publié le 15 juin 1911. L'article nous donne le sens que le Dr Valery était une nouvelle arrivée dans la région de « la Rivière Blanche ».

⁸³ « En route pour la France, » *Le Courrier de l'Ouest*, 13 août 1914, p. 8 et « Le Dr Valery, » *Le Courrier de l'Ouest*, 13 août 1914, p. 8.

⁸⁴ « Le Dr Valery est arrivé à Paris, » *Le Courrier de l'Ouest*, 3 septembre 1914, p. 1.

⁸⁵ « Le Dr Valery est nommé chirurgien, » *Le Courrier de l'Ouest*, 8 octobre 1914, p. 1.

⁸⁶ « Chronique Locale, » *Le Courrier de l'Ouest*, 29 octobre 1914, p. 8.

Société St Jean Baptiste d'Edmonton 1913-1914⁸⁷, « Pour les fonds de secours », publiée le 17 septembre, exprime largement le sentiment partagé par les Canadiens français de l'Alberta envers les réservistes français et leurs familles laissées en péril.

Je vous envoie ci-inclus un chèque de 5,00 \$, comme faible contribution au « Fonds de Secours » pour les épouses et les enfants de ceux qui, à l'appel de La Patrie, ont tout quitté pour aller défendre le foyer paternel, la terre des ancêtres et la civilisation moderne. [...] Par conséquent, ceux qui sont partis l'ont fait par devoir et par patriotisme, et bien qu'ils dussent laisser derrière eux des familles dont beaucoup étaient l'unique ressource. En présence d'un tel patriotisme, dicté par le devoir et l'honneur français, les Canadiens français se doivent, s'ils veulent demeurer dignes de leur race, de venir en aide à leurs frères par le sang apportant en secours nécessaires aux familles françaises qui pourront se trouver dans le gène. [...] Espérons que notre population de langue française saura, [mot illisible] par le passé, accomplir son devoir. [...]⁸⁸

Giroux exprime qu'il croyait que les réservistes se sont comportés d'une manière qui a montré leur dévotion et leur respect pour la « race » française parce que c'était leur devoir patriotique et moral d'aller en France pour protéger leur Patrie. En plus, il exprime que les Canadiens français doivent aussi se comporter d'une manière qui honore la « race⁸⁹ » française et la fraternité française, et leur devoir envers la France pourrait être accompli s'ils soutiennent les familles des réservistes. Évidemment, Giroux exprime ses sentiments dans sa lettre et un seul homme ne représente pas tous les Canadiens français de l'Alberta, mais la note de l'éditeur du journal exprime que ses sentiments ont été partagés par d'autres membres de la communauté. De plus, l'éditeur remarque que les fonds de secours ont reçu des dons de cinq-cents dollars⁹⁰ et il annonce que le comité d'Edmonton pour le « Fonds Patriotique Canadien » était prêt à recevoir et à gérer tous les autres dons⁹¹. Plus tard dans l'année, notamment en novembre et en décembre, il y avait d'autres lettres et articles, au sujet des fonds de secours, qui ont exprimé des sentiments semblables à ceux de Giroux. Le 30 décembre 1914, plus de quinze mille

⁸⁷ « Léonidas A. Giroux, » *La Société historique francophone de l'Alberta*, consulté le 1^{er} mars 2019, <https://www.shfa.ca/ressources-historiques/biographies/leonidas-a-giroux>

⁸⁸ L. A. Giroux, « Pour le fonds de secours, » *Le Courrier de l'Ouest*, 17 septembre 1914, p. 3.

⁸⁹ Nous utilisons le terme « race » dans ce mémoire parce que c'est la terminologie utilisée à l'époque.

⁹⁰ À noter que 105\$ en 1914 étaient environ l'équivalent à 2 300\$.

⁹¹ Note de l'éditeur, *Le Courrier de l'Ouest*, 17 septembre 1914, p. 3.

dollars ont été partagés avec les familles des réservistes, dont au moins une trentaine étaient des familles françaises de l'Alberta⁹².

1.1. Un bataillon canadien-français à Edmonton

Finalement, en même temps que les Canadiens français de l'Alberta ont exprimé leur soutien pour les réservistes et les familles des réservistes, ils ont explicitement exprimé leur volonté de participer à l'effort de guerre canadien. Cette volonté est documentée dans *Le Courrier de l'Ouest* vers le début de septembre 1914, un mois après la déclaration⁹³, et elle n'est pas négligeable, surtout parce qu'elle était volontairement gérée par les membres de la communauté francophone de l'Alberta.

On nous prie d'annoncer qu'une assemblée aura lieu dimanche prochain [...] dans le but de créer un bataillon canadien-français qui fera partie du régiment de volontaires en voie d'organisation à Edmonton, sous le commandement du colonel Edwards. L'organisation de ce régiment de volontaires a pour but d'assurer la défense territoriale du Canada, et il est à souhaiter que nombreux soient les enrôlements canadiens-français. L'hon. W. Gariépy, le major De Blais Thibaudeau et MM. J. A. Galibois, A. Prince, Dr Boulanger et L. Dubuc prendront la parole à l'assemblée de dimanche prochain⁹⁴.

Cette annonce, publiée le 10 septembre 1914, révèle l'espérance qu'un bataillon uniquement canadien-français pourrait être formé par des volontaires Canadiens français d'Edmonton. Hart mentionne d'ailleurs dans son ouvrage que les Canadiens français de l'Alberta ont voulu qu'un bataillon uniquement canadien-français se forme au Québec, auquel les soldats volontaires d'Edmonton pourraient se joindre, et que le but de l'assemblée évoquée ci-dessus ait été de solliciter des soldats pour ce bataillon au Québec. Cependant, comme l'annonce le dévoile, les Canadiens français de l'Alberta ont aussi voulu qu'un bataillon canadien-français s'attache au régiment volontaire d'Edmonton. Même si cette annonce est courte et n'exprime aucune opinion directe,

⁹² « Association des Fonds Patriotique d'Alberta-Nord, » *Le Courrier de l'Ouest*, 7 janvier 1915, p. 8. Il fait aussi noter que l'Association pour les Fonds Patriotiques d'Alberta-Nord a reçu trente-quatre mille dollars et c'était signalé que les Canadiens français ont généreusement contribué.

⁹³ Il faut noter que l'organisation de l'effort de guerre canadien n'a pas été simple et rapide, il a fallu un peu de temps pour la mise en vigueur des mesures pour accueillir et entraîner les soldats bénévoles, surtout dans l'Ouest. Alors le « retard » d'enrôlement n'était pas parce qu'il n'y avait pas de l'intérêt, mais que le recrutement dans l'Ouest n'a pas été organisé jusqu'à septembre 1914.

⁹⁴ « Les Volontaires Canadiens, » *Le Courrier de l'Ouest*, 10 septembre 1914, p. 4.

l'appel pour le bataillon canadien-français était mené par un représentant du peuple francophone de l'Alberta, la Société St Jean-Baptiste d'Edmonton⁹⁵, notamment J. A. Galibois et le major De Blais Thibaudeau. Effectivement, la Société n'aura pas annoncé une assemblée ayant le but de recruter des soldats pour un bataillon canadien-français, sans qu'elle fût sûre que les membres de la communauté soient intéressés. L'intérêt fort probable des Canadiens français est attesté par l'ouvrage de Hart qui décrit que, dans la région d'Edmonton, il y avait « une tradition militaire canadienne-française⁹⁶ ». En effet, ce soupçon est aussi confirmé par l'article du 17 septembre 1914, « Volontaires Canadiens-français ».

Le début de l'article décrit qu'un « grand nombre de Canadiens-français⁹⁷ » a participé à l'assemblée dans le but de se renseigner sur la formation du bataillon canadien-français. En général, cette assemblée est un autre exemple du patriotisme des Canadiens français. Les paroles de M. François-Xavier Boileau, juge de paix et notaire en Alberta, se révèlent intéressantes parce qu'elles dévoilent la perspective canadienne-française envers la participation dans la guerre : « le premier devoir de tout citoyen est de défendre sa patrie et son foyer, et que quiconque refuse de remplir ce devoir élémentaire n'est pas digne du titre de citoyen⁹⁸. » Effectivement, les paroles de Boileau, accompagnées par de vifs applaudissements de l'auditoire, expriment que la défense de la Patrie et du Canada était un devoir de plus haute importance qui était partagé par tous les citoyens, indépendamment de leur langue. Puis, tout citoyen qui ne faisait pas son « devoir » ne méritait pas d'être considéré comme tel. Essentiellement, ce « non-citoyen » serait la honte de sa communauté et de son pays. En plus, lorsque M. Galibois, le président de l'Association, a pris la parole, sa priorité était d'informer les Canadiens français que la rumeur qu'il n'y avait « que 400 Canadiens-français parmi les 25 000 volontaires du camp Valcartier⁹⁹ » était absolument fausse. Ceci indique que les Canadiens français de

⁹⁵ L'honorable Wilfrid Gariépy était un membre du parlement de l'Alberta et un conseiller municipal à Edmonton, donc le représentant élu pour les Canadiens français d'Edmonton et tous les Canadiens français de l'Alberta au parlement. En plus, les autres noms sont les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste : MM J. Auguste Galibois, président de l'association en 1914, Antonio Prince, un membre et le secrétaire en 1915, Dr Joseph Boulanger, vice-président en 1914 et président en 1915, et Lucien Dubuc, un membre général de l'association et un avocat français d'Edmonton.

⁹⁶ Hart, *op. cit.*, 89.

⁹⁷ « Volontaires Canadiens-français, » *Le Courrier de l'Ouest*, 17 septembre 1914, p. 4.

⁹⁸ *Id.*

⁹⁹ *Id.*

l'Alberta étaient bien inquiétés par cette rumeur parce qu'elle a donné l'impression que les Canadiens français, surtout du Québec, ne faisaient pas leur devoir, une rumeur qui, en tenant compte des paroles de Boileau et de Giroux, était fort insultante. Ce n'est donc pas surprenant qu'après cette assemblée, le rédacteur du journal ait fait une priorité de publier plusieurs articles¹⁰⁰ au sujet des Canadiens français du Québec et leur enrôlement volontaire dans l'effort de guerre canadien. Enfin, cet article se termine avec l'annonce qu'à la clôture de la séance, « cinquante volontaires se sont immédiatement enrôlés et selon toutes probabilités ce nombre sera porté à 100 avant la fin de la semaine¹⁰¹. »

Environ un mois plus tard, c'est confirmé que le recrutement volontaire des Canadiens français de l'Alberta a continué grâce à une des annonces pour le « Royal Canadien-français¹⁰² », aussi connu comme le 22^e bataillon du Québec.

Un certain nombre de nos lecteurs canadiens-français de l'Ouest désireux de s'engager dans le régiment «Royal Canadien-français», nous demandent de leur indiquer où ils doivent s'adresser pour contacter leur engagement. Ces futurs soldats peuvent envoyer directement leur adhésion au bureau « Courrier de l'Ouest, » casier postal 98 et nous nous ferons un devoir de les communiquer immédiatement aux autorités du régiment à Montréal¹⁰³.

Comme l'annonce le dit, l'intérêt pour joindre l'effort de guerre de la part des Canadiens français n'était pas que celui d'Edmonton et de l'Alberta, mais plutôt de la région plus large de l'Ouest. L'annonce révèle aussi que, non seulement les Canadiens français de l'Alberta ont voulu former leur propre bataillon canadien-français, mais ils étaient autrement intéressés de se joindre aux bataillons canadiens-français à l'extérieur de la province. Sans doute, la date de la publication de cette annonce fait preuve de la participation et l'intérêt continue des Canadiens français de l'Alberta pour l'effort de guerre canadien et leur patriotisme pour leur pays. Le fait que le journal se propose de faire l'intermédiaire entre ceux qui souhaitent s'engager et les autorités de Montréal

¹⁰⁰ Voir *Le Courrier de l'Ouest* : « Les Canadiens-Français à Valcartier, » 24 septembre 1914, « Québec enverrait un contingent de 5000, » 24 septembre 1914, « Recrutement Canadien-Français à Montréal, » 1er octobre 1914, « Un contingent de 22, 000 hommes, » 8 octobre 1914 et « Une manifestation inoubliable à Montréal, » 22 octobre 1914.

¹⁰¹ « Volontaires Canadiens-français, » *op. cit.*

¹⁰² Le Royal Canadien-français était le régiment francophone du Québec, autrement connu comme le Royal 22^e Régiment ou le 22^e Bataillon.

¹⁰³ « Le Royal Canadien-Français, » *Le Courrier de l'Ouest*, 22 octobre 1914, p. 8.

révèle les liens forts entre les communautés francophones, mais aussi un certain soutien à la guerre dans la ligne éditoriale du journal.

En somme, la représentation du *Courrier de l'Ouest* montre que, premièrement, la communauté francophone de l'Alberta a fortement appuyé la déclaration de guerre et, deuxièmement, que ce soutien est demeuré constant, même après que le choc initial de l'éclatement de la Guerre soit passé. Comme la lettre de Léonidas A. Giroux atteste, les membres de la communauté ont d'ailleurs intérêt à témoigner de cet enthousiasme pour le conflit afin de maintenir la réputation des communautés francophones. De plus, la communauté a aussi soutenu les multiples efforts de guerre, notamment ceux du Canada, dans la province de l'Alberta et au Québec, de la France et de la Belgique. Les Canadiens français de l'Alberta ont montré leur engagement à travers l'aide offerte aux familles des réservistes. Puis, ils ont fait preuve de leur patriotisme lorsqu'ils se sont volontairement enrôlés dans les bataillons canadiens. Également, leur patriotisme les a encouragés à soutenir l'effort de guerre à travers la volonté de créer un bataillon canadien-français de l'Alberta.

1.2. L'influence des Français dans la communauté francophone de l'Alberta

Dans la première section, le terme « communauté francophone de l'Alberta » était utilisé pour représenter les Canadiens français et les Français en Alberta. Ce terme était choisi au lieu de la « communauté canadienne-française » parce que, après l'analyse des articles du *Courrier de l'Ouest*¹⁰⁴, il est apparu évident que la communauté francophone en Alberta était mixte et composée de Canadiens français, de Français et de Belges notamment. Cette mixité est d'ailleurs confirmée dans les travaux de France Levasseur-Ouimet, *D'année en année*¹⁰⁵ et *Saint-Joachim : la première paroisse catholique*

¹⁰⁴ Les actionnaires du journal étaient des Canadiens anglais, des Canadiens français (migré du Québec), des Français, et une Belge. Entre 1905 et 1907, il y avait deux chefs de rédaction français, Alex Michelet et Raymond Brutinel. Entre 1907 et 1913, le chef de rédaction était Alex Michelet, puis, après 1913, c'était François-Xavier Boileau, un Canadien français du Québec. Cela dit, nous ne pouvons pas accorder l'accent français du journal aux éditeurs, puisque, pendant la Guerre, l'éditeur était un Canadien français du Québec.

¹⁰⁵ France Levasseur-Ouimet, *D'année en année : de 1659 à 2000 : une présentation synchronique des événements historiques franco-albertains* (Edmonton, Alberta: University of Alberta Press, Institut du patrimoine, Faculté Saint-Jean, 2003).

d'Edmonton¹⁰⁶, de Sathya Rao, *La présence européenne dans l'Ouest canadien*¹⁰⁷ et « *Le Coin féminin* » de Magali : *une rubrique féminine pas comme les autres*¹⁰⁸, et de Donatien Frémont, *Français dans l'Ouest 3^e éd.*¹⁰⁹, qui mettent en lumière que les Français étaient des piliers fondateurs de l'Alberta française que nous connaissons aujourd'hui. En plus, sauf quand le terme « Canadien français » était utilisé, il est difficile de distinguer l'un et l'autre dans le journal. En tenant compte de cela, cette section explore comment l'influence des Français a affecté la représentation de la déclaration de guerre et le début de la Guerre dans *Le Courrier de l'Ouest*.

Dès la déclaration, en mettant les propos canadiens de côté¹¹⁰, la situation en France était constamment dans la mire du journal. La première édition après la déclaration, le 6 août 1914, était presque entièrement dédiée à la Guerre. L'article, « L'Allemagne déclare la guerre à la Russie et la France », mentionne la France et la Russie, mais ne discute pas de la Grande-Bretagne, même si elle a déclaré la Guerre le 4 août 1914¹¹¹. Par la suite, l'article, « La Guerre de 1914 », fait un sommaire précis de la situation en Europe, avec une insistance sur la situation de la France, et termine avec « [n]ous faisons des vœux ardents pour que le Dieu des armées donne aux armes françaises, britanniques et russes la victoire qui libèrera le monde et fortifiera la paix universelle¹¹². » Le journal souhaite la réussite des Alliés, cependant, l'ordre dans lequel les puissances européennes ont été nommées semble important. L'armée française est nommée en premier, une action qui aurait pu être inconsciente, mais qui peut aussi évoquer l'intérêt premier pour la France. L'article « L'attitude de la France » confirme cette impression. Il décrit que la déclaration de guerre entre l'Allemagne et la France a « produit ici une émotion très vive¹¹³ » pour les membres de la communauté francophone de l'Alberta, un commentaire qui n'est pas

¹⁰⁶ France Levasseur-Ouimet, *Saint-Joachim, la première paroisse catholique d'Edmonton*.

¹⁰⁷ Sathya Rao, *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien : histoires de colons belges, français et suisses à l'aube du XX^e siècle* (Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 2018).

¹⁰⁸ Sathya Rao, « « Le Coin féminin » de Magali : une rubrique féminine pas comme les autres, » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 25, no. 1-2 (2013).

¹⁰⁹ Donatien Frémont, *Les Français dans l'Ouest canadien* (Saint-Boniface, Manitoba : Éditions de Blé, 2002).

¹¹⁰ À noter que les aspects de l'ensemble du Canada relatif à la Guerre ont été bien exprimés et représentés dans le journal. Pourtant, nous ne les discutons pas puisqu'ils parlent uniquement du Canada, et non de l'Alberta, ni les Canadiens français de l'Alberta.

¹¹¹ « L'Allemagne déclare la guerre à la Russie et à la France, » *Le Courrier de l'Ouest*, 6 août 1914, p. 1.

¹¹² « La Guerre de 1914, » *Le Courrier de l'Ouest*, 6 août 1914, p. 1.

¹¹³ « L'Attitude de la France, » *Le Courrier de l'Ouest*, 6 août 1914, p. 1.

reproduit dans le seul article qui discutait de la Grande-Bretagne. Ensuite, en regardant l'ensemble des articles de la première page du journal, où se trouvent les nouvelles les plus pertinentes, il y a un thème distinct : la France. Il faut noter que, chaque semaine, on peut dénombrer autant d'articles au sujet de la France qu'au Canada.

De plus, plusieurs articles font la promotion des réussites de la France. L'article du 6 août, « La première victoire française », parle, comme le titre l'indique, de la première victoire française contre les Allemands. Par la suite, les articles du 13 août, « Les Français victorieux s'emparent de canons allemands » et « Le soldat français » évoquent d'autres victoires Françaises et l'esprit « gaulois¹¹⁴ » des soldats français. Puis, les articles du 20 août, « Les Allemands battent en retraite », « Le Général Joffre » et « Un hommage aux Français : leur action pendant la guerre », reviennent sur plusieurs victoires françaises sur le champ de bataille. Prenons l'article, « Un hommage aux Français : leur action pendant la guerre », comme exemple pour voir plus précisément la valeur qui était accordée à la France et aux Français par les journalistes du *Courrier de l'Ouest*.

[...] [L] es femmes françaises qui ne sont jamais en reste de patriotisme quand l'heure critique a sonné, remplacent les hommes partout où elles peuvent, heureuses de rendre service à la patrie, manquant de bras masculins. [...] C'est la bonne volonté et les aptitudes des femmes de la race française qui ont rendu possible dans la capitale et en province, l'exode vers la frontière de tous les hommes en âge de combattre. [...] Aujourd'hui, les femmes de France suivent l'exemple de leur mère et de leurs aïeules¹¹⁵.

Effectivement, l'article témoigne du respect et de la fierté pour les femmes françaises qui appuient et rendent possible le travail des hommes partis au combat. En somme, en raison du grand nombre d'articles au sujet de la France, la perspective française fut largement abordée dans le journal. Effectivement, la représentation continue de la France dans le journal atteste qu'il y existait un fort lien entre la communauté francophone de l'Alberta et la France, en raison de l'immigration française. Finalement, cette influence fut également une raison qui explique la réaction de certains membres de la communauté francophone de l'Alberta quand la France ne reçoit pas les honneurs qu'elle mérite. La

¹¹⁴ Gaulois, selon l'article, veut dire « « gai, franc, loyal dévoué, capable de tous les élans, il peut, quand on sait le prendre, vous donner tout, jusqu'à sa vie » et se fonde sur « la discipline » tenace des Français.

¹¹⁵ « Hommage aux françaises, » *Le Courrier de l'Ouest*, 20 août 1914, p. 6.

lettre d'un membre de la communauté, sous le pseudonyme XXX, exprime explicitement la colère et la volonté de protester les actions des journaux canadiens-anglais qui ont minimalisé l'effort des soldats français sur les champs de bataille en France.

Vous avez sans doute remarqué que les rédacteurs des journaux de langue anglaise d'Edmonton semblent prendre un plaisir évident, dans la rédaction de leurs titres de "manchette" quotidiens, à parler sans cesse des efforts et des succès des troupes anglaises en combattant sur le sol de France. C'est tantôt la « Thin line » Khaki qui barre la route de Paris à l'envahisseur, tantôt la "British Cavalry" qui enfonce les rangs de fer de Von Kluck. Vos confrères, avec une grandeur d'âme qui les honore, relèguent Joffre, Pau et les efforts admirables de leurs deux millions d'hommes au deuxième plan, et leur accordent généreusement les titres secondaires. [...]¹¹⁶

On sent ici les tensions entre les anglophones et les francophones. L'article évoque le manque de reconnaissance accordée aux contributions françaises et critique la couverture des journaux anglophones qui exaltent les vertus des soldats de langue anglaise. Cette croyance en la supériorité britannique s'explique très bien dans le contexte de la Première Guerre mondiale. Comme l'évoquent Marcel Martel et Martin Pâquet ainsi que Carl Berger dans leurs ouvrages¹¹⁷, les Canadiens anglais, croyaient que les vrais Canadiens nationalistes¹¹⁸ loyaux à la Couronne britannique devaient « mouler le Canada à [leur] image¹¹⁹. » Alors, ayant cette croyance de supériorité raciale, les Canadiens anglais ont choisi la politique d'assimilation¹²⁰ pour régler les problèmes culturels à l'intérieur du pays. En conséquence, les Canadiens français ont subi d'énormes injustices à travers plusieurs tentatives d'assimilation, par exemple, l'acte scolaire de Thomas Greenway au Manitoba en 1890, qui a aboli l'enseignement en français dans les écoles de la province, et le règlement XVII de 1912 en Ontario, qui a radicalement restreint la liberté de la langue française. Cela dit, ce n'est pas surprenant qu'en décrivant les batailles, la presse canadienne-anglaise ait voulu promouvoir, et même exagérer, les réussites des soldats anglais au détriment des soldats français. Puis, bien que les actions des journaux anglais soient perçues comme une attaque aussi personnelle que collective, l'auteur répond en

¹¹⁶ XXX, « En passant... », *Le Courrier de l'Ouest*, 24 septembre 1914, p. 4.

¹¹⁷ *Langue et politique au Canada et au Québec*, par Marcel Martel et Martin Pâquet, et *The Sense of Power : Studies In the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, par Carl Berger.

¹¹⁸ Carl Berger, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914* (Toronto: University of Toronto Press, 1970).

¹¹⁹ Martel et Pâquet, *op. cit.* 62.

¹²⁰ *Id.*

insultant les âmes anglaises lorsqu'il écrit « avec une grandeur d'âme qui les honore ». Ces paroles soulignent avec ironie que les Anglais n'ont pas d'honneur. L'auteur exprime qu'il a voulu que « les efforts admirables » des soldats français occupent la place qui leur revient.

Je sais fort bien que vos lecteurs ont trop d'esprit pour s'émouvoir de ce manque de gout et de justice et qu'ils ont, depuis longtemps, fait leur la résolution de Beaumarchais ; je ne songerais pas moi-même à venir vous importuner de ces manifestations platoniques de l'orgueil britannique, si le comble n'avait pas été mis à la mesure par un journal de Montréal, le 'Daily Mail'. [...] Il me semble que l'on ne peut pas laisser passer une bourde aussi monumentale sans protester [...].¹²¹

Par la suite, la lettre décrit que normalement l'auteur comprend que les lecteurs du journal, notamment les membres de la communauté francophone de l'Alberta, ont trop d'esprit, autrement dit, trop d'intégrité, pour laisser les injustices infligées par « l'orgueil britannique » les agiter. Pourtant, l'auteur croit que ce genre d'injustice devrait être dénoncée parce que le mensonge de la presse anglaise est allé trop loin. L'analyse de la lettre montre qu'elle est un autre exemple d'un membre de la communauté francophone de l'Alberta qui s'est engagé pour défendre et promouvoir la France, spécifiquement ses efforts de guerre et pour remettre en question le discours dominant présenté dans des journaux anglophones qui diminuent les efforts français. Cette lettre révèle comment les journaux anglophones présentent un discours différent, peu ouvert aux réalités de la communauté francophone.

Enfin, dans l'ensemble, la représentation dans *Le Courrier de L'Ouest* donne l'impression que la communauté francophone de l'Alberta a été fortement, même patriotiquement, dévouée à la France et au Canada lors de la déclaration de guerre. En raison de la forte relation de la communauté francophone de l'Alberta avec la France, les membres de la communauté étaient autrement captivés par la Guerre et, donc, fortement engagés dans la réussite des Alliés à cause de la solidarité pour les Français.

1.3. Les femmes de la communauté francophone de l'Alberta et leurs « devoirs »

¹²¹ *Id.*

L'introduction de l'ouvrage, *A Sisterhood of Suffering and Service : Women and Girls of Canada and Newfoundland during the First World War*, sous la direction de Sarah Glassford et Amy Shaw, explique que lorsque nous lisons des ouvrages au sujet des Canadiens et la Première Guerre mondiale, les femmes sont rarement mentionnées¹²². Puis, quand les femmes sont abordées, leur histoire est normalement attachée au mouvement féministe, alors les récits des femmes sont utilisés dans le grand contexte de la lutte politique et sociale pour l'établissement des droits des femmes et pour libérer les femmes des limites imposées par le rôle traditionnel, patriarcal ou, même, victorien, qui leur a été accordé : le rôle domestique¹²³. Comme Veronica Strong-Boag, directrice du Center for Women and Gender Studies de la University of British Columbia, l'évoque dans son article, *Independent Women, Problematic Men : First- and Second-Wave Anti-feminism in Canada from Goldwin Smith to Betty Steele*, ce rôle patriarcal a été enraciné dans l'esprit des êtres humains par les théoriciens comme Locke, Rousseau, Hegel et Freud qui ont décrit que la liberté naturelle existait uniquement pour les hommes, et donc, les femmes étaient naturellement domestiques et subordonnées aux hommes¹²⁴. Puis, des femmes qui sortaient de ce rôle étaient moralement corrompues et étaient aussi une menace aux hommes parce qu'elles contestaient les fondements de la société¹²⁵. Effectivement, les nouveaux rôles des femmes pendant la Première Guerre mondiale ont créé une nouvelle voie pour le mouvement des suffragettes, initié au 19^e siècle. En raison du départ des hommes à la guerre, les femmes étaient responsables de tous les aspects du foyer et elles ont remplacé les hommes au travail, dans les usines ou sur les fermes. Donc, les histoires et les expériences des femmes pendant la Guerre ont été utilisées pour prouver que les femmes étaient autonomes et indépendantes des hommes. Cependant, Glassford et Shaw concluent que les expériences et les récits des femmes semblent être perdus dans la politique, alors le but de leur ouvrage est d'explorer ces expériences à

¹²² Sarah Glassford et Amy Shaw, *A Sisterhood of Suffering and Service: Women and Girls of Canada and Newfoundland during the First World War* (Vancouver: UBC Press, 2012), 4. Nous pouvons aussi attester ce fait. D'après la lecture des livres de ce sujet, les femmes ne sont pas mentionnées ou elles reçoivent une section, rarement un chapitre. Le livre de G. W. L. Nicholson ne parle pas des femmes, même s'il y a un chapitre qui discute les « autres » contributions canadiennes pour le corps expéditionnaire canadien.

¹²³ Catherine Carstairs et Nancy Janovicek, « Introduction: Productive Pasts and New Directions » dans *Feminist History in Canada: New Essays on Women, Gender, Work and Nation*, 6^e ed, Catherine Carstairs et Nancy Janovicek (Vancouver: UBC Press, 2013), 11.

¹²⁴ Veronica Strong-Boag, « Independent Women, Problematic Men: First- and Second-Wave Anti-feminism in Canada from Goldwin Smith to Betty Steele, » *Histoire sociale/Social History* 29, no. 57 (1996): 5.

¹²⁵ *Id.*, 6.

l'extérieur du point de vue politique. En général, l'ouvrage, surtout la troisième partie, met en évidence que les femmes ont créé un genre de « sisterhood » afin de gérer leurs nouveaux rôles, leurs sacrifices et leurs difficultés pendant la Guerre. Néanmoins, puisque leur ouvrage se limite plutôt à l'Est du pays et les expériences des femmes anglophones, les expériences des femmes francophones de l'Ouest ne sont pas décrites. Grâce au *Courrier de l'Ouest* et son « coin féminin », la colonne hebdomadaire de Magali Michelet, une jeune Française qui a déménagé en Alberta en 1905 avec sa famille¹²⁶, dont son frère Alex Michelet, qui était autrefois le rédacteur du *Courrier de l'Ouest*, l'histoire peu connue de ces femmes peut être explorée. Cela dit, cette section met en lumière comment les femmes de la communauté francophone de l'Alberta ont réagi à la déclaration de Guerre, surtout la perte des hommes, et si elles ont vu la Guerre comme une chance de se débarrasser de leur rôle traditionnel.

D'abord, l'article du 13 août, « La France Éternelle », met en lumière l'idée que tous les membres de la communauté francophone de l'Alberta étaient unis par leurs âmes françaises.

'Tout entière debout comme une hydre vivante,' la France, la grande Fraternelle arrachée à son rêve de chimérique bonheur universel, s'est dressée, libérée d'un admirable effort des passions politiques, des divisions de coteries. Planant au-dessous des mesquines querelles, des fratricides séparation de partis, et est par bonheur, des mots de ralliement d'essence mystérieuse, qui savent unir cœur à cœur pour faire vibrer de la même intense émotion la race entière. Le sublime miracle vient encore de se réaliser, et ce fut pour nous, Canadiens-français et Français, la plus forte des consolations et le meilleur gage d'une victoire que le monde entier ne met plus en doute¹²⁷.

Michelet dévoile qu'à son opinion, la déclaration de guerre de la France a unifié tous les cœurs français par l'immense émotion qu'elle a produite et cette unification assurait la victoire de la France. En plus, elle exprime que l'unité des âmes servait comme une « consolation » ou un réconfort pour les Français et les Canadiens français. D'ailleurs, dans son article du 27 août, Michelet montre que la communauté francophone de l'Alberta a été fortement affectée par le départ des réservistes à cause de la solidarité des Canadiens français et des Français.

¹²⁶ Rao, « « Le Coin féminin » de Magali : une rubrique féminine pas comme les autres, » 129.

¹²⁷ Magali Michelet, « La France Éternelle, » *Le Courrier de l'Ouest*, 13 août 1914, p. 6.

Sur les Prairies, le tocsin n'a pas sonné et cependant ce fut bien la terreur angoissée que fait naître les coups de cloche, précipités, lugubres, sans l'écho sonore du bronze qui chante; ce fut bien l'interruption dramatique de la vie que réclame pressant, impérieux, le tocsin. La vie s'agitait, ardente et affairée autour de la fenaison des moissons et puis, au tournant d'un jour, le Pays appela à l'aide et ce fut le ravin barrant tout le coup le chemin allègrement suivi, la déchirure en notre humaine trame, pieusement tissé des traditions augustes de la patrie et du foyer : sans un regard en arrière, ce fut le départ¹²⁸.

Michelet exprime que même si la communauté francophone de l'Alberta n'avait pas les mêmes tocsins qui sonnaient en France, il y avait encore un tocsin qui sonnait sur les Prairies. Il était la rupture de la vie normale, la rupture de la vie humaine, causée par le départ immédiat des réservistes français et « l'inquiétude terrible » qui suivait le départ. Par la suite, Michelet termine son article avec un appel aux Canadiennes françaises à aider les familles françaises parce qu'elle croyait que « [l]'honneur de cette initiative doit revenir à une canadienne-française¹²⁹. » Les paroles de Michelet dévoilent la croyance que c'était le devoir patriotique des Canadiennes françaises d'aider les familles françaises. Elles mettent en lumière le besoin d'unité d'une communauté composée à la fois de Canadiens français et de Français qui doivent se rassembler pour surmonter l'épreuve. Cette interprétation est appuyée par une lettre anonyme publiée dans le coin féminin le 3 septembre 1914, en réponse à l'appel de Michelet.

Cet article, je l'ai interprété comme un appel personnel, malgré que nous ne nous connaissions pas, et j'ai immédiatement passé en revue, dans mon esprit, ce que je pourrais faire pour répondre : présente ! [...] Voici ce que je peux offrir à une de mes sœurs françaises, chargée d'un ou deux enfants, que le séjour de l'hiver à la campagne n'effrayerait pas : une excellente famille canadienne-française, composée du père, veuf, et de trois grands enfants, lui ouvrirait sa porte de grand cœur et rétribuerait d'un salaire raisonnable l'aide qu'elle donnerait à la jeune fille de la maison dans le soin du ménage. [...] Je partage vos appréhensions en ce qui concerne les familles privées de leur chef et résidant sur le homestead paternel. [...] Mais, n'oublions pas que les gens à la campagne ont entre eux une grande solidarité et je me refuse à croire qu'on laisserait périr, faute d'aide, une femme et des enfants... [...] Je songe à l'héroïsme de nos sœurs là-bas [...]. Je n'ai que des filles ; mais je suis bien dédié à faire de mon mieux pour venir en aide à mon Pays. Que toutes, nous prenions cette résolution. [...] Je me souhaite que le sentiment de patriotisme ardent et pratique dont elle suscite l'émulation parmi nos amies. [...]¹³⁰

¹²⁸ Magali Michelet, « Chronique, » *Le Courrier de l'Ouest*, 27 août 1914, p. 5.

¹²⁹ *Id.*

¹³⁰ Lettre non signée, *Le Courrier de l'Ouest*, 3 septembre 1914, p. 4.

Cette lettre d'une Canadienne française révèle que les femmes françaises en Alberta et en France sont vues comme des « sœurs », témoignage de la solidarité entre les Canadiennes françaises et les Françaises en Alberta. Par la suite, l'appel de Michelet a été « interprété comme un appel personnel ». L'auteur veut faire « [s] on mieux pour venir en aide à mon Pays », une autre preuve de la fraternité et la solidarité envers sa « famille française ». Également, l'auteure espère que toutes les autres Canadiennes françaises partageront ses sentiments d'un devoir patriotique, une espérance qui, selon elle, deviendra la réalité parce que les Canadiennes françaises sont « sympathiques » et possèdent un « grand esprit d'initiative et d'entreprise¹³¹. » En somme, cette lettre atteste qu'il y avait une croyance des Canadiennes françaises de l'Alberta qu'elles avaient le devoir patriotique d'aider les familles françaises, donc d'être une source de soutien pour les femmes françaises en situation précaire. Elle dévoile également la solidarité qui existait entre les femmes de la communauté francophone de l'Alberta parce que les Canadiennes françaises étaient prêtes à ouvrir leurs maisons et à laisser les familles françaises vivent avec elles pendant la Guerre.

En plus d'offrir leurs maisons et d'aider les familles des réservistes françaises en Alberta, les Canadiennes françaises ont répondu à leur « devoir patriotique » d'aider les familles françaises d'une autre manière. Le Comité France-Amérique (section canadienne) s'est organisé pour créer une initiative à laquelle toutes les Canadiennes françaises étaient invitées à participer : « Ce que le Comité France-Amérique attend des mères canadiennes-françaises ou même des jeunes filles et des simples fillettes, que chacune envoie à ses cousines de France un article ou effet quelconque pouvant servir dans la maison, ou une couverture de laine [...]¹³². » Effectivement, les articles de la maison étaient destinés aux femmes françaises en France, pour les aider à continuer leur vie pendant la Guerre, et les couvertures de laine étaient destinées pour les maris, les frères ou les fils des femmes françaises qui étaient au front, pour les « préserver du froid¹³³. » La réussite de cette initiative est attestée par la correspondance entre Michelet et

¹³¹ *Id.*

¹³² Le Comité France-Amérique, « Un appel aux femmes Canadiennes-françaises, » *Le Courrier de l'Ouest*, 29 octobre 1914, p. 3.

¹³³ *Id.*

Catherine¹³⁴, qui révèle que non seulement que les Canadiennes françaises de l'Alberta croyaient fortement dans leur devoir patriotique envers les familles françaises, mais aussi que la solidarité des Canadiennes françaises de l'Alberta et les Françaises de la France ne se limitaient pas au sol de la province de l'Alberta. En effet, l'utilisation du mot « cousines » dans l'annonce du Comité France-Amérique renforce la perspective que les Canadiennes françaises et les Françaises fussent unies par leur âme française, et, donc, cette union d'âme transcendait les frontières et de la distance.

D'ailleurs, l'article, « Notre devoir », du 17 septembre 1914, met aussi en lumière un deuxième « devoir » que les femmes de la communauté francophone ont dû accomplir.

Oui, notre devoir est douloureux et simple comme la résignation qui nous retient ici, les trop âgés ou trop jeunes, les exemptés du service militaire par raison de la santé, les femmes chargées de famille ou celle, libres, qu'attachent aussi étroitement l'odieuse impossibilité pécuniaire : notre devoir, je le répète est simple et douloureux, mais il est aussi rigoureux : nous devons espérer invinciblement. Que l'espoir anime notre vie quotidienne qui plus que jamais ressemble à une lutte, que les lettres que nous envoyons là-bas, aux êtres chers, palpitent de cet espoir, afin qu'elles soient un bulletin de confiance renouvelant l'énergie et non le souffle du doute qui rapetisse et dessèche¹³⁵.

Comme l'article le dit, le devoir des femmes était douloureux parce qu'elles devaient préserver l'espoir pour leur foyer, leurs enfants, la communauté et, certainement, pour leurs hommes, maris, frères, cousins, amis qui partirent au combat. Les femmes devaient « sourire, croire, prier ; c'est-à-dire employer toutes les armes où excelle notre force féminine, riche en merveilleuses réserves. Prier des lèvres et du cœur, à genoux et debout, par tous les sacrifices, que nous impose l'heure, par tous les déchirements de notre cœur jalousement voilé...¹³⁶ », sans se laisser tomber dans la noirceur de la guerre. Comme le rappelle Michelet : « S'il y a une puissance que nul glaive allemand ne pourra entamer, c'est l'union admirable totale des âmes françaises — mieux que cela : leur communion parfaite dans la foi, dans l'espoir et dans le sentiment¹³⁷. » En d'autres mots, c'était l'union de toutes les âmes françaises qui a donné aux femmes la force de continuer leur « devoir » de non seulement soutenir leurs maris, frères et fils, mais leur communauté

¹³⁴ Catherine (nom de famille inconnu), « Lettre à une amie, » *Le Courrier de l'Ouest*, 12 novembre 1914, p. 2.

¹³⁵ Magali Michelet, « Notre devoir, » *Le Courrier de l'Ouest*, 17 septembre 1914, p. 3.

¹³⁶ Magali Michelet, « Credo, » *Le Courrier de l'Ouest*, 1 octobre 1914, p. 3.

¹³⁷ Michelet, « Notre devoir ».

aussi, en gardant l'espoir vivante. Ce devoir d'être une source de soutien pour les hommes n'est pas surprenant puisque, même si le mouvement des suffragettes a avancé au début du 20^e siècle, en 1914, les femmes étaient encore campées dans le rôle traditionnel. Effectivement, ce n'était qu'en 1916 que les femmes des Prairies ont eu le droit de voter aux élections provinciales, 1940 au Québec, et seulement les femmes ayant un mari, frère ou fils au front ont reçu le droit de vote en 1917 au niveau fédéral¹³⁸. Cependant, comme le mentionne Melannie Thomas, expert sur le progrès des femmes en politiques au Canada, les femmes en 1916 ont eu leur droit de vote sur le principe qu'elles pouvaient améliorer les politiques puisque les « mères sont bonnes » et donc, elles feraient des choix purs et non corrompus¹³⁹. Cette conception de la place des femmes est aussi confirmée par Strong-Boag quand elle évoque la responsabilité des femmes de garantir la moralité¹⁴⁰. Les femmes ont donc obtenu leur droit de vote en mettant de l'avant une certaine image de la féminité, pure et morale, qui aiderait à préserver les valeurs de la société dans un monde en déroute. De plus, même si certaines femmes ont eu le droit de vote fédéral en 1917, il est reconnu que Borden n'a pas fait ce choix parce qu'il soutenait le mouvement des suffragettes¹⁴¹, mais parce qu'il souhaitait gagner l'élection. C'était fort probable que ces femmes auraient voté pour Borden parce qu'un vote pour Borden était un vote pour la conscription¹⁴², donc un vote pour des renforts pour leurs maris, leurs fils ou leurs frères au front. Alors, même si la Première Guerre mondiale a donné une force au mouvement féministe après qu'elle était terminée, pendant la Guerre, les femmes de la communauté francophone de l'Alberta occupaient le rôle traditionnel de soutenir les hommes.

Enfin, l'union des âmes françaises nous amène à un troisième devoir que toutes les femmes de la communauté francophone ont aussi partagé : le devoir d'être une source de

¹³⁸ Dr. Veronica Strong-Boag, « Droit de vote des femmes au Canada », *L'encyclopédie canadienne*, 25 août 2016. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/droit-de-vote-des-femmes-2>

¹³⁹ Entrevue avec Dr. Melannie Thomas. Alia Dharssi, « On 100th anniversary of women's right to vote in Alberta, challenged remaine, » *Calgary Herald*, 17 avril 2016.

¹⁴⁰ Strong-Boag, *op. cit.*, 5.

¹⁴¹ En 1912, Borden a rencontré des suffragettes. Lors de la rencontre, il a parlé des changements de l'avenir, mais n'a jamais déclaré qu'il soit en faveur du mouvement. Historica Canada, « Women's suffrage in Canada : Education guide », 1917.

¹⁴² Confirmer par plusieurs historiens, notamment, Tim Cook, Desmond Morton, Elizabeth Armstrong, Jean Provencher, Pierre Vennat, etc., et des sites comme Musée de la Guerre et Encyclopédie canadienne, etc.

réconfort. Dans son article, « L'autre Charité », Michelet partage une rencontre qu'elle a eue avec une jeune femme française, jamais nommée. La femme a cherché Michelet parce qu'elle « savait que j'étais de la même race » et elle avait besoin de quelque chose qu'elle ne pouvait pas décrire. Michelet raconte que cette femme avait accompagné, toute seule, son mari, un réserviste, au train pour commencer le voyage de retour en France. En plus, elle décrit qu'après ce soir, les autres femmes n'ont jamais vu cette femme pleurer et, donc, elles ont pensé qu'elle était forte. Mais, en réalité, quand Michelet l'a rencontrée, « dans ses yeux, il y avait de l'angoisse et tant de souffrance muette [...] »¹⁴³. » Michelet a donc pris toute la journée et le soir pour simplement parler avec cette femme. Après des heures, Michelet a pris la décision de faire quelque chose pour cette femme, ce qu'elle ne pouvait pas faire pour elle-même — lire les nouvelles de guerre de la France.

Je pris, sur la table, un journal que le courrier de France venait d'apporter, et je lus. Je lus à haute voix, sans d'abord prendre conscience des phrases que je prononçais, toutes sous l'emprise encore d'une émotion trop profonde, trop aigüe ; puis, peu à peu, la magie du style opéra, une trêve, pleines d'énergies sourdes où passa comme une onde muette le grand souffle des luttes collectives annula le poignant du drame intime... [...] ¹⁴⁴.

Comme la citation le met en lumière, l'acte de Michelet a aidé cette jeune femme. Les nouvelles, qui ont décrit la souffrance collective, lues par une amie de la même nationalité, ont rendu l'angoisse de cette jeune femme moins pénible. Michelet explique que la jeune femme l'a remerciée plus qu'une fois pour la lecture, mais elle a aussi exprimé le désir de donner aux autres femmes le même genre de soutien.

Pourquoi ne pas essayer de faire partager à d'autres le réconfort que des plumes généreuses et nobles versent aux cœurs troublés et abattus ?... Je garde comme un trésor de souvenirs, sans l'ouvrir, tous les écrits que chaque courrier m'apporte. C'est un égoïsme criminel. Aidez-moi à faire circuler ces journaux parmi celles qui s'inquiètent le soir, ne sachent rien... D'autre imitera peut-être mon exemple... [...] ¹⁴⁵.

Puis, le lendemain, Michelet explique qu'elle a reçu un gros paquet de journaux de la France, ce qui renforce encore plus l'union de la communauté francophone de l'Alberta avec la France, et elle termine son article avec une invitation pour les autres femmes en

¹⁴³ Magali Michelet, « L'autre Charité, » *Le Courrier de l'Ouest*, 15 octobre 1914, p. 3.

¹⁴⁴ *Id.*

¹⁴⁵ *Id.*

peine de se rassembler pour lire les nouvelles de la Guerre en France ensemble, en espérant qu'elles auront un peu de soulagement. En effet, le vrai message de l'article n'était pas une simple invitation pour faire la lecture des journaux, le point était de montrer aux femmes qu'elles ne devaient pas souffrir toutes seules. Il y avait toute une communauté de femmes qui était là pour les soutenir.

Dans l'ensemble, la perspective féminine témoigne de la solidarité qui existait entre les Canadiennes françaises de l'Alberta et les Françaises de la communauté francophone de l'Alberta, mais également de la solidarité pour les femmes françaises en France. Effectivement, les Canadiennes françaises ont exprimé qu'elles avaient un « devoir patriotique » pour les familles françaises, en Alberta et en France, et la volonté d'accomplir ce devoir était enracinée dans la croyance que toutes les Françaises étaient unies par l'âme française. Aussi, tous les « devoirs » des Canadiennes françaises de l'Alberta avaient un point commun : l'acte de soutenir, de soutenir les familles françaises en situation précaire en Alberta et en France, de soutenir leurs maris, frères, fils et la communauté, et de soutenir spécifiquement les autres femmes de la communauté pendant la durée de la Guerre. Effectivement, cela dévoile qu'en 1914 les femmes de la communauté francophone de l'Alberta étaient encore campées dans leur rôle de soutien. Cependant, ce rôle de soutien ne devrait pas être vu comme un rôle secondaire. En effet, les communautés, les familles, les hommes, les soldats au front, et, même, le Canada dépendaient de la force des femmes pour garder le fort pendant la guerre. Les réseaux de solidarité féminine, exprimés dans le journal, témoignent également de l'organisation de la communauté francophone, qui, avant tout, voulait s'assurer du bien-être de ses membres.

1.4. La communauté francophone de l'Alberta et la lutte pour la langue française

La déclaration de guerre a eu un effet très large sur la communauté francophone de l'Alberta, pourtant cela ne veut pas dire qu'il n'y avait rien d'autre que la Guerre. Effectivement, en même temps que la Guerre éclatait, que les réservistes quittaient le pays pour la France, que la communauté s'occupait des familles des réservistes et que les

Canadiens français soutenaient bénévolement l'effort de guerre canadien, les membres de la communauté étaient inquiétés par la question de l'état de la langue française dans leur province. En effet, même si elle n'est pas aussi connue que les crises scolaires du Manitoba (1890-1970)¹⁴⁶, des Territoires du Nord-Ouest (1892)¹⁴⁷, de l'Ontario (1912-1944)¹⁴⁸ et de la Saskatchewan (1931)¹⁴⁹, les travaux d'Edmund Auger confirment que la province de l'Alberta a affronté sa propre crise scolaire. Il souligne que le bilinguisme et le statut officiel de la langue française ont été longtemps enracinés dans l'Ouest canadien. Cependant, quand les Territoires du Nord-Ouest ont été scindés en deux provinces, les droits linguistiques des francophones ont été remis en question sur les nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan¹⁵⁰. Cette section examine donc comment la communauté francophone de l'Alberta a réagi à cette crise au début de la Guerre et si elle a eu un effet sur la participation des Canadiens français dans l'effort de guerre canadien.

L'article, « L'état juridique du français dans l'Alberta », reproduit le travail présenté par Léonidas A Giroux, membre de la Société Jean Baptiste de l'Alberta et membre de l'Association du Parler français de l'Alberta¹⁵¹, au Congrès de Québec en 1912, qui était organisé par la Société du bon Parler français du Québec¹⁵². Giroux a fait cette présentation quelques semaines avant l'adoption du Règlement 17 en Ontario. Comme le montre l'historien Jean-Philippe Croteau, le Règlement 17 était le résultat des recommandations de la commission d'enquête Merchant, qui a examiné la question de la langue d'enseignement, et donc la validité des écoles catholiques françaises en Ontario¹⁵³. Certes, l'année 1912 a été un temps d'inquiétude intense pour l'avenir de la

¹⁴⁶ Voir Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français*, Tome 2.

¹⁴⁷ Voir Marcel Martel, *Langue et politique au Canada et au Québec*, chapitre 2.

¹⁴⁸ Voir Michel Bock et François Charbonneau, *Le siècle du Règlement 17*.

¹⁴⁹ Voir Laurent Poliquin, *De l'impuissance à l'autonomie*, chapitre 2.

¹⁵⁰ Edmund A. Auger, « La Constitution du Canada et le statut officiel du français, » *Revue parlementaire canadienne* 32, no 1 (2009): 22.

¹⁵¹ En mai 1912, l'Association du parler français de l'Alberta est devenue officielle et elle avait les mêmes buts que l'association au Québec: de promouvoir la langue française et les intérêts de ceux qui le parlent en Alberta. Levasseur-Quimet, *Saint-Joachim, La première paroisse catholique d'Edmonton*, 104.

¹⁵² Ce congrès était organisé par la Société de Parler Français, fondé en 1902, par des professeurs de l'Université Laval, et il avait pour objet « l'examen des questions que soulèvent la défense, la culture et le développement de la langue et de la littérature françaises au Canada. » Denis Racine, « Le Premier Congrès de la langue française au Canada en 1912, » *La revue d'histoire du Québec*, no. 110 (2012): 1.

¹⁵³ Bock et Charbonneau, *op. cit.*, 48-50.

langue française en Ontario. Le travail de Giroux sert comme exemple du désir de la communauté francophone de l'Alberta de se faire entendre et montrer qu'elle vit aussi une lutte — une crise — pour la survivance de la langue française et elle avait aussi besoin du soutien de la patrie canadienne-française, le Québec.

Giroux commence son travail avec un bilan de l'état de la langue française au sein du parlement de l'Alberta. Il rappelle que les droits de la langue française ont été éliminés par le gouvernement des territoires Nord-Ouest en 1891, réalité qui s'est perpétuée lors de la création de la province de l'Alberta en 1905¹⁵⁴. Effectivement, il confirme, comme Aunger l'a remarqué¹⁵⁵, que le début des problèmes linguistiques des Canadiens français de l'Alberta vient avec la présence d'un gouvernement anglophone et unilingue des Territoires du Nord-Ouest, fondé en 1875. Giroux explique que la Constitution de l'Alberta (1905) ne donne aucun droit à la langue française en Alberta, cependant, grâce à l'article 133 de la Constitution de 1867¹⁵⁶, le français a une place dans les tribunaux qui dépendent du parlement fédéral. Ensuite, il souligne que l'article 17 de la Constitution de l'Alberta, qui a constitutionnalisé « l'Ordonnance scolaire¹⁵⁷ » de 1901, garantit des écoles séparées, mais cela ne voulait pas dire des écoles françaises et anglaises, plutôt catholiques et protestantes. Même si ce n'était pas l'intention originelle, en garantissant la foi, la langue française obtenait une certaine protection puisque langue et religion marchaient main dans la main. Par la suite, Giroux mentionne que l'article 136 de l'Ordonnance scolaire, de l'article 17 de la Constitution de l'Alberta, permettait aux syndicats de créer des cours de primaires dans la langue française, une option qui est devenue la réalité¹⁵⁸. Cependant, Giroux exprime que ce n'est pas assez et qu'il y aurait une façon de faire plus de place à la langue française dans l'éducation. En effet, il fait un appel aux syndicats des écoles séparées de faire une application plus libérale des lois, et surtout de revisiter les articles 133, 134, 137, 138, 139, 140 et 141 de l'Ordonnance scolaire de l'Alberta. Selon Giroux, « [o]n peut encore exploiter ces articles au profit de

¹⁵⁴ L. A. Giroux, « L'état juridique du Français dans l'Alberta, » *Le Courrier de l'Ouest*, 20 août 1914, p. 7.

¹⁵⁵ Aunger, « La Constitution du Canada et le statut officiel du français, » 22.

¹⁵⁶ L. A. Giroux, *op. cit.*, 27 août 1914, p. 3.

¹⁵⁷ L'ordonnance scolaire, autrement nommée les Ordonnances Territoriales 29 et 30 de 1901, se compose de 180 articles au sujet des écoles. Elle est aussi connue comme la charte des écoles de l'Alberta. Giroux, *op. cit.*, 27 août 1914, p. 3.

¹⁵⁸ *Id.*

la langue française. Il s'agit d'organiser la collaboration et la cotisation¹⁵⁹. » Bref, le travail de Giroux se présente comme un appel à la communauté francophone de l'Alberta de passer à l'action pour continuer la lutte pour les droits de langue française et d'utiliser le cadre légal déjà présent pour faire valoir leurs droits. D'ailleurs, bien que le travail de Giroux soit reproduit quelques semaines après la déclaration de guerre, la publication de l'article vient souligner que la lutte pour les droits de langue française en Alberta ne serait pas mise à côté pendant la Guerre. Puis, l'article, « Cours privés de langue française », vient confirmer cette intuition. On y explique que Magali Michelet offrira des cours pour tous les niveaux de français dans toutes les matières scolaires, mettant surtout l'accent sur l'écriture française¹⁶⁰.

De plus, l'article de M. L'Abbé Brosseau, « L'avenir des Canadiens-français dans l'Ouest », publié le 1^{er} et le 8 octobre 1914, met en lumière l'ampleur de la réaction et l'action des communautés francophones, spécifiquement les Canadiens français de l'Ouest, par rapport aux crises scolaires et la lutte pour la langue et la foi française. Cet article, écrit par Brosseau, secrétaire de la Société Jean Basptiste de Montréal, avait l'objectif de résoudre une question importante pour les Canadiens français du Québec : « [...] les nôtres ont-ils bien fait de désertir la province de Québec pour venir se fixer dans l'ouest ? [...] ne vaut-il pas mieux, pour ceux qui de notre race, rester dans notre vieille province, y accroître notre nombre et notre puissance, et en faire le boulevard de la race française en Amérique ?¹⁶¹ » Avant de répondre à cette question, Brosseau mentionne qu'avant de voyager dans l'Ouest du Canada, il pensait fortement que les Français devaient rester au Québec pour assurer l'avenir de la foi et de la langue. Cette croyance est d'ailleurs très présente à l'époque puisque, comme Marcel Martel l'a expliqué dans son ouvrage, *Le deuil d'un pays imaginé*, les évêques, les politiciens et les journalistes craignaient que la migration des Canadiens français du Québec à l'Ouest perturbe la puissance de la province de Québec et son poids au sein du pacte constitutionnel¹⁶². En effet, Martel soutient que les Canadiens français du Québec avaient

¹⁵⁹ *Id.*

¹⁶⁰ « Cours privés de langue française, » *Le Courrier de l'Ouest*, 3 septembre 1914, p. 6.

¹⁶¹ « Un intéressant article de M. l'Abbé Brosseau, » *Le Courrier de l'Ouest*, 1^{er} octobre 1914, p. 3. Reproduction de l'article, « L'avenir des Canadiens-français dans l'Ouest » par J.A. Brosseau, Ptre.

¹⁶² Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé* (Ottawa, Ont.: Presses de l'Université d'Ottawa, 1997), 26-27.

peur des conséquences d'établir des communautés francophones en situation minoritaire parce que leur statut minoritaire ouvrirait la porte à l'assimilation menée par les Canadiens anglais. Cette crainte est d'ailleurs devenue une réalité avec les crises scolaires qui ont balayé le pays. Brosseau a cependant changé d'idée lorsqu'il a vu l'esprit des Canadiens français de l'Ouest.

Ils restent fidèles à leur foi et à leur langue, ils luttent sans défaillir pour la jouissance et l'extension de leurs droits, et, de plus en plus, ils se montrent décidés à mettre la cause nationale au-dessus de leurs attaches pourtant si fortes aux partis-politiques : lors des élections récentes de l'Ontario et du Manitoba, leurs journaux n'ont-ils pas été unanimes à revendiquer les droits scolaires des nôtres, sans égard à la couleur du drapeau des persécuteurs ? [...] ¹⁶³

Comme la citation l'indique, Brosseau croit que les Canadiens français de l'Ouest, surtout les journaux francophones, ont fait leur devoir en faisant de la lutte pour les droits scolaires une priorité pour leurs communautés. En plus, il est reconnaissant que les Canadiens français de l'Ouest soient restés si « fidèles » à la foi et la langue françaises. Pour ces raisons, Brosseau conclut que les Canadiens français du Québec devraient aider les luttes des Canadiens français dans l'Ouest « parce qu'ils maintiennent noblement la plus belle tradition de notre race ¹⁶⁴. » L'article de Brosseau crée un portrait des actions des Canadiens français de l'Ouest pour protéger leur foi et leur langue. Même si l'article n'a pas parlé spécifiquement du travail fait par la communauté francophone de l'Alberta, l'article, « Le soutien de nos écoles », montre que *Le Courrier de l'Ouest* était un grand joueur dans la revendication des droits scolaires en Alberta. Cet article fut un autre appel à la communauté francophone de l'Alberta de faire leur « devoir » de lutter pour les droits scolaires avant que les puissances municipales décident comment distribuer les taxes.

Nous ne saurions trop insister sur le **devoir impérieux** [*sic*] qu'il y a pour les canadiens-français à s'assurer que le montant de leurs taxes, allouées au fonds de l'école, est crédité en faveur des écoles Catholiques séparées. [...] La crise que nous traversons rend absolument urgent que les catholiques se groupent plus étroitement que jamais pour assurer à leurs écoles le soutien financier qui leur est nécessaire. Ceux qui persisteront [...], à négliger ce devoir élémentaire mériteront d'être montrés du doigt comme de 'mauvais frères' ¹⁶⁵.

¹⁶³ *Id.*

¹⁶⁴ *Id.*

¹⁶⁵ « Le soutien de nos écoles, » *Le Courrier de l'Ouest*, 15 octobre 1914, p. 1.

En même temps que l'article confirme que le journal était fortement inquieté pour l'avenir de la langue française et s'est organisé pour mobiliser les membres de la communauté de lutter pour leurs droits, il dévoile aussi que cette lutte était vue comme une véritable crise.

Enfin, comme ces derniers articles l'ont révélé, la communauté francophone de l'Alberta affrontait une crise — une crise concernant l'avenir de sa langue et de sa culture. Puis, en affrontant cette crise, les membres de la communauté, comme Léonidas A. Giroux, et *Le Courrier de l'Ouest* ont résisté à l'assimilation. Cette résistance s'ajoute aux multiples autres formes qui sont manifestée à travers la création de diverses organisations qui avaient le but de préserver la langue et la foi, par exemple, les journaux francophones de l'Alberta : *Le Courrier de l'Ouest* (1905), *Le Progrès* (1909), *L'étoile de St-Albert* (1912) *Le Canadien-français* (1915), *L'Union* (1917) et *La Survivance* (1928), et les associations : l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton (1908, modernisation), l'Association du Parler français (1912), l'Alliance Nationale d'Edmonton (1913), Le Cercle Jeanne-d'Arc (1913), l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJCF-1913) et, plus tard, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA-1923)¹⁶⁶. Le soulèvement de la question scolaire au début de l'éclatement de la guerre confirme que même si les membres de la communauté étaient enthousiastes pour l'effort de guerre, la survivance de la communauté s'est toujours resté une priorité importante. Cependant, ce qui est intéressant dans le contexte de la Guerre est que la crise et la volonté de revendiquer les droits français en Alberta n'a pas eu un effet négatif sur la participation canadienne-française de l'Alberta dans l'effort de guerre canadien. En fait, la crise scolaire et la Guerre ne sont pas mentionnées dans les mêmes articles, ce qui donne l'impression que la déclaration de guerre n'avait aucune influence sur l'importance de la crise et, en revanche, la crise ne semble pas avoir affecté l'effort de guerre des Canadiens français de l'Alberta. *Le Courrier de l'Ouest* témoigne que la Guerre et la crise étaient importantes, mais indépendantes l'une de l'autre. Cette représentation semble un choix stratégique pour protéger la communauté. Effectivement, la

¹⁶⁶ Levasseur-Ouimet, *Saint-Joachim*, 99 – 106 et 140.

communauté se voit officiellement comme dévouée à la Guerre et à la revendication de ses droits, cependant, contrairement au Québec, la revendication des droits n'est pas vue comme plus importante que la Guerre. Le journal a donc assuré que la communauté francophone n'était pas en position d'être mal vue par l'Alberta anglaise.

Les Canadiens français du Québec

2. Les réactions du Québec à la déclaration de guerre

La trame narrative la plus connue au sujet de l'effort de guerre des Canadiens français du Québec est qu'ils se sont opposés à cet effort. Les travaux des historiens et historiennes, comme Girard Filteau, *Le Québec et le Canada et la Guerre 1914-1918*, Elizabeth Armstrong, *Le Québec et la crise de la conscription 1917-1918*, Jean-Pierre Gagnon, *Le 22^e Bataillon*, Roch Legault et Jean Lamarre, *La Première Guerre mondiale et le Canada : Contributions sociomilitaires québécoises*, et Laurent Veysi re et Charles Philippe Courtois, *Le Québec dans la Grande Guerre : Engagements, Refus H ritages*, ont cependant permis de nuancer ce portrait. Toutefois, les auteurs ne semblent pas s'entendre. Armstrong d crit qu'au d but les deux peuples du Canada  taient unis par leur appui pour la cause des Alli s et la n cessit  que le Canada participe   cette guerre,   l'exception du journal *Le Devoir*¹⁶⁷. Par contre, Filteau soutient que les Canadiens fran ais du Qu bec ont prononc  qu'ils n'avaient aucun sentiment de loyaut  envers la Grande-Bretagne.  galement, m me s'il y avait de la sympathie pour la France, ils n' taient pas loyaux envers la France non plus¹⁶⁸. En revanche, Caroline D'Amours raconte qu'il y avait une ferveur patriotique de la part des Canadiens fran ais du Qu bec et qu'ils ont largement soutenu la d claration de Guerre. Elle explique que cette ferveur patriotique  tait fort probable   cause de la sympathie des Canadiens fran ais du Qu bec pour la France et que la sympathie  tait « l'ingr dient essentiel au consensus entre les deux communaut s¹⁶⁹. » D'ailleurs, Robert Comeau cite les id es de Desmond Morton¹⁷⁰

¹⁶⁷ Armstrong, *op. cit.*, chapitre IV, « Le Canada uni de 1914 », 86-121.

¹⁶⁸ Filteau, *op. cit.*, 20-21.

¹⁶⁹ Caroline D'Amours, « La formation du 22^e bataillon au cours de la Premi re Guerre mondiale » dans *Le Qu bec dans la Grande Guerre : engagements, refus, h ritages*, ed. Charles Philippe Courtois et Laurent Veysi re (Qu bec: Les  ditions de Septentrion), 45.

et Jean Pariseau¹⁷¹, qui proposent que le manque d'intérêt des Canadiens français du Québec pour l'effort de guerre canadien fût parce que, historiquement, l'armée canadienne, suivant la tradition britannique, était peu accueillante des francophones¹⁷². L'armée a reproduit les rapports de force présents dans la société canadienne, faisant peu de place aux francophones, et cette intolérance envers la diversité a eu des conséquences négatives lorsqu'est venu le temps de mobiliser les Canadiens français du Québec en 1914. Jean-Pierre Gagnon met aussi en lumière que le 22^e bataillon n'a été créé qu'en novembre 1914, après quelques mois de lutte¹⁷³. Ceci témoigne que même pendant les initiatives de mobilisation, l'armée demeurait un milieu profondément anglo-saxon. D'ailleurs, Gagnon souligne aussi que la création du 22^e bataillon avait le but de combattre la rumeur, qui existait dès septembre 1914, que les Canadiens français ne faisaient pas leur part¹⁷⁴. Les Canadiens français du Québec n'ont pas rempli les quotas de leur province pour le premier contingent. Cependant, les statistiques d'Archer Fortescue Duguid, *History of the Canadian Forces 1914-1919 : August 1914 to September 1915*, révèlent que le Québec a fourni 5733 soldats pour le premier contingent, formé en août 1914 et envoyé en Angleterre en octobre 1914, mais son quota n'était que 4733¹⁷⁵. La recherche de Duguid atteste qu'il y avait beaucoup d'intérêt de la part des Canadiens français du Québec lors de la déclaration. Tout bien réfléchi, ce qui ressort des travaux de ces historiens est un manque de consensus. Pour cette raison, la deuxième partie de ce chapitre explore la question évoquée précédemment : est-ce que les Canadiens français du Québec ont soutenu, ou non, la Guerre ? Plus précisément, cette section tente de répondre à cette question : quelle était la réaction initiale des Canadiens français du Québec à la déclaration de Guerre ? Cela dit, il faut noter que l'analyse se repose sur des articles dans *Le Devoir*, *Le Nationaliste* et *La Patrie*, datés du mois d'août 1914. Cette analyse met en lumière les multiples facettes du soutien des Canadiens

¹⁷⁰ Desmond Morton, « French Canada and the Canadian militia, 1868-1914, » *Histoire Sociale/Social History* 3 (1996): 32-50.

¹⁷¹ Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces Armées Canadiennes* (Ottawa: Service historique de la Défense nationale, 1987).

¹⁷² Robert Comeau, « L'opposition à la conscription au Québec » dans *La Première Guerre mondiale et le Canada : Contributions sociomilitaires québécois*, ed. Roch Legault et Jean Lemarre (Montréal, Québec : Éditions de Méridien), 95.

¹⁷³ Gagnon, *op. cit.*, 28-29.

¹⁷⁴ *Id.*

¹⁷⁵ Duguid, *op. cit.*, 50-51.

français du Québec pour la guerre en Europe avant et après la déclaration officielle du Canada.

D'abord, avant même que la guerre soit déclarée par la Grande-Bretagne et que le Canada entre en scène, les journaux francophones du Québec expriment que les Canadiens français du Québec ont compris la gravité de la situation qui se déroulait en Europe et ils ont cru que la guerre était inévitable.

Aucune époque n'a vu une guerre dont les conséquences s'annoncent aussi graves que celles d'aujourd'hui. C'est la première fois qu'un conflit de proportions aussi considérables s'engage sous le régime de la nation armée ; c'est la première fois que des armes nouvelles comme l'aéroplane et le sous-marin seront employées sur une aussi vaste échelle. Et les liens intimes créés entre tous les peuples par les moyens modernes de communication font que *toutes* les nations, même celle qui ne seront pas directement intéressées, ressentiront, dans une proportion qu'on ne peut encore apprécier, le contrecoup du conflit¹⁷⁶.

Le 3 août 1914, *Le Devoir* publie un article, « La Guerre », par Omer Héroux, qui décrit la compréhension de l'immense effet que la guerre aura sur le monde, et surtout sur les nations qui y seront plongées. Héroux souligne qu'« il n'est point probable que la situation s'améliore si l'Angleterre, et particulièrement le Canada, entre en scène¹⁷⁷. » Effectivement, Héroux croit que sans l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne et du Canada, « le gouvernement aura à faire face [au conflit] sur le sol même du Canada¹⁷⁸. » Contrairement à ce qu'Armstrong soutient, *Le Devoir* ne s'est pas opposé à la Guerre dès le début du conflit ; il aussi déclare la nécessité de la participation canadienne à la Guerre. Puis, ce n'est pas seulement Héroux et *Le Devoir* qui ont cru que la Grande-Bretagne et ses dominions devraient intervenir et déclarer la guerre puisque la même idée est exprimée dans le journal *La Patrie*, dans l'article, « Que fera la Grande-Bretagne ?¹⁷⁹ », du 3 août 1914. En plus, dans un autre article du même journal, « N'y aura qu'une seule voix », *La Patrie* exprime que c'est le « devoir et l'honneur¹⁸⁰ » des Canadiens de venir à la défense du drapeau canadien et ceux de la Triple-Entente. La question n'était pas tant

¹⁷⁶ Omer Héroux, « La Guerre, » *Le Devoir*, le 3 août 1914, p. 1.

¹⁷⁷ *Id.*

¹⁷⁸ *Id.*

¹⁷⁹ « Que fera la Grande-Bretagne ? » *La Patrie*, le 3 août 1914, p. 4.

¹⁸⁰ « N'y aura qu'une seule voix, » *La Patrie*, le 3 août 1914, p. 4.

de savoir *si* le Canada offrirait une contribution à la guerre, mais plutôt, « quelle forme prendrait la contribution canadienne ?¹⁸¹ » En effet, ce que ces articles mettent en lumière est que les Canadiens français du Québec ont pensé que le soutien canadien pour la guerre était inévitable et nécessaire.

D'ailleurs, *Le Nationaliste* aussi exprime sa perspective sur la guerre dans son article, « Petites réflexions sur un grand problème », écrit par Léon Lorrain. Dès le premier paragraphe, Lorrain dit que la guerre sera « la plus terrible guerre que le monde ait vue¹⁸² » et il attaque au passage la doctrine allemande qui proposait que « la conquête par la force des canons puisse leur être, en définitive, profitable¹⁸³ ». Ensuite, Lorrain raconte que la guerre et la violence ne servent à rien, sauf à la destruction, pourtant, afin de restaurer la paix, la guerre est inévitable parce que « si jamais arrive le règne de la paix, ce ne sera certes pas les bêlements des pacifistes qui l'auront amenée¹⁸⁴. » Même si Lorrain n'a pas explicitement dit qu'il était en faveur de la déclaration de guerre, sa phrase de clôture dit que la seule façon de restaurer la paix au monde serait de faire la guerre contre les forces qui la minent. En effet, ces trois journaux expriment la nécessité de la guerre et le rôle que le Canada devrait jouer. En tenant compte de ce constat, ce n'est pas surprenant que les jours précédents et les jours après la déclaration officielle, le soutien des Canadiens français du Québec était fort.

Comme l'a souligné D'Amours, la ferveur patriotique s'empare du Québec dès les premières rumeurs de conflit. Les articles analysés révèlent que, même avant la déclaration officielle, les rues de la province du Québec ont été remplies par des manifestations et des parades patriotiques¹⁸⁵. L'article, « Explosion de patriotisme », de *La Patrie* rappelle qu'après la nouvelle de la déclaration le soir du 4 août 1914, « tous les cœurs battent à l'unisson et du sein des foules enthousiastes s'élèvent de vibrantes

¹⁸¹ *Id.*

¹⁸² Léon Lorrain, « Petites réflexions sur un grand problème, » *Le Nationaliste*, le 9 août 1914, p. 5.

¹⁸³ *Id.*

¹⁸⁴ *Id.*

¹⁸⁵ Voir les articles suivants : « L'enthousiasme guerrier envahit notre ville, » *Le Devoir*, le 4 août 1914, p. 4; « Manifestation patriotique, » *Le Devoir*, le 3 août 1914, p. 4; « L'enthousiasme dans la ville, » *La Patrie*, le 3 août 1914, p. 1.

acclamations : Vive la France ! Vive l'Angleterre !¹⁸⁶ » Cet article propose que, comme Armstrong l'a décrit, les citoyens de la province du Québec semblent unis dans leur appui pour la guerre. Et le *Devoir* ne fait pas exception, comme en témoigne l'article « L'impression au Canada », publié le 5 août :

La nouvelle officielle de la guerre entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne a été reçue ici au milieu du plus grand enthousiasme : Canadiens français, Anglais et Irlandais ont paradé côte à côte dans un même élan de loyauté et de patriotisme. Devant une foule considérable, M Albert Sévigny, député de Dorchester, a déclaré que les Canadiens-français comprenaient tout le sérieux de la situation présente pour l'Empire et qu'ils marcheraient épaule à épaule avec leurs concitoyens de races différents¹⁸⁷.

Le patriotisme et l'appui des Canadiens français du Québec sont également abordés dans l'article « Une grande activité règne dans tous les arsenaux », publié le 5 août 1914 dans *Le Devoir*. L'article raconte qu'après l'annonce de la nouvelle de la déclaration de guerre, les rues ont été prises d'assaut par de grandes foules qui criaient des hourras et des « Vive l'entente cordiale¹⁸⁸ ». En plus, les foules ont chanté les hymnes de la France, de la Grande-Bretagne et du Canada et leurs drapeaux ont fièrement flotté. Comme l'article le dit, cette manifestation montre « la plus grande camaraderie entre les différentes nationalités¹⁸⁹ ». Puis, ce genre de manifestations des Canadiens français a continué pendant toute la semaine et la suivante, comme en témoignent les articles de *La Patrie et Le Devoir* : « Manifestations à Québec¹⁹⁰ », du 6 août, « La parade des régiments locaux¹⁹¹ », du 6 août, « Chants patriotiques¹⁹² », du 9 août, « Une belle manifestation¹⁹³ », du 10 août, « Manifestations patriotiques¹⁹⁴ », du 11 août, et plusieurs d'autres. L'appui semble donc enthousiaste dans les premiers temps du conflit.

Les Canadiens français du Québec ont exprimé leur soutien pour la Guerre, notamment parce qu'ils craignaient que, sans leur intervention, le conflit se transpose au sol

¹⁸⁶ « Explosion de patriotisme, » *La Patrie*, le 5 août 1914, p. 4.

¹⁸⁷ « L'impression au Canada, » *Le Devoir*, le 5 août 1914, p. 4.

¹⁸⁸ « Une Grande activité règne dans tous les arsenaux, » *Le Devoir*, le 5 août 1914, p. 4.

¹⁸⁹ *Id.*

¹⁹⁰ « Manifestations à Québec, » *Le Devoir*, 6 août 1914, p. 8.

¹⁹¹ « La parade des régiments locaux, » *Le Devoir*, 6 août 1914, p. 3.

¹⁹² « Chants patriotiques, » *La Patrie*, 10 août 1914, p. 4.

¹⁹³ « Une belle manifestation, » *La Patrie*, 10 août 1914, p. 9.

¹⁹⁴ « Manifestations patriotiques, » *La Patrie*, 11 août 1914, p. 5.

canadien. Cependant, leur soutien ne se limitait pas simplement aux chants et aux cris patriotiques. D'Amours soutient que la ferveur du patriotisme pour la Guerre de la part des Canadiens français du Québec a été fondée dans leur sympathie pour la France, ce que l'annonce du *Devoir* du 3 août, « Un volontaire canadien-français », semble confirmer. Cette annonce décrit qu'un grand nombre de Canadiens se sont volontairement enrôlés dans la Légion étrangère du consulat de la France¹⁹⁵. Cette annonce dévoile que plusieurs Canadiens français du Québec ont pris les cris d'alarme de la France sérieusement et ont choisi de s'engager au combat. D'ailleurs, comme les statistiques de Duguid ont montré, les Canadiens français du Québec ont concrètement montré leur grand appui pour la Guerre lorsqu'ils se sont volontairement enrôlés comme des soldats pour le premier contingent canadien. L'article du *Devoir*, « Les miliciens de Québec », publié le 4 août 1914, nous apprend qu'après une réunion du 3 août, « les officiers des régiments volontaires de Québec, le 8eme et le 9eme, [...] ont décidé d'offrir leurs services au ministre de la police pour servir dans toutes les parties du monde¹⁹⁶. » Encore une fois, cet article expose la volonté des Canadiens français du Québec de s'engager dans l'effort de guerre avant la déclaration de guerre canadienne et avant l'appel de recrutement. Ce fait était aussi partagé avec le public lorsque *Le Devoir* a publié son article, « Ce prétendu contingent. » Cet article montre que, même après la déclaration de guerre, le gouvernement canadien « n'a pas encore donné l'ordre pour le recrutement d'un contingent qui serait envoyé en Angleterre¹⁹⁷ ». Puis, la raison pour laquelle l'auteur a voulu souligner ce fait était pour accentuer que toutes les parades des régiments ont été grâce à « l'initiative privée des officiers¹⁹⁸. Puis, la raison pour laquelle l'auteur a voulu souligner ce fait était pour accentuer que toutes les parades des régiments ont été grâce à « l'initiative privée des officiers¹⁹⁹. » Effectivement, ces deux articles témoignent qu'il y avait un grand nombre de Canadiens français du Québec qui ont été prêts à sacrifier leurs vies avant que leur pays ne le demande.

¹⁹⁵ « Un volontaire canadien-français, » *Le Devoir*, 3 août 1914, p. 1.

¹⁹⁶ « Les miliciens de Québec, » *Le Devoir*, 4 août 1914, p. 4.

¹⁹⁷ « Ce prétendu contingent, » *Le Devoir*, 6 août 1914, p. 8.

¹⁹⁸ *Id.*

¹⁹⁹ *Id.*

Finalement, quand l'ordre pour le recrutement a été ordonné par le gouvernement fédéral, les Canadiens français du Québec sont venus en grand nombre pour être des soldats volontaires afin de remplir les quotas des régiments du Québec. Une lettre, publiée dans *Le Devoir*, « Le 65^e régiment », écrite par un Canadien français du Québec, expose plusieurs raisons pour laquelle les Canadiens français du Québec ont voulu s'enrôler volontairement et pourquoi la représentation des Canadiens français dans l'effort de guerre était importante.

L'heure est venue où le 65^e régiment doit montrer au Canada et à l'Empire que le Canadien-français est patriote et loyal. L'Angleterre et ses alliés, c'est à dire surtout la France, a besoin de nos services. Pour l'honneur de notre race, répondons à l'appel. Le 65^e est appelé à fournir son complément d'homme au contingent qui doit partir pour l'Europe. Il faut qu'il fasse bonne figure. [...] Allons, Canadiens, soldats du 65^e, soyons dignes de notre race devise ! Venez et amenez vos amis !²⁰⁰

L'auteur, jamais nommé, a voulu que le Canada, surtout les Canadiens anglais et l'Empire britannique, voie que le Canada français était « patriote et loyal » envers le Canada et la Grande-Bretagne. Effectivement, cette lettre révèle qu'au contraire des propos de Filteau, il y avait certains Canadiens français du Québec loyaux à l'Empire britannique. D'ailleurs, la lettre exprime que la participation des Canadiens français représente une manière de préserver l'honneur de « leur race ». De plus, la lettre souligne que la réponse à l'appel était au service de tous les Alliés, particulièrement la France. Cette insistance sur la France était une manière pour l'auteur d'explicitement rappeler à ses compatriotes que la cause des Alliés n'était pas seulement la cause de la Grande-Bretagne, mais aussi celle de la France, berceau du Canada français.

Même si les Canadiens français du Québec ont répondu à l'appel de recrutement, il y avait de l'incertitude à savoir si les quotas seraient remplis à temps. Cependant, contrairement aux propositions de Comeau, Morton et Pariseau, l'incertitude ne reposait pas sur l'atmosphère froide de l'armée canadienne envers les francophones. Effectivement, les articles dans *Le Devoir* nuancent que le problème n'a pas été uniquement le manque d'intérêt des Canadiens français pour devenir des soldats, mais

²⁰⁰ « Le 65^e régiment, » *Le Devoir*, 9 août 1914, p. 3.

l'examen médical et le désordre initial entourant le recrutement. L'article du *Devoir*, « L'enrôlement des volontaires », publié le 9 août 1914, exprime que l'enrôlement au Québec se déroulait d'une manière « satisfaisante ²⁰¹ ». Mais, cet article et l'article, « Volontaires de Montréal », soulignent aussi que l'examen médical a drastiquement affecté les nombres de soldats admissibles. En effet, presque la moitié²⁰² des volontaires qui se sont présentés aux bureaux de recrutement ont été désignés inaptes à servir. En plus, l'article du *Devoir*, « Le mécontentement à Montréal », met en lumière qu'un des problèmes majeurs avec le recrutement était un manque d'information des officiers. Selon l'article, les officiers responsables du recrutement n'avaient pas l'information nécessaire pour effectuer un recrutement efficace et cela a créé un malaise²⁰³ pour les volontaires.

Ce malaise fait place maintenant dans le public à une véritable indignation parce que les officiers qui s'occupent de l'enrôlement ne peuvent répondre aux plus simples questions des recrues. L'enrôlement des volontaires est considérablement retardé et les officiers supérieurs eux-mêmes ne savent pas précisément ce qu'il faut faire des volontaires, où quand il faudra les réunir, où il faudrait leur donner l'uniforme et quel uniforme ils devront porter²⁰⁴.

Une de ces simples questions était — « que fera le gouvernement pour ma famille ?²⁰⁵ » Pire, quand les officiers sont demandés à Ottawa pour des réponses aux questions, « les demandes de renseignements demeurent sans réponse. » Alors, il y avait un décalage du recrutement pour le premier contingent au Québec, mais les raisons ont été entièrement hors du contrôle des Canadiens français. Puis, c'est donc à partir du désordre et de la confusion du recrutement que le « caractère peu accueillant de l'armée canadienne à l'égard des francophones » a eu des effets négatifs. Comme Morton et Pariseau ont expliqué, les Canadiens anglais ne cherchaient pas l'engagement ni l'implication des francophones dans la vie militaire du Canada, alors, lors de la Première Guerre mondiale, leur manque d'expérience dans l'armée et leur manque d'information concernant les procédures de recrutement a eu un impact sur l'initiative de recrutement au Québec. Cela dit, c'est fort probable que la rumeur, en septembre 1914, que les Canadiens français ne

²⁰¹ « L'enrôlement des volontaires, » *Le Devoir*, 9 août 1914, p. 3.

²⁰² « Volontaires de Montréal, » *Le Devoir*, le 12 août 1914, p. 3.

²⁰³ « Le mécontentement à Montréal, » *Le Devoir*, le 11 août 1914, p. 4.

²⁰⁴ *Id.*

²⁰⁵ *Id.*

faisaient pas leur devoir, comme Gagnon l'a souligné, a été un résultat du retard du recrutement au Québec, même si le Québec a surpassé ses quotas pour le premier contingent canadien.

Enfin, ce que l'ensemble des articles dévoilent est qu'initialement, les Canadiens français du Québec semblaient en faveur de la Guerre, surtout par crainte que le conflit ne touche le sol canadien. Malgré le chaos entourant le recrutement, plusieurs Canadiens français se sont portés volontaires. Cependant, il ne faut pas voir les Canadiens français du Québec comme un groupe homogène. Plusieurs perspectives étaient présentes en dépit de l'euphorie suivant la déclaration.

2.1. Les Canadiens français du Québec face à leur « devoir »

Au-delà des diverses interprétations au sujet de l'engagement des Canadiens français du Québec dans le conflit, un fait demeure : la Grande Guerre a étroitement divisé le pays en deux, les Canadiens anglais et les Canadiens français du Québec. Comme Carl Berger met en lumière dans son ouvrage, *The Sense of Power*²⁰⁶, l'idéologie des Canadiens anglais a été enracinée dans l'impérialisme, la loyauté envers l'Empire britannique, et la croyance que le Canada ne pouvait que progresser sous l'Empire. Sous cette idéologie impérialiste, le nationalisme canadien-anglais fait preuve d'un dévouement à la Grande-Bretagne. Martel et Pâquet ont souligné que sous cette idéologie, les Canadiens anglais ont opté pour assimiler les cultures qui étaient une menace à leur culture, notamment, celles des Canadiens français. Lors de la déclaration de Guerre, ce n'est donc pas surprenant que les Canadiens anglais, dévoués au Canada et à l'Angleterre, se soient proclamés irréfutablement en faveur de la Guerre. Cependant, en même temps que ce nationalisme canadien-anglais s'est développé, une autre forme de nationalisme s'est enracinée au Canada français, sous l'impulsion notamment du nationaliste Henri Bourassa, fondateur du *Devoir*. L'ouvrage de Sylvie Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus*, souligne que la pensée de Bourassa était anti-impérialiste et qu'elle s'est fondée dans l'idée que le Canada était un pays distinct qui devrait être indépendant de

²⁰⁶ Berger, *op.cit.*

l'Empire britannique²⁰⁷. Bourassa met également en avant que le fondement du Canada fût le pacte entre le peuple canadien-anglais et canadien-français lors de la confédération et, selon lui, ce pacte garantissait l'égalité de chaque peuple fondateur. Bourassa jugeait que ce pacte avait été violé, ce qui est notamment à l'origine de sa défense des intérêts des Canadiens français. Bourassa croyait notamment dans la supériorité de la « race » canadienne-française à cause de sa dévotion à la foi catholique. Étant donné ce fait, ce n'est donc pas surprenant que l'histoire de l'opposition à la Guerre se concentre sur Bourassa et son idée que le Canada devrait s'occuper de ses propres affaires, et non de celles de l'Angleterre. Contrairement à la représentation homogène des Canadiens français du Québec, l'idéologie nationaliste de Bourassa ne représentait pas tous les Canadiens français du Québec. Donc, lors de la déclaration de guerre canadienne, il y avait des perspectives radicalement divergentes par rapport au « devoir » des Canadiens français pendant cette Guerre. Cela dit, cette section met en lumière ce désaccord interne entre les Canadiens français du Québec et les deux perspectives en opposition relatives au « devoir ». Il est également question de la crise scolaire de l'Ontario, où la persécution²⁰⁸ des droits français a fortement influencé les perspectives des Canadiens français du Québec.

Armstrong n'a pas tort quand elle dit que *Le Devoir* a publié des articles s'opposant à la guerre au lendemain de la déclaration. Toutefois, l'opposition la plus vive n'était pas envers le conflit en tant que tel ni envers la participation de volontaires, mais elle concernait plutôt la nature du « devoir » des Canadiens français. L'article « Le devoir des Canadiens français », révèle qu'un grand nombre de Canadiens français nationalistes ont cru que « le premier devoir est de défendre notre territoire²⁰⁹ ». Autrement dit, leur devoir était uniquement la défense du Canada, pas la défense de l'Empire britannique. Cette perspective est aussi exprimée dans la lettre, « Pour la défense des Canadiennes », écrite par Hermine V, une femme du Québec, et publiée dans *Le Nationaliste*. La lettre souhaite défendre les femmes Canadiennes françaises du Québec qui ont été accusées d'être « sans

²⁰⁷ Sylvie Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus: Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920* (Québec: Presses de l'Université Laval, 2002).

²⁰⁸ Terme utilisé par *Le Devoir*.

²⁰⁹ « Le devoir des canadiens français, » *Le Devoir*, 5 août 1914, p. 8.

patriotisme²¹⁰ » par le colonel Morrison parce qu'elles se sont opposées à l'idée que leur mari ou leur fils participent à la guerre en Europe.

M. le colonel Morrison est-il si sûr que cela que nous manquons de patriotisme ? [...] Je ne me défends pas d'avoir pour ceux qui volent de leur plein gré au secours de l'Empire une vive admiration. Mais, d'autre part, cela ne m'empêche pas, et toutes les femmes qui sont dans mon cas pensent comme moi sans doute, de comprendre que notre premier devoir est envers notre pays le Canada : et on ne me sortira pas de la tête que notre devoir patriotique le plus certain, c'est de travailler au progrès de notre jeune Dominion. À ce devoir-là, ni mon mari, ni mes enfants, si je réussis à les élever selon mes principes, ni moi ne faillirons jamais²¹¹.

Effectivement, c'est clair que Hermine V., et les « nombreuses²¹² » autres Canadiennes françaises qu'elle souhaite représenter, étaient des nationalistes parce que leur patriotisme a été attaché au Canada, et donc elles étaient prêtes à faire des sacrifices pour le Canada, mais pas pour la Grande-Bretagne. Cependant, puisque cette idéologie, comme Lacombe l'a noté, était radicalement différente de celle des Canadiens anglais, les Canadiens anglais, comme le colonel Morrison, ne comprenaient pas que la participation à la guerre était vue comme un choix, pas un devoir, pour certains Canadiens français.

Puis, l'article du *Devoir*, « À bâtons rompus », écrit par Omer Héroux, explique le raisonnement nationaliste derrière cette croyance. Héroux souligne que, jusqu'à 1899, le Canada a toujours défendu son propre territoire et a limité sa participation dans les conflits de l'Empire britannique. Pourtant, dans cette instance, si le Canada exprime qu'il y a un devoir, autre que la défense du territoire canadien, comme la défense de l'Empire britannique, cela voudrait dire que le Canada devrait intervenir dans tous les conflits britanniques²¹³. En plus, cette obligation signifiait que le gouvernement canadien n'aurait pas une voix ni d'influence sur les décisions prises par l'empire ; « Nous ferons ce que voudront les hommes d'État de Westminster²¹⁴. » Effectivement, l'article exprime que les Canadiens français nationalistes ont pensé que le Canada devrait avoir la capacité de

²¹⁰ Hermine V, « Pour la défense des canadiennes, » *Le Nationaliste*, 23 août 1914, p. 5.

²¹¹ *Id.*

²¹² Hermine dit que « M. colonel Morrison ne croyait pas que les femmes qui s'opposeraient au départ de leurs époux seraient aussi nombreuses. »

²¹³ Omer Héroux, « À bâtons rompus, » *Le Devoir*, 18 août 1914, p. 1.

²¹⁴ *Id.*

prendre ses propres décisions et, si le Canada décide d'intervenir dans un conflit, ce sera à cause d'une décision du gouvernement canadien et la volonté du peuple canadien, et pas selon les ordres britanniques.

D'ailleurs, Héroux se doute de la réception positive de ce « devoir » si c'était mis en vigueur. « On n'envoie aujourd'hui que des volontaires, mais, si les volontaires manquent, est-ce qu'on se dérobera à ce que l'on aura affirmé être un devoir, sous prétexte que les offres de service ne sont pas assez nombreuses ?²¹⁵ » Héroux clarifie que sous cette idée du « devoir » canadien, si les puissances britanniques jugent que les offres de service volontaire ne sont pas assez, autrement dit, que les offres de vie et du sang des Canadiens ne sont pas assez, elle pourra imposer le « devoir » du Canada. Effectivement, l'idée du « devoir » canadien rend les offres de service volontaires, avant l'imposition officielle du « devoir », sans valeur parce que leurs sacrifices seraient vus que comme une obligation plutôt qu'un choix personnel. Puis, Héroux demande « quel sentiment risque de se développer ?²¹⁶ » Héroux fait allusion à la croyance que l'idée du « devoir » et son application poseront des problèmes internes pour le Canada puisque les individus veulent que leur décision de sacrifier leur vie pour un autre pays soit une décision qui mérite de l'honneur et de la valeur, au lieu d'être réduite à une obligation. Bref, cette perspective exprime que l'imposition d'un « devoir » sur les Canadiens, sans que tous les Canadiens soient en accord, risque de créer de grands problèmes d'autonomie gouvernementale et des tensions entre les citoyens. Effectivement, ayant la connaissance de l'effet désastreux que la conscription, un moyen d'imposer ce « devoir », a eu sur la société canadienne, les paroles de Héroux semblent clairvoyantes. Les historiens comme J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, qui ont analysé l'implémentation de la conscription dans l'ouvrage, *Broken promises*²¹⁷, concluent que la conscription de 1917-1918 était un échec qui a soulevé de vives oppositions non seulement des Canadiens français nationalistes, mais aussi du secteur agricole et les ouvriers.

²¹⁵ *Id.*

²¹⁶ *Id.*

²¹⁷ Granatstein, J. L. et J. Mackay Hitsman. *Broken Promises: A History of Conscription in Canada* (Toronto: Copp Clark Pitman, 1985). Voir le chapitre 3: « Conscription 1917-1918 ».

Cependant, pour les Canadiens français nationalistes, il y existait quand même un deuxième devoir et c'était sans doute enraciné dans l'idéologie nationaliste de Bourassa. Comme l'article, « La leçon de l'histoire » dévoile, ce devoir était de « mettre au service de la cause de la justice et de la liberté une égale persévérance²¹⁸. » Autrement dit, le deuxième devoir était d'assurer que le pacte de la confédération soit respecté, qu'il y avait de la justice et la liberté des droits francophones dans toutes les provinces. Certes, comme les prochains articles dévoileront, puisque ce devoir était leur deuxième priorité, la guerre en Europe n'a que consolidé le désir des Canadiens français nationalistes de lutter pour leurs droits.

Nous ne devons pas laisser emporter inutilement par les chauvins et les lâcheurs qui ne voudraient pas entendre parler de nos réclamations pendant ce temps de crise : ce sont les mêmes qui, avant la guerre, nous prêchèrent l'effacement devant les autocrates et les persécuteurs. On nous demande de laisser la question scolaire de côté, mais dans cette question, nous sommes sur la défensive du commencement à la fin et pourquoi ne demande-t-on pas aux autorités qui nous persécutent, aux faux frères qui nous harcèlent, de proclamer un armistice ? Les devoirs sont-ils tous de notre côté et les droits de l'autre ?²¹⁹

Comme la citation de l'article, « Une protestation ontarienne », l'exprime, les Canadiens français ont été incités à suspendre leur lutte pour leurs droits scolaires pendant la guerre. Les Canadiens français se sont donc demandé pourquoi c'était seulement leur « devoir » d'arrêter la lutte contre la persécution de leurs droits, et non le devoir des Canadiens anglais d'arrêter la persécution de leurs droits, pendant la guerre. Selon la perspective abordée dans cet article, les Canadiens français ne comprenaient pas pourquoi les Canadiens anglais n'ont pas voulu déclarer un « armistice » pour assurer l'unité nationale pendant la guerre. Effectivement, ici, le fossé semble s'élargir entre les Canadiens anglais impérialistes et les Canadiens français tenants du pacte. L'attitude de fermeture des Canadiens anglais à l'égard des demandes des Canadiens français est venue renforcer la croyance chez certains que les Canadiens anglais étaient comparables aux Prussiens.

²¹⁸ Omer Héroux, « La leçon de l'histoire, » *Le Devoir*, 13 août 1914, p. 1.

²¹⁹ « Une protestation ontarienne, » *Le Devoir*, 19 août 1914, p. 1.

L'article, « Les écoles ontariennes », d'Omer Héroux, explique que les Canadiens français n'ont pas choisi « l'heure de la persécution scolaire²²⁰ », mais, puisqu'elle a continué après la déclaration de guerre, elle était fortement ironique.

Qu'on chante alternativement là-bas [Ontario] la Marseillaise et le God save the King, nous ne songerons certes pas à nous en plaindre, mais nous trouvons absurde et d'une ironie par trop cruelle qu'on veuille en même temps étouffer sur les lèvres des petits Canadiens-français la langue même dans laquelle fut écrit La Marseillaise. [...]²²¹

Héroux ne manque pas l'occasion d'insulter les Canadiens anglais qui prétendaient être des défenseurs de la liberté, mais, en réalité, étaient des assaillants de la liberté. « Si M. Whitney ne rappelle son abominable règlement [règlement XVII], les petits Canadiens-français ne soient encore face d'un régime qui n'a d'analogue que dans la Pologne prussienne²²². » Effectivement, Héroux compare le régime des Canadiens anglais au régime que les Prussiens, les Allemands, ont imposé sur les Polonais, c'est à dire une domination complète. Sans doute, Héroux met en évidence que les Canadiens français nationalistes ne voyaient aucune différence entre la persécution des Polonais par les Prussiens et la persécution des Canadiens français par les Canadiens anglais. Cette comparaison souligne également l'hypocrisie des Canadiens anglais pour leur soutien de la Guerre. Cette croyance est explicitement témoignée dans un autre article d'Héroux, « Le discours de M. Asquith ».

Au risque de chagriner certains, nous ne pouvons-nous empêcher de rappeler que, si la parole donnée à un pays étranger — comme la signature mise par l'Angleterre au bas du traité garantissant la neutralité belge — est infiniment respectable et mérite même qu'un grand pays la couvre de son sang et des millions, la parole d'échangée entre citoyens d'un même pays doit mériter aussi quelque respect. Et la liberté des petits peuples doit être sacrée partout — particulièrement à l'ombre du drapeau britannique²²³.

Héroux explique que si la violation de la liberté des Belges par les Allemands était assez importante qu'elle méritait que le sang soit versé par l'Empire britannique et ses dominions, sur la scène nationale, la liberté et la parole des « petits peuples » doivent

²²⁰ Omer Héroux, « Les écoles ontariennes, » *Le Devoir*, 8 août 1914, p. 1.

²²¹ *Id.*

²²² *Id.*

²²³ Omer Héroux, « Le discours de M. Asquith, » *Le Devoir*, 7 août 1914, p. 1.

aussi être respectées. En effet, le Canada soutenait l'idée que c'était important de protéger la liberté d'un pays étranger, mais, en même temps, sur le sol canadien, il n'était pas prêt à donner à ses minorités françaises la même liberté qu'il cherchait à restaurer à l'étranger. Puis, c'est donc en raison de l'hypocrisie des Canadiens anglais que les Canadiens français ont demandé aux Canadiens anglais « de profiter de cette heure²²⁴ », donc de profiter de la lutte centrale de la Guerre — la liberté et la justice du monde — pour trouver une « solution pratique²²⁵ » à la situation des Canadiens français. En somme, les articles d'Héroux témoignent que les Canadiens français nationalistes ont vu la déclaration comme le meilleur moment pour lancer un message au Canada : si vous souhaitez faire régner la justice dans le monde, commencez par l'instaurer à l'intérieur de vos frontières. Alors, dans ce sens, les Canadiens français nationalistes ont véritablement participé à la lutte internationale pour la liberté et la justice, mais ils l'ont fait sur la terre canadienne en revendiquant leurs droits. Ils ont fait et ils ont continué de faire leur devoir — leur devoir envers le Canada.

Cependant, cette perspective n'a pas été partagée par tous les Canadiens français du Québec, en effet, comme c'était articulé par les articles de *La Patrie*²²⁶, il y avait aussi des Canadiens français impérialistes qui ont cru au « devoir » de défendre l'Empire britannique. La journée de la déclaration, *La Patrie* publie un article, « Une seule voix », qui suggère que la guerre pour l'Angleterre veut dire la guerre pour le Canada. L'article révèle le désir d'unité et que le pays fasse front commun « pour la défense du Canada, pour le maintien de l'intégrité de l'Empire, et la conservation dans le monde de l'idéal britannique du gouvernement et du régime démocratiques²²⁷ ». Dans un autre article, « Qu'ils soient victorieux ! », le journal revient sur la nécessité de l'unité des Canadiens, mais avec beaucoup plus d'émotion.

[I] l n'y a plus de Canadiens-anglais et de Canadiens-français : il ne subsiste qu'une race unie, liée par les liens les plus étroits et les plus solides à une cause. De ce moment, l'Union Jack et le tricolore ne représentent plus deux emblèmes : ils sont indifféremment NOTRE DRAPEAU ! Et le peuple Canadien, tout entier, fait des

²²⁴ Héroux, « Les écoles ontariennes ».

²²⁵ *Id.*

²²⁶ Voir section 2.1 et les articles « NOMS » de *La Patrie*.

²²⁷ « Une seule voix, » *La Patrie*, 4 août 1914, p. 4.

vœux ardents pour que le drapeau anglais et le tricolore flottent triomphent sur l'Europe !²²⁸

En somme, *La Patrie* soutient qu'il ne devrait pas y avoir des divisions, mais plutôt l'unité nationale en temps de guerre. *La Patrie* souligne que la seule préoccupation des Canadiens français devrait être la dévotion à la cause des Alliés. Autrement dit, les crises scolaires et la lutte pour les droits de la langue française ne devraient pas avoir une place dans les esprits des Canadiens français, la seule lutte pendant la guerre devrait être la lutte pour gagner la guerre. Les perspectives exprimées dans *Le Devoir* et *Le Nationaliste*, et *La Patrie* sont en opposition parce qu'elles reproduisent le conflit national; l'impérialisme contre le nationalisme, Canadien anglais contre Canadien français. Puis, à cause de leur nature irréconciliable, cette divergence d'opinions a créé un immense clivage entre les Canadiens français du Québec.

En premier lieu, l'article de *La Patrie*, « La revanche », fortement exprime que les Canadiens français étaient « attachés par leur serment d'allégeance et par le lien du sang²²⁹ » à la Grande-Bretagne, alors c'était surtout le devoir des Canadiens français de venir à la défense de la Grande-Bretagne. Puis, l'article fait allusion à l'idée que les Canadiens français nationalistes seraient des traîtres²³⁰ s'ils ne font pas leur « devoir. » Par la suite, l'article, « HONTE ! », rend la perspective de *La Patrie* envers tous les journaux et les Canadiens français qui ne voyaient pas la défense de l'Empire britannique comme leur « devoir ». « Il ne peut y avoir qu'un mot pour qualifier un pareil langage : et ce mot, c'est : HONTE !²³¹ » La citation dévoile que *La Patrie* pensait que les Canadiens français nationalistes qui ont proposé que les droits de la langue française doivent être restaurés et respectés si les Canadiens français étaient obligés, par un « devoir », de donner leur vie à la cause des Alliés devraient avoir honte. L'article accuse ces Canadiens français d'encourager la désertion, à cause de la lutte, et, donc, encore une fois, ils « méritaient d'être considérés comme des traîtres²³² ». *La Patrie* effectivement accusait *Le Devoir* et ses partisans nationalistes d'être des traîtres, une attaque fort insultante. Par

²²⁸ « Qu'ils soient victorieux ! » *La Patrie*, 5 août 1914. P 1.

²²⁹ « La revanche, » *La Patrie*, 8 août 1914, p. 4.

²³⁰ *Id.*

²³¹ « HONTE ! » *La Patrie*, 7 août 1914, p. 4.

²³² *Id.*

ailleurs, l'article de *La Patrie*, « Si... », avance l'idée que si l'Europe était conquise par les Allemands, ce sera les terres canadiennes et américaines que les Allemands essaieraient de dominer après²³³. Pour cette raison, *La Patrie* pensait que la lutte pour les droits de la langue française n'avait aucun sens pendant la guerre puisque, si les Alliés perdaient la guerre, il n'y aurait plus de liberté pour les Canadiens.

Ceux que le terrible conflit européen actuel laisse indifférents sont des gens obtus qui ne comprennent les inappréciables avantages que nous retirons de la protection du drapeau britannique, qui ne sont pas à même d'apprécier la somme complète de liberté dont nous jouissons²³⁴.

Également, la citation témoigne que *La Patrie* a aussi accusé ces Canadiens français nationalistes d'être « indifférents²³⁵ » et qu'ils ne comprenaient pas la guerre et les effets que la guerre aura sur le monde. De plus, il est suggéré que ces Canadiens français n'étaient pas capables « d'apprécier » leur liberté sur le sol canadien. Encore une fois, c'est explicitement dit que ces Canadiens français, « ce sont des traîtres qu'il faudrait marquer au fer rouge²³⁶. » En somme, *La Patrie* s'est mise à l'attaque de l'intégrité, l'honneur, l'intelligence et la dignité des Canadiens français nationalistes qui n'ont pas partagé leur opinion plus impérialiste.

En réponse à ces attaques, *Le Devoir* publie l'article, « Les “Si...” de La “Patrie” ».

Car, en définitive, si désagréable qu'ils puissent être pour certains, à qui ils rappellent qu'une souffrance atroce existe sous leurs yeux et qu'il serait de leur devoir d'y porter remède, les articles qui irritent la Patrie ne mettent tout de même personne dans l'impossibilité de faire ici son plein devoir du citoyen du Canada, ou même de partir pour Valcartier et l'Europe. L'auteur de cette Si à multiples dents reste parfaitement libre de prendre le fusil — s'il croit que tel est son devoir²³⁷.

Effectivement, comme le mentionne la citation, les articles publiés par *Le Devoir* n'ont pas découragé les Canadiens français de se porter volontaires pour l'effort de guerre ; leur objectif a été de rappeler aux Canadiens français que la justice et la liberté de la langue

²³³ « Si..., » *La Patrie*, 10 août 1914, p. 4.

²³⁴ *Id.*

²³⁵ *Id.*

²³⁶ *Id.*

²³⁷ Omer Héroux, « Les “Si...” de La “Patrie”, » *Le Devoir*, le 11 août 1914, p. 1.

française étaient aussi un de leurs devoirs. Cependant, en même temps, l'auteur insinue que *La Patrie* ne faisait pas son devoir pour le peuple Canadien français parce qu'elle a laissé les « souffrances atroces » passer, sans agir, parce que c'était « désagréable²³⁸. » Autrement dit, Héroux exprime que *La Patrie* et ses partisans étaient des lâches et qu'ils ont négligé leur devoir envers le peuple canadien-français. Par la suite, l'auteur rappelle qu'il n'est pas opposé à ce que les Canadiens français s'engagent, mais il doit s'agir d'une décision personnelle, non d'une obligation. Héroux attaque subtilement l'auteur des articles de *La Patrie* quand il lui suggère qu'il « reste parfaitement libre de prendre le fusil²³⁹ ».

Et nous ne voyons pas non plus en quoi les conséquences éventuelles, vraisemblables ou fantastiques, d'une victoire allemande — que nous ne souhaitons certes pas plus que la Patrie — devraient nous empêcher de nous occuper des réalités présentes, de ce qui se passe à deux pas de nous, à l'ombre du drapeau britannique, pour le succès duquel nous faisons des vœux aussi sincères, quoique moins bruyants peut-être de *La Patrie*²⁴⁰.

Ce que l'on doit retenir est que *Le Devoir*, à travers les propos d'Héroux, a explicitement clarifié que les nationalistes ne s'opposaient à ce que les Canadiens français participent à la guerre ; ils souhaitaient également que les Alliés gagnent. Simplement, ils pensaient que la lutte la plus pressante était celle en faveur du respect des droits linguistiques des Canadiens français.

Partageant des idéologies différentes, les deux journaux ont continué de se quereller. Les attaques entre les journaux francophones du Québec témoignent qu'en plus d'avoir une division entre les Canadiens anglais et les Canadiens français, il y avait aussi une division interne entre les Canadiens français du Québec²⁴¹. Cela dit, l'effet de la question scolaire sur les Canadiens français du Québec et leur opinion sur « leur devoir » pendant la guerre a été complexe et a provoqué de nombreuses frictions.

²³⁸ *Id.*

²³⁹ *Id.*

²⁴⁰ *Id.*

²⁴¹ À noter qu'il n'y a pas d'articles du *Nationaliste* puisque le journal était plus ou moins neutre. Nous n'avons pas trouvé des articles qui partageaient les mêmes idées que *Le Devoir* ni *La Patrie*.

Conclusion du chapitre

En somme, ce chapitre révèle plusieurs similarités les deux groupes francophones, mais une différence fondamentale qui distingue la communauté francophone de l'Alberta des Canadiens français du Québec. Effectivement, la réaction initiale des deux à la déclaration de guerre était de manifester dans les rues en signe de soutien. De plus, les deux groupes ont exprimé leur désir de s'enrôler volontairement pour le premier contingent, et même de former leurs propres bataillons canadiens-français. D'ailleurs, les deux ont exprimé que c'était leur devoir de défendre, de lutter et de revendiquer les droits de la langue française. Cependant, c'est donc à partir de la question scolaire que la communauté francophone de l'Alberta se distingue des Canadiens français du Québec. Selon la communauté francophone de l'Alberta, la lutte contre la « crise » scolaire en Alberta était importante, mais elle était entièrement indépendante de la Guerre. Il y avait un devoir de protéger la Patrie et le Canada, en plus d'un devoir pour la lutte des droits de langue. Par contre, la perspective des Canadiens français du Québec n'a pas été si homogène. Les Canadiens français impérialistes ont dit que les Canadiens français avaient un « devoir » envers la Grande-Bretagne. Par contre, les Canadiens français nationalistes ont dit que le « devoir » des Canadiens français était la défense du foyer et des territoires canadiens, pas la Grande-Bretagne. Puis, leur deuxième « devoir » était la revendication des droits de la langue française. Cependant, cette idée était un autre point de divergence pour les Canadiens français du Québec. Les impérialistes croyaient que la lutte scolaire devrait être mise à côté pendant la guerre, mais les nationalistes croyaient qu'elle devrait continuer même en temps de guerre, mais elle n'empêchait aucun Canadien français de s'enrôler comme soldat. Bref, il n'y avait aucun consensus par rapport aux « devoirs » des Canadiens français du Québec. Pourtant, même avec ce manque de consensus, aucune des multiples perspectives des Canadiens français du Québec n'est en harmonie avec la perspective des Canadiens français de l'Alberta. En effet, la communauté francophone de l'Alberta avait une voix unique par rapport à la déclaration de guerre, sans doute en raison du fait qu'elle était composée d'immigrants récemment arrivés d'Europe et aussi parce qu'elle ne vivait pas dans un milieu majoritairement francophone, mais plutôt anglo-dominé. Elle n'avait donc pas la même

liberté de parole, comme de publier des articles « dissidents » pareils à ceux du Québec dans ses journaux, sans causer une réaction défavorable des Canadiens anglais, et conséquemment, mettre en danger son avenir.

Chapitre 2: la deuxième bataille d'Ypres²⁴²

Aujourd'hui, grâce aux analyses des historiens spécialistes de l'histoire militaire au Canada²⁴³, la deuxième bataille d'Ypres est reconnue comme le premier vrai engagement des troupes canadiennes dans la Guerre et le moment où les soldats canadiens ont gagné leur réputation internationale enviable²⁴⁴ à cause de leur réussite non prévue. D'ailleurs, grâce aux ouvrages de Gérard Filteau, Jean Pierre Gagnon, et Pierre Vennat l'implication et le rôle que les Canadiens français du Québec ont joué pendant la bataille sont bien documentés. Cependant, ce qui n'est pas bien enraciné dans l'historiographie est la représentation de cette bataille dans les journaux francophones. Cela dit, ce chapitre explore comment la réussite des Canadiens à Ypres était représentée dans le journal francophone de l'Alberta, *Le Courrier de l'Ouest*, et dans les journaux du Québec, *Le Devoir*, *Le Nationaliste* et *La Patrie*. Également, puisqu'au premier chapitre, la crise scolaire de l'Ontario et la lutte pour les droits de la langue française étaient déclarées aussi importantes que la Guerre, même plus importantes selon les nationalistes du Québec. Alors, ce chapitre aborde si l'intensification des engagements de l'armée canadienne au front a affecté les perspectives des Canadiens français du Québec et la communauté francophone de l'Alberta sur les crises linguistiques.

Les Canadiens français de l'Alberta

1. La représentation de la deuxième bataille d'Ypres par *Le Courrier de l'Ouest*

Comme le mentionnent les historiens Tim Cook et Desmond Morton, c'est la deuxième bataille d'Ypres qui a donné aux soldats canadiens leur réputation de renom, cependant, ce qui n'a pas été partagé avec le public était le véritable carnage de la bataille et les commentaires les plus amers des survivants²⁴⁵. Effectivement, les ouvrages de Cook, Duguid, Morton et Nicholson, mettent en lumière tous les détails des attaques, des

²⁴² À noter que cette bataille a plusieurs noms : deuxième bataille d'Ypres, bataille de la colline 60, Flandres, bataille de Langemark (l'orthographe du mot change aussi) etc.

²⁴³ Voir les ouvrages de Tim Cook, Gérard Filteau, Jean Pierre Gagnon, G. W. L. Nicholson et Pierre Vennat pour en nommer quelques-uns.

²⁴⁴ Cook, *At the Sharp End: Canadians Fighting the Great War, 1914-1916*.

²⁴⁵ Morton, *Billet pour le front*, 64.

retraites, des pertes des lignes, du désordre de la chaîne de commandement, du chaos dans les tranchées, de l'incertitude des ordres et, surtout, des pertes de vie des soldats canadiens ; des détails qui n'étaient pas exprimés dans les récits de la bataille diffusés au public en 1915. Comme Jeffrey Keshen décrit dans son ouvrage, *Propaganda and Censorship during Canada's Great War*, la censure et la propagande du gouvernement canadien sont la cause du manque de compréhension de la réalité de la bataille et de la Guerre²⁴⁶. Effectivement, au début de la Guerre, les hommes s'engageaient dans le conflit, mais les nouvelles des batailles sanglantes ont créé beaucoup d'anxiété pour les soldats et le public. Ayant le désir de garder les esprits favorables à la Guerre, les vrais récits sont passés sous le silence en faveur des récits marqués par l'héroïsme et la bravoure des soldats au front. Pourtant, ce n'est pas clair comment *Le Courrier de l'Ouest* a raconté les détails de la deuxième bataille à Ypres. Est-ce que, comme Keshen l'a remarqué, la presse francophone de l'Alberta a été aussi prise dans la propagande et la censure de la Guerre ou est-ce que leur lien étroit avec la France, donc les journaux de la France, a dévoilé la réalité de la bataille ? Cette section donc explore la représentation du *Courrier de l'Ouest* de la réussite des Canadiens pendant la deuxième bataille d'Ypres.

La revue de la représentation de la deuxième bataille d'Ypres commence avec l'article, « Les Soldats canadiens sur la ligne du feu », publié le 1^{er} avril, au moment où les soldats canadiens se retrouvent dans les tranchées d'Ypres. Cet article est une reproduction d'un rapport écrit par l'officier « chargé d'enregistrer les opérations des troupes canadiennes actuellement sur le front », mais son nom n'est pas révélé. Même si l'article en général est très informatif, il fait un bel éloge des soldats canadiens. L'auteur du rapport exprime l'opinion que les troupes canadiennes étaient vues comme « magnifique[s]²⁴⁷ » et c'était un défi remarquable qu'un groupe de troupes « aussi magnifique²⁴⁸ » que celles des Canadiens ont été produit par un pays peu militarisé et dans très peu de temps. Effectivement, comme Keshen l'a souligné, c'est évident que ce rapport officiel sert comme exemple d'un récit qui avait le but de flatter l'égo des Canadiens et de renforcer

²⁴⁶ Jeff Keshen, *Propaganda and Censorship During Canada's Great War* (Edmonton, Alberta: University of Alberta Press, 1996). Voir son introduction et le premier chapitre, *Propaganda*, partie un, « A nation rallies to the cause », et partie deux, « Official propaganda : Canada's Great War of Deception ».

²⁴⁷ « Les soldats Canadiens sur la ligne du feu, » *Le Courrier de l'Ouest*, 1^{er} avril 1915, p. 1 et 8.

²⁴⁸ *Id.*

l'idée que leur participation était extraordinaire. En plus, puisque le journal a décidé de couper le rapport et de conclure son article avec cette dernière idée, cela dévoile que le journal a non seulement reproduit des discours propagandistes, mais les a manipulés pour assurer que le message de la gloire des Canadiens soit partagé avec sa communauté. Puis, cette croyance est confirmée par le fait que le sous-titre de l'article, écrit par le chef de rédaction, dit que le rapport était un « [m]agnifique éloge²⁴⁹ de nos soldats²⁵⁰ », un titre qui reproduit le terme propagandiste du rapport. Par la suite, l'édition du 6 mai 1915 du *Courrier de l'Ouest* fut la seule édition qui parle de la deuxième bataille d'Ypres. Même si la représentation de la bataille dans le journal n'est représentée que par une photo et un article, elle exprime que les soldats canadiens au front se sont couverts de gloire. D'abord, commençons par la photo qui se retrouve en milieu de la première page de l'édition, ayant le titre, « L'un des canons canadiens perdus puis repris par nos soldats à la bataille de Langhemarcq. »

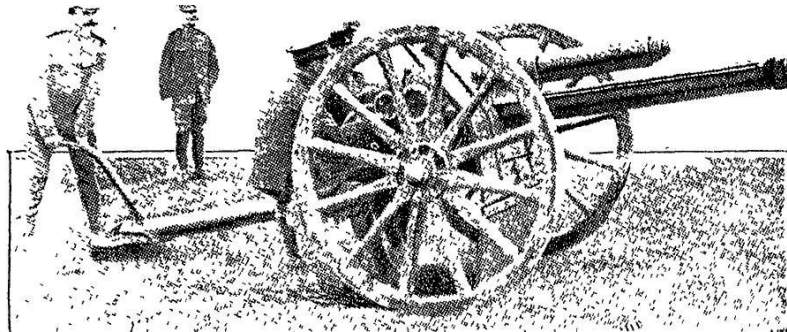


Figure 1

Comme le mentionne le titre, la photo montre quatre soldats canadiens qui s'occupent d'un canon, cependant, c'est la phrase qui explique la photo qui est la plus importante. « Notre vignette montre l'un des canons de la batterie d'artillerie lourde de Montréal qui furent abandonnés par les Canadiens puis repris lors de la Bataille de Langhemarcq, où nos soldats se couvrent de gloire, pendant trois jours plus de 6000 des leurs [reste de la phrase est manquante]²⁵¹. » Comme c'était explicitement dite, le journal exprime que les actions des soldats canadiens à Ypres ont été glorieuses, ce qui est conforme à la propagande voulue par le gouvernement.

²⁴⁹ À noter qu'il y avait une faute d'écriture : le mot « éloge » a été fautivement écrit comme « léoge ».

²⁵⁰ *Id.*

²⁵¹ « L'un des canons canadiens perdus puis repris par nos soldats à la bataille de Langhemarcq, » *Le Courrier de l'Ouest*, 6 mai 1915, p. 1.

Puis, cette croyance est mise en évidence par l'article, « Les nôtres au feu²⁵² ». Cet article est une traduction du « récit détaillé et très émouvant de la bataille de Langemark²⁵³ » de Sir Max Aitken, un journaliste canadien britannique qui était mis en charge du « Bureau canadien des archives de guerre » à Londres pendant la Guerre. Cependant, comme Keshen souligne, Aitken était un « *eyewitness* », le mot est en italique parce qu'il n'a pas été vraiment toujours au front. En effet, entre 1914 et mars 1915, plusieurs correspondants des journaux n'étaient pas au front, puis ceux qui s'y trouvaient devaient garder une distance de 20 miles²⁵⁴. Vers mars 1915, sous la pression des journaux britanniques et le fait que les Allemands ont commencé d'envoyer des rapports détaillés aux journaux des États-Unis²⁵⁵, cela a changé et le gouvernement du Canada a chargé Sir Aitken avec la tâche d'être les yeux au front pour les journaux canadiens. Pourtant, la plupart de ses *témoignages*, et ceux des autres correspondants, ont été des récits des soldats drastiquement manipulés par Aitken pour promouvoir le message propagandiste du gouvernement. En ce qui concerne la deuxième bataille d'Ypres, Keshen note qu'Aitken était au front et, même s'il a vu « the gut-wrenching results of Second Ypres²⁵⁶ », il a quand même écrit un récit édifiant qui parlait du l'héroïsme et la supériorité des Canadiens. Cependant, après son tour à Ypres, Aitken est rarement retourné au front, fort probablement parce qu'il était plus facile d'écrire des mensonges, ou des récits loin de la réalité, sans voir le carnage des batailles. Dès le sous-titre de son article, « Jour et nuit les soldats canadiens se battirent jusqu'à ce que la valeur triompha du nombre²⁵⁷ », il est évident que le récit de Sir Aitken n'est qu'un message propagandiste. Et, la reproduction de son discours renforce que *Le Courrier de l'Ouest* a aussi aidé la circulation de la propagande comme les autres journaux de l'époque.

Le récent combat des Flandres où les Canadiens ont porté un rôle glorieux ne peut pas être décrit avec toute la précision des détails militaires puisque le relèvement et la compilation de toutes les particulières qui s'y t'apportent n'a pas encore été fait. [...] Leurs exploits seront redits par leurs petits-enfants puisque la résistance qu'ils

²⁵² « Les nôtres au feu, » *Le Courrier de l'Ouest*, 6 mai 1915, p. 1 et 4.

²⁵³ *Id.*

²⁵⁴ Keshen, *op. cit.*, 28.

²⁵⁵ *Id.*, 28-29.

²⁵⁶ *Id.*, 31.

²⁵⁷ *Id.*

s'opposaient fut vraiment herculéenne. Ils seront dignes de combattre à côté des vaillants soldats qui brisèrent à Ypres l'offensive dirigée par la fleur de la garde prussienne²⁵⁸.

Bien qu'elles soient décrites dès les premières phrases du récit de Sir Aitken, les actions des soldats canadiens sur le champ de bataille à Ypres étaient héroïques parce qu'ils ont résisté face aux attaques allemandes « herculéenne[s]. » Par la suite, il décrit la gravité de la situation que les Canadiens ont dû affronter ; la retraite des Français, causée par le gaz asphyxiant, a forcé les Canadiens à défendre deux fois plus de territoire que prévu, sans des renforts puisqu'il était impossible de les mobiliser si rapidement. Sir Aitken exprime que le général Turner a dû trouver une solution pratique dans un moment de chaos. Sous sa commande, les Canadiens ont réussi l'impossible. Il décrit qu'en même temps que la brigade de Turner protégeait l'aile gauche, celle abandonnée par les Français, elle a aussi subi des attaques des Allemands, notamment une attaque de gaz, et elle a dû « former une ligne improvisée entre le bois de St Julien » parce que les Allemands essayaient aussi d'y pénétrer. Effectivement, Sir Aitken met en premier plan l'héroïsme des soldats canadiens au front d'Ypres, puisque, dans tout le chaos des multiples attaques de tous les côtés, les Canadiens ont « bravement » repoussé les Allemands. Puis, en même temps que les Canadiens ont été sur la défensive, ils ont été aussi sur l'offensive et ont attaqué les positions allemandes. Sir Aitken souligne que l'impétuosité, autrement dit, la puissance, la ténacité et la force, des Canadiens a « démoralisé » les Allemands. Sans doute, ce passage est une des plus fortes glorifications des efforts des Canadiens parce que c'est véritablement décrit que, sans leur « impétuosité », les Allemands auraient gagné. Finalement, Sir Aitken donne un témoignage de l'esprit des Canadiens sur le champ de bataille. La réussite des Canadiens est autrement décrite comme un miracle puisque la résistance allemande a été tellement féroce qu'il ne semblait pas « qu'aucun être humain » pourrait réussir. Cependant, même avec les pertes canadiennes à cause de la « pluie de balles », c'était les Allemands qui ont souffert, surtout parce que la mentalité des Canadiens a été indifférente à la mort et, donc, ils n'ont jamais montré de faiblesse. L'article met en lumière la valeur et l'héroïsme des soldats canadiens. Même s'il évoque des pertes de vies des Canadiens, Sir Aitken glorifie l'épisode afin de diminuer l'effet du nombre de morts tout en prenant soin de ne pas révéler de chiffres exacts. L'article se

²⁵⁸ *Id.*

conclut d'ailleurs ainsi : « l'histoire de la deuxième bataille d'Ypres est celle de la division canadienne décimée, luttant pendant une journée et deux nuits avec le plus splendide courage pour regagner le terrain perdu et y réussissant parce que nos soldats proviennent de bonne race²⁵⁹. »

En somme, la représentation de la deuxième bataille d'Ypres du *Courrier de l'Ouest* est conforme avec la propagande et la censure du gouvernement pour promouvoir la gloire et l'héroïsme des soldats canadiens au front. Puis, sans doute, c'est ce message qui était partagé avec la communauté francophone de l'Alberta. Cependant, à cause du fait qu'il n'y avait pas des articles d'opinion ni des lettres du public, ce n'est pas certain si la communauté francophone de l'Alberta a réagi fortement à cette propagande ou non. Il est aussi difficile de savoir si le journal a consciemment choisi de faire de la propagande comme le gouvernement l'a voulu, surtout pour encourager le recrutement continu dans la communauté, ou s'il était forcé de le faire parce que la propagande a affecté toutes les nouvelles, et, donc, c'était tout ce qu'il pouvait partager avec la communauté.

1.1. La communauté francophone de l'Alberta affronte la condamnation du bilinguisme

Au même moment où les soldats canadiens sont engagés à Ypres, la communauté francophone de l'Alberta est scandalisée par la question du bilinguisme dans la province, qui monopolise les débats présentés dans les journaux. Comme la Cause Mahé, la Cause Caron et les multiples travaux de Edmund Aunger²⁶⁰ attestent, le statut officiel de la langue française en Alberta a toujours été une grande source d'ambiguïté et de crainte pour la communauté francophone de l'Alberta, surtout à cause des multiples lois qui étaient en jeu. Ce n'est qu'en 1990 (la Cause Mahé) et en 2015 (la Cause Caron) que les francophones de l'Alberta ont eu des clarifications de la Cour Suprême par rapport à leurs droits linguistiques. Ce n'est donc pas surprenant qu'en 1915, quand il n'existait aucune clarification sur l'interprétation de la *Constitution* (1867), l'*Acte des Territoires du Nord-*

²⁵⁹ *Id.*

²⁶⁰ Voir par exemple, « La Constitution du Canada et le statut officiel du français en Alberta »; « Legislating Language Use in Alberta: A Century of Incidental Provisions for a Fundamental Matter » et « L'anatomie d'un procès contre la langue française : *Sa Majesté la Reine c. Gilles Caron*, 2003-2008 ».

Ouest (1870) et la *Constitution de l'Alberta* (1905), qu'une nouvelle loi concernant le statut de l'enseignement bilingue ait largement perturbé la communauté francophone de l'Alberta. Cette section montre comment une motion, la motion Michener (1915), est devenue une grande source d'inquiétude pour toute la communauté francophone de l'Alberta, les Canadiens et les francophones de l'extérieur, et même les immigrants non francophones.

Commençons par une explication de la motion Michener et comment elle était partagée avec la communauté francophone de l'Alberta. L'article, « La question bilingue à la Législature d'Alberta » décrit que la nouvelle de la motion Michener a été propagée par la méthode de la bouche à l'oreille. Aucune annonce officielle n'expliquait le contexte de la motion. La communauté savait que, lors de la séance de la chambre du parlement le 3 avril 1915, Edward Michener, le chef de l'opposition conservateur, a proposé la motion Michener qui déclarait que le gouvernement de l'Alberta était contre le bilinguisme et que la langue anglaise devrait être la seule langue d'enseignement dans la province. Il y avait, à la fin de la résolution, une petite clause qui indiquait que les lois déjà en vigueur ne seraient pas affectées par cette résolution, néanmoins il ne semble pas que les membres de la communauté étaient au courant de la clause.

Résolu que cette chambre se prononce comme étant opposée au bilinguisme sous quelque forme que ce soit dans le système scolaire de la province d'Alberta et comme étant en faveur que la langue anglaise soit la seule langue qui puisse être employée comme médium d'enseignement dans les écoles d'Alberta, conformément aux dispositions de toute loi à ce sujet actuellement en vigueur dans la province d'Alberta²⁶¹.

L'auteur note que la motion a largement agité la communauté francophone de l'Alberta parce que c'était vu comme une attaque contre la langue française, une condamnation de toutes les écoles bilingues et elle a « causé un vif émoi parmi la population canadienne-française²⁶². » En plus, l'article explique que l'adoption unanime de cette motion a provoqué un « suprême degré²⁶³ » de questions sur le « silence inexplicable²⁶⁴ » des

²⁶¹ « La question bilingue à la législature d'Alberta, » *Le Courrier de l'Ouest*, 8 avril 1915, p. 1.

²⁶² *Id.*

²⁶³ *Id.*

²⁶⁴ *Id.*

députés canadiens-français envers cette motion dans la chambre. De plus, la communauté voulait savoir pourquoi les députés canadiens-français n'ont pas répondu à l'agitation créée par la motion. Afin de calmer la population, l'auteur explique que son article propose de partager les propos de la motion et d'expliquer le contexte dans lequel elle a été approuvée.

Premièrement, il explique que la motion, « contrairement à la croyance que quelques-uns se sont plus à propager, n'est pas spécifiquement dirigée contre le français, elle est une des conséquences de la récente campagne électorale qui eut lieu dans le comté de Whitford [...]»²⁶⁵. » C'est ensuite expliqué que les conservateurs ont été accusés d'être « en faveur des écoles ruthènes²⁶⁶ », alors Michener a rapidement rédigé et proposé sa motion afin de rejeter ces accusations scandaleuses. Comme l'Orest T. Martynowych et Nadia Kazymyra discutent dans leur chapitre, « Activité politique dans l'Ouest du Canada 1896-1913 »²⁶⁷, et Paul Yuzyk exprime dans son chapitre, « La vie religieuse²⁶⁸ », de l'ouvrage, *Un patrimoine en pleine mutation*, sous la direction de Manoly R. Lupul, puisque les Ukrainiens étaient encore des sujets de l'Empire austro-hongrois, ils étaient un peuple ennemi au Canada. Également, il y avait la crainte du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux de l'Ouest que le peuple ukrainien et la langue ruthène envahissent l'Ouest, et, donc, 8579 individus associés avec l'Empire austro-hongrois ont été internés dans des camps²⁶⁹. De plus, Lupul met en lumière que les Ukrainiens, comme les Canadiens français, ont fait des luttes pour leurs droits de langue et l'enseignement bilingue dans les provinces des Prairies²⁷⁰. En 1915, l'intolérance envers ce peuple ukrainien revendicateur était à son paroxysme²⁷¹ à cause de la Guerre. Ensuite, l'auteur souligne que puisque l'article a été proposé dans l'esprit

²⁶⁵ *Id.*

²⁶⁶ *Id.*

²⁶⁷ Orest T. Martynowych et Nadia Kazymyra, « Activité politique dans l'Ouest du Canada 1896-1913 » Dans *Un patrimoine en pleine mutation*, sous la direction de Manoly R. Lupul (Ottawa: Multiculturalism Canada, 1984), 94-118.

²⁶⁸ Paul Yuzyk, « La vie religieuse » Dans *Un patrimoine en pleine mutation*, sous la direction de Manoly R. Lupul (Ottawa: Multiculturalism Canada, 1984), 157-188.

²⁶⁹ Martynowych et Kazymyra, « Activité politique dans l'Ouest du Canada 1896-1913, » 97.

²⁷⁰ Manoly R. Lupul, « L'enseignement en langue ukrainienne dans les écoles publiques du Canada » Dans *Un patrimoine en pleine mutation*, sous la direction de Manoly R. Lupul (Ottawa: Multiculturalism Canada, 1984), 236-268.

²⁷¹ *Id.*, 259.

« de condamner l'enseignement du Ruthène²⁷² », et donc, d'empêcher que l'Ouest soit pris par un peuple ennemi, la motion a été approuvée sans aucune protestation des députés Canadiens français. Ce qui est le plus important de retirer de cet article est que le contexte dans lequel la motion a été proposée et acceptée n'a pas été partagé avec la communauté ni inclus dans la rédaction de la motion actuelle. Puis, même après la publication de ce dernier article, qui explique le contexte de l'approbation unanime de la motion, plusieurs membres de la communauté francophone demeurent fortement inquiétés que la motion était une menace à leurs droits linguistiques.

Par la suite, les articles, « L'Hon. P. Ed. Lessard prend la défense du bilinguisme » et « La question bilingue au parlement », présentent une défense de la motion Michener par M. Lessard, le député canadien-français de St Paul. Ce qui est le plus fascinant de la déclaration de Lessard est la révélation qu'un certain nombre d'individus de l'étranger ont vu l'adoption de la motion Michener par le gouvernement comme un acte de tyrannie, semblable aux actes perpétrés par les Allemands en Pologne et en Alsace. La guerre marque donc l'imaginaire et on en vient à associer l'intolérance des Canadiens anglais à la cruauté de l'ennemi allemand.

Je ne considère pas que tel soit le but de la résolution ; à aucun moment que ce soit je n'appuierais un gouvernement qui entreprendrait d'empêcher nos concitoyens d'origine russe, allemande, polonaise ou scandinave de parler leur langue maternelle. C'est le devoir de nos gouvernements de donner à ces gens toute facilité possible d'étudier et d'apprendre la langue anglaise, et nous pouvons le faire par le moyen de nos écoles. Mais nous devons le faire avec le plus de prudence. Ce serait une erreur fatale d'adopter à ce sujet une politique que nos concitoyens d'origine étrangère pourraient regarder comme un régime de tyrannie. Nous connaissons tous l'échec remporté par les méthodes allemandes de coercition en Alsace et en Pologne. Il ne serait pas sage de suivre, ici, l'exemple des Allemands²⁷³.

Comme la citation dévoile, Lessard rejette l'idée que la motion Michener avait l'intention de priver les immigrants de leur droit de parler leur propre langue. L'intention était d'assurer qu'ils puissent apprendre la langue anglaise et la résolution a parlé des écoles puisque c'est le lieu d'apprentissage. Pourtant, il déclare aussi que le gouvernement devrait user de prudence dans sa volonté d'imposer l'anglais pour éviter de reproduire le

²⁷² « La question bilingue à la législature d'Alberta, » *op. cit.*

²⁷³ « La question bilingue au parlement d'Alberta, » *Le Courrier de l'Ouest*, 15 avril 1915, p. 1.

modèle allemand, vu comme le comble de l'intolérance. Lessard demande donc au gouvernement d'être vigilant, surtout dans le contexte actuel de la guerre contre la tyrannie, puisque la ligne entre l'assimilation forcée et l'intégration demeure fragile.

Un autre aspect fort intéressant de sa déclaration est la manière dont Lessard souligne les inquiétudes des Canadiens français de l'Alberta. En effet, son discours discrédite ces inquiétudes et révèle un grand manque de compréhension. Selon Lessard, bien que les Canadiens français, « venus de la province du Québec²⁷⁴ », ont été longtemps établis au Canada, ils « n'avaient besoin d'aucun privilège dans ce pays qui est notre seule patrie nous y avons des droits naturels et légaux que nous maintiendrons inlassablement²⁷⁵. » En considérant le contexte, les droits ambigus que la langue française avait en Alberta et les attaques que la langue subissait dans les autres provinces²⁷⁶ où elle avait des droits, Lessard semble ignorer le fait qu'à l'extérieur du Québec, les droits « naturels et légaux²⁷⁷ » des Canadiens français sont en danger. En plus, Lessard ne comprend pas pourquoi la motion a perturbé les Canadiens français de l'Alberta. Selon eux, la motion se lit comme une condamnation du bilinguisme, sans référence à une ou des langues spécifiques et le contexte de la motion et son approbation n'ont pas été partagés avec le public sauf après qu'elle ait causé l'émoi. Finalement, Lessard termine son discours en disant qu'il regrette que la motion Michener « ait causé tant d'émoi parmi une certaine partie de notre population²⁷⁸ », des paroles qui minimalisent encore les inquiétudes de la communauté francophone, et il félicite le premier ministre de son « tact infini²⁷⁹ » parce qu'il a décidé de garder le silence au sujet de la motion. La défense de Lessard ne semble toutefois pas avoir apaisé les inquiétudes de la communauté francophone de l'Alberta.

L'article, « L'Association St-Jean Baptiste d'Edmonton », nous apprend que l'assemblée annuelle de l'association avait une « assistance beaucoup plus nombreuse qu'à l'ordinaire » à cause de la grande agitation créée par la motion Michener. Au début de

²⁷⁴ *Id.*

²⁷⁵ *Id.*

²⁷⁶ Crise scolaire en Ontario (1912), Crise scolaire en Manitoba (1890 – 1944).

²⁷⁷ « La question bilingue au parlement d'Alberta, » *op. cit.*

²⁷⁸ *Id.*

²⁷⁹ *Id.*

l'assemblée, Dr Blais, le porte-parole de la communauté francophone, a posé à l'association deux questions pointues au sujet de la motion :

- 1.0 Est-il parvenu à la connaissance de l'Association St-Jean-Baptiste que la Résolution Michener sur l'abolition du bilinguisme dans les écoles d'Alberta a reçu un appui unanime en Chambre provinciale ?
- 2.0 Est-il dans l'opinion de notre exécutif que l'établissement de ce principe affecte ou n'affecte pas les privilèges consacrés à l'usage du français par l'article 136 des Ordonnances du Nord-Ouest ou autres règlements subséquents ? Dans l'affirmative, jusqu'à quel degré ces privilèges seront-ils affectés et quelles mesures devons-nous prendre collectivement pour la sauvegarde de nos droits ?²⁸⁰

Ces deux questions sont très révélatrices de l'opinion de la communauté francophone envers la motion Michener; elle est fortement scandalisée par l'abolition potentielle de ses droits et elle est prête à se mobiliser pour lutter contre cette injustice. Cependant, l'auteur dit que les questions de Dr Blais sont restées sans réponse satisfaisante par l'honorable Gariépy parce que sa réponse était une réponse politique et il demandait à la communauté d'agir avec « prudence ». L'auteur dit que « ces conseils “prudents” furent accueillis avec une froideur²⁸¹ » par ceux qui ont assisté à l'assemblée et même l'orateur a aussi essayé d'intervenir parce qu'il comprenait qu'« un discours politique ne pouvait satisfaire le public ²⁸² . » Alors, Giroux, avocat et membre de l'association, a interrompu Gariépy pour expliquer qu'il voyait le potentiel « néfaste²⁸³ » de la motion « puisqu'elle pose le principe unanimement reconnu, par la Chambre que la Langue Anglaise doit être regardée comme le seul médium d'enseignement²⁸⁴ . » Effectivement, Giroux souligne le paradoxe de cette motion : elle déclare que la langue anglaise doit être la seule langue d'enseignement en Alberta, mais, en même temps, l'enseignement bilingue en français est protégé par des lois, alors il pourrait persister malgré la motion. L'auteur note également que Giroux a aussi expliqué les façons dont la motion pourrait être interprétée et les effets « défavorables²⁸⁵ » qu'elle aurait pour la communauté francophone. En réponse à Giroux et pour conclure son discours, M. Gariépy est venu à la défense du gouvernement d'Arthur Sifton, premier ministre libéral, et de John R.

²⁸⁰ « L'association St-Jean-Baptiste d'Edmonton, » *Le Courrier de l'Ouest*, 15 avril 1915, p. 1.

²⁸¹ *Id.*

²⁸² *Id.*

²⁸³ *Id.*

²⁸⁴ *Id.*

²⁸⁵ *Id.*

Boyle, le ministre d'éducation, en disant que les deux étaient « favorables aux intérêts du français²⁸⁶ », puis il utilise le fait que deux instituteurs français, M. St-Cyr et M. Lussier, ont reçu leurs diplômes d'enseignement de la province de l'Alberta.

Pourtant, la conclusion de Gariépy a été mal reçue par la communauté et certains membres de l'association. Après Gariépy, Lessard a pris la parole et il s'est excusé à la communauté pour le vote qu'il a donné à la motion Michener et il a annoncé qu'il fera une déclaration devant la Chambre pour soulever les inquiétudes de la communauté. Puis, avant de prendre son siège, Lessard critique explicitement les deux instituteurs diplômés par Boyle, puisque M. St-Cyr, un Acadien, « possédait mieux l'anglais que le français²⁸⁷ » et M. Lussier était « diplômé pour enseigner en Saskatchewan²⁸⁸ ». Puis, en tenant compte que la communauté francophone de l'Alberta était à la recherche des enseignants français pour ses écoles, l'envoi d'un enseignant français, formé en Alberta, pour la Saskatchewan était une confirmation que les besoins d'éducation en français n'étaient pas importants pour le ministre de l'Éducation. Lessard conclut que la communauté ne peut « réellement pas déduire que l'Hon M. Boyle est favorablement disposé à ouvrir la carrière de l'enseignement en Alberta aux instituteurs et aux institutrices du Québec²⁸⁹. » De plus, en ajoutant aux critiques de Lessard, la lettre écrite par P. Nicolet, dans la section de la tribune libre du journal, expose que l'instituteur, diplômé par Boyle et envoyé en Saskatchewan, ne pouvait pas parler, lire, ni comprendre la langue française. « Il demande aux enfants de lui traduire en anglais ce qu'ils viennent de lire pour qu'il puisse y comprendre quelque chose : il feuillette le dictionnaire dans ce but...²⁹⁰ » Bien sûr, ceux qui ont assisté à l'assemblée, et même quelques membres de l'association n'ont pas été satisfaits par le manque de réponses aux questions du Dr Blais. Devant les inquiétudes de la communauté, il fut décidé qu'une délégation serait envoyée pour parler avec le ministre de l'Éducation pour avoir son opinion officielle au sujet de la motion.

²⁸⁶ *Id.*

²⁸⁷ *Id.*

²⁸⁸ *Id.*

²⁸⁹ *Id.*

²⁹⁰ P. Nicolet, « Tribune Libre, » *Le Courrier de l'Ouest*, 15 avril 1915, p. 3.

L'article, « À propos de la motion Michener », publié le 13 mai 1915, reproduit une lettre que le Dr Blais a écrite au journal après la rencontre avec le ministre de l'Éducation. Blais mentionne que la rencontre avec Boyle s'est bien passée et que sous le gouvernement Boyle, « la motion Michener ne modifierait en rien les lois déjà existantes nous garantissant le minimum de nos droits²⁹¹. » Cependant, à l'instar de l'avocat Giroux et des autres membres de la communauté francophone de l'Alberta, Dr Blais exprime son inquiétude pour l'avenir en raison de l'interprétation que des gouvernements moins généreux pourraient faire de la motion. Mais, ses inquiétudes pour l'avenir demeurent non résolues.

Mais, j'ai ajouté que, personnellement, j'aurais préféré que l'honorable Ministre soulevât le débat en Chambre et forçât M. Michener à s'expliquer sur la portée exacte de sa proposition ; car le principe posé par celle-ci et voté à l'unanimité par l'Assemblée Législative laisser la porte ouverte aux mêmes abus que ceux perpétrés à l'heure actuelle dans l'Ontario le jour où des gouvernants moins larges d'idées que les Ministres actuels, auront éventuellement atteint le pouvoir²⁹².

Bref, la motion Michener a perturbé non seulement la communauté francophone de l'Alberta, mais aussi les immigrants non francophones de l'Alberta. Au moment où les soldats canadiens étaient sur la ligne de feu au front, la communauté francophone de l'Alberta affrontait des obstacles à sa survie. La motion Michener était vue comme une attaque directe à la langue française et la communauté a répondu rapidement à cette menace. Lors de l'assemblée, les francophones de l'Alberta étaient prêts à s'engager dans une lutte pour préserver leur droit de langue. Finalement, ce qui est le plus intéressant est les parallèles qui ont été créés entre la motion Michener et les tactiques des Allemands et la persécution de la langue française en Ontario. Effectivement, la motion était comparée à un acte de tyrannie, semblable à celui mené par des Allemands en Pologne et en Alsace, et à l'acte de persécution du gouvernement de l'Ontario contre les Canadiens français de l'Ontario. Cependant, même si la motion Michener intensifie la crise linguistique, *Le Courrier de l'Ouest* n'aborde pas si elle a eu une influence négative sur la participation des Canadiens français dans l'effort de guerre. La communauté continue d'être représentée comme dédiée à la Guerre et aux revendications de ses droits.

²⁹¹ « À propos de la motion Michener, » *Le Courrier de l'Ouest*, 13 mai 1915, p. 1.

²⁹² *Id.*

1.2. La communauté francophone de l'Alberta réagit aux « Boches de l'Ontario »

La communauté francophone de l'Alberta est préoccupée non seulement par la motion Michener, mais aussi par la crise scolaire de l'Ontario. L'ouvrage, *Le Siècle du Règlement 17*, sous la direction de Michel Bock et François Charbonneau, présente plusieurs chapitres qui dévoilent les multiples formes de résistance des Canadiens français de l'Ontario contre le règlement 17. Il met également en lumière la forte solidarité entre les Canadiens français du Québec et de l'Ontario²⁹³. Pourtant, l'ouvrage se limite à ce seul lien de solidarité et ne discute pas de la solidarité entre les Canadiens français de l'Ouest et de l'Ontario. Cette section souhaite montrer que la communauté francophone de l'Alberta s'ajoute aux multiples « voix de résistance » contre le règlement 17.

D'abord, ce parallèle entre les Allemands et les Canadiens anglais se retrouve dans l'article d'opinion de Jean Rivet, journaliste et correspondant du *Courrier de l'Ouest* à Montréal²⁹⁴, « Une loi qui n'en est pas une ». En général, l'ensemble de l'article dévoile que Rivet pensait que la loi qui forçait les Canadiens d'utiliser uniquement la poste pour envoyer leurs lettres pendant la guerre était une violation de ses droits, cependant c'est le post-scriptum qui est le plus important.

Jean Rivet, tandis qu'il y est, demande des timbres français pour payer la taxe de guerre et il demande ces timbres français en vertu d'une loi bien vraie et bien juste tout homme sensé et équitable ne saurait récuser, une loi que tous les gens qui ne sont pas cousins germains du Kaiser savent respecter et observer²⁹⁵.

Le post-scriptum fait référence à la loi « Special War Revenue Act » entrée en vigueur en avril 1915²⁹⁶. Sous cet acte, le gouvernement fédéral a utilisé des timbres de guerre afin de payer pour les coûts de la guerre, mais les timbres n'étaient imprimés qu'en anglais.

²⁹³ Bock et Charbonneau, *Le Siècle du Règlement 17*. Voir notamment la partie 2 : « Les multiples voies de résistance », surtout le texte de Pierre Antcil, « Le journal *Le Devoir* et la crise des écoles ontarienne ».

²⁹⁴ « Une simple leçon d'économie politique, » *Le Courrier de l'Ouest*, 29 octobre 1914, p. 7. C'est aussi révélé qu'il est de la France.

²⁹⁵ Jean Rivet, « Une loi qui n'en est pas une, » *Le Courrier de l'Ouest*, 6 mai 1915, p. 1.

²⁹⁶ Census and Statistics Office, *The Canada Year Book 1915* (Ottawa, Ontario: Census and Statistics Office, 1916), 678-679. À noter qu'elle n'a pas une traduction française.

Cette décision n'a pas été bien reçue par les Canadiens français, surtout au Québec²⁹⁷, et Rivet confirme que les échos de ce désaccord ont été reproduits en Alberta. Ceci est surtout renforcé par l'article, « Notes et commentaires », où l'éditeur exprime sa joie de « voir avec quelle unanimité le public de cette province réclame des timbres non-seulement de guerre, mais tous nos timbres en français²⁹⁸ ». Effectivement, cet article dévoile que la communauté francophone de l'Alberta s'est mobilisée pour protéger sa langue. Dans l'article, « Immoralité des Boches », écrit par « CANADIEN-FRANÇAIS », publié le 13 mai 1915, cette même idée est partagée par un autre membre de la communauté quant à la validité des actions des Anglo-Saxons de l'Ontario dans le cadre du règlement XVII.

L'article de ce Canadien français est entièrement dédié à exposer que les Canadiens anglais de l'Ontario étaient exactement comme les Allemands. Au début de l'article, l'auteur déclare que c'est un « devoir » pour tous les hommes de la société de connaître « l'immoralité des Boches²⁹⁹ » afin qu'ils puissent les combattre. L'auteur partage aussi avec les lecteurs certains principes « sauvages et infernaux³⁰⁰ » des Boches :

- 1.0 Le Boche doit conduire et ne pas se faire conduire. Aucune autorité ne saurait être supérieure à ses intérêts.
- 2.0 De nos jours, il ne faut plus parler de droit naturel, car il n'existe plus.
- 3.0 Les lois humaines sont supérieures à la loi naturelle et détruit celle-ci.
- 4.0 Aucun article dans la Constitution du pays ne commande aux pouvoirs législatifs d'être honnêtes et justes.
- 5.0 La seule classe de citoyens qui a droit à la protection des lois, c'est celle de la majorité.
- 6.0 Il n'y a plus d'autre droit que celui de la majorité qui est celui du plus fort.
- 7.0 Les traités ne valent rien devant les exigences d'une majorité.
- 8.0 La majorité peut prescrire ce qu'elle veut à la minorité.
- 9.0 Il doit y avoir deux sortes de justice dans ce pays, une pour les..... papistes et l'autre pour les protestants.³⁰¹

Sans doute, en lisant ces principes, l'auteur a voulu que les lecteurs pensent que ces principes étaient des « Barbares idées des Prussiens³⁰² », pourtant, il révèle que ces

²⁹⁷ Nous allons voir ceci en plus grand détail dans la section dédiée au Québec.

²⁹⁸ « Notes et commentaires, » *Le Courrier de l'Ouest*, 13 mai 1915, p. 4.

²⁹⁹ CANADIEN-FRANÇAIS, « L'immortalité des Boches, » *Le Courrier de l'Ouest*, 13 mai 1915, p. 1 et 8.

³⁰⁰ *Id.*

³⁰¹ *Id.*

³⁰² *Id.*

principes étaient « les paroles, les idées, les convictions de ceux qui sont préposés à la confection et à la garde des lois, à la protection de la justice, à la défense du droit dans la province d'Ontario³⁰³. » Après cette révélation, l'auteur pose une question directe aux lecteurs : « Vous ne croyez pas que des Anglo-Saxons, ces gens de “RACE SUPÉRIEURE” SOIENT CAPABLES DE PAREILLE IGNORANCE ET PAREILLE INFAMIE ?³⁰⁴ » Afin de répondre à cette question, il est suggéré que les lecteurs lisent le compte rendu de la cour d'appel du 28 avril 1914 et le compte rendu du discours public prononcé à Ottawa par Dr Edward, un député de Frontenac, le 17 mars 1914, dont des paroles similaires aux principes cités peuvent être lues en entier. Et l'auteur déclare qu'après la lecture de ces documents, « [...] vous pourrez conclure sans crainte de vous tromper que les Boches qui soulèvent l'indignation des nations civilisées par leur barbare sauvage ressemblent comme deux gouttes d'eau à certains Anglo-Saxons leurs cousins germains d'Ontario³⁰⁵. » Ici, la comparaison entre les Anglo-Saxons et les Allemands est fort puissante puisque l'auteur indique que les deux se ressemblent comme « des gouttes d'eau », en d'autres termes, c'est impossible de distinguer l'un de l'autre.

C'est tout à fait évident que l'auteur de cet article croit que les Anglo-Saxons de l'Ontario qui violent les droits des Canadiens français étaient pareils aux barbares prussiens, aux Boches sauvages et infernaux, qui se retrouvent en Allemagne. L'auteur vient également à la défense des Canadiens français, qui méprisent leurs homologues anglophones. Effectivement, il demande : « [...] qu'elle estime, quelle considération pouvons-nous avoir pour des gens qui en ont si peu pour nos droits et notre fierté nationale ? Pour des gens qui n'ont aucune considération pour les principes les plus élémentaires de la justice et du droit ?³⁰⁶ » Dans le paragraphe qui suit, l'auteur expose l'hypocrisie des Anglo-Saxons puisqu'ils se disent contre les actions des Allemands en Europe, alors qu'au même moment, ils perpètrent des actes pareils à ceux des Boches allemands³⁰⁷. Finalement, l'auteur mentionne qu'il pense que les « Anglo-Saxons détruisent la Confédération canadienne » et que les violations de droits « ne sont pas plus

³⁰³ *Id.*

³⁰⁴ *Id.*

³⁰⁵ *Id.*

³⁰⁶ *Id.*

³⁰⁷ *Id.*

acceptables de la part des Boches Anglo-Saxons que de la part des Boches, leurs cousins germains³⁰⁸. »

Ce dernier article témoigne des vives émotions que la persécution des Canadiens français en Ontario a créées non seulement en Ontario et au Québec, mais aussi en Alberta. Comme le prochain article le montre, ce « Canadien-Français » n'a pas été le seul à avoir une grande réaction envers les Anglo-Saxons d'Ontario et le règlement XVII. Encore une fois, Jean Rivet utilise un article d'opinion pour exprimer son mécontentement et ses opinions explicites envers la question scolaire de l'Ontario dans son article, « La queue du monstre », publié le 20 mai 1915, dont le titre est déjà évocateur. Cet article est une réponse à un article du « Times » d'Hamilton, un journal anglophone, qui stipulait que le seul impact du Règlement XVII était simplement un « empiétement de l'Église Catholique Romaine » et que « si les Canadiens français étaient des protestants, il n'y aurait pas de question française³⁰⁹. » En d'autres termes, il n'y avait rien d'autre que l'Église Catholique qui protège la langue française au Canada et, sans la religion catholique, les Canadiens français ne seraient pas perturbés par la violation de leurs droits, une déclaration que Rivet condamne puisqu'il s'agit de « la bigoterie sauvage de la majorité³¹⁰. » Puis, Rivet se lance dans une revue du *Traité de Paris* (1763) et de l'*Acte de Québec* (1774) afin de souligner comment les droits des Canadiens français sont protégés, et, en même temps, il insulte fortement les Anglo-Saxons, ou les « Boches de l'Ontario³¹¹. » Il déclare que « tout homme raisonnable³¹² » est capable de lire les traités et voir qu'il y existe de droits spécifiques pour la langue française, alors il demande : « Avez-vous bien lu ? Messieurs les Boches de l'Ontario ?³¹³ » Cette question suggère que les « Boches de l'Ontario » ne savent pas lire et qu'ils ne sont pas raisonnables, deux insultes à leur intelligence et à leur caractère. Ensuite, pour conclure, Rivet pousse la comparaison entre les Anglo-Saxons d'Ontario et les Allemands à un niveau beaucoup plus sérieux. Il révèle que, comme la violation du *Traité de Londres* (1893) était un crime

³⁰⁸ *Id.*

³⁰⁹ Jean Rivet, « La queue du monstre, » *Le Courrier de l'Ouest*, 20 mai 1915, p. 5.

³¹⁰ *Id.*

³¹¹ *Id.*

³¹² *Id.*

³¹³ *Id.*

international, la violation de la *Traité de Paris* devrait en être un aussi. Il devrait donc y avoir une punition pour les crimes des « Boches de l'Ontario » contre les Canadiens français aussi sévères que celle pour les Allemands. En somme, cet article représente un exemple que, même en Alberta, le règlement XVII et la persécution des droits des Canadiens français d'Ontario ont suscité l'intérêt du journal et de la communauté.

L'article, « Propos d'un français », publié le 24 juin 1915, écrit par « UN FRANÇAIS » s'avère également intéressant. L'article salue l'initiative de récolter et d'envoyer des livres en français à l'Ontario. Cependant, ce qui est le plus important est la manière que ce « Français », qui s'est identifié comme un « Franco-Canadien », décrit la situation des communautés francophones dans l'Ouest. L'auteur dit que « nous autres, Franco-Canadiens de l'Ouest, nous sommes un peu en Alsace³¹⁴. » À cette époque, l'Alsace est une région victime de la guerre entre la France et l'Allemagne parce qu'elle a été cédée aux Allemands en 1871. À la suite de ce changement de régime, les Français d'Alsace ont été continuellement en lutte pour garder leur culture et leur langue vivante sous le régime allemand. L'auteur essentiellement indique que les Franco-Canadiens et les Canadiens français de l'Ouest sont les victimes du même genre de régime au Canada. Il dit que même si les Franco-Canadiens ne sont pas menacés par la violence sanglante, ils doivent toujours lutter et s'engager activement pour garder leur « aliment national », autrement dit, leurs droits, leurs privilèges, leurs cultures et leur langue. Effectivement, cette citation dévoile encore une fois que le régime oppressif du gouvernement des Canadiens anglais a été considéré comme pareil à celui des Allemands non seulement par les Canadiens français de l'Alberta, mais aussi par les Franco-Canadiens de l'Ouest.

Bref, après la lecture de ces articles, il est évident que les membres de la communauté francophone de l'Alberta s'ajoutent aux multiples « voies de résistance » parce que leurs voix agissent comme une forme de lutte contre l'injustice en Ontario. Puis, cette lutte est sans doute un témoignage de la solidarité qui existait entre la communauté francophone de l'Alberta et les Canadiens français de l'Ontario, mais aussi, tous les autres Canadiens

³¹⁴ Un Français, « Propos d'un Français, » *Le Courrier de l'Ouest*, 24 juin 1915, p. 1.

français du Canada³¹⁵. Effectivement, la communauté francophone de l'Alberta a exprimé que tous les Canadiens anglais qui ont violé les droits des Canadiens français et qui ont imposé un régime qui forçait une lutte sans fin étaient des « Boches » parce que leurs actions étaient aussi sévères que celles des Allemands. La perspective représentée dans *Le Courrier de l'Ouest* dévoile qu'en même temps que les Canadiens luttaienent contre les Boches en Europe, il existait aussi une bataille contre les « Boches canadiens » dans les provinces où les Canadiens français étaient en situation minoritaire. Pourtant, contrairement au cas du Québec, même avec la mise en évidence d'une communauté fortement scandalisée non seulement par sa propre crise, perturbée par la motion Michener, et celle de l'Ontario français, où le gouvernement de l'Ontario est comparé au régime tyrannique des Allemands, *Le Courrier de l'Ouest* ne présente aucune publication indiquant l'impact des crises scolaires sur la participation des Canadiens français dans la guerre ni sur la perspective de la communauté. Le journal maintient que la communauté demeure complètement dévouée à la Guerre, indépendamment de ces drames.

Les Canadiens français du Québec

2. Les Canadiens français du Québec et la représentation unanime de la deuxième bataille d'Ypres

Contrairement au *Courrier de l'Ouest*, les journaux francophones du Québec, *Le Devoir*, *La Patrie* et *Le Nationaliste*, ont publié plusieurs articles dédiés à la réussite des Canadiens à Ypres. Cependant, ce qui est le plus fascinant est que les trois journaux ont donné une puissante voix à l'initiative de propagande du gouvernement du Canada, que Jeffrey Keshen a décrite dans son ouvrage, *Propaganda and Censorship during Canada's Great War*. Effectivement, un grand nombre de leurs articles dépendait des récits et des témoignages manipulés par les correspondants, comme Sir Aitken, ou des rapports officiels du front³¹⁶. Même si, en 1915, l'opposition du *Devoir*, surtout de Bourassa, contre l'obligation de la participation canadienne à la Guerre impérialiste est devenue de plus en plus bruyante, son journal, comme *Le Nationaliste* et *La Patrie*, a participé pleinement à la propagande de guerre canadienne en publiant des récits marqués par la

³¹⁵ Martel, *Deuil d'un pays imaginé*.

³¹⁶ Keshen, *op. cit.* p. 28-30.

gloire des Canadiens à Ypres. Cette section dévoile les multiples facettes de cette représentation propagandiste des trois journaux. Pour les fins de notre analyse, les articles abordant ce sujet ont été divisés en trois catégories distinctes : des articles d'opinion des journaux, des messages des grands leaders des Alliés et des articles informatifs qui expliquent l'engagement des Canadiens pendant la bataille.

D'abord, commençons par la première catégorie, les articles d'opinion publiés dans les journaux, écrits par les journalistes du journal ou des traductions des articles anglais. Ce qui devient évident après la lecture de tous ces articles est le consensus de perspective qui existait entre les trois journaux par rapport aux Canadiens pendant la deuxième bataille d'Ypres : chacun parlait de leur courage, de leur bravoure, de leur héroïsme et de leur gloire. *Le Nationaliste* publie l'article, « La situation », une traduction française d'un article de Londres qui inclut des citations d'un *rapport officiel* du front³¹⁷. Dès la première phrase, c'est dit que la bataille d'Ypres « est devenue brusquement l'une des plus importantes depuis la formation du front occidental³¹⁸ » et l'article conclut que, selon le compte rendu officiel, « la conduite [des soldats canadiens] a été magnifique³¹⁹. » Effectivement, *Le Nationaliste* a reproduit un article qui a cité un « rapport officiel », puis, comme Keshen l'a souligné, les rapports officiels et les témoignages du front étaient loin de représenter la vérité et ont souvent décrit de manière peu objective les apports des Canadiens³²⁰. Par la suite, les multiples articles du *Devoir* soulèvent la même perspective que le *Nationaliste*, mais d'une manière beaucoup plus intense et émotionnelle. Dans l'article de Georges Pelletier, « Ceux qui sont tombés », publié le 26 avril 1915, la perspective du journal devient tout à fait claire : grâce à cette bataille, les Canadiens se couvrent de gloire.

Leurs lourdes pertes démontrent leur courage. Le fait qu'ils ont repris les positions momentanément perdues et les ont maintenues prouve qu'ils sont de bon sang et de bonne race. L'épreuve les a trouvés solides. Leurs pertes multiples attristent cet épisode glorieux. [...] Ils ont voulu servir leur pays ou l'Empire, ils sont allés se battre contre un ennemi qu'ils n'avaient jamais vu, ils ont donné leur vie ou leur

³¹⁷ Il n'y a aucune précision de quel journal britannique.

³¹⁸ « La situation », *Le Nationaliste*, 25 avril 1915, p. 1

³¹⁹ *Id.*

³²⁰ Keshen, *op cit.*, 28-33.

sang pour le triomphe de leurs convictions. [...] Ceux qui sont tombés ont fait un acte glorieux. Leur mémoire est pure et noble³²¹.

Pelletier parle du courage, de la bonne race, des bonnes convictions et de la pureté et la noblesse des actions des soldats canadiens pendant la bataille afin de contrebalancer leurs pertes. En effet, Pelletier glorifie le sacrifice des soldats pour donner un sens à leur mort. Par ailleurs, puisque Pelletier fait la promotion de la valeur des actions des soldats canadiens et la subséquente réputation que ces soldats ont créée pour les Canadiens, il demande qu'ils soient tous honorés. Ou, comme il le dit sans sa phrase de conclusion : « Rendons à leur courage l'hommage suprême. Tous en sont dignes, du premier officier au dernier soldat tombé face à l'ennemi³²². » Sans doute, Pelletier rend un bel hommage aux troupes canadiennes. Pourtant, l'hommage aussi sert comme un exemple d'un récit propagandiste qui glorifie la bataille afin de garder le moral.

La Patrie publie également plusieurs articles au sujet de la « brillante victoire³²³ » des Canadiens. Dans l'article, « Le combat de Langemarck », une reproduction d'une nouvelle de Londres, publié le 26 avril 1915, les termes « l'héroïque résistance de la division canadienne³²⁴ », « l'honneur est grand³²⁵ » et « les Canadiens firent cette charge héroïque³²⁶ » sont utilisés à plusieurs reprises. En plus, cet article inclut une citation d'un soldat canadien blessé au front, une citation presque identique à celle publiée dans l'article du *Nationaliste*, « nos soldats ont été magnifiques³²⁷. » Effectivement, les deux articles utilisent les nouvelles de Londres qui répètent le même récit propagandiste. Puis, l'article éditorial, « Une glorieuse victoire canadienne », publié le 26 avril 1915, parle de la gloire des Canadiens, comme Pelletier. « Nos soldats ont été pour la première fois au cœur de la bataille, et ils se sont couverts de gloire³²⁸. » Cependant, l'auteur ajoute que le prix de la gloire était acheté par un sanglant sacrifice parce qu'une centaine ont été tués ou blessés et un millier ont été mis hors du combat. Même si l'article mentionne les

³²¹ Georges Pelletier, « Ceux qui sont tombés, » *Le Devoir*, 26 avril 1915, p. 1.

³²² *Id.*

³²³ « Les Alliés et les Allemands sont toujours aux prises à Langemarck, où les Canadiens ont remporté une brillante victoire », *La Patrie*, 26 avril 1915, p. 1.

³²⁴ « Le combat de Langemarck, » *La Patrie*, 26 avril 1915, p. 1.

³²⁵ *Id.*

³²⁶ *Id.*

³²⁷ *Id.*

³²⁸ « Une glorieuse victoire canadienne, » *La Patrie*, 26 avril 1915, p. 4.

pertes, les nombres étaient drastiquement diminués pour se conformer au récit propagandiste. Puis, contrairement au *Devoir* et *Le Nationaliste*, *La Patrie* pousse le discours propagandiste à un autre niveau parce qu'elle utilise la bataille et les récits « glorieux » des Canadiens au front pour inspirer les Canadiens français de devenir des soldats. Par exemple, elle publie une affiche de recrutement pour le 22^e bataillon, « Le recrutement du 22^{ième} R.-C.-F. », qui demande aux hommes de s'enrôler pour « venger nos héros tombés à Langemarck³²⁹ » et l'article « Haut les cœurs » utilise la même idée pour inspirer l'enrôlement : « Suivons l'exemple des héros de Neuve-Chapelle et de Langemarck³³⁰ », « Vengeons nos morts!³³¹ » et « venger ceux des nôtres qui sont tombés au champ d'honneur³³². » En somme, peu importe la divergence d'opinions entre *Le Devoir* et *La Patrie*, l'analyse des articles d'opinion des trois journaux dévoile qu'ils ont partagé la même perspective avec les Canadiens français du Québec. Irréfutablement, les trois journaux ont ajouté au discours propagandiste, surtout *La Patrie*, parce que les Canadiens étaient représentés que comme « braves », « glorieux », « magnifiques » et « héroïques » et la réalité de la bataille n'a pas été révélée.

Cela dit, passons donc à la deuxième catégorie d'articles, les messages de félicitations des grands leaders des Alliés et de la presse internationale. En plus d'exprimer leur propre perspective, les journaux ont diffusé les opinions des autres individus, notamment ceux des grands leaders des Alliés. Premièrement, il y avait les messages des grands leaders canadiens : Colonel Carrick, le député de général Anderson, « Les Canadiens se sont couverts de gloire. On fait grand état de leur héroïsme aux quartiers généraux³³³ », Robert Borden, premier ministre du Canada, « La nouvelle de la conduite héroïque de la division sous votre commandement a été accueillie avec orgueil dans tout le Canada. Sincères félicitations, Borden³³⁴ », et Sam Hughes, ministre de la milice et de la Défense du Canada, « Le Canada était orgueilleux de la bravoure déployée par ses enfants³³⁵ ». Ensuite, il y avait des messages des leaders britanniques : Sa Majesté George V,

³²⁹ « Le recrutement du 22^{ième} R.-C.-F., » *La Patrie*, 27 avril 1915, p. 3.

³³⁰ « Haut les cœurs, » *La Patrie*, 29 avril 1915, p. 3.

³³¹ *Id.*

³³² *Id.*

³³³ « Nos soldats au repos, » *Le Devoir*, 27 avril 1915, p. 3.

³³⁴ « Des messages du premier-ministre, » *La Patrie*, 26 avril, 1915, p. 2.

³³⁵ « Leur héroïsme et leur détermination, » *La Patrie*, 26 avril 1915, p. 2.

« exprime son admiration pour la brave tenue des Canadiens à Langemarck, et elle sympathise avec eux pour les lourdes pertes qu'ils ont subies³³⁶ »; le War Office de Londres souligne que « Les Canadiens ont subi des pertes sensibles, mais leur bravoure et leur détermination ont indubitablement sauvé la situation. Leur conduite a été magnifique pendant cette affaire³³⁷ »; Sir John French, le premier commandeur de l'armée britannique, écrit « Je désire vous faire part à vous et aux troupes canadiennes, de mon admiration pour le combat héroïque qu'elles ont livré et pour leur belle tenue devant l'ennemi. Elles ont rendu les plus éclatants et les plus appréciables services. [...]»³³⁸. D'autre part, Harold Ashton, un écrivain au nord de la France (région d'Ypres), écrit « partout dans le département de Pas-de-Calais on chante les louanges des braves Canadiens³³⁹ ». Finalement, il y avait aussi les messages publiés dans les journaux britanniques : « Les Canadiens ont sauvé la situation³⁴⁰ », « Très bien, Canadiens !³⁴¹ » et « Brave Canada !³⁴² ». Dans l'ensemble, la publication des félicitations des grands leaders montre que non seulement les journaux ont proclamé la bravoure et la gloire des Canadiens à Ypres, mais ils ont ajouté la voix internationale pour le confirmer. Ceci devient assez évident parce que les messages peuvent être divisés dans deux catégories ; ceux qui parlent de la « bravoure » et ceux qui parlent de l'« héroïsme » des Canadiens. Également, même si certains messages mentionnent les lourdes pertes des Canadiens, ce discours est toujours contrebalancé avec l'évocation de la bravoure et de la gloire au combat des troupes.

Ensuite, il y a les articles informatifs, qui expliquent l'engagement des Canadiens pendant la deuxième bataille à Ypres. Les articles descriptifs ont donné aux Canadiens français du Québec l'occasion de lire les détails précis des actions des soldats, afin de voir que les idées de la bravoure et l'héroïsme des troupes canadiennes a été fondé sur des rapports officiels, des faits, et des témoignages des soldats. Cependant, il faut noter, comme Morton et Keshen l'ont remarqué, que les rapports moins flatteurs et les

³³⁶ « Fauches mais victorieux, » *Le Devoir*, 26 avril 1915, p. 3.

³³⁷ « Londres annonce une victoire canadienne, » *La Patrie*, 24 avril 1915, p. 1.

³³⁸ « Fauches mais victorieux », *op. cit.*

³³⁹ « Nos soldats au repos », *op. cit.*

³⁴⁰ « Les canadiens sont acclamés à Londres, » *La Patrie*, 26 avril 1915, p. 2.

³⁴¹ *Id.*

³⁴² *Id.*

témoignages les plus amers³⁴³ ont été éliminés des récits partagés avec le public parce qu'ils ne se conformaient pas au message propagandiste voulu par le gouvernement³⁴⁴. Les articles informatifs présentent un message positif: la gloire de la réussite des Canadiens à Ypres. Par exemple, l'article « Des efforts désespérés », publié le 23 avril 1915, raconte les féroces attaques lancées envers les Canadiens et les Alliés. On y décrit que les Allemands ont fait de « violentes contre-attaques³⁴⁵ » et « de vigoureux mouvements³⁴⁶ », qu'ils ont bombardé « Ypres avec une violence bien plus grande qu'à aucune autre époque³⁴⁷ », et que « le tonnerre de leur artillerie [a rendu] des soldats familiers troublés³⁴⁸ ». En plus, l'article, « Moment critique à Ypres », publié le 24 avril 1915, ajoute que, puisque les Allemands ont vraiment voulu rompre la ligne des Alliés à Ypres, ils ont « lanc[é] tous leurs hommes disponibles dans la fournaise³⁴⁹. » Par la suite, l'article, « Les Canadiens ont sauvé la journée », publié le 26 avril, exprime les conditions pénibles et brutales auxquelles les soldats canadiens ont été soumis. D'ailleurs, l'article, « La lutte furieuse continue », publié le 27 avril 1915, raconte que « les Canadiens ont été les premiers à se ressaisir et, par une magnifique contre-attaque, ont repris tout le terrain qu'ils avaient perdu³⁵⁰ ». Sans doute, ces derniers articles avancent l'idée que malgré les chances, malgré la situation pénible, les Canadiens ont surmonté les obstacles; ils ont vaincu les Allemands et agi en héros. Cependant, les immenses pertes et les lignes de corps canadiens qui ont rempli le champ de bataille ne sont pas exprimées. Les articles ne parlent que des pertes des Allemands. Ce dernier constat est confirmé par *Le Devoir* et le témoignage du « Highlander ». À la lumière de l'analyse de Keshen, il semble probable que le récit n'était pas vraiment celui d'un soldat au front ou que son récit a été largement manipulé pour garder un ton positif.

Dans l'article, « Le 14^e de Montréal arrête l'ennemi. -- Récit d'un "Highlander" », publié le 28 avril 1915, l'image de ce « "Highlander" », relate les détails les plus héroïques de la

³⁴³ Morton, *Billet pour le front*, 64.

³⁴⁴ Keshen, *op cit.*

³⁴⁵ « Des efforts désespérés, » *Le Devoir*, 23 avril 1915, p. 3.

³⁴⁶ *Id.*

³⁴⁷ *Id.*

³⁴⁸ *Id.*

³⁴⁹ « Moment critique à Ypres, » *La Patrie*, 24 avril 1915, p. 1.

³⁵⁰ « La lutte furieuse continue, » *La Patrie*, 27 avril 1915, p. 2.

bataille. En décrivant l'attaque de gaz, il mentionne que « l'odeur [a été] suffocante³⁵¹ », que « la fumée s'avancait semblable à une verte muraille mouvante haute de 4 pieds³⁵². Par la suite il rappelle que les soldats français ont été forcés à la retraite de leur position initiale, ce qui a contraint les Canadiens à s'occuper de leur ligne et leurs tranchées. Le récit évite de parler de l'immense bataille sanglante et violente qui s'est produite après la retraite des soldats français, bataille racontée par Tim Cook et G. W. L. Nicholson dans leurs ouvrages, *At the sharp end*³⁵³ et *Canadian Expeditionary force 1914-1919*³⁵⁴. Finalement, la dernière phrase du récit décrit le champ de bataille après la réussite de leurs objectifs : « Des corps d'Allemands gisaient autour³⁵⁵. » Cependant, le récit néglige de mentionner les corps des six mille soldats canadiens qui étaient morts à côté des Allemands. Effectivement, tous les articles, surtout le récit du « "Highlander" », ont donné aux Canadiens français du Québec une version édulcorée de la bataille à Ypres pour ne pas choquer les esprits.

Enfin, même si les journaux n'ont pas partagé la même perspective sur le « devoir » des Canadiens français, c'est tout à fait évident que les journaux ont reproduit le discours propagandiste pendant la deuxième bataille d'Ypres. L'analyse des articles d'opinions, les messages de félicitations, et les récits de la bataille révèlent que les mêmes thèmes de la bravoure, de la gloire et de l'héroïsme ont été mis au premier plan. Puis, ces termes clés ont été utilisés pour justifier les pertes, le nombre exact de pertes étant le plus souvent passé sous le silence. Effectivement, la reproduction de la propagande de guerre, surtout dans *Le Devoir*, atteste la puissance du mouvement propagandiste orchestré par le gouvernement à l'époque.

2.1. Les Canadiens français du Québec et la lutte pour les « War stamps³⁵⁶ »

³⁵¹ « Le 14^e de Montréal arrête l'ennemi. -- Récit d'un 'Highlander', » *Le Devoir*, 28 avril 1915, p. 3.

³⁵² *Id.*

³⁵³ Cook, *At the sharp end: Canadians fighting the Great War, 1914-1916*.

³⁵⁴ Nicholson, *Canadian Expeditionary Force 1914-1919: Official History of the Canadian Army in the First World War*.

³⁵⁵ « Le 14^e de Montréal arrête l'ennemi. -- Récit d'un 'Highlander', » *op. cit.*

³⁵⁶ Mots anglais utilisés par exprès puisque les « War Stamps » n'ont jamais été traduits ou publiés en français.

Même si *Le Devoir* a activement participé dans la diffusion des messages propagandistes du gouvernement, cela ne veut pas dire que le journal a oublié son deuxième devoir de revendiquer les droits de la langue française. Comme en témoigne l'ouvrage, *Le siècle du Règlement 17*, il y avait un fort lien de solidarité entre les Canadiens français du Québec, animés par Henri Bourassa, et les Canadiens français de l'Ontario. Dans cet ouvrage, l'historien Pierre Anctil met en lumière comment *Le Devoir* a joué un grand rôle dans les revendications, même pendant la Guerre. Effectivement, Anctil décrit qu'après l'implémentation du Règlement 17, *Le Devoir*, et notamment Henri Bourassa et Omer Héroux, « ouvre un barrage d'artillerie contre le gouvernement conservateur ontarien³⁵⁷ ». Pendant la crise de la conscription, Bourassa « est allé jusqu'à confronter le gouvernement canadien³⁵⁸. » Puis, c'est donc cette opposition et défense féroce qui confirme que l'idéologie nationaliste de Bourassa, comme le mentionne Lacombe dans son ouvrage, *La rencontre de deux peuples élus*, a été fortement enracinée dans la croyance que le pacte confédératif garantissait l'égalité des « deux races³⁵⁹ ». Alors, aucune initiative qui menaçait cette dualité canadienne ne pourrait être tolérée. La lutte des Canadiens français du Québec pour la revendication des droits des Canadiens français de l'Ontario pendant la Guerre est bien analysée dans l'historiographie. Cependant, une autre grande lutte pour les droits français que Bourassa et les nationalistes ont entamés en 1915 semble avoir été oubliée: le mouvement pour les timbres de guerre en français. En général, les récits de la Première Guerre mondiale, qui mentionnent Bourassa, ne parlent que de son opposition à la participation canadienne à la Guerre et à la conscription et/ou la revendication des droits français en Ontario, comme attestent les ouvrages de Morton, d'Armstrong, Filteau, Casey Murrow, *Bourassa and the French-Canadian Nationalism : Opposition to Empire*³⁶⁰, et le chapitre, « L'opposition d'Henri Bourassa à l'effort de guerre canadien », de Jean-Phillipe Warren, dans *Le Québec dans la Grande Guerre : engagements, refus, héritages*. Finalement, même l'ouvrage de Lacombe, lorsqu'elle parle de « l'influence de la doctrine impérialiste » sur les minorités Canadiens français,

³⁵⁷ Pierre Anctil, « Le journal *Le Devoir* et la crise des écoles ontariennes » dans *Le siècle du Règlement 17* sous la direction de Michel Bock et Charles-Philippe Courtois (Sudbury, Ontario, Canada: Éditions Prise de parole, 2015), 192.

³⁵⁸ *Id.*, 192-193.

³⁵⁹ Lacombe, *op. cit.*, 78.

³⁶⁰ Casey Murrow, *Henri Bourassa and French-Canadian Nationalism: Opposition to Empire* (Montreal: Harvest House, 1968).

met en lumière le travail de Bourassa lors des crises scolaires³⁶¹. Cependant, la controverse des timbres de guerre n'est pas discutée, même si c'est un exemple convaincant de l'influence de la doctrine impérialiste. Effectivement, le gouvernement canadien a publié les timbres de guerre uniquement en anglais, même si le « Special War Revenue Act » de 1915 était un acte fédéral, et donc, bilingue. Cela dit, la dernière section du chapitre se concentre sur la controverse des timbres de guerre vu dans *Le Devoir* et *Le Nationaliste*.

D'abord, *Le Nationaliste* et *Le Devoir* ont exprimé leur mépris pour la mise en œuvre du « WAR TAX³⁶² » puisque les timbres de guerre ont été seulement imprimés en anglais. Dans l'article du *Nationaliste*, « Que font nos ministres français », écrit par Paul Moreau, les ministres Canadiens français responsables du « WAR TAX » étaient mis sur la ligne de feu. Moreau exprime que les ministres, M. Casgrain, M. Blondin et M. Coderre, qui avaient « le poids » de lutter pour les timbres de guerre en français, devraient avoir honte parce qu'ils n'ont rien fait pour aider la revendication des droits de la langue française. Il souligne aussi que ces ministres sont des hypocrites parce qu'ils ont donné la fausse impression qu'ils allaient se battre pour les droits de la langue française quand ils étaient au pouvoir, mais ils ne l'ont pas fait. Par la suite, Moreau mentionne que plusieurs Canadiens français sont allés aux bureaux de poste pour demander pour des timbres en français, mais leurs demandes ont été ignorées. Finalement, Moreau déclare que, puisque le Canada est officiellement bilingue, les demandes pour des timbres en français étaient « une juste revendication³⁶³. » En effet, l'article de Moreau est non seulement une condamnation du manque d'action des ministres Canadiens français, mais c'est aussi un appel aux autres de rejoindre la revendication et de forcer les ministres, surtout les ministres canadiens-français, de respecter la Constitution du Canada et de publier des timbres de guerre en français. D'ailleurs, en ajoutant à cet article éditorial, l'article d'Henri Bourassa, « La lutte pour le français », met en évidence le poids qu'il a accordé au pacte confédératif et aux droits garantis par la Constitution.

³⁶¹ Lacombe, *op. cit.*, 87 – 90. Crises du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario.

³⁶² Paul Moreau, « Que font nos ministres français, » *Le Nationaliste*, 18 avril 1915, p. 1.

³⁶³ *Id.*

Toutes les pièces officielles de l'État portent la marque du caractère national d'un pays. Ce n'est pas pour rien que les Belges exigent l'impression de leurs timbres-poste dans les deux langues de leur pays, qu'en Suisse, la plupart des pièces officielles sont publiées dans les trois langues³⁶⁴.

Cette citation révèle que Bourassa était de l'avis que puisque le Canada, au niveau fédéral, était bilingue, les timbres de guerre devaient être imprimés dans les deux langues. Bourassa mentionne d'autres pays où il y a plus qu'une langue officielle, comme la Belgique et la Suisse, pour exprimer son incompréhension devant le fait que le Canada ne puisse pas suivre cet exemple. Effectivement, l'article de Bourassa évoque cette question : « Pourquoi le gouvernement du Canada a tellement de difficulté de respecter ses propres lois ? » *Le Devoir* et *Le Nationaliste* ont tous les deux partagé la perspective nationaliste mettant de l'avant la nécessité du bilinguisme des timbres. Puis, cette perspective était partagée par plusieurs autres articles. J. T MacDONALD a écrit la lettre, « Qu'on l'envoie à l'école » . En parlant de la « War Tax³⁶⁵ », MacDonald exprime que son problème avec cette taxe n'est pas qu'elle paie pour la guerre, mais « qu'elle ne parle pas français. Elle ne peut même pas dire son nom en Français³⁶⁶ . » Par la suite, il demande : « pourquoi ne l'aurait-on pas envoyée à l'école française ou bilingue, afin qu'elle puisse passer parmi le monde ?³⁶⁷ » et « n'aurait-on pas pu imprimer en français aussi bien qu'en anglais, ces timbres de guerre ?³⁶⁸ » Le ton de la lettre laisse deviner une forte irritation devant l'incapacité du gouvernement à communiquer dans les deux langues. Après tout, les Canadiens français participent aussi à l'effort de guerre.

Par la suite, J. H. LACASSE a écrit la lettre, « Les timbres de guerre », qui révèle que le manque de timbres de guerres en français était fortement insultant pour les Canadiens français du Québec. En effet, Lacasse remarque que c'est « simplement révoltant, tant de sans-gêne en un temps où les Canadiens français paient largement, de leur sang et de leur or, pour le salut de l'Empire [...]»³⁶⁹ » qu'ils ne pussent même pas avoir un timbre de guerre en français. Par la suite, en parlant de Bourassa, Lacasse décrit que sa lutte est

³⁶⁴ Henri Bourassa, « La lutte pour le français, » *Le Devoir*, 20 avril 1915, p. 1.

³⁶⁵ J. T MacDONALD, « Qu'on l'envoie à l'école, » *Le Devoir*, 22 avril 1915, p. 2.

³⁶⁶ *Id.*

³⁶⁷ *Id.*

³⁶⁸ *Id.*

³⁶⁹ J. H. LACASSE, « Les timbres de guerre, » *Le Devoir*, 28 avril 1915, p. 2.

« formidable³⁷⁰ » et qu'elle fera un « fier service à votre race et à la stabilité de la Confédération qui mourra de cette plaie hideuse³⁷¹. » *Le Devoir* a également publié l'article « Des timbres bilingues », qui comprenait deux lettres envoyées au ministre des Postes, la première de Chs-E. Michaud, Ptre, et la deuxième signée par de multiples noms, J. N. Dubrule, J. E. F. Chartier, L. R. Gendreau, A.V. Blanchard, W. Lorange et Jeanne Hamel. La lettre de Michaud, écrite au nom de toute sa paroisse de New-Richmond³⁷², fonde sa demande pour des timbres en français sur les droits garantis par la Constitution du Canada.

La Constitution a-t-elle changée ? La population française de cette paroisse ne doit-elle pas, comme l'élément anglais, payer les taxes imposées ? [...] À chacun ses droits : aux Anglais les leurs : à nous les nôtres. [...] Il faut que vous nous donniez les timbres français³⁷³.

Puis, la deuxième lettre met en lumière la même perspective : « considérant que le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada, nous soussignés, exigeons donc que ces timbres qui nous seront fournis portent l'inscription française, signons bilingue³⁷⁴. » Finalement, *Le Nationaliste* a publié la lettre de A. V., « L'emploi des deux langues », qui reste dans le même esprit en soulignant qu'il serait plus simple, pour éviter les tensions, de publier dans les deux langues³⁷⁵. De cette manière, « le Canadien français aura du français, et l'anglo-canadien, de l'anglais [...] et personne ne trouverait à se plaindre, sauf les fanatiques qui crient partout que le pays n'a qu'une seule langue officielle, l'Anglais³⁷⁶. » Les lettres de ces Canadiens français du Québec servent comme des exemples du statut irréconciliable des deux idéologies que Lacombe a décrites. Effectivement, pour les Canadiens français nationalistes, la solution était simple, les Canadiens anglais impérialistes devaient se conformer au pacte confédératif, qui marque le caractère distinct du Canada, l'égalité des deux peuples³⁷⁷, et imprimer les timbres en français. En revanche, pour les Canadiens anglais impérialistes, c'était les Canadiens français nationalistes qui devraient se conformer à l'esprit de la confédération,

³⁷⁰ *Id.*

³⁷¹ *Id.*

³⁷² « Des timbres bilingues, » *Le Devoir*, 29 avril 1915, p. 7.

³⁷³ *Id.*

³⁷⁴ *Id.*

³⁷⁵ A. V., « L'emploi des deux langues, » *Le Nationaliste*, 2 mai 1915, p. 7.

³⁷⁶ *Id.*

³⁷⁷ Lacombe, *op. cit.*, 78.

dont le caractère distinctif était son appartenance et son attachement à l'Empire britannique³⁷⁸.

Finalement, pour ajouter au mouvement des timbres de guerre en français, *Le Devoir*, avec l'aide du *Nationaliste*, a créé une campagne de publicité, sous forme d'annonces, pour les timbres de guerre français. En effet, cette campagne avait le but de montrer aux ministres, qui sont restés silencieux sur le sujet des timbres³⁷⁹, que la lutte pour les timbres ne se cesserait pas si facilement. Plusieurs publicités sont d'ailleurs adressées directement aux ministres. En plus, les messages qu'elles véhiculent se divisent en deux catégories : ceux qui ont comparé le Canada aux autres pays qui ont des timbres bilingues, afin de faire questionner pourquoi le Canada n'a pas des timbres bilingues, et ceux qui ont comparé le Canada aux Allemands, afin de montrer que seulement les oppresseurs ignorent les droits des minorités. Également, chacune des annonces demande aux Canadiens français du Québec, soit explicitement ou implicitement, de réclamer leurs droits et de demander pour des timbres de guerre en français. Voici quelques exemples

À bas là-plat-ventrisme ! Exigez des TIMBRES DE GUERRE en français !³⁸⁰

« Des timbres en français, quelle vétille ! » Qu'est-ce que diraient ou plutôt qu'est-ce que feraient nos compatriotes anglais, si nous ignorons leur langue dans l'impression des timbres ? Ça ne serait pas long avec eux, et ils auraient raison : SECOUONS – NOUS ET FAISONS RESPECTER NOS DROITS !³⁸¹

À la lecture des articles, il apparaît clair qu'un grand nombre de Canadiens français du Québec ont été fortement irrités qu'il n'y eût pas de timbres de guerre en français, surtout parce qu'ils étaient convaincus qu'ils y avaient droit grâce à la Constitution et à leurs sacrifices au front. Pourtant, au lieu d'adopter la mentalité de « laissez-faire », les Canadiens français du Québec ont pris l'occasion pour revendiquer et rappeler aux ministres canadiens, surtout les ministres canadiens-français, qu'ils ne peuvent pas ignorer et violer leurs droits sans causer une grande réaction de la population Canadien français du Québec. La campagne de publicité pour les timbres de guerre en français

³⁷⁸ *Id.*, 128.

³⁷⁹ Paul Moreau, « Que font nos ministres français ».

³⁸⁰ « A bas là-plat-ventrisme! Exigez des TIMBRES DE GUERRE en français, » *Le Nationaliste*, 18 avril 1915, p. 8.

³⁸¹ Annonce du journal, *Le Devoir*, 22 avril 1915, p. 1.

donc sert comme un autre exemple de l'impact de la question linguistique au Québec. Il n'y a pas d'évidence que la campagne a eu un impact négatif sur le recrutement au Québec, mais il est certain que le manque de timbres en français a ajouté aux tensions déjà en croissance entre les Canadiens français du Québec et les Canadiens anglais.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre révèle des similarités entre la communauté francophone de l'Alberta et les Canadiens français du Québec. La représentation de la réussite des Canadiens lors de la deuxième bataille d'Ypres du journal francophone de l'Alberta, *Le Courrier de l'Ouest*, et des journaux francophones du Québec, *Le Devoir*, *Le Nationaliste* et *La Patrie*, se conforme à la propagande orchestrée par le gouvernement du Canada. De plus, les deux groupes francophones ont fait preuve d'un grand intérêt pour la lutte des droits de la langue française, de la solidarité qui existait entre les groupes francophones du Canada et une perspective partagée par rapport aux injustices infligées aux Canadiens français de l'Ontario par les Canadiens anglais. Effectivement, la communauté francophone de l'Alberta a montré qu'elle était prête à s'engager contre l'injustice de la motion Michener et elle a ajouté sa voix aux appels de revendication des droits des Canadiens français de l'Ontario. De leur côté, les Canadiens français du Québec ont continué de soutenir les Canadiens français de l'Ontario et ils ont géré une campagne en faveur de timbres de guerre en français, une forme de revendication des droits de tous les Canadiens français. Aussi, la communauté francophone de l'Alberta a ajouté sa voix distincte à la croyance que les Canadiens anglais, qui violaient les droits des Canadiens français en Ontario et partout au Canada, étaient pareils aux Allemands. En effet, la communauté francophone de l'Alberta a surnommé ces Canadiens anglais oppressifs les « Boches de l'Ontario » et les « Boches du Canada ». La guerre marque donc l'imaginaire des communautés qui traversent leurs propres drames. Elle représente également un moment qui cristallise les tensions entre Canadiens anglais et Canadiens français. Comme en témoignent de nombreux journaux, la question qui ressort est la suivante : pourquoi les leaders politiques se montrent-ils aussi peu ouverts aux revendications des Canadiens français dans un contexte où plusieurs sont en train de mourir au front pour soutenir la cause des

Alliés? Mais, contrairement au cas des Canadiens français du Québec, les revendications de la communauté francophone de l'Alberta n'ont pas été présentées comme force d'opposition à la Guerre et donc, elles n'ont pas été vue comme une menace. La représentation stratégique de la communauté francophone de l'Alberta par *Le Courrier de l'Ouest*, étant entièrement dévouée à la Guerre et à ses revendications, mais que les deux étaient indépendantes l'une de l'autre, l'a permis d'être exclus³⁸² de la haine que les Canadiens anglais avaient pour les Canadiens français du Québec à cause de leur discours « dissent. »

³⁸² L'ouvrage de Hart note que les Canadiens anglais de l'Alberta étaient très reconnaissants du soutien pour la cause des Alliés et l'effort de guerre des membres de la communauté francophone de l'Alberta. Hart, *op. cit.* 93.

Chapitre 3: La poursuite de l'effort de guerre et la crise de la conscription

Ce dernier chapitre discute de la crise de la conscription de 1917 à 1918, mais aussi de l'année qui l'a précédé. En raison d'un manque dans les journaux francophones de l'Alberta³⁸³, nous n'étions pas à même d'analyser les grands événements marquants, comme la crête de Vimy (avril 1917) et la campagne et de l'élection fédérale de 1917 (du septembre 1917 au 18 décembre 1917) qui ont eu un effet sur la crise. Pourtant, il est vraiment important d'ajouter des détails au sujet de la campagne et de l'élection fédérale puisqu'il s'agit de l'élection la plus controversée de notre histoire et les deux ont gravement intensifié le fossé entre les deux peuples canadiens. Selon Cook, la campagne était la plus amère de toute l'histoire canadienne puisque le pays était sur le point de se déchirer à cause des conflits internes³⁸⁴. Armstrong soutient que « l'hystérie raciale avait rarement atteint de tels sommets³⁸⁵ ». L'historien Robert Talbot souligne quant à lui que la presse canadienne-anglaise a créé une puissante propagande contre les Canadiens français du Québec, les déclarant « ennemis intérieurs³⁸⁶. » Dans les journaux et sur d'autres tribunes, le message était que les Canadiens français du Québec étaient des « traîtres³⁸⁷ » et qu'ils « n'ont pas fait leur devoir³⁸⁸ ». De plus, Armstrong et Talbot dévoilent que les journaux les plus partisans ont ajouté un ton sinistre à la propagande contre Laurier, et donc les Canadiens français. Par exemple, dans le *Globe* de Toronto : « Un vote pour Laurier est un vote pour le *Kaiser*³⁸⁹ » et dans le *Mail and Empire* : « [...] la doctrine de Laurier recueillait sans aucun doute la faveur du Kaiser³⁹⁰ ». D'ailleurs, Talbot mentionne, en utilisant des lettres privées, que Sir Robert Borden avait un esprit fort défavorable aux Canadiens français parce qu'il a « assimilé "Français" aux

³⁸³ Après que *Le Courrier de l'Ouest* publie sa dernière édition (30 décembre 1915), *Le Canadien-français* le remplace (novembre 1915). C'était un grand changement puisque ce dernier n'a que publié une fois par mois et le journal a indiqué qu'elle ne publierait aucune nouvelle de la Guerre. Alors, les grandes batailles, et même l'élection fédérale de 1917, n'ont pas reçu beaucoup d'attention.

³⁸⁴ Cook, *Shock Troops*, 370.

³⁸⁵ Armstrong, *op. cit.*, 238.

³⁸⁶ Robert Talbot, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916 – 1930 », *Mens* 8, no 1 (2007): 78.

³⁸⁷ *Id.*, 371.

³⁸⁸ *Id.*

³⁸⁹ *Globe* de Toronto cité dans Robert Talbot, *op. cit.*, 78.

³⁹⁰ Armstrong, *op. cit.*, 237.

“étrangers et (aux) fainéants” qu’il considérait déloyaux³⁹¹. » Également, Morton signale que « Borden méprisait Bourassa³⁹² » parce qu’il ne soulevait que des « griefs mesquins³⁹³ », dont les revendications pour les droits des Canadiens français. De l’autre côté, il y avait les Canadiens français du Québec, partisans de Sir Wilfrid Laurier et anti-unionistes, qui ont essayé de réfuter les informations trompeuses véhiculées dans la presse anglophone³⁹⁴. Ils ont poursuivi la lutte pour la revendication des droits des Canadiens français de l’Ontario et ont continué de comparer les actions des Canadiens anglais aux Prussiens³⁹⁵. Ils ont également refusé d’être forcés de faire la guerre dans un contexte de tensions exacerbées. Finalement, afin d’assurer sa victoire³⁹⁶, Borden passe la *Loi des élections en temps de guerre*, qui a donné le droit de vote aux femmes, ayant un mari, frère ou fils dans la guerre, et aux membres du corps expéditionnaire du Canada, alors les soldats aux champs de bataille.

La crise de la conscription, surtout les émeutes de Pâques, occupe une place particulière dans l’histoire populaire des Canadiens français pendant la Guerre, comme en témoignent de nombreux sites et ouvrages³⁹⁷. Malgré une littérature abondante, la réaction des Canadiens français de l’Ouest demeure peu connue, même avec l’ouvrage de E. J. Hart, *Ambitions et réalités*. La première moitié du chapitre se consacre donc à la réaction de la communauté francophone de l’Alberta telle que représentée dans les journaux. En utilisant les articles et les lettres du public écrits dans *Le Canadien-français* et *L’Union* et les dossiers des soldats accessibles de *Bibliothèque et Archives Canada*, les perspectives inconnues par rapport à la conscription, avant et après qu’elle a été mise en vigueur, seront mises en lumière. Ensuite, en utilisant le journal *L’Union*, la perspective de la

³⁹¹ Talbot, *op. cit.*, 78.

³⁹² Desmond Morton, *Une histoire militaire du Canada 1609 – 1991* (Sillery, Québec : Septentrion, 1992), 224.

³⁹³ *Id.*

³⁹⁴ Dès 1916, *Le Devoir*, *La Patrie* et *Le Nationaliste* ont publié des articles de ce genre.

³⁹⁵ Surtout *Le Devoir* et *Le Nationaliste*.

³⁹⁶ Confirmé par Tim Cook, Desmond Morton, Elizabeth Armstrong, Jean Provencher, Pierre Vennat, Musée de la Guerre et Encyclopédie Canadienne etc.

³⁹⁷ En effet, il est noté que la crise de la conscription et les émeutes de Pâques éclipsent l’effort de guerre du Québec, surtout celle du 22^e bataillon. Voir par exemple, Tim Cook, *op. cit.* 644, Desmond Morton, *Billet pour le front*, chapitre 3, l’ouvrage d’Elizabeth Armstrong, et les sites comme la Musée de la Guerre ou l’Encyclopédie canadienne. De plus, Morton a fait une entrevue avec le *Montreal Gazette* et il a raconté que l’histoire des Canadiens français du Québec pendant la guerre est tellement dominée par la crise de la conscription et les émeutes de Pâques qu’aujourd’hui, les Québécois ne savent pas leur histoire militaire pendant la Guerre. Giuseppe Valiante, « The legacy of Canada’s WWI conscription crisis, » *The Montreal Gazette*, 18 avril 2017. <https://montrealgazette.com/feature/the-legacy-of-canadas-wwi-conscription-crisis-quebec-nationalism>

communauté vis-à-vis la conscription et les émeutes en 1918 sera précisée. D'un autre côté, puisque les diverses opinions des Canadiens français du Québec ont déjà été exposées, ce chapitre va brièvement explorer leurs opinions au sujet de la conscription en 1916 et 1917. Par la suite, la dernière section du chapitre explore précisément la réaction des Canadiens français du Québec aux émeutes et leurs opinions sur la cause des émeutes.

Les Canadiens français de l'Alberta

1.1. La communauté francophone de l'Alberta et la conscription

Grâce à l'ouvrage de Hart, et plus précisément au chapitre, « La communauté et la Guerre (1914-1918) », il y a un peu d'informations au sujet de la communauté francophone de l'Alberta pendant la Guerre. En général, Hart explique qu'en 1916 et au début de 1917, il n'y avait pas d'initiative qui s'opposait à la conscription comme il y en avait au Québec. Cependant, pendant l'élection fédérale, surtout influencée par les attaques contre les Canadiens français du Québec, Hart note que les élites³⁹⁸ de la communauté ont soutenu les candidats libéraux, Frank Oliver, un canadien-anglais qui a joué un rôle dans l'établissement du *Courrier de l'Ouest*, et Alex May, canadien-anglais³⁹⁹. Les résultats de l'élection fédérale montrent que les francophones de l'Alberta ont largement voté pour les libéraux. Cependant, le vote libéral ne peut pas être utilisé comme preuve ultime de l'opposition à la conscription. Les francophones votaient traditionnellement pour les libéraux, car ils étaient plus favorables à la langue française que les conservateurs, ou pour un membre de leur communauté. Ce dernier constat est confirmé puisque le candidat unioniste et conservateur, Henry A. Mackie, membre actif de la communauté francophone⁴⁰⁰, a gagné contre le candidat libéral, Alex May⁴⁰¹. Cela dit, l'opinion de la communauté francophone au sujet de la conscription ne semble pas si claire.

³⁹⁸ Les « élites » étaient toutes nées au Québec et franchement libérales avant l'éclatement de la Guerre. Il y avait : Wilfrid Gariépy (membre du parlement de l'Alberta), Jean Léon Côté³⁹⁸ (membre du parlement de l'Alberta), Lucien Boudreau (maire de St. Albert), Omer Saint-Germain (maire de la ville de Morinville), Léonidas A. Giroux (avocat) et Joseph Boulanger (président de l'Association Saint-Jean Baptiste Alberta).

³⁹⁹ Hart, *op. cit.*, 96.

⁴⁰⁰ Son père était anglophone, sa mère était francophone.

⁴⁰¹ Hart, *op. cit.*, 96.

La lecture des articles du *Canadien-français* révèle que la communauté semble dévouée à la participation canadienne dans la Guerre. Cette contribution semble confirmée par la création du 233^e bataillon canadien-français du Nord-Ouest. Hart explique que ce bataillon était l'initiative de la communauté francophone de l'Alberta et qu'il fut finalement autorisé en mars 1916⁴⁰². Grâce à l'annonce, « Officiers Canadiens français Bataillon 233^e », du *Canadien-français* en avril 1916, et la vérification des dossiers des officiers sur le site *Bibliothèque et Archives Canada*, nous avons pu confirmer que tous les officiers du bataillon étaient des Canadiens français de l'Alberta⁴⁰³. Ce qui veut dire que non seulement le bataillon était l'initiative de la communauté francophone de l'Alberta, mais aussi que les Canadiens français de la province étaient responsables de la gestion et du recrutement. D'ailleurs, l'article de Simon Pagé, « Le Lieutenant-colonel Édouard Leprohon et les difficultés de recrutement du 233^e bataillon canadien-français du Nord-Ouest (1916-1918) », dévoile qu'en avril 1916, il y avait 200 soldats francophones de l'Alberta, déjà enrôlés dans un bataillon canadien-anglais, prêts à transférer dans le nouveau bataillon⁴⁰⁴. Cependant, comme Hart et Morton notent, au début de l'été 1916, le recrutement des soldats pour tous les bataillons du Canada était lent⁴⁰⁵. Alors, les leaders de la communauté francophone de l'Alberta se sont réunis avec les officiers du 233^e bataillon pour former un comité qui assurerait que le 233^e bataillon serait l'exception à la règle. Ce qui est le plus intéressant de cette réunion est le consensus d'opinion du devoir de tous les Canadiens : « Bien que s'engager soit un choix personnel, il en est du devoir moral de chaque Canadien qui le puisse de s'engager sous les drapeaux des Alliés dans le présent conflit⁴⁰⁶. » Effectivement, ces leaders, dont plusieurs étaient des libéraux, ont déclaré que la décision de se joindre l'effort de guerre canadien était un choix personnel, mais que tous les Canadiens qui étaient capables de s'inscrire avaient le devoir moral de le faire. Puis, en analysant les éditions du *Canadien-français*, il est révélé que la communauté francophone de l'Alberta s'est engagée activement dans la campagne propagandiste de recrutement pour le 233^e bataillon.

⁴⁰² Hart, *op. cit.*, 90. C'était une lutte débutant en septembre 1915 par Maj DeBlois Thibaudeau.

⁴⁰³ Voir l'annexe A pour la liste complète.

⁴⁰⁴ Simon Pagé, « Le Lieutenant-colonel Édouard Leprohon et les difficultés de recrutement du 233^e bataillon canadien-français du Nord-Ouest (1916-1918), » *LE FRANCO*, la semaine du 5 au 11 février 2015, p. 7.

⁴⁰⁵ Hart, *op. cit.*, 90-91. Morton, *Billet pour le front*, 83.

⁴⁰⁶ *Id.*

Même si Joseph Boulanger⁴⁰⁷ a déclaré que *Le Canadien-français* ne sera « ni bleu ni rouge⁴⁰⁸ », mais « BLEU-BLANC-ROUGE quoique — bien entendu — respectueux et loyal envers la couronne britannique...⁴⁰⁹ », la participation du journal dans la campagne propagandiste fait preuve que le journal était fortement influencé par les croyances politiques des membres de la société, en faveur de la participation à la Guerre. En juillet 1916, Gallic, ami compositeur de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton, écrit l'article, « À propos d'un nouvel hymne », qui annonce qu'il a créé un « chant patriotique » pour les Canadiens français. Gallic exprime qu'il comprenait qu'il y avait des problèmes internes du Canada, mais, « devant le danger de l'ennemi commun⁴¹⁰ », donc le danger de la victoire des Allemands, les Canadiens anglais et français devaient rester unis pour vaincre leur ennemi commun. Cependant, il a vu que les Canadiens français avaient aussi besoin d'un chant de ralliement, « un cri de guerre⁴¹¹ », autour duquel ils pourraient se rassembler. Il a voulu que sa chanson crée un « ardeur nouvelle pour la Cause, et Confiance dans la Valeur d'une race énergiquement soutenue par une Foi et une Langue séculaires⁴¹². » Effectivement, l'article de Gallic dévoile le motif propagandiste de sa chanson et ceci est surtout confirmé parce que la chanson était publiée à côté des affiches de recrutement⁴¹³. Le message du refrain est l'union, non seulement des Canadiens français, mais des deux « races » du Canada parce que ce n'était que par leur union que les Canadiens « marcheron[t] [...] unis et confiants, vers l'avenir⁴¹⁴ ». Cette même idée de l'union des deux « races » est présente dans la première et la quatrième strophe de la chanson, qui décrivent que le manque d'union pouvait mener à la défaite au champ de bataille⁴¹⁵. Finalement, la sixième strophe dit : « Soyons unis : car la Patrie Compte sur nous, sur nos efforts, Prêts à lui donner notre vie, Restons unis pour être forts⁴¹⁶. » Cette dernière strophe raconte que la Patrie, la Grande-

⁴⁰⁷ Président de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

⁴⁰⁸ *Id.*

⁴⁰⁹ *Id.*

⁴¹⁰ Gallic, « À propos d'un nouvel hymne, » *Le Canadien-français*, juillet 1916, p. 4 et 5.

⁴¹¹ *Id.*

⁴¹² *Id.*

⁴¹³ Voir par exemple, l'édition du septembre 1916, pages 20-21, du *Canadien-français*.

⁴¹⁴ Gallic, « Soyons-Unis, » *Le Canadien-français*, septembre, octobre et novembre 1914.

⁴¹⁵ *Id.*

⁴¹⁶ *Id.*

Bretagne⁴¹⁷, dépendait du Canada, des deux « races » qui étaient prêtes à mourir pour elle. L'importance accordée à l'union de tous les Canadiens pendant la Guerre et l'idée que la Patrie (Grande-Bretagne) dépendait d'eux confirme l'esprit propagandiste de la chanson, mais elle est aussi révélatrice de la perspective de la communauté. S'il est difficile de conclure que l'ensemble de la communauté appuyait le maintien de l'engagement dans le conflit, la chanson montre qu'une partie de cette communauté préférait rester fidèle à la Grande-Bretagne et privilégiait l'idée que l'union des Canadiens anglais et des Canadiens français permettrait de soutenir la cause des Alliés. De plus, certains croyaient que ce soutien serait avantageux pour la survivance de la communauté.

Cette perspective est aussi exprimée par les lettres du lieutenant James Gray Turgeon du 233^e bataillon, un Canadien français de l'Alberta, publiées dans *Le Canadien-français* en septembre et en octobre 1916. Turgeon exprime qu'il était au courant que le pays « a les yeux fixés sur nous⁴¹⁸ » et qu'il y existait un « préjudice⁴¹⁹ » contre tous les Canadiens français. Cependant, il explique qu'afin d'assurer la survivance de leurs droits, et donc la survivance de la communauté, le « courage fera plus qu'aucune loi pour sauvegarder nos droits, et où les ennemis de notre race ne pourront plus nous nuire quand nous aurons acquis la sympathie de ceux qu'ils veulent nous aliéner. Ils seront désarmés quand nous pourrons prouver la fausseté des accusations qu'ils lancent contre nous⁴²⁰. » Effectivement, Turgeon exprime qu'il croyait que la participation des Canadiens français de l'Alberta à l'effort de guerre ne pourrait qu'aider leurs revendications des droits de la langue française parce qu'ils seraient à même de montrer à la population majoritaire anglophone qu'ils étaient aussi de bons Canadiens, dévoués à la cause des Alliés. Ils pourraient donc gagner la « sympathie » des anglophones. Turgeon soutient que même s'il y avait des gens qui n'ont pas voulu la Guerre, « notre pays le Canada est en guerre. [...] Les Canadiens se battent en ce moment en France et en Belgique. Comme vrais Canadiens un grand sacrifice nous est demandé⁴²¹. » Turgeon souligne qu'à partir du

⁴¹⁷ Nous pensons ceci puisque le journal a confirmé qu'il était loyal envers la couronne britannique.

⁴¹⁸ J. G. Turgeon, lettre de correspondance, *Le Canadien-français*, septembre et 1916, p. 11 et 12.

⁴¹⁹ *Id.*

⁴²⁰ *Id.*

⁴²¹ *Id.*

moment où les soldats canadiens se sont rendus au front, la Guerre des Alliés est devenue la guerre du Canada. Par la suite, il dit : « C'est donc pour le Canada, comme pour les autres pays impliqués, une question de victoire ou de défaite, et de cela ne résulte-t-il pas, pour les citoyens du Canada, le devoir de faire ce qui leur est possible pour assurer la victoire⁴²². » Turgeon réitère l'idée qu'il est du devoir des Canadiens français de participer à l'effort de guerre afin d'assurer la victoire canadienne, et, donc, des Alliés. Finalement, Turgeon demande aux Canadiens français de l'Ouest de prendre « en sérieuse considération qu'il est le vrai peuple canadien et qu'il réponde au mieux à la demande d'aide que notre bataillon leur fait⁴²³. » Enfin, la dernière idée qu'il évoque est qu'« il y a une chose qu'il ne faut jamais sacrifier, c'est la patrie⁴²⁴. » Ce qu'il est important de retenir de cette dernière citation est l'utilisation du terme « la patrie ». Bien qu'il n'ait pas rendu le « p » majuscule, il indique qu'il ne parlait pas de la « Patrie », la Grande-Bretagne, mais la patrie canadienne. En effet, en plus de répéter l'idée que c'était le devoir des Canadiens français et des « vrais Canadiens » de participer à l'effort de guerre, Turgeon met l'accent sur l'idée que de s'enrôler dans son bataillon voulait dire de se battre pour le Canada, et donc, de servir à côté des membres de la famille, des amis et des concitoyens de descendance française. Même si le message est propagandiste⁴²⁵, il met en lumière certaines croyances des Canadiens français de l'Alberta.

Le Canadien-français a aussi publié des affiches propagandistes du 233^e bataillon⁴²⁶. Le message des deux affiches pour le 233^e se conforme à la perspective que la communauté francophone de l'Alberta a évoquée dès le début de la guerre, soit que c'était un devoir de participer. « Joindre l'armée, c'est certainement un sacrifice ; femmes, enfants, fermes vont être abandonnés, mais, ce sacrifice, il faut le faire⁴²⁷. » Les affiches suivaient la propagande typique, mais elles étaient orientées pour convaincre les Canadiens français de l'Ouest, surtout parce qu'elles étaient créées par des officiers de la place. Par exemple,

⁴²² J. G. Turgeon, lettre de correspondance, *Le Canadien-français*, octobre 1916, p. 15 et 16.

⁴²³ J. G. Turgeon, *op. cit.*, septembre 1916.

⁴²⁴ J. G. Turgeon, *op. cit.*, octobre 1916.

⁴²⁵ Le message conforme aux tactiques de propagande que Keshen mentionne dans son ouvrage. La technique la plus efficace était de parler aux esprits ou aux âmes des hommes en disant que leur pays, leur famille, leurs amis, leur race, etc., avait besoin de leur aide. Plus tard, le gouvernement a changé de tactique et a commencé d'attaquer les hommes en disant qu'ils étaient des lâches ou la honte de leur race s'ils ne sont pas un soldat.

⁴²⁶ Voir Annexe B pour les affiches.

⁴²⁷ « Canadien-Français : Notre propre bataillon nous réclame, » *Le Canadien-français*, septembre 1916, p. 20.

la deuxième affiche dit : « Pour notre Pays, Le Canada ! Pour l'avenir de notre Race ! Pour la langue de nos enfants !⁴²⁸ » Effectivement, l'affiche suggère que la participation des Canadiens français de l'Ouest dans la Guerre aidera la préservation des droits de la langue française parce que, comme Turgeon l'a souligné, les ennemis de la « race » canadienne-française ne pourraient pas utiliser leur manque de participation comme outil justifier la haine. Leur participation aidera à stimuler la sympathie des Canadiens anglais parce qu'ils verront que les Canadiens français ont donné leur sang et leurs vies pour la cause des Alliés. Par conséquent, l'affiche a été créée en tenant compte du climat de l'Ouest, où les communautés francophones étaient dans des situations minoritaires et où il n'y avait pas la province-patrie juste à côté pour les protéger contre l'assimilation. Par la suite, un autre exemple est que chacune des affiches proposait que l'enrôlement dans le 233^e bataillon garantirait l'usage de la langue française et qu'il assurait le maintien des morales des Canadiens français : « Ce Bataillon, sous les ordres du Col. LEPROHON est une grande famille de gens parlant français et où la morale et la religion sont sauvegardées. » Ce bataillon était le premier du genre dans l'Ouest où les francophones ne seraient pas perdus dans des foules de soldats anglophones qui ne partageaient ni leur langue, ni leur foi. Les recruteurs ont montré leur bataillon comme une extension de la vie française: tous les soldats seraient membres d'une même famille.

D'ailleurs, une autre organisation de la communauté francophone de l'Alberta a participé pleinement à la campagne de propagande pour le recrutement : le Cercle Jeanne d'Arc, fondé en 1913 par les francophones de l'Alberta⁴²⁹, ce qui révèle que ses membres croyaient que les Canadiens français avaient un devoir envers la Guerre ou qu'on avait fait pression sur eux pour qu'ils arrivent à y croire. Ceci est surtout confirmé parce que Léon Blais (1915) et Adrien Humbert (1914), deux des fondateurs de l'organisation⁴³⁰, sont volontairement devenus des soldats pour l'armée canadienne. Pagé note que le Cercle Jeanne d'Arc a monté des pièces de théâtre, comme « Le forgeron du Château », qui encourageaient la guerre à plusieurs reprises en septembre 1916 pour aider au

⁴²⁸ « Canadiens-Français, » *Le Canadien-français*, octobre et novembre 1916, p. 20 et 24.

⁴²⁹ « Le cercle (dramatique) Jeanne d'Arc, » *Société historique de l'Alberta*, consultée le 26 février 2019. <https://www.shfa.ca/ressources-historiques/catalogue-des-organismes-etc/le-cercle-dramatique-jeanne-d-arc>

⁴³⁰ Levasseur-Ouimet, *op. cit.*, 102-103.

recrutement⁴³¹. Puis, l'article, « Allons-y! », du *Canadien-français*, écrit par Ignace Ardent, décrit une des soirées de l'organisation en août 1916⁴³². Il raconte que Marg. Daignault a joué la chanson « la mort d'un héros » sur le piano et que Léon Quatre, habitant d'Edmonton⁴³³ et sous-officier dans l'armée française blessé à la ligne de feu, a fait un témoignage de son expérience au front qui a « semé un vibrant enthousiasme dans le cœur des auditoires⁴³⁴ ». Adéodat Boileau, lieutenant du 233^e, a quant à lui prononcé un discours qui a « électrisé l'auditoire en faveur du recrutement⁴³⁵. » Finalement, Ardent met en lumière que la pièce de théâtre, « Les femmes qui pleurent », a assuré que les auditoires ont regagné leur « espoir de l'avenir⁴³⁶. » En effet, comme Ardent et Pagé le mentionnent, les soirées du Cercle Jeanne d'Arc d'Edmonton recevaient des officiers du 233^e bataillon et l'organisation a activement participé à la campagne de recrutement.

Les grandes organisations de la communauté francophone de l'Alberta n'étaient pas les seules qui appuyaient l'effort de guerre. Les citoyens étaient également de la partie. Par exemple, la lettre de E. Jaslier, prêtre de la mission St Martin Wabaskaw Alberta⁴³⁷, raconte que sa famille « a payé son large tribut à la défense de notre pauvre et cher pays. Mon frère, prêtre comme moi, est mort de la fièvre typhoïde contractée au chevet des blessés et cinq de mes cousines sont tombées sous les balles des Boches⁴³⁸. » Effectivement, la citation dévoile que, comme Turgeon, Jaslier et sa famille pensaient que la participation à la guerre voulait dire la défense du Canada et plusieurs membres de sa famille ont payé leur « tribut⁴³⁹ ». Le résultat de la campagne de recrutement pour le 233^e est aussi révélateur. Hart a noté qu'il y avait 200 soldats francophones de l'Alberta qui voulaient être transférés au 233^e et Pagé indique qu'au total, le bataillon était formé par 600 francophones de l'Ouest⁴⁴⁰. Grâce au *Canadien-français*, qui a publié la liste des officiers et la vérification des dossiers sur *Bibliothèque et Archives Canada*, nous

⁴³¹ Pagé, *op. cit.*, 8.

⁴³² Ignace Ardest, « Allons-y! » *Le Canadien français*, septembre 1916, p. 4 et 5.

⁴³³ « Chronique Locale, » *Le Courrier de l'Ouest*, 13 août 1914, p. 8.

⁴³⁴ Ardest, « Allons-y! ».

⁴³⁵ *Id.*

⁴³⁶ *Id.*

⁴³⁷ Aujourd'hui reconnu comme l'école résidentielle Desmarais (St Martin), fondée en 1901, par l'Église Catholique.

⁴³⁸ E. Jaslier, lettre de correspondance, *Le Canadien-français*, octobre 1916, p. 16.

⁴³⁹ *Id.*

⁴⁴⁰ Pagé, *op. cit.*, 8.

pouvons avancer que les 13 officiers étaient des Canadiens français de l'Alberta. Certains d'entre eux étaient des leaders reconnus de la communauté, notamment le lieutenant James Gray Turgeon, député canadien-français de Ribstone, Adéodat Boileau, fils de François Xavier Boileau, ancien directeur du *Courrier de l'Ouest*, et fonctionnaire pour la ville d'Edmonton⁴⁴¹ et Aristide Blais, docteur très connu de la région d'Edmonton. L'enrôlement de ces hommes est important parce qu'il révèle que, non seulement les leaders de la communauté étaient d'avis qu'il y avait un devoir de participer à la guerre, mais ils ont montré l'exemple. De plus, en consultant les dossiers des soldats Canadiens français de l'Alberta, dont les noms ont été tirés des listes de soldats publiées dans *Le Canadien-français* et *L'Union*⁴⁴², nous pouvons confirmer les noms d'au moins 64 autres⁴⁴³ hommes de la communauté qui se sont volontairement enrôlés dans le 233^e bataillon et leurs dossiers indiquent qu'ils n'étaient pas parmi les 200 qui sont transférés d'un bataillon canadien-anglais. Ce qui veut dire que, parmi les 600 francophones de l'Ouest, le 233^e bataillon a été formé par au moins 264 hommes francophones de l'Alberta, soit presque la moitié des soldats. Effectivement, la formation majoritaire du bataillon par les Canadiens français de l'Alberta fait preuve que les membres de la communauté croyaient en la cause.

En raison des multiples voix des Canadiens français de l'Alberta qui soutiennent, dès la déclaration de guerre, le devoir de participer à l'effort, il est probable que la conscription, malgré une certaine résistance, n'ait pas été un événement très controversé pour la communauté. Cette idée est renforcée par la seule publication du *Canadien-français* qui a explicitement mentionné la conscription. En février 1917, le journal publie l'annonce, « Incident sensationnel ! » L'annonce raconte que le Dr Stanley, un député anglais de High River, a interrompu le discours de Lucien Boudreau, le député libéral et canadien-français de St Albert, en demandant : « Qu'ont-ils fait les Canadiens-français pour la guerre ?⁴⁴⁴ » En réponse, Boudreau a dit : « Leur devoir, autant que vous, plus que vous !

⁴⁴¹ « Historique de la présidence l'ACFA », *Association Canadienne français de l'Alberta*, consulté le 20 février 2018, <https://acfa.ab.ca/index-main/a-propos/historique/historique-des-presidences-de-lacfa>. « M. A. Boileau au conseil de la ville, » *Le Courrier de l'Ouest*, 9 décembre 1915, p. 1.

⁴⁴² À noter, nous n'avons pas trouvé les dossiers de deux tiers des noms sur les listes.

⁴⁴³ Voir annexe A pour les noms du 233^e et la liste de tous les noms trouvés.

⁴⁴⁴ « Incident sensationnel ! » *Le Canadien français*, février 1917, p. 11.

Moi-même je suis prêt à voter la conscription et la taxe pour le fonds patriotique. Votre patriotisme peut-il me suivre jusque-là... ?⁴⁴⁵ » Le témoignage de Boudreau met en lumière qu'au début de l'année 1917, non seulement que la communauté francophone de l'Alberta n'était pas contre l'idée de la conscription, mais qu'il y avait certains leaders politiques qui étaient prêts à voter pour la soutenir.

Finalement, passons au journal *L'Union*, fondé en novembre 1917 par Pierre Féguenne⁴⁴⁶. L'analyse révèle qu'aucun article ou lettre du public ne s'oppose à la conscription. Par contre, l'article, « Bravo Le Canada ! », félicite Napoléon Lafleur, un Canadien français de l'Ontario, parce qu'il était le seul conscrit parmi 175, qui n'a pas fait de demande d'exemption et qui s'est présenté au bureau de recrutement⁴⁴⁷. D'ailleurs, si la réussite des unionistes à l'élection fédérale de 1917 a suscité une grande réaction de la communauté francophone de l'Alberta, elle est passée sous le silence dans *L'Union*. En réponse aux résultats de l'élection fédérale, *L'Union* publie l'article, « Le gouvernement Borden est maintenu au pouvoir ». L'auteur rappelle que le Québec a « admirablement soutenu Laurier⁴⁴⁸ » et que ce dernier « demeure aussi grand dans sa défaite qu'il eut été magnanime dans la victoire⁴⁴⁹. » Si, comme Hart met en lumière, il y avait de l'opposition à la conscription de la part des membres de la communauté francophone de l'Alberta, après la victoire des unionistes, le journal donne l'impression que la conscription a été acceptée par la communauté. En effet, aucun article ou lettre du public ne déclare son opposition à la conscription ou, s'il y en a eu, le journal ne les a pas publiés. En plus, en consultant les dossiers des soldats francophones de l'Alberta, dont les noms étaient publiés dans *L'Union* de novembre 1917 à novembre 1918, des centaines de conscrits Canadiens français de l'Alberta ont répondu à l'appel du service obligatoire⁴⁵⁰ sans protester.

⁴⁴⁵ *Id.*

⁴⁴⁶ Pierre Henri Alexandre Marie Féguenne : né en Belgique, établis en Alberta en 1904 où il travaillait à Red Deer, Tochu et pour l'Université de l'Alberta. En 1915, il fonde L'Imprimerie l'Union qui a créé le journal *L'Union* en 1917. Archives Provinciales de l'Alberta, *Documenter l'Alberta francophone : recueil des ressources francophones aux Archives provinciales, 1965-2010* (Edmonton : Archives Provinciales de l'Alberta, 2012), 51.

⁴⁴⁷ « Bravo le Canadien ! » *L'Union*, 15 novembre 1917, p. 1.

⁴⁴⁸ « Le gouvernement Borden est maintenu au pouvoir, » *L'Union*, 18 décembre 1918, p. 1.

⁴⁴⁹ *Id.*

⁴⁵⁰ Voir l'annexe A pour la liste.

À travers ces journaux, la communauté francophone de l'Alberta semble avoir soutenu constamment l'effort de guerre. Toutefois, il faut rappeler que les journaux, vivant dans un climat fortement anglo-dominé, risquaient quelque chose à publier des discours dissidents et n'avaient sûrement pas la même liberté que les journaux francophones du Québec. Si le soutien de certains envers le devoir de contribuer vient d'un appui à la Guerre, pour défendre la patrie, d'autres ont peut-être participé à l'effort de propagande croyant que c'était la seule façon d'être acceptés dans une province où les droits des francophones et des minorités étaient remis en question. En soutenant l'effort de guerre, peut-être allaient-ils être récompensés. Il reste intéressant par contre de voir l'énergie déployée pour créer le 233^e bataillon et participer au recrutement. Dans ce contexte, la conscription n'a pas créé les mêmes remous pour la communauté francophone de l'Alberta que pour celle du Québec.

1.2. La communauté francophone de l'Alberta réagit aux émeutes de Québec

Aucune étude n'aborde l'opinion ni la réaction de la communauté francophone de l'Alberta par rapport aux émeutes de Pâques. En effet, l'ouvrage de Hart reste complètement silencieux à ce sujet. La section précédente a permis de montrer que la communauté francophone de l'Alberta croyait, contrairement à la voix dominante du Québec, qu'il y avait un devoir moral des Canadiens français de participer à la Guerre. Les journaux ont représenté une communauté dévouée. Cependant, comme nous l'avons mentionné aux chapitres un et deux, la communauté a aussi témoigné d'une forte solidarité pour les autres Canadiens français au Canada. Alors, il n'est pas facile de deviner comment la communauté a réagi aux émeutes : la condamnation complète ou la compréhension pour leurs compatriotes? Cela dit, en utilisant les articles de *L'Union* qui traitent des émeutes de Québec, cette section examine la représentation de la réaction de la communauté aux événements de 1918.

D'abord, la première réaction aux émeutes de Québec était publiée le 1^{er} avril 1918, dans l'article éditorial, « À propos d'une réunion et d'esprit patriotique ». Même si l'article ne parle pas des émeutes spécifiquement, il évoque la conscription, cause ultime des

débordements. L'auteur dit que le jugement des Canadiens français est obscurci par leur « égoïsme personnel⁴⁵¹ ». Selon lui, les Canadiens français devraient au contraire rester unis et montrer de la solidarité pour traverser les souffrances de la Guerre. La conscription est la raison pour laquelle toutes les tensions entre les Canadiens français et les Canadiens anglais auraient dû être mises à côté parce que, comparées à la Guerre, elles étaient « si puéril[e]s⁴⁵² » et « si mesquin[e]s⁴⁵³ ». En effet, l'auteur soutient que l'unité nationale face à cette guerre était plus importante que les divisions et les tensions du passé. Puis, même si l'auteur ne le dit pas directement, le fait qu'il évoque l'esprit patriotique et la solidarité créés par la conscription, laisse présager que la réaction aux émeutes n'était pas enthousiaste. L'article qui suit, « Les événements de Québec », publié le 15 avril, abonde dans le même sens. Cependant, le raisonnement justifiant le manque d'appui pour les émeutes diverge de celui des Canadiens anglais, qui ont cru que la violence était une façon pour les Canadiens français du Québec d'échapper à leur devoir. Comme c'était souligné par les articles « La conscription⁴⁵⁴ » et « La conscription à Montréal⁴⁵⁵ », *L'Union* était d'avis que les Canadiens français du Québec ont fait leur devoir et il a rejeté les calomnies des Canadiens anglais. Aussi, l'auteur de l'article, « Les événements de Québec », soutient que les troubles dans la ville de Québec étaient sans doute la faute des fanatiques, « les ennemis de notre race⁴⁵⁶ », qui ont entretenu et qui ont exploité « l'agitation anti-française. » Également, les fanatiques ont aussi exploité « les semences de discorde⁴⁵⁷ », qui s'enracinent dès 1911⁴⁵⁸, entre les Canadiens français du Québec. Puis, l'éclatement de la violence était un signe que « l'agitation anti-française a atteint son paroxysme⁴⁵⁹. » Cependant, l'auteur ne pense pas que cette violence était le fait des citoyens dans la rue ; il croit plutôt que les agents du gouvernement sont les véritables responsables de l'éclatement des émeutes. Ensuite, il met en lumière que la

⁴⁵¹ « À propos d'une réunion et d'esprit patriotique, » *L'Union*, 1^{er} avril 1918, p. 2.

⁴⁵² *Id.*

⁴⁵³ *Id.*

⁴⁵⁴ « La conscription, » *L'Union*, 15 mars 1918, p. 6.

⁴⁵⁵ « La conscription à Montréal, » *L'Union*, 15 mars 1918, p. 8.

⁴⁵⁶ « Les événements de Québec, » *L'Union*, 15 avril 1918, p. 4.

⁴⁵⁷ *Id.*

⁴⁵⁸ L'auteur fait référence à la défaite de Laurier en 1911. Laurier s'est mis en faveur de la création du sous-marin canadienne, mais Henri Bourassa s'est prononcé forcément contre l'idée parce qu'il croyait que le sous-marin voulait dire que le Canada sera obligé de participer dans les guerres impériales de l'Empire britannique. C'était donc le début de la division entre les Canadiens français libéraux et les Canadiens français nationalistes du Québec, et cette division a mené à la défaite de Laurier à Borden.

⁴⁵⁹ « Les événements de Québec, » *op. cit.*

communauté savait bien que les Canadiens français du Québec étaient le sujet de l'injustice continuelle dès que la conscription est devenue officielle en 1917 ; comme des arrêts sans cause, des attaques par des agents du gouvernement fédéral et des provocations continuelles. L'auteur ajoute que même Sir Wilfrid Laurier, qui a condamné la violence, « a exposé les événements de Québec et flétrit comme ils le méritent ces manœuvres indignes d'un gouvernement anglais respectueux de la liberté et de la justice dues à un grand peuple⁴⁶⁰. » Pourtant, même si les causes des émeutes étaient bien comprises, cela ne voulait pas dire que la violence était soutenue. Bien au contraire. L'auteur croit que les Canadiens français du Québec n'auraient pas dû se laisser provoquer parce que leur réaction violente n'a donné qu'un argument de plus aux ennemis de la « race française » et elle ne respectait pas sa dignité⁴⁶¹. Leur réponse aux adversaires aurait dû montrer que, la « race française », et tout ce qu'elle représente, soit la langue, la culture, la foi, les traditions et la dignité sont au-dessus des tactiques sournoises de leurs ennemis⁴⁶². L'auteur suggère que, puisque les Canadiens français du Québec se sont laissés provoquer, ils étaient aussi responsables que les provocateurs. Il rappelle que s'il comprend la raison des émeutes, la violence n'était pas pour autant un moyen d'arriver à ses fins. Finalement, indépendamment du mécontentement pour la violence, l'article conclut avec une phrase qui défend tous les Canadiens français, surtout, les Canadiens français du Québec, en affirmant qu'ils ont accompli leur devoir.

Si la France, la Belgique et toutes les nations se sont levées pour défendre leur indépendance foulée aux pieds ou menacées, les Canadiens français eux aussi ont fait leur devoir et leurs régiments ont glorieusement versé leur sang sur la terre de la France pour la liberté du monde⁴⁶³.

Par ailleurs, l'article, « Dénignons-nous les uns et les autres », publié à côté de l'article, « Les événements du Québec », ajoute plus de détails à la perspective exprimé par l'auteur sur les provocations et les agitations anti-françaises. L'article critique les Canadiens anglais parce que leurs principes n'ont pas été reflétés dans leurs actions⁴⁶⁴. L'article dit qu'« [o]n connaît des personnes dont le caractère est généreux, la conduite

⁴⁶⁰ *Id.*

⁴⁶¹ *Id.*

⁴⁶² *Id.*

⁴⁶³ *Id.*

⁴⁶⁴ « Dénignons-nous les uns les autres, » *L'Union*, 15 avril 1918, p. 4.

de tous points irréprochable, qui devraient dire : “Aimons-nous les uns les autres !” Et qui au lieu de cette règle adoptent cette devise : “Dénigrons-nous les uns les autres”⁴⁶⁵ ». Par la suite, l’auteur souligne que ces hommes n’ont pas simplement dénigré leurs « ennemis⁴⁶⁶ », mais ils ont dénigré « des caractères à tous les autres égards honorables et qui marchent en guerre, non pour l’agression, non contre les gens belliqueux, mais contre ceux dont l’humeur paisible ne les a jamais heurtés [...]»⁴⁶⁷. » À la suite de cette critique, l’auteur se demande : « Le plaisir de dénigrer notre prochain est-il donc si savoureux qu’on lui sacrifie toute considération provenant aussi bien d’un sentiment de délicatesse et de probité que d’un sentiment de prudence ou de dignité ?⁴⁶⁸ » Cette question révèle qu’en dénigrant les Canadiens français de la sorte plutôt que de rester solidaires, les Canadiens anglais ont perdu leur propre dignité. Ensuite, l’auteur dévoile que c’était impossible d’exiger que les Canadiens français continuent à ne pas réagir ou à ne pas contre-attaquer les Canadiens anglais, qui ont voulu que les calomnies contre les Canadiens français soient continuelles afin que leurs propres fautes soient oubliées⁴⁶⁹. Autrement dit, la réaction des Canadiens français du Québec, constamment provoqués, semblait inévitable. L’auteur rappelle que les Canadiens anglais « s’appliquent à abaisser leur prochain, afin de s’établir vis-à-vis de celui-ci, non seulement comme des égaux, mais, si faire se peut, comme des supérieurs⁴⁷⁰ » ; ils sont « indifférents aux conséquences⁴⁷¹ » de leurs actions. Aux yeux de l’auteur, les Canadiens anglais étaient incapables de voir que leurs actions et leur attitude de supériorité avaient des conséquences et, dans ce contexte, les conséquences ont été les violentes émeutes. En somme, cet article renforce la perspective que les Canadiens français du Québec ont été victimes des provocations des Canadiens anglais. Cependant, à l’instar de l’article précédent, même si l’auteur mentionne qu’une réponse aux dénigrements était inévitable, la réaction violente des Canadiens français du Québec n’est pas soutenue. Effectivement,

⁴⁶⁵ *Id.*

⁴⁶⁶ *Id.*

⁴⁶⁷ *Id.*

⁴⁶⁸ *Id.*

⁴⁶⁹ *Id.*

⁴⁷⁰ *Id.*

⁴⁷¹ *Id.*

la conclusion de l'article est un appel au calme de part et d'autre, afin de sortir de « la vulgarité⁴⁷². »

La réaction aux émeutes présentée dans *L'Union* est plutôt nuancée. En effet, c'est grâce aux émeutes que l'esprit de l'union de toutes les âmes françaises pour défendre leur « race » et assurer leur avenir était renouvelé. L'article éditorial de *L'Union*, « À nos lecteurs », publié le 1^{er} mai 1918, indique que la tâche du journal de partager les nouvelles de partout en Alberta ne suffisait plus. En effet, l'auteur dévoile qu'à cause des émeutes, *L'Union* « aura au besoin à combattre pour défendre contre les attaques des fanatiques et des ignorants, notre foi, notre langue menacée et à lutter pour la conservation des traditions de la culture française, héritage sacré légué par nos ancêtres⁴⁷³. » Puis, pour atteindre cet objectif, le journal relance à nouveau l'appel à la communauté francophone de l'Alberta pour l'union⁴⁷⁴. L'auteur explique que ce n'est que par l'union de toutes les âmes françaises que la communauté ne se trouvera jamais dans la calomnie⁴⁷⁵ et qu'elle ne sera jamais prise dans le « fiel malsain des querelles qu'engendre la politique⁴⁷⁶. » Leur union montrera au reste du Canada qu'« il y a des organisations, une vie sociale agréable et intelligente, de bonnes écoles catholiques [...], des collèges et des couvents dans les villes et que nous avons partout de bons curés canadiens-français dévoués et zélés⁴⁷⁷ » en Alberta. Par la suite, l'article explique que plusieurs membres de la communauté ont déjà compris cette tâche, mais « quelques-uns ne l'ont pas encore compris⁴⁷⁸ », alors l'auteur leur a demandé de « laisser en arrière les fauteurs de discorde⁴⁷⁹ » pour joindre la cause parce qu'il « fera honneur à la grande famille canadienne-française si nombreuse dans notre province⁴⁸⁰. » Effectivement, cet article dévoile que même s'il y avait un peu de résistance à l'appel de l'union, en général il était soutenu par la communauté. D'ailleurs, ce constat est renforcé par l'article, « À

⁴⁷² *Id.*

⁴⁷³ « À nos lecteurs, » *L'Union*, 1^{er} mai 1918, p. 4.

⁴⁷⁴ Cet appel a été lancé par le journal, *Le Canadien-français*, et il y avait plusieurs lettres envoyées et publiées dans le journal qui confirment que plusieurs membres de la communauté étaient en faveur de cette initiative. Pourtant, il semble comme l'initiative a été perdue à cause de la Guerre.

⁴⁷⁵ *Id.*

⁴⁷⁶ *Id.*

⁴⁷⁷ *Id.*

⁴⁷⁸ *Id.*

⁴⁷⁹ *Id.*

⁴⁸⁰ *Id.*

nos lecteurs », publié le 15 mai 1918, qui exprime que la nécessité de l'union de la communauté ait été bien « compris[e] par le plus grand nombre⁴⁸¹ ». Puis, grâce à l'appui pour l'initiative, le journal a eu l'occasion de collaborer avec M. Pomerleau, propriétaire de l'hôtel Richelieu, « un centre bien Canadien-français⁴⁸² », et cette collaboration a mené au déménagement du bureau du journal dans une des grandes salles de l'hôtel. En effet, l'appel de l'union a été entendu et le journal se trouve maintenant au cœur d'Edmonton ⁴⁸³ afin d'être mieux placé pour faciliter les collaborations intercommunautaires.

L'auteur conclut son article en rappelant que le journal veut assurer que la nouvelle énergie de la communauté pour l'union « ne s'évanouisse pas en paroles sonores⁴⁸⁴ ». Il annonce que le journal est ouvert « à toutes les collaborations [...] pour faire connaître nos différents groupes et nos diverses associations Canadiennes-françaises⁴⁸⁵. » Puis, à l'été 1918, l'article, « Fête St Jean Baptiste », atteste que cette énergie n'a pas disparu parce qu'à la réunion de la Société St Jean Baptiste, les membres de la communauté francophone de l'Alberta étaient « plus unis que jamais pour la défense de leurs droits⁴⁸⁶ ». En plus, la réunion est décrite comme « une fête de famille empreinte d'un caractère d'union et d'affection, laissant de côté toute question politique pour ne songer qu'aux grands problèmes de l'heure présente et à l'avenir de notre groupe⁴⁸⁷ » et qu'il y avait « un accord unanime⁴⁸⁸ » entre les leaders religieux, les leaders de la communauté et les membres de la communauté « de la volonté de défendre nos droits à la conservation de notre langue et notre foi catholique⁴⁸⁹. » Bien que l'article exprime que « tous les groupes canadiens-français [ont été] représentés⁴⁹⁰ » lors de la réunion, nous pouvons conclure que le renouvellement de l'appel pour l'union afin d'assurer la survie de la

⁴⁸¹ « À nos lecteurs, » *L'Union*, 15 mai 1918, p. 4.

⁴⁸² *Id.*

⁴⁸³ L'hôtel Richelieu, qui est maintenant l'hôtel Crash, était établi en 1904, au centre-ville d'Edmonton, tout près du chemin de fer.

⁴⁸⁴ *Id.*

⁴⁸⁵ *Id.*

⁴⁸⁶ « Fête St-Jean Baptiste à Edmonton, » *L'Union*, 1^{er} juillet 1918, p. 1.

⁴⁸⁷ *Id.*

⁴⁸⁸ *Id.*

⁴⁸⁹ *Id.*

⁴⁹⁰ *Id.*

culture et la langue française a été bien entendu et accueilli par la communauté francophone de l'Alberta.

Enfin, comme les articles dévoilent, la violence des émeutes était condamnée par la communauté francophone de l'Alberta, mais, en même temps, les commentaires acerbes et les discours de désinformations présents dans les quotidiens anglophones au sujet des Canadiens français à la suite des émeutes ont été rejetés en bloc. Sans cautionner la violence, de peur de s'attirer les foudres de la majorité, la communauté francophone, à travers la voix des journaux, semble avoir témoigné de solidarité. Plutôt que d'être scandalisée par les émeutes, la communauté les a utilisées comme source d'inspiration pour le renouvellement de son désir d'unité pour assurer l'avenir de la langue française et de la foi catholique. Effectivement, cette réaction atteste qu'avant tout, la survivance et l'avenir de la communauté francophone étaient la priorité des francophones de l'Alberta.

Les Canadiens français du Québec

2. La conscription marque le clivage entre les Canadiens français du Québec

Dans les deux chapitres précédents, nous avons mis en lumière que les perspectives des Canadiens français du Québec n'étaient pas homogènes. Cependant, ces tensions internes sont rarement mises en lumière dans l'historiographie. Desmond Morton présente notamment la population du Québec comme un groupe homogène qui s'est opposé à la conscription, suivant le leadership de Bourassa⁴⁹¹. L'historien Robert Comeau, quant à lui, fait un bilan de l'historiographie de la crise de conscription qui montre que tous les Canadiens français, sans distinction, étaient contre la conscription et il aborde les deux voies principales de cette opposition : le mouvement syndical et le mouvement nationaliste⁴⁹². L'historienne Béatrice Richard dresse un bilan similaire en analysant les stratégies de résistance de la population canadienne-française du Québec⁴⁹³. Ni Morton, ni Comeau, ni Richard ne parle des voix en faveur de la conscription. Armstrong semble

⁴⁹¹ Morton, *Histoire militaire du Canada*, 174-176.

⁴⁹² Comeau, *op. cit.*, 93-99.

⁴⁹³ Béatrice Richard, « Le Québec face à la conscription (1917-1918) : Essai d'analyse sociale d'un refus » Dans *Le Québec dans la Grande Guerre : engagements, refus, héritages*, sous la direction de Charles-Philippe Courtois et Laurent Veyssière, *op. cit.*, 116-117.

être la seule à souligner que « la presse canadienne-française fut opposée presque en bloc à la conscription dès le début. *L'Événement* (Québec) et *La Patrie* (Montréal) furent les seuls parmi les journaux canadiens-français à toujours soutenir le gouvernement⁴⁹⁴. » Cependant, à l'exception de ces deux phrases, le soutien de *La Patrie* et de *L'Événement* ne trouve aucune place dans l'analyse d'Armstrong⁴⁹⁵. Cela dit, cette section fait une revue des deux voix des Canadiens français du Québec sur la conscription : la voix des nationalistes représentée par *Le Devoir* et *Le Nationaliste* et la voix des impérialistes représentée par *La Patrie*.

Pendant les premières années de la Guerre⁴⁹⁶, *Le Nationaliste* était plus au moins neutre envers l'obligation des Canadiens français de se battre pour l'Empire britannique. Dès 1916, le journal semble pourtant avoir trouvé sa voix. Effectivement, *Le Nationaliste* s'est prononcé contre ce devoir des Canadiens français et, subséquemment, contre la conscription. Les multiples éditoriaux attaquant Sir Robert Borden et son « hypothèque du sang », soit la promesse de 500 000 mille soldats canadiens pour la Grande-Bretagne en témoignent. Les deux articles de Pierre Labrosse, « L'hypothèque du sang » et « Les derniers cent mille hommes... », dévoilent que Labrosse était stupéfait que Borden ait fait cette promesse sans que personne ne l'ait demandé et sans consulter les Canadiens. Labrosse se demande : « Qui donc a donné à Sir Robert Borden le pouvoir et le droit de promettre à la Grande-Bretagne 500 000 soldats canadiens ?⁴⁹⁷ » Et en réponse, « On ne sait⁴⁹⁸. » Selon Labrosse, Borden a pris la décision de faire cette promesse, essentiellement, sur un coup de tête « le matin qu'il s'était levé grisé d'impérialisme⁴⁹⁹. » Labrosse s'exclame que cette « hypothèque du sang » est insultante pour les soldats et les familles affectées par la guerre parce qu'elle a donné l'impression que leurs sacrifices n'étaient pas assez. Il ajoute :

⁴⁹⁴ Armstrong, *op. cit.*, 221.

⁴⁹⁵ Au chapitre, « L'élection de 1917 et l'isolement du Québec », Armstrong dit : « À l'exception de *L'Événement*, et dans une certaine mesure de *La Patrie*, de Montréal, la presse québécoise refléta l'opposition quasi unanime du Canada français à la conscription. » Encore une fois, elle dit qu'il y avait du soutien pour la conscription pendant l'élection fédérale, mais elle ne l'aborde pas. Armstrong, *op. cit.*, 235.

⁴⁹⁶ D'après notre analyse, donc les dates de notre analyse.

⁴⁹⁷ Pierre Labrosse, « Les derniers cent mille hommes... », *Le Nationaliste*, 29 octobre 1916, p. 1.

⁴⁹⁸ *Id.*

⁴⁹⁹ *Id.*

Ils l'ont payé, ceux qui sont morts au front, [...] ils l'ont payé déjà, chacun pour sa part, ceux qui nous sont revenus mutilés, borgnes, manchots, poitrinaires ou rhumatisants, d'outre-mer où on les avait envoyés pour récolter la gloire, leur disait-on ; elles l'ont payée, les mères, les sœurs, les fiancées des gars morts, ou mutilés⁵⁰⁰.

Ensuite, il se demande à « qui peut-on obliger à la payer de leur sang, sauf ceux qui l'ont consentie, ceux qui ont ratifié de leurs déclarations, de leur adhésion ou de leurs actes de leurs discours la conduite du ministère présent, dans cette affaire ?⁵⁰¹ »

L'article de Paul Moreau, « Les faux recruteurs », s'interroge pourquoi les ministres et les députés pensent avoir le droit de dire aux autres Canadiens, spécifiquement les Canadiens français, de donner leur vie pour la cause des Alliés quand ils ne sont pas prêts à le faire⁵⁰². Moreau souligne que ces individus veulent créer des lois pour obliger les autres à se battre, mais ils ont aussi fait des lois qui protégeaient « leur gré⁵⁰³ ». D'ailleurs, Moreau critique les agents du gouvernement dans son article, « Un conscriptionniste ». Il souligne le fait qu'en France, tous les députés d'âge mobilisable étaient au front, dont plusieurs étaient déjà morts, et il demande aux ministres : « et vous ?⁵⁰⁴ » En plus, il est fortement sarcastique quand il a dit que les députés canadiens accomplissent leur « devoir » envers l'Empire en parlant des devoirs des autres Canadiens. Autrement, il y avait l'article de D. Gout, « Patriotisme », qui déclare « l'indignation⁵⁰⁵ » des Canadiens français du Québec face aux Canadiens anglais de l'Ontario, qui ont « profess[é] l'obligation de tous les Canadiens à se battre dans chacune des guerres de la Grande-Bretagne⁵⁰⁶ » mais qui ont tout fait pour exempter leurs propres fils d'être obligés de s'enrôler dans la guerre. Finalement, quand la conscription est devenue obligatoire, l'article de Pierre Labrosse, « Le mauvais exemple », accuse Sir Robert Borden non seulement de « tromper le peuple », parce qu'il a promis aux Canadiens qu'il n'y aurait pas de conscription, mais d'exercer un régime « autocratique », surtout à la lumière de l'élection fortement controversée⁵⁰⁷. De plus, ce

⁵⁰⁰ Pierre Labrosse, « L'hypothèque du sang, » *Le Nationaliste*, 8 octobre 1916, p. 1.

⁵⁰¹ *Id.*

⁵⁰² Paul Moreau, « Les faux recruteurs, » *Le Nationaliste*, 15 octobre 1916, p. 1.

⁵⁰³ *Id.*

⁵⁰⁴ Paul Moreau, « Un conscriptionniste, » *Le Nationaliste*, 1^{er} octobre 1916, p. 4.

⁵⁰⁵ D. Gout, « Patriotisme? » *Le Nationaliste*, 22 octobre 1916, p. 4.

⁵⁰⁶ *Id.*

⁵⁰⁷ Pierre Labrosse, « Un mauvais exemple, » *Le Nationaliste*, 9 septembre 1917, p. 1.

régime, la conscription et les actes de violence, qui ont forcé et menacé les individus de s' enrôler, ont été condamnés et associés à la « tyrannie⁵⁰⁸ ».

Par la suite, les articles du *Devoir* montrent que, comme *Le Nationaliste*, la conscription était contestée. Omer Héroux et Georges Pelletier se réfèrent au modèle de l' Australie, où le peuple a voté contre la conscription. Les deux mettent en lumière les parallèles entre le Canada et l' Australie, indiquant que le Canada est dans la même position que l' Australie parce que les efforts de recrutement volontaires ont fait ce qu' ils pouvaient et le pays devra bientôt affronter le problème de recrutement⁵⁰⁹. En plus, les deux ont décrit que le premier ministre d' Australie, M. Hughes, était semblable à Borden parce qu' il « s' est trop avancé avant d' avoir consulté [son] peuple⁵¹⁰ », une référence directe au fait que Borden a promis 130 000 soldats pour la Grande-Bretagne, sans consulter le peuple canadien. M. Hughes, même s' il n' a pas promis un nombre exact, a assuré que l' Australie fournira plus de soldats. Puis, Pelletier et Héroux concluent leurs articles en posant des questions : « Si l' Australie ne veut donner ni son dernier homme ni son dernier son, suivrons-nous ici le programme ruineux de M. Meighen ?⁵¹¹ » et « Avec l' exemple de l' Australie devant nous, qui croit que le peuple canadien se soumettrait à la conscription ?⁵¹² ». Les lettres publiées dans les deux quotidiens vont dans le même sens que les propos de Héroux et de Pelletier. La lettre de Ferdinand Paradis, « Le délire impérialiste », confirme que le Canada devrait « faire sortir de la torpeur et de l' abjection colonialiste⁵¹³ » et que les Canadiens devraient avoir le pouvoir de décider s' ils veulent verser leur sang ou non pour la guerre européenne. La lettre de J. A. Leclair, « Ce qu' exige le patriotisme », exprime que « le vrai patriotisme consiste dans l' attachement à son foyer, son pays⁵¹⁴ », pas dans l' attachement à la Grande-Bretagne, pays étranger. La lettre de Roméo Leduc, « L' armée « Canadienne » », exprime quant à elle son dégoût pour les journaux d' Europe parce que « jamais il n' est question de Canadiens, dans les récits des opérations militaires⁵¹⁵ »

⁵⁰⁸ *Id.*

⁵⁰⁹ Omer Héroux, « La Conscription en Australie, » *Le Devoir*, 18 septembre 1916, p. 1.

⁵¹⁰ Georges Pelletier, « Le vote australien, » *Le Devoir*, 30 octobre 1916, p. 1.

⁵¹¹ *Id.*

⁵¹² Omer Héroux, « Autour de la conscription, » *Le Devoir*, 9 novembre 1916, p. 1.

⁵¹³ Ferdinand Paradis, « Le délire impérialiste, » *Le Devoir*, 25 octobre 1916, p. 2.

⁵¹⁴ J. A. Leclair, « Ce qu' exige le patriotisme, » *Le Devoir*, 9 octobre 1916, p. 2.

⁵¹⁵ Roméo Leduc, « L' armée « Canadienne », » *Le Devoir*, 9 novembre 1916, p. 2.

puisque les victoires des Canadiens étaient « que victoires anglaises⁵¹⁶ ». Puis, il déclare que « c'est bien peu pour le sang versé et l'héroïsme dépensé de nos soldats⁵¹⁷. » Finalement, la lettre de J. T. MacDonald, « M. Rainville et la conscription », expose que la seule raison que M. Rainville, député canadien-français, s'est prononcé en faveur de la conscription était parce que, sous la loi de la conscription, il serait exempté et personne ne pourrait continuer de lui demander pourquoi il ne s'enrôle pas⁵¹⁸. Pour cette raison, MacDonald déclare, comme il a entendu chez les Canadiens anglais et des Canadiens français, que M. Rainville était « lâche et ne mérite que le mépris des gens de bon sens⁵¹⁹. » *Le Devoir* et *Le Nationaliste* reprennent des éléments déjà présents depuis la déclaration du conflit, soit que le Canada et les Canadiens devraient pouvoir faire leurs propres choix et tous ceux qui insistent sur l'obligation des Canadiens devraient s'enrôler et prêcher par l'exemple. Quand la loi de conscription est devenue officielle, ce n'était donc pas surprenant que les nationalistes l'aient condamné en affirmant qu'elle représentait « une menace aux libertés publiques⁵²⁰ », « un crime et la folie⁵²¹ ».

Contrairement au *Devoir* et au *Nationaliste*, la conscription a plutôt inspiré *La Patrie* à parler davantage des « devoirs » des Canadiens et des Canadiens français. Dans l'article éditorial, « Le devoir des Canadiens », l'auteur félicite les ministres canadiens-français pour leur campagne au Québec pour « lucidement exposer⁵²² » à leurs concitoyens leurs devoirs et « dissiper les fausses conceptions [...] de notre participation à la guerre⁵²³. » Par la suite, l'article éditorial, « Infâme besogne », attaque les Canadiens français du Québec qui ne croyaient pas dans ce « devoir » et les ont accusé d'être des « démagogues⁵²⁴ » qui ont créé « l'agitation antipatriotique⁵²⁵ » dans la province. De plus, l'article suggère que ceux en opposition à l'idée de l'obligation du Canada envers la Grande-Bretagne étaient des « suppôts conscients ou inconscients de l'Allemagne⁵²⁶ ».

⁵¹⁶ *Id.*

⁵¹⁷ *Id.*

⁵¹⁸ J. T. MacDonald, « M. Rainville et la conscription, » *Le Devoir*, 6 octobre 1916, p. 2.

⁵¹⁹ *Id.*

⁵²⁰ Henri Bourassa, « La conscription : Agents provocateurs - illusion libérales, » *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1917, p. 1.

⁵²¹ Omer Héroux, « Les incidents de Winnipeg : Une nouvelle leçon, » *Le Devoir*, 8 août 1917, p. 1.

⁵²² « Le devoir des Canadiens, » *La Patrie*, 25 septembre 1916, p. 4.

⁵²³ *Id.*

⁵²⁴ « Infâme besogne, » *La Patrie*, 2 octobre 1916, p. 4.

⁵²⁵ *Id.*

⁵²⁶ *Id.*

D'ailleurs, l'article, « Langage anti-patriotique », félicite M. Rainville parce qu'il était « prêt pour aider aux recrutements, à aller à l'extrême limite si cela était nécessaire⁵²⁷ » et qu'il n'avait pas de problème à voter en faveur de la conscription. Effectivement, *La Patrie* déclare que M. Rainville et les autres députés canadiens-français, qui ont fait des campagnes pour le recrutement, « accomplissent leur devoir⁵²⁸ » et tous ceux qui n'ont pas suivi leur exemple, comme les ministres libéraux et nationalistes, « font une œuvre néfaste⁵²⁹ ». En ajoutant à cette rhétorique, et en réponse à l'appel d'enrôlement de Sir Robert Borden, *La Patrie* publie l'article, « Un pressant appel », qui dit que si le Canada n'accomplit pas son « devoir patriotique⁵³⁰ », les générations futures auront la honte en héritage⁵³¹. Puis, l'article, « Le publiciste australien », montre que *La Patrie* utilise aussi l'exemple de l'Australie, mais pour informer le public que le Canada ne devrait pas suivre son exemple. Selon *La Patrie*, le referendum de l'Australie « n'intéresse notre pays que comme spectateur. Ce n'est à aucun point de vue, une manifestation de sentiment qui nous lie⁵³². » Pourtant, ce qui est vraiment intéressant de cet article est la contradiction de *La Patrie*. La raison pour laquelle elle dit que les Canadiens ne devraient pas donner trop de valeur au referendum australien est parce qu'« il n'a jamais été question de proclamer le service obligatoire au Canada, et les chefs politiques des deux partis ont déclaré qu'il n'en serait pas de question⁵³³. » Alors, en même temps que *La Patrie* a félicité et encouragé la conscription, qu'elle croyait être nécessaire pour assurer que le « devoir patriotique » du Canada soit accompli, elle a aussi dit aux Canadiens français d'ignorer l'Australie puisque la conscription ne serait jamais une question. Sans doute, la conscription était une question pour la population canadienne française et *La Patrie* l'a fortement soutenu. Ce n'est donc pas du tout surprenant que, quand la *Loi du service militaire* a été officiellement mise en œuvre, *La Patrie* souligne que « la loi est la loi, quelque dure qu'elle soit. Il faudra donc se tirer le mieux possible de la situation⁵³⁴ ».

⁵²⁷ « Langage anti-patriotique, » *La Patrie*, 17 octobre 1916, p. 4.

⁵²⁸ *Id.*

⁵²⁹ *Id.*

⁵³⁰ « Un pressant appel, » *La Patrie*, 24 octobre 1916, p. 4.

⁵³¹ *Id.*

⁵³² « Le publiciste australien, » *La Patrie*, 30 octobre 1916, p. 4.

⁵³³ *Id.*

⁵³⁴ « Le service militaire, » *La Patrie*, 11 septembre 1917, p. 4.

En plus, *La Patrie* publie de nombreux articles⁵³⁵ déclarant que l'opposition à la conscription devrait arrêter⁵³⁶.

Bref, il est clair que la conscription n'a qu'intensifié les perspectives des Canadiens français nationalistes et impérialistes et a accentué le clivage entre les deux. Cependant, après la lecture de tous les articles, il n'y avait aucune invitation à la violence de la part du *Nationaliste* et du *Devoir*. Effectivement, quand la loi est devenue officielle, tous les journaux ont demandé au peuple de rester calme⁵³⁷ et de suivre l'ordre public⁵³⁸. En plus, Henri Bourassa, même s'il croyait que cette loi a été un « suicide national⁵³⁹ », a déclaré que le seul moyen de lutter contre la loi serait de le faire légalement au parlement. Armstrong met en lumière que Bourassa, qui était passionné par la revendication des droits des Canadiens français de l'Ontario et son opposition à la conscription, a condamné tout acte de violence et qu'il a voulu la résistance « strictement légale⁵⁴⁰ ». En somme, même si les perspectives des journaux étaient s'opposaient à certains égards, tous ont rejeté la violence.

2.2. Les Canadiens français du Québec et les émeutes sanglantes

Les émeutes de Pâques sont cristallisées dans l'histoire canadienne-française parce qu'elles représentent le moment où l'opposition des Canadiens français contre la conscription a atteint son paroxysme. Il est un fait que, le 28 mars 1918, un jeune homme canadien-français, Joseph Mercer, a été arrêté et interné par des agents du gouvernement parce qu'il n'avait pas ses papiers d'exemption. Cependant, à part à ces détails, les récits des émeutes ne trouvent aucun consensus unanime; elles inspirent de vifs débats. Armstrong met en lumière qu'aux chambres de parlement, les causes des émeutes étaient contestées par les Canadiens français, qui ont avancé l'idée que l'implémentation de la *Loi de service militaire* par les agents du gouvernement était la cause des émeutes, et les

⁵³⁵ Par exemple, « Il appartient aux bons sujets de voir l'observance de la loi » et « Le Bill de conscription sanctionné hier par le juge Lyman Duff, » *La Patrie*, 30 août 1917, p. 1 et 2.

⁵³⁶ « La conscription, » *La Patrie*, 6 octobre 1917, p. 4.

⁵³⁷ « La conscription, » *La Patrie*, 29 août 1917, p. 4.

⁵³⁸ Bourassa, « La conscription : Agents provocateurs - illusion libérales ».

⁵³⁹ *Id.*

⁵⁴⁰ Armstrong, *op. cit.*, 225.

Canadiens anglais, qui ont avancé l'idée que les émeutes étaient la faute des Canadiens français qui ne voulaient pas faire leur devoir. Jean Provencher avance l'idée que les Canadiens français étaient des victimes d'un complot mené contre eux⁵⁴¹. La thèse de maîtrise de Christopher Young nuance l'analyse de Provencher en affirmant que ce dernier est biaisé. Pour Young, les Canadiens français ne sont pas des victimes. La réaction de la presse canadienne-française par rapport aux émeutes reste quant à elle moins connue. Armstrong mentionne que « la presse conseilla la soumission et le calme », mais, à part à cette phrase, son analyse n'aborde pas la réaction de la presse francophone du Québec. D'ailleurs, Young mentionne que la presse francophone a critiqué les émeutes et il cite *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Devoir*, mais, à l'exception de quelques citations, son analyse de la réaction de la presse demeure superficielle. Cela dit, cette section explore en profondeur les réactions du *Devoir*, *Le Nationaliste* et de *La Patrie* aux émeutes.

Le Devoir, *Le Nationaliste* et *La Patrie* sont unanimes dans leur rejet des émeutes et ont demandé le rétablissement de la paix. Premièrement, *Le Devoir*, et plus spécifiquement Bourassa et Héroux, ont publié des articles éditoriaux appelant au calme. Bourassa, dans son article, « L'ordre public doit être maintenu », dénonce les émeutes et toute forme de manifestation contre la loi de conscription. En effet, il souligne qu'il ne soutient pas les émeutes parce qu'elles n'étaient pas des formes de revendication « légitime » et que la violence ne pourrait pas accomplir leurs buts⁵⁴². Puis, comme Borden et Laurier, il confirme que l'ordre public doit être rétabli dans la ville. Par la suite, il défend son journal et rappelle que si *Le Devoir* a lutté contre la loi de conscription, « nous avons déclaré, à plusieurs reprises, que, la loi votée, nul n'a le droit d'y faire obstacle par la violence individuelle ou collective. Tel était notre avis hier, tel il reste aujourd'hui⁵⁴³. » Il ajoute : « Les organisateurs d'émeutes et de résistance violentes à la loi sont les pires ennemis des jeunes gens qu'ils prétendent protéger et qui seront leurs premières victimes⁵⁴⁴. » Dans son article, « DU SANG FROID ! », Héroux demande aux Canadiens

⁵⁴¹ Voir l'ouvrage de Provencher, surtout le chapitre 2, « Le soulèvement populaire de Québec ».

⁵⁴² Henri Bourassa, « L'ordre public doit être maintenu, » *Le Devoir*, 5 avril 1918, p. 1.

⁵⁴³ *Id.*

⁵⁴⁴ *Id.*

français du Québec d'avoir « *du sang-froid*⁵⁴⁵ » parce qu'il ne voulait pas que de « pareils heurts⁵⁴⁶ » se reproduisent. Héroux exprime aussi que la perspective du *Devoir* n'a jamais changé ; elle continuera d'être contre les manifestations « à cause du danger qu'elles offraient.⁵⁴⁷ »

Nap Tellier, du *Nationaliste*, lance son propre appel au calme dans l'éditorial, « Il faut tenir ». Essentiellement, Tellier rappelle aux Canadiens français du Québec d'éviter de réagir d'une manière qui pourrait « affaiblir » et « compromettre » leur cause⁵⁴⁸. C'est donc pourquoi Tellier dit qu'en face des provocations, « notre seule arme de résistance est le calme, le sang-froid⁵⁴⁹. » Puis, comme Bourassa et Héroux, Tellier demande aux Canadiens français de Québec d'arrêter les émeutes et de rétablir la paix. Finalement, la voix de *La Patrie* s'ajoute à la condamnation des émeutes. L'article éditorial, « L'incident de Québec », met en lumière ceci parce qu'il dit : « les journaux de notre province et du Dominion, les autorités civiles, religieuses et militaires, sont unanimes à déplorer les événements qui se sont déroulés depuis quelques jours dans la ville de Québec⁵⁵⁰. » Par la suite, l'auteur ajoute que « les actes de violence peuvent rarement avoir de justification⁵⁵¹ » et puisque les émeutes n'avaient aucune chance de renverser la loi de conscription, l'auteur condamne les émeutes. Ensuite, il déclare qu'« il est exérément désirable que l'appel au calme et à la modération, [...] et que la paix se rétablisse dans la ville de Québec⁵⁵² » afin d'éviter la loi martiale. En somme, les articles dévoilent qu'il y avait un consensus unanime des journaux, les émeutes n'étaient pas acceptables et qu'elles devraient arrêter le plus rapide que possible.

Cependant, même s'il y avait des appels pour restaurer la paix, les journaux étaient aussi unanimes dans leur croyance que les émeutes étaient causées par la provocation des agents du gouvernement responsable de l'application de la loi de service militaire dans la

⁵⁴⁵ Omer Héroux, « DU SANG FROID! » *Le Devoir*, 2 avril 1918, p. 1.

⁵⁴⁶ *Id.*

⁵⁴⁷ *Id.*

⁵⁴⁸ Nap Tellier, « Il faut tenir, » *Le Nationaliste*, 14 avril 1918, p. 1.

⁵⁴⁹ *Id.*

⁵⁵⁰ « L'incident de Québec, » *La Patrie*, 1 avril 1918, p. 4.

⁵⁵¹ *Id.*

⁵⁵² *Id.*

province de Québec. Effectivement, cette croyance est tenue et partagée par tous les journaux, les politiciens canadiens-français et le peuple Canadien français du Québec. Premièrement, cette croyance est illustrée par le maire de la ville de Québec, M. Lavigueur, dans l'article « Une émeute se produit à Québec ». Lavigueur exprime qu'il a « sincèrement déploré⁵⁵³ » les émeutes, pourtant, « le manque de discrétion, de tact et de discernement de la part des fonctionnaires responsables de l'application du service militaire semble, dans une grande mesure, être la cause de ces désordres regrettables⁵⁵⁴. Également, comme l'article, « Long et vif débat aux communes », atteste, Ernest Lapointe, député de la ville de Québec, a souligné que les agents fédéraux étaient responsables de l'éclatement de la violence lors d'un débat à la chambre des communes⁵⁵⁵. En plus, l'auteur⁵⁵⁶ de l'article, « Une émeute se produit à Québec », contribue à cette croyance en dévoilant qu'il y avait un consensus que les émeutes étaient causées par les agitations des agents du gouvernement.

On attribue généralement les causes des échauffourées d'avant-hier [...], au manque de jugement et de tact des agents de la police fédérale qui ont appréhendé plusieurs personnes qui ne tombaient pas sous le coup de la loi du service militaire et dont on a ignoré les certificats, [...] ⁵⁵⁷.

La Patrie abonde dans le même sens avec son éditorial, « L'indigent de Québec », lorsqu'elle exprime que « le manque de discrétion de certains agents du gouvernement, qui ont opéré des arrestations non justifiées, a contribué à aggraver ce malaise parmi la population⁵⁵⁸. » *Le Nationaliste* croit que la provocation faisait partie d'une machination contre les Canadiens français du Québec. Nap Tellier, dans son article, « Le sang a coulé... », exprime que la machination contre les Canadiens français du Québec a finalement réussi puisque la provocation diabolique, qui a duré plus qu'un an, a mené la province à une tragédie : les émeutes⁵⁵⁹. Tellier explique qu'en plus des provocations des agents fédéraux le soir de l'éclatement des émeutes, les Canadiens français ont enduré « les plus ignobles calomnies contre notre province, en général, et contre notre race et

⁵⁵³ Correspondant, « Une émeute se produit à Québec, » *Le Devoir*, 30 mars 1918, p. 3.

⁵⁵⁴ *Id.*

⁵⁵⁵ Ernest Bilodeau, « Long et vif débat aux communes, » *Le Devoir*, 6 avril 1918, p. 2.

⁵⁵⁶ Jamais nommé. Il n'est que connu comme un correspondant à Québec.

⁵⁵⁷ Correspondant, « Une émeute se produit à Québec ».

⁵⁵⁸ « L'incident de Québec, » *op. cit.*

⁵⁵⁹ Nap Tellier, « Le sang a coulé...., » *Le Nationaliste*, 7 avril 1918, p. 1.

notre clergé⁵⁶⁰ », ils ont été représentés comme des « rebelles, des traîtres et même des stipendiés du Kaiser⁵⁶¹ », ils ont été victime d'« écrits venimeux, harangues insidieuses, nouvelles falsifiées, pamphlets mensongers⁵⁶² » et qu'en général, tous les Canadiens anglais ont proclamé que « la province de Québec n'avait pas fait son devoir⁵⁶³ ». De plus, les Canadiens français ont été faussement accusés de violer la loi, alors « des gens furent arrêtés sans motif, maltraités, trainés comme des forçats les chaînes aux mains et séquestrés; des domiciles furent violés, des faibles bousculés, des paisibles molestés et des femmes frappées⁵⁶⁴ ». Cependant, même en affrontant ces actions déplorables, les Canadiens français ont subi « toutes les douleurs et les humiliations sans broncher⁵⁶⁵. » Alors, selon Tellier, « ça ne pouvait pas durer, il fallait une victime!⁵⁶⁶ » Tellier explique que les émeutes sont trop bien organisées et que la seule raison qui pourrait expliquer cette organisation fut le travail des « serpents de la provocation⁵⁶⁷ ».

Héroux évoque quant à lui la possibilité de « provocateurs » externes dans son article, « Agents provocateurs ». Il écrit : « L'enquête qui sera nécessairement faite sur les regrettables désordres de Québec nous dira peut-être si, derrière les acteurs d'avant-scène, ne se dissimule pas quelque agent provocateur⁵⁶⁸. » Le maire Lavigueur fait aussi écho de cette croyance. L'article, « M. Lavigueur croit à une machination », raconte que, lors de l'enquête du coroner sur la mort des victimes, Lavigueur a donné son témoignage des événements et il s'est déclaré convaincu que « ce sont les étrangers qui ont fomenté les troubles⁵⁶⁹ ». Lavigueur croit en une machination puisque le soir de Jeudi Saint, « il y avait autour de lui des gens âgés, qu'il ne connaissait pas et qui ne le connaissaient pas de loin⁵⁷⁰ » et que ces hommes « du dehors⁵⁷¹ » « se tenaient en arrière de la foule et lançaient des projectiles sur les édifices attaqués⁵⁷² ». Mais, il n'a pas clarifié l'origine de

⁵⁶⁰ *Id.*

⁵⁶¹ *Id.*

⁵⁶² *Id.*

⁵⁶³ *Id.*

⁵⁶⁴ *Id.*

⁵⁶⁵ *Id.*

⁵⁶⁶ *Id.*

⁵⁶⁷ *Id.*

⁵⁶⁸ Omer Héroux, « Agents provocateurs, » *Le Devoir*, 1 avril 1918, p. 1.

⁵⁶⁹ Correspondant, « M Lavigueur croit à une machination, » *Le Devoir*, 8 avril 1918, p. 3.

⁵⁷⁰ *Id.*

⁵⁷¹ *Id.*

⁵⁷² *Id.*

ces hommes provocateurs « du dehors⁵⁷³ ». Pourtant, Tellier partage son opinion par rapport à cette question dans son article, « Il faut tenir ». Au début de l'article, Tellier s'interroge : « À qui ce crime a-t-il pu profiter?⁵⁷⁴ » et il conclut que ça n'aurait pas pu être les agents peu payés du gouvernement ni les « profiteurs de guerre », donc les individus qui sont devenus riches à cause du succès des contrats de guerre. Alors, il ne restait que ceux qui profiteront de « l'exploitation des préjugés de race...⁵⁷⁵ », autrement dit, les Canadiens anglais, les « jingos⁵⁷⁶ », les unionistes⁵⁷⁷, qui voulaient détruire « les traditions historiques, à faire litière des aspirations des acteurs du pacte fédéral⁵⁷⁸ ». Par la suite, pour renforcer son argumentation, Tellier revient sur la dernière campagne électorale dont « le monstrueux complot est connu et indéniable⁵⁷⁹ ». Tellier dit que pendant la campagne, les Canadiens anglais n'ont fait que de « la propagation du mensonge, de la calomnie, de la fausseté, de la perfidie sur le compte de tout ce qui est français au Canada⁵⁸⁰ » afin de « diviser pour régner⁵⁸¹ ». Effectivement, Tellier raconte que les Canadiens anglais ont fait preuve d'un fanatisme puissant contre les Canadiens français qui a « semé la haine⁵⁸² », « avivé des antipathies⁵⁸³ » et « fait naître des rancœurs⁵⁸⁴ » dans les cœurs des Canadiens anglais. Donc, les fanatiques anglophones étaient les seuls qui pouvaient profiter des émeutes puisqu'elles consolideraient la haine pour les Canadiens français.

Enfin, la réaction de la presse canadienne-anglaise renforce l'idée de Tellier parce qu'elle confirme que les émeutes sont devenues le dernier clou dans le cercueil de la condamnation des Canadiens français du Québec. L'article de Héroux, « Agents provocateurs », met en lumière comment les Canadiens anglais, les fanatiques et extrémistes, ont exploité les émeutes afin de pousser leur agenda anti-français. Même si

⁵⁷³ *Id.*

⁵⁷⁴ Tellier, « Il faut tenir ».

⁵⁷⁵ *Id.*

⁵⁷⁶ *Id.*

⁵⁷⁷ *Id.*

⁵⁷⁸ *Id.*

⁵⁷⁹ *Id.*

⁵⁸⁰ *Id.*

⁵⁸¹ *Id.*

⁵⁸² *Id.*

⁵⁸³ *Id.*

⁵⁸⁴ *Id.*

les émeutes n'étaient que dans la ville de Québec⁵⁸⁵, *The Gazette* a publié l'appel sinistre des *Sons of Empire* au gouvernement pour que toute la province de Québec soit mise sous la loi martiale. Héroux conclut que les *Sons of Empire* et *The Gazette* ont vu une occasion de dramatiser à l'extrême les émeutes pour « réchauffer les colères et les haines⁵⁸⁶ » envers les Canadiens français. De plus, *La Patrie* publie l'article, « Commentaires des journaux⁵⁸⁷ », et *Le Devoir* publie l'article, « Commentaires de la presse anglaise », qui reproduisent plusieurs extraits des journaux anglais. Selon le *Chronicle*, il y avait de « l'anarchie dans Québec⁵⁸⁸ », donnant l'impression que toute la population du Québec a participé aux émeutes. Le journal blâme la maire Lavigueur pour la durée des émeutes et déclare que sa « défense myope⁵⁸⁹ » et son accusation des agents fédéraux d'être responsables pour les troubles, est « une cynique tentative pour mettre le parti politique de la ville de dehors de ces infortunes⁵⁹⁰ ». Également, le *Globe* de Toronto, le *News* de Toronto, le *Standard* de Kingston, le *Gazette* de Montréal, le *Evening Journal* (organe ministériel), le *Journal Press* d'Ottawa, le *Journal* d'Ottawa et le *Canadian Press* de Toronto reprennent la même opinion dans leurs articles au sujet des émeutes. Selon ces journaux, les autorités civiles de Québec n'ont pas fait leur devoir et elles sont responsables des dérapages. Les journaux anglophones croient que la vraie cause des émeutes était Bourassa, un « démagogue sans valeur⁵⁹¹ », qui devrait être « chass[é] [...] et jett[é] sur les ratas des rebuts nationaux⁵⁹². » Ils demandent à Borden de « prend[re] en main⁵⁹³ » le Québec et de le mettre sous tutelle. Voix plus extrême, le *Saskatoon Pheonix*, dans son article, « L'esprit de résistance doit être écrasé », souligne : « Si le Québec continue à ne pas vouloir coopérer à la guerre, toute la question des races, des langues et de l'unité nationale aura être discutée, et si cela arrive, il y a peu de doute sur le résultat...⁵⁹⁴ ». Les journaux anglophones ont donc utilisé les émeutes pour condamner

⁵⁸⁵ Héroux, « Agents provocateurs ».

⁵⁸⁶ *Id.*

⁵⁸⁷ « Commentaires des journaux, » *La Patrie*, 1^{er} avril 1918, p. 2 ; « Commentaires des journaux, » *La Patrie*, 2 avril 1918, p. 2., et « Commentaires de la presse anglaise, » *Le Devoir*, 1^{er} avril 1918, p. 7.

⁵⁸⁸ « L'anarchie dans Québec, » *Chronicle*, 1^{er} avril 1918, cité dans « Commentaires des journaux, » *La Patrie*, 1 avril 1918, p. 2.

⁵⁸⁹ *Id.*

⁵⁹⁰ *Id.*

⁵⁹¹ *Globe* de Toronto, 30 mars 1918, cité dans « Commentaires de la presse anglaise, » *op cit.*

⁵⁹² *Id.*

⁵⁹³ *Journal Press*, cité dans « Commentaires des journaux, » *op. cit.*

⁵⁹⁴ « L'esprit de résistance doit être écrasé, » *Saskatoon Pheonix*, cité dans « Commentaires de la presse anglaise, » *op cit.*

les Canadiens français et, en même temps, pour continuer de « semer la haine⁵⁹⁵ » à leur sujet.

En somme, *Le Devoir*, *Le Nationaliste* et *La Patrie* ont exprimé la même perspective par rapport aux émeutes de 1918 : elles n'étaient pas acceptables et ils ont demandé pour la restauration de la paix et l'ordre. Cependant, les trois journaux ont aussi exprimé l'opinion que ce n'était que les émeutiers qui étaient responsables des désordres, mais plutôt les agents du gouvernement. *Le Nationaliste*, à travers la voix de Nap Tellier, a suggéré l'idée d'une machination diabolique contre les Canadiens français du Québec orchestrée par les Canadiens anglais pour sceller le destin des Canadiens français. Les récits des journaux effectivement met en lumière que l'histoire de la victimisation des Canadiens français du Québec pendant la Guerre n'a pas été créé par les historiens contemporains, mais par le peuple du Québec à l'époque.

Conclusion du chapitre

Pour conclure, la crise de conscription a inspiré plusieurs perspectives puissantes. En matière de similarités, la communauté francophone de l'Alberta et les Canadiens français du Québec, représenté par *La Patrie*, ont exprimé les mêmes croyances. Puisque le Canada était en guerre, il y avait un devoir de s'engager dans l'effort de guerre. *La Patrie* et les journaux de l'Alberta se sont donc prononcés en faveur de la conscription. Les Canadiens français du Québec, représentés par *Le Devoir* et *Le Nationaliste*, se sont par contre exprimé contre l'idée qu'il y avait un devoir des Canadiens français et la conscription a été accueillie avec beaucoup d'hostilité. Ces journaux n'ont toutefois jamais encouragé la violence, ils souhaitaient que le problème se règle dans l'arène politique plutôt que dans la rue. Les journaux de l'Alberta et du Québec ont exprimé leur croyance que les Canadiens français du Québec ont été des victimes de la provocation des fanatiques et que les agents du gouvernement devraient être tenus responsables des émeutes. Cependant, même si la communauté francophone de l'Alberta a compris les causes des émeutes, elle a déclaré qu'elles n'étaient pas justifiables et qu'elles étaient

⁵⁹⁵ Tellier, *op. cit.*

indignes de la « race » française. Au contraire, *Le Nationaliste Le Devoir*, ont justifié la réaction violente en évoquant une machination des Anglais. Phénomène intéressant, la communauté francophone de l'Alberta, à travers la voix officielle de ses journaux, n'a jamais arrêté de soutenir la guerre et elle était prête à accueillir la conscription par devoir, ce qui est bien différent de la perspective de la majorité des Canadiens français du Québec. Les Canadiens français de l'Alberta semblent donc avoir insisté sur leur devoir parce que c'était la seule façon de se faire accepter dans une province anglo-dominée. Ils y ont mis de l'avant un discours officiel qui leur permettait de se rapprocher de la majorité anglophone, dans l'espérance de préserver leurs minces acquis.

Conclusion de la thèse

Dans l'ensemble, la représentation officielle de la communauté francophone de l'Alberta vue dans les journaux montre que les perspectives de l'Alberta française se distinguent de celles des Canadiens français du Québec. Au chapitre un, les journaux témoignent d'un fort soutien pour la déclaration de guerre du Canada, et la Guerre en général. L'attachement à la France permet aussi d'expliquer ce soutien. Dès le début, la communauté francophone de l'Alberta, à travers son journal, soutient que c'est le devoir des Canadiens français de participer à l'effort de guerre. Contrairement aux Canadiens français du Québec, ce soutien demeure constant même après le choc initial de la déclaration. Par contre, même si les journaux francophones du Québec laissent présager un appui des Canadiens français à la déclaration de guerre, les divisions idéologiques sont tout de même présentes. La voix impérialiste déclare que les Canadiens français ont le devoir de participer à la guerre et qu'ils doivent rester dévoués à la Grande-Bretagne. La voix nationaliste soutient la déclaration de guerre, mais déclare que les Canadiens français n'ont aucun devoir d'y participer parce qu'ils n'ont aucun devoir envers la Grande-Bretagne. L'engagement comme soldat demeure un choix personnel. De plus, la question scolaire marque la distinction entre les deux groupes. Selon la communauté francophone de l'Alberta, la revendication des droits linguistiques et scolaires demeure importante pendant la Guerre, mais la crise scolaire et la Guerre restent indépendantes l'une de l'autre. La situation au Québec n'est pas semblable. La voix nationaliste déclare que la crise scolaire de l'Ontario et la revendication de droits linguistiques sont aussi importantes, même plus importantes, que la Guerre. La voix impérialiste dit toutefois que les luttes linguistiques n'ont aucune place pendant la Guerre et les Canadiens français doivent uniquement se concentrer sur la réussite des Alliés.

Au chapitre deux, les représentations des deux groupes se rapprochent. Tous les journaux ont reproduit le discours propagandiste de la réussite des Canadiens à Ypres, comme le gouvernement l'a souhaité. *Le Courrier de l'Ouest*, comme les journaux francophones du Québec, contribue à ce discours, soit par la manipulation de la reproduction des articles ou par des commentaires de l'équipe éditoriale. En plus de la propagande qui atteint le

message véhiculé par les journaux, la communauté francophone de l'Alberta se révèle aussi dévouée à la revendication des droits linguistiques que les Canadiens français du Québec. En effet, le scandale entourant la motion Michener et l'engagement des membres de la communauté pour la combattre, ainsi que la solidarité pour les compatriotes de l'Ontario français en témoigne. La communauté condamne les Canadiens anglais de l'Ontario et les nomme les « Boches de l'Ontario » et, dans l'ensemble, elle déclare que tous les Canadiens anglais qui oppriment les droits des Canadiens français sont des « Boches canadiens ». Cependant, cette solidarité pour les autres Canadiens français et la condamnation des « Boches canadiens » ne semble pas avoir un effet négatif sur la perspective de la communauté francophone de l'Alberta envers son devoir de participer à la Guerre, ce qui n'est pas la réalité des Canadiens français du Québec, surtout des nationalistes comme Bourassa, chez qui l'opposition à la Guerre devient de plus en plus intense. Cela marque donc la différence fondamentale entre les deux groupes.

Enfin, au chapitre trois, la réaction à la conscription ne peut pas être plus différente. La conscription cause l'explosion de la haine entre les Canadiens anglais et les Canadiens français du Québec et elle inspire un profond rejet de l'effort de guerre canadien, des discours dissidents, des manifestations dans les rues, une lutte politique et elle est la cause ultime des émeutes violentes en 1918. En effet, la conscription marque la fracture de l'unité nationale. Pourtant, ce n'est pas le cas pour la communauté francophone de l'Alberta. En plus de continuer de soutenir l'effort de guerre canadien, la représentation officielle met en lumière que la communauté a soutenu la conscription. Puis, contrairement au Québec, la conscription inspire le renouvellement de l'appel de l'union de tous les membres de la communauté. En effet, à travers les journaux, les voix de la communauté francophone de l'Alberta se distancient de celles du Québec.

Il faut cependant considérer la mixité des membres qui forment la communauté francophone de l'Alberta et sa réalité pour expliquer cette différence. La communauté est diverse et formée de Canadiens français ayant migré du Québec, de Canadiens français originaires des Prairies, de Français et de Belges. Pour ceux qui arrivent tout juste de la France ou de la Belgique, leur relation avec l'Europe est beaucoup plus intense et

émotionnelle que celle des Canadiens français du Québec. Effectivement, leurs anciennes Patries sont en guerre et leur survivance est en doute. Il est donc compréhensible qu'ils aient soutenu l'effort de guerre canadien, qu'ils soient devenus des soldats volontaires ou qu'ils soient retournés en Europe pour se battre et qu'ils aient activement participé dans le recrutement d'autres soldats. Il ne faut pas non plus oublier que la communauté francophone de l'Alberta ne vit pas dans une province majoritairement francophone; elle n'a pas des droits linguistiques, sauf dans le domaine de l'éducation, et, contrairement à l'Ontario français, elle n'a pas le poids du Québec pour la protéger contre l'assimilation anglophone. Étant donné sa réalité fortement minoritaire, la communauté et ses organes officiels n'avaient pas la même latitude que le Québec. Dans l'ensemble, les journaux francophones de l'Alberta donnent une représentation de la communauté dévouée à l'effort de guerre canadien, à la réussite des Alliés, et plus important, à l'Angleterre. Même si la communauté s'engage dans les luttes linguistiques, il n'y avait aucune voix d'opposition à la Guerre. Il se peut que la majorité des membres de la communauté, surtout les Français et les Belges, ait soutenu la Guerre et l'idée du devoir des Canadiens français, mais il ne faut pas oublier que plusieurs membres de la communauté étaient originaires du Québec, et, comme l'analyse le révèle, les opinions des Canadiens français du Québec n'étaient pas homogènes. Alors, il faut réfléchir à pourquoi les journaux, surtout *Le Courrier de l'Ouest* et *Le Canadien-français*⁵⁹⁶, dont les chefs de rédaction étaient des Canadiens français originaires du Québec, semblent unanimes dans leur représentation d'une communauté entièrement dévouée à la cause de l'Angleterre. En effet, il semble que le soutien de la communauté pour la Guerre était le résultat de sa volonté à assurer son propre avenir. En appuyant tous les aspects de la Guerre, surtout en répétant l'idée du devoir des Canadiens français, la communauté montre aux Canadiens anglais qu'elle est formée par de « bons Canadiens » qui sacrifient leurs vies pour la cause de leur pays. Puis, comme les lettres du lieutenant Turgeon le soulignent, ce soutien continu, sans broncher, pour la Guerre ne pourrait qu'aider l'avenir de la communauté. Effectivement, sa participation à la guerre assure que l'Alberta française se

⁵⁹⁶ Un rappel que le chef de rédaction du *Courrier de l'Ouest* était François-Xavier Boileau, un Canadien français originaire du Québec, le chef de rédaction du *Canadien-français* était Dr Joseph Boulanger, un Canadien français du Québec et membre de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton, et le chef de rédaction de *L'Union* était Pierre Henri Alexandre Marie, un Belge.

rapproche de l'Alberta anglaise et on souhaite qu'elle inspire l'ouverture d'esprit des Canadiens anglais pour la communauté francophone. Sous cet angle, le sacrifice de l'Alberta français prend une autre dimension. Il représente à quel point certains membres et organisations de la communauté étaient prêts à aller pour assurer la survivance du peuple francophone en Alberta.

De plus, cette analyse met en lumière le rôle important que les journaux francophones ont joué. En général, les journaux francophones étaient les principales sources de communication pour les communautés minoritaires qui leur ont permis d'apprendre les nouvelles de partout et du front, de maintenir la relation entre ses membres et d'entretenir des relations avec les autres communautés. Les journaux représentent un lieu pour exprimer des opinions, soulever des inquiétudes et engager les individus dans des luttes. Dans le contexte de la guerre, en plus d'accomplir ses tâches, ils deviennent aussi une source d'espoir et un outil pour garder le moral national, surtout à cause des récits qui ne dévoilaient pas la réalité du front. Cependant, pour la communauté francophone de l'Alberta, les journaux francophones étaient beaucoup plus importants. Étant donné la situation minoritaire de la communauté et que ses membres étaient largement dispersés dans la jeune province, les journaux étaient le seul moyen d'unir toutes les âmes francophones. Mais, de manière plus importante, les journaux ont joué aussi un rôle protecteur. Effectivement, la représentation de la communauté dans ces journaux est devenue la voix officielle de la communauté. Cela ne veut pas dire que les journaux ont représenté et présenté toutes les opinions des membres de la communauté, mais plutôt que la représentation de la communauté dans ces journaux était ce que le public, donc les Canadiens anglais, a vu. Étant donné la croissance des tensions entre les Canadiens anglais et les Canadiens français, les journaux ont dû être très prudents de ne pas croiser la ligne entre une représentation d'une communauté qui s'engage pour lutter pour les droits de la langue française et une communauté rebelle qui utilise ses griefs pour s'excuser de son devoir et qui détruit l'unité nationale. En représentant la communauté entièrement dévouée à la Guerre, les journaux ont protégé les francophones de l'Alberta de la haine des Canadiens anglais, la haine notamment très vive envers les « traitres » au Québec en raison des discours dissidents prononcés dans la province francophone.

Bref, en même temps que ce mémoire est révélateur de la voix unique de la communauté francophone de l'Alberta comparée à celle des Canadiens français du Québec et du rôle fondamental des journaux francophones pendant la Guerre, il révèle aussi qu'il reste beaucoup à faire pour découvrir cette communauté. Effectivement, ce mémoire n'a que commencé à esquisser la solidarité de la communauté francophone de l'Alberta pour les autres minorités canadiennes-françaises et l'engagement de ses membres dans la lutte linguistique. Ce mémoire dévoile deux aspects des journaux. D'une part, les journaux sont de bonne source, riches en informations. En effet, sans les journaux, ce projet de recherche n'aurait pas été possible. La recherche dans les journaux a généré une surcharge d'information fort intéressante, mais nous avons dû exclure des découvertes parce qu'il y en avait trop et certains sujets étaient hors du contexte de notre recherche. D'autre part, en même temps que les journaux sont de bonnes sources pour découvrir l'histoire peu connue de la communauté francophone de l'Alberta, ils devraient être aussi le sujet d'un projet de recherche. Étant donné que *Le Devoir* est reconnu comme un journal influent, qui s'est mis en premier plan les revendications des droits des Canadiens français, cette recherche montre comment les journaux francophones de l'Alberta ont joué un rôle similaire pendant le contexte de la Guerre. Ce sujet mérite d'être creusé en profondeur. C'est ce que nous souhaitons faire dans le futur.

Bibliographie

Livres :

- Archives Provinciales de l'Alberta. *Documenter l'Alberta francophone : recueil des ressources francophones aux Archives provinciales, 1965-2010*. Edmonton, Alberta: Archives Provinciales de l'Alberta, 2012.
- Armstrong, Elizabeth H. *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918*. Montréal, Québec: VLB, 1998.
- Aunger, Edmund A. « De la répression à la tolérance : les contrariétés du néolibéralisme linguistique en Alberta. » Dans *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*, sous la direction de Jean-Pierre Wallot. Ottawa, Ontario: Presses de l'Université d'Ottawa, 2005.
- Berger, Carl. *The Sense of Power: Studies in the ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*. Toronto, Ontario: University of Toronto Press, 1970.
- Bilodeau, Rosario. *Histoire des Canadas*. Deuxième éd. Corrigée. Montréal, Québec: Hurtubise HMH, 1978.
- Blay, Jacqueline. *Histoire du Manitoba français: Sous le ciel de la Prairie, des débats jusqu'à 1870*. Saint-Boniface, Manitoba: Éditions de Plaines, 2010.
- Blay, Jacqueline. *Histoire du Manitoba français: Le temps des outrages, 1870-1916*. Saint-Boniface, Manitoba: Éditions de Plaines, 2013.
- Blay, Jacqueline. *Histoire du Manitoba français: De Gabrielle Roy à Daniel Lavoie (1916-1968)*. Saint-Boniface, Manitoba: Éditions de Plaines, 2016.
- Blue, John. *Alberta Past and Present, Historical and Biographical*. Chicago, Illinois: Pioneer Historical Publishing, 1924.
- Bock, Michel, et François Charbonneau. *Le Siècle du Règlement 17*. Sudbury, Ontario: Prise de Parole, 2015.
- Bouvier, Patrick. *Déserteurs et insoumis : Les Canadiens français et la justice militaire (1914-1918)*. Outremont, Québec: Athéna Éditions, 2003.
- Census and Statistics Office. *The Canada Year Book 1915*. Ottawa, Ontario: Census and Statistics Office, 1916.
- Chaballe, Joseph-Henrie. *Histoire du 22^e bataillon canadien-français : 1914-1919*. Montréal, Québec: Les Éditions Chantecler Itée, 1952.

- Cook, Tim, *Shock Troops: Canadians Fighting the Great War, 1917-1918*. Toronto, Ontario: Penguin Canada, 2009.
- Cook, Tim, *At the Sharp End: Canadians Fighting the Great War, 1914-1916*. Vol. 1. Toronto, Ontario: Penguin Canada, 2009.
- Cook, Tim. *Vimy: The Battle and the Legend*. Toronto, Ontario: Allen Lane Canada, 2017.
- Courtois, Charles-Philippe et Laurent Veyssière. *Le Québec dans la Grande Guerre : Engagements, Refus, Héritages*. Québec, Québec: Septentrion, 2015.
- De Bonville, Jean. *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*. De Boeck Supérieur, 2006.
- Diebabra-Brun, Mourad. *Se souvenir de la Grande Guerre : La mémoire plurielle de 14-18 au Québec*. Montréal, Québec: VLB Éditeur, 2004.
- Doyle, David. *Louis Riel: Let Justice be Done*. Vancouver, Colombie Britannique: Ronsdale Press, 2017.
- Duguid, A. Fortescue. *Official History of the Canadian Forces in the Great War, 1914-1919: General Series*. Ottawa, Ontario: King's Printer, 1938.
- Filteau, Gérard. *Le Québec, Le Canada et la Guerre 1914-1918*. Montréal, Québec: Éditions de l'Aurore, 1977.
- Frémont, Donatien. *Les Français dans l'Ouest canadien*. Saint-Boniface, Manitoba : Éditions de Blé, 2002.
- Frenette, Yves, et Martin Pâquet. *Brève histoire des Canadiens français*. Montréal, Québec: Boréal, 1998.
- Gagnon, Jean-Pierre. *Le 22e Bataillon (canadien-français), 1914-1919 : étude socio – militaire*. Ottawa, Ontario: Presses de l'Université Laval en collaboration avec le Ministère de la défense nationale et le Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1986.
- Gauthier, Benoît (dir.). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données 5^e Ed.* Montréal, Québec: Presses Universitaires du Québec, 2009.
- Granatstein, J. L., et J. Mackay Hitsman. *Broken Promises: A history of Conscription in Canada*. Toronto, Ontario: Oxford University Press, 1977.
- Gravel, Jean-Yves. *Le QUÉBEC et la GUERRE*. Montréal, Québec: Éditions du Boréal Express, 1974.

- Hart, E. J. *Ambitions et réalités: La communauté francophone d'Edmonton, 1795 - 1935*. Edmonton, Alberta: Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1981.
- Janoviček, Nancy, et Catherine Carstairs. *Feminist History in Canada: New Essays on Women, Gender, Work, and Nation*, 6e ed. Vancouver, Colombie Britannique: UBC Press, 2013.
- Keshen, Jeff, *Propaganda and Censorship During Canada's Great War*. Edmonton, Alberta: University of Alberta Press, 1996.
- Keshen, Jeff, et Adriana A. Davies. *The Frontier of Patriotism: Alberta and the First World War*. Calgary, Alberta: University of Calgary Press, 2016.
- Laurier, Wilfrid, et Ulric Barthe. *Wilfrid Laurier on the Platform, 1871-1890: Collection of the Principal Speeches made in Parliament or before the People, by the Honourable Wilfrid Laurier, Member for Quebec-East in the Commons, Since his entry into active Politics in 1871*. Québec: Turcotte & Menard, 1890.
- Legault, Roch, et Jean Lamarre. *La Première Guerre Mondiale et le Canada: Contributions sociomilitaires québécoises*. Montréal, Québec: Méridien, 1999.
- Levasseur-Ouimet, France. *D'année En Année: De 1659 à 2000 : Une présentation synchronique des événements historiques Franco-Albertains*. Edmonton, Alberta: Institut du patrimoine, Faculté Saint-Jean, 2003.
- Levasseur-Ouimet, France. *1899-1999, Saint-Joachim, La première paroisse catholique d'Edmonton*. Edmonton, Alberta: F. Levasseur-Ouimet, 1999.
- Levasseur, Jean. *Anatomie d'un référendum (1995): Le syndrome d'une désinformation médiatique et politique*. Montréal, Québec: XYZ éditeur, 2000.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain*. Louiseville, Québec: Éditions du Boréal, 1989.
- Lupul, Manoly R. *Un Patrimoine en pleine mutation: essais sur l'histoire des Canadiens ukrainiens*. Ottawa, Ontario: Multiculturalism Canada, 1984.
- Martel, Marcel. *Le deuil d'un pays imaginé*. Ottawa, Ontario: Presses de l'Université d'Ottawa, 1997.
- Martel, Marcel, et Martin Pâquet. *Langue et politique Au Canada et au Québec: Une Synthèse historique*. Montréal, Québec: Boréal, 2010.

- Morton, Desmond. *Billet pour le front: Histoire sociale des soldats Canadiens, 1914-1919*. Outremont, Québec: Athéna éditions, 2005.
- Morton, Desmond. *Histoire militaire du Canada*. Outremont, Québec: Athéna éditions, 2009.
- Murrow, Casey. *Henri Bourassa and French-Canadian Nationalism: Opposition to Empire*. Montreal, Québec: Harvest House, 1968.
- Nicholson, G. W. L. *Canadian Expeditionary Force, 1914-1919: Official History of the Canadian Army in the First World War*. Montréal, Québec: McGill-Queen's University Press, 2015.
- Pariseau, Jean, and Serge Bernier. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces Armées Canadiennes*. Ottawa: Service historique de la Défense nationale, 1987.
- Poliquin, Laurent, *De l'impuissance à l'autonomie: Évolution culturelle et enjeux identitaires des minorités Canadiennes-françaises*. Sudbury, Ontario: Éditions Prise de parole, 2017.
- Provencher, Jean, *Québec sous la Loi des Mesures de guerre 1918*. Montreal, Québec: Les Éditions du Boréal Express, 1971.
- Rao, Sathya, *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien : histoires de colons belges, français et suisses à l'aube du XXe siècle*. Bruxelles: P.I.E. Peter Lang, 2018.
- Shaw, Amy, et Sarah Glassford. *A Sisterhood of Suffering and Service: Women and Girls of Canada and Newfoundland During the First World War*. Vancouver, Colombie Britannique: UBC Press, 2012.
- Skelton, Oscar D., Wilfrid Laurier, et D. M. L Farr. *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*. Volume II, 1896-1919. Toronto, Ontario: McClelland and Stewart, 1965.
- Souchard, Maryse. *Le discours de presse: L'image des syndicats au Québec, (1982-1983)*. Longueuil, Québec: Le Préambule, 1989.
- Vennat, Pierre. *Les Poilus Québécois De 1914-1918 : Histoire des militaires Canadiens –français de la Première Guerre mondiale : Tome 1*. Montréal, Québec: Éditions du Méridien, 1999.
- Vennat, Pierre. *Les Poilus Québécois De 1914-1918 : Histoire des militaires Canadiens –français de la Première Guerre mondiale : Tome 2*. Montréal, Québec: Éditions du Méridien, 2000.
- Wade, Mason. *Les Canadiens français 1760 à nos jours : Tome 1 et 2*. Ottawa, Ontario: Cercle du livre de France, 1966.

Articles:

- Aunger, Edmund A. « Legislating Language Use in Alberta: A Century of Incidental Provisions for a Fundamental Matter. » *Alberta Law Review* 42, no. 2 (2004): 463-497.
- Aunger, Edmund A. « L'anatomie d'un procès contre la langue française : *Sa Majesté la Reine c. Gilles Caron, 2003-2008*. » *Revue de droit linguistique* 1, no. 1 (2014): 30-81.
- Aunger, Edmund A. « Justifying the End of Official Bilingualism: Canada's North-West Assembly and the Dual-Language Question, 1889-1892. » *Canadian Journal of Political Science = Revue canadienne de science politique* 34, no. 3 (2001): 451-86.
- Aunger, Edmund A. « La Constitution du Canada et le statut officiel du français en Alberta. » *Revue parlementaire canadienne* 32, no. 1, (2009): 21-25.
- Chandler, Graham. « Selling the Prairie Good Life. » *The Beaver* Août-Septembre, (2006): 24-32.
- Cook, Tim. « "Our first duty is to win, at any cost" Sir Robert Borden during the Great War. » *Journal of Military and Strategic Studies* 13, no. 3 (2011): 1-24.
- FCFA du Canada, « Profil de la communauté francophone des territoires du Nord-Ouest, 2^e édition. » (2004): 1 – 20.
- Groarke, Paul. « The trial and execution of Louis Riel: defending my country the North Owest. » *Canadian Journal of Native Studies* 33, no. 2 (2013): 1-28.
- Martin, Jean. « La Participation Des Francophones Dans Le Corps Expéditionnaire Canadien (1914-1919) : Il Faut Réviser À La Hausse. » *The Canadian historical review* 96, no. 3 (2015): 405 – 423.
- Miller, J.R. « From Riel to the Metis. » *Canadian Historical Review* 69, no. 1 (1988): 1-20.
- Morton, Desmond. « French Canada and the Canadian militia, 1868-1914. » *Histoire Sociale/Social History* 3, (1996): 32-50.
- Pagé, Simon. « Le Lieutenant-colonel Édouard Leprohon et les difficultés de recrutement du 233^e bataillon canadien-français du Nord-Ouest (1916-1918). » *LE FRANCO*, la semaine du 5 au 11 février (2015): 7-9.
- Racine, Denis. « Le Premier Congrès de la langue française au Canada en 1912. » *La revue d'histoire du Québec*, no. 110 (2012): 52-53.
- Rao, Sathya. « « Le Coin féminin » de Magali : une rubrique féminine pas comme les autres. » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 25, no. 1-2 (2013): 129-153.

Smith, Robert B. « The Manitoba School Act of 1890: An Insult to the French Roman Catholics. » 1^{er} avril, (1994): 1-8.

Strong-Boag, Veronica. « Independent Women, Problematic Men: First- and Second-Wave Antifeminism in Canada from Goldwin Smith to Betty Steele. » *Histoire sociale/Social History* 29, no. 57 (1996): 1-22.

Talbot, Robert. « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916 - 1930. » *Mens* 8, no. 1 (2007): 67 – 125.

Thèses:

Charbonneau, François. « La crise de la conscription pendant la Seconde Guerre mondiale et l'identité canadienne-française. » Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 2000. uO Research.

Young, Christopher. « ‘Sous les balles des troupes fédérales’ : Representing the Quebec City Riots in Francophone Quebec (1919-2009). » Thèse de maîtrise, Concordia University, 2009. Concordia University Library Spectrum Research Repository, 976611.

Site web:

Bélangier, Réal. “BOURASSA, HENRI,” dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 18, University of Toronto/Université Laval, 2003, accédé le 10 avril, 2019, http://www.biographi.ca/en/bio/bourassa_henri_18E.html.

Centre de recherche en civilisation canadienne française. « Le règlement XVII » sous « La présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010. » <http://crcf.uottawa.ca/passeport/IV/IVD1a/IVD1a.html>

Dossier Adéodat Boileau, RG 150, Accession 1992-93/166, Box 848 – 53, *Bibliothèque et Archives Canada*. <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-militaire/premiere-guerre-mondiale/dossiers-personnel/Pages/item.aspx?IdNumber=50420>

Foot, Richard et Carman Miller. « Le Canada et la guerre d’Afrique du sud. » *Encyclopédie canadienne*. 2016. <https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/guerre-des-boers/>

Foran, Timothy. « BOILEAU, FRANÇOIS-XAVIER, » dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 16, University of Toronto/Université Laval, 2003, accédé le 23 mars 2019. http://www.biographi.ca/en/bio/boileau_francois_xavier_16E.html.

Gouvernement du Canada. « Loi sur le Manitoba – Texte no 2. » *Le système de justice du Canada*. 1870. <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/constitution/loireg-lawreg/plt22.html>

Gouvernement du Canada. « Lois constitutionnelles de 1867. » *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*. 1867.

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-7.html#docCont>

Gouvernement du Canada. « Recensements. » *Bibliothèque et Archives Canada*. Mise à jour le 5 juin 2018.

<http://www.bac-lac.gc.ca/eng/census/Pages/census.aspx>

Gouvernement du Canada. « 150 years of Immigration in Canada. » *Statistique Canada*. Mise à jour le 17 mai 2018.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016006-eng.htm>

Hall, David J. « Sir Clifford Sifton », *Encyclopédie Canadienne*, 22 janvier 2008.

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sifton-sir-clifford>

Historica Canada, « Women's suffrage in Canada : Education guide », 1917.

http://education.historicacanada.ca/files/108/Womens_Suffrage.pdf

Leclerc, Jacques. « Alberta (Canada). » *Université Laval*. Mise à jour le 1er décembre 2015.

<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/alberta.htm>

Leclerc, Jacques. « Le compromis Laurier-Greenway : la question scolaire du Manitoba. » *Université Laval*. Mise à jour le 7 décembre 2015.

<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/manitoba-Laurier-Greenway.htm>

Leclerc, Jacques. « Règlement 17. » *Université Laval*. Mise à jour le 28 novembre 2016.

http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/ontario_reglement17.htm

Mills, David. « Rapport Durham » *Historica Canada*, 2017.

<http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/rapport-durham/>

Musée de la guerre, « Le Canada et la Première Guerre mondiale » sous « Événements canadiens clés. » Accédé le 3 décembre 2017.

<https://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/introduction/evenements-canadiens-cles/?anchor=38>

Société historique de l'Alberta, « Le cercle (dramatique) Jeanne d'Arc », consulté le 26 février 2019. <https://www.shfa.ca/ressources-historiques/catalogue-des-organismes-etc/le-cercle-dramatique-jeanne-d-arc>

Dr. Veronica Strong-Boag. « Droit de vote des femmes au Canada. » *L'encyclopédie Canadienne*. 25 août 2016.

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/droit-de-vote-des-femmes-2>

« Historique de la présidence l'ACFA », *ACFA*, consulté le 20 février 2018,

<https://acfa.ab.ca/index-main/a-propos/historique/historique-des-presidences-de-lacfa>.

« Léonidas A. Giroux », *La Société historique francophone de l'Alberta*, consulté le 1^{er} mars 2019, <https://www.shfa.ca/ressources-historiques/biographies/leonidas-a-giroux>

Journaux:

La Patrie
Le Canadien-français
Le Courrier de l'Ouest
Le Devoir
Le Nationaliste
L'Union

Autres journaux utilisés pour trouver des noms de soldats de l'Alberta

The Edmonton Bulletin
The Bellevue Times
Blairmore Enterprise
Red Deer News
Redcliff Review

Alia Dharssi, « On 100th anniversary of women's right to vote in Alberta, challenged remaine, » *Calgary Herald*, 17 avril 2016. <https://calgaryherald.com/news/local-news/on-100th-anniversary-of-womens-right-to-vote-in-alberta-challenges-remain>

Giuseppe Valiante, « The legacy of Canada's WWI conscription crisis », *The Montreal Gazette*, 18 avril 2017. <https://montrealgazette.com/feature/the-legacy-of-canadas-wwi-conscription-crisis-quebec-nationalism>

Dossiers des soldats:

Bibliothèque et Archives Canada - Recherche: Dossiers du Personnel de la Première Guerre mondiale : <http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/personnel-records/Pages/search.aspx>.

Annexes

Annexe A : Les soldats francophones de l'Alberta

La liste ci-dessous comprend les noms des soldats canadiens-français et certains noms des réservistes français et belges de l'Alberta retrouvée pendant ma recherche de maîtrise et lorsque j'ai continué cette recherche moi-même. Dans l'ensemble, cette liste a été créée grâce aux journaux francophones de l'Alberta, les journaux anglophones de l'Alberta, les bases de données canadiennes et des bases de données françaises, belges et britanniques.

Recherche dans les journaux :

La majorité des noms viennent des articles, des annonces, des lettres et des listes des soldats Canadiens français et des réservistes publiés dans les journaux *Le Courrier de l'Ouest*, *Le Canadien-français* et *L'Union*. Il faut noter qu'aucun des journaux n'a publié des listes complètes. Par exemple, *Le Courrier de l'Ouest*, a publié des annonces qui disaient que « plusieurs », « un grand nombre » et « beaucoup » de Canadiens français ont répondu à l'appel de la Guerre, mais sans noms. Également, le journal a publié des annonces qui disaient « des centaines » ou un nombre exact, comme 300 réservistes ont quitté la province, mais sans noms. *Le Canadien-français* a publié des lettres du front et des nouvelles des familles, mais il n'y a pas une liste exhaustive des Canadiens français qui sont enrôlés en 1916 ni les conscrits de 1917. Le journal a publié les noms des officiers du 233^e bataillon, mais n'a pas publié les noms des autres hommes qui sont enrôlés dans le bataillon. Finalement, vers la fin de 1918, *L'Union* a commencé de publier des listes des soldats canadiens-français de l'Alberta, mais les éditions de décembre 1918 et de janvier 1919 (sauf l'édition du 30 janvier 1919) n'ont pas été préservées, alors les noms publiés pendant cette période sont perdus.

Inspiré par mes découvertes, j'ai décidé de rechercher dans les journaux anglophones pour les noms des soldats. Lorsque j'ai trouvé des listes, j'ai cherché pour des noms français et j'ai fait une recherche croisée dans les journaux francophones pour vérifier s'ils étaient des membres de la communauté. Si je ne pouvais pas vérifier leur appartenance dans les journaux, j'ai fouillé leur dossier pour des indices. Il faut noter que si le dossier n'a pas été trouvé, je n'ai pas inclus le nom sur la liste. Heureusement, plusieurs des journaux anglophones ont publié des noms des réservistes et ils ont noté s'ils étaient des Français ou des Belges. Cependant, comme les journaux francophones, ils sont aussi coupables de ne pas préciser tous les noms des réservistes ni de leur nombre exact.

D'ailleurs, concernant les noms, il faut aussi noter que je n'ai pas trouvé un grand nombre des dossiers des soldats dans la base de données *Bibliothèque et Archives Canada*. Je ne peux pas expliquer ceci, sauf à soupçonner qu'il y avait des fautes d'orthographe. J'ai remarqué que plusieurs noms étaient anglicisés, par exemple « Lewis » au lieu de « Louis », même si le nom français était écrit sur les papiers d'enrôlement. J'ai essayé de surmonter cet obstacle en essayant plusieurs variations des noms, mais cela n'a pas toujours produit des résultats. Ainsi, les noms complets n'étaient pas publiés. En effet, une initiale du prénom et le nom de famille ont généré des centaines de résultats. En outre, j'ai aussi trouvé certains dossiers des soldats canadiens-

français de l'Alberta par hasard. Par exemple, j'ai cherché le nom de famille d'un homme, puis j'ai trouvé non seulement son dossier, mais celui de ses frères et de son père. Il est aussi vraiment important de connaître que *Bibliothèque et Archives Canada* n'a pas complété la catégorisation des dossiers. En cherchant pour des hommes qui sont enrôlés en Alberta, il n'y a que 2500 résultats, même s'il y avait environ 49 000. Ce qui veut dire que seulement 5 % des dossiers de l'Alberta sont catégorisés. À l'intérieur de ces résultats, j'ai cherché pour des noms nettement français ou possiblement bilingue (les soldats n'ont pas été demandés à identifier leur langue) : j'ai cherché pour des accents sur les noms, d'être né au Québec, être un habitant d'une ville francophone (ex. Beaumont, St Albert, Légal), appartenir à la religion catholique et le bataillon du soldat. J'ai aussi fait des références croisées dans *Le Courrier de l'Ouest* et *L'Union* pour vérifier des noms.

Recherche dans les bases de données :

D'après les bases canadiennes, la base principale que j'utilise est la *Bibliothèque et Archives Canada*, lorsque je trouve des noms, je l'utilise pour retrouver les dossiers des soldats. Le deuxième est le *Mémoire virtuel de guerre du Canada*, sous la direction d'Anciens Combattants Canada, cependant, la base n'a que les noms des soldats morts. J'ai précisé ma recherche à l'unité/régiment – Canadian Infantry (Alberta Regiment) pendant la Première Guerre mondiale. J'ai fouillé les résultats pour des noms français et je les ai vérifiés dans les journaux francophones de l'Alberta et/ou par leurs dossiers. Puis, le troisième est *Canadian Great War Project*, sous la direction du département d'histoire de l'Université Victoria, mais la base est un travail en développement, donc pas complet. Pour retrouver les noms français, j'ai cherché pour l'Alberta comme le lieu d'enrôlement et le 233^e comme bataillon. Il y a aussi une quatrième base, *The World Remembers*, mais, pour faire une recherche, vous devez avoir le nom, le lieu de naissance et la date de décès du soldat pour trouver son dossier. Je ne pouvais pas l'utiliser.

De plus, j'ai consulté les bases de données de la France et de la Belgique pour trouver des noms. La première base de la France est *Grand Mémorial*. Pour trouver les noms des réservistes, j'ai précisé ma recherche pour des gens nés en France, mais qui étaient des résidents du Canada. Ensuite, j'ai vérifié chacun des noms sur la liste pour voir si leur lieu de résidence précise était en Alberta. La deuxième base est *Mémoire des hommes*, mais il n'y a que des dossiers pour les soldats morts. Pour trouver les noms des soldats français, mais né au Canada, j'ai précisé ma recherche à ces critères et j'ai vérifié chacun des noms pour voir s'ils étaient de l'Alberta. Ensuite, la base belge est *In Flanders Field Museum*. Pour trouver les noms des Canadiens français de l'Alberta et des réservistes belges et français, j'ai utilisé plusieurs critères de recherche : Canada comme le lieu de naissance, France comme lieu de naissance et Canada comme lieu d'habitation, Belgique comme lieu de naissance et Canada comme lieu d'habitation.

Finalement, un grand merci à l'historien Michel Litalien, travailleur pour la Défense nationale et les Forces canadiennes et qui poursuit son doctorat à l'Université de Montpellier. Pendant sa recherche, Litalien a créé sa propre base de données (privé et pas encore publié) pour les Français et les Belges qui sont enrôlés dans le Corps expéditionnaire canadien (CEF) pendant la Première Guerre mondiale. Grâce à sa recherche, j'ai pu trouver plus de noms des soldats français et belges qui sont enrôlés à Calgary.

Le travail continue...

Ce travail de recherche n'est pas simple ni vite, il est donc un travail qui est en cours. J'ai suivi plusieurs pistes, mais il en reste d'autres. Je continue la recherche dans la base *Canadian Great War Project*. Je vais fouiller les noms inscrits dans les bataillons de l'Alberta pour voir s'il y a d'autres noms français à ajouter à la liste. J'ai également contacté les consulats de la France et de la Belgique au Canada pour voir s'ils ont des archives qui peuvent spécifier les noms ou les nombres exacts des réservistes qui ont quitté la province. J'attends des nouvelles.

Résultats :

Réservistes français : Le premier contingent de réservistes français est parti la première semaine d'août et, parmi ces réservistes, il y avait le Dr Valery et Léon Quatre. Ils ont été suivis par 750 autres volontaires⁵⁹⁷ dont quelques centaines étaient de l'Alberta. Le 13 août 1914, *Edmonton Capital* publie que 250⁵⁹⁸ réservistes sont partis pour la France. Puis, entre le 16 et 22 août, 90 autres sont partis avec le deuxième contingent de réservistes⁵⁹⁹. En plus, le 4 septembre 1914, le *Bellevue Times* raconte que plusieurs centaines de réservistes français ont quitté la province au début de septembre (nous estimons 200⁶⁰⁰). Finalement, *Le Courrier de l'Ouest* a publié d'autres annonces entre septembre et décembre 1914 au sujet des réservistes français, mais sans donner de nombre exact. Total : 540.

Réservistes belges : Selon *Le Courrier de l'Ouest*, il y avait 3000 Belges à Edmonton (incluant les hommes, femmes et enfants), mais le nombre pour tout l'Alberta n'a pas été précisé. Entre le 11 et le 15 août 1914, 151 sont partis⁶⁰¹, entre le 25 au 31 octobre 1914, 40 sont partis⁶⁰², entre le 5 au 19 novembre 1914, 348 sont partis⁶⁰³ et entre le 7 au 11 décembre, 140 sont partis pour la Belgique⁶⁰⁴. *Le Courrier de l'Ouest* a publié d'autres annonces entre septembre et novembre 1914 au sujet des réservistes belges, sans inclure de nombre exact. Total : 679.

Au total, nous pouvons confirmer le départ d'au moins 1348 (540 + 679 + 129 noms de la liste) réservistes français et belges entre la déclaration de guerre et novembre 1914.

Conclusion

Bref, il y a 980 noms de soldats canadiens-français de l'Alberta sur la liste et 702 (100 du 19^e Dragons ou le 101^e Fusiliers, 200 prêts à transféré au 233^e bataillon et 402 conscrits) qui n'ont pas été nommés. Au total, il y avait au moins 1682 soldats canadiens-français de l'Alberta. En combinant les Canadiens français (1682) et les réservistes français et belges (1348), cela nous donne un minimum de 3030 âmes francophones de l'Alberta qui ont participé à la Guerre.

S'il y avait 24 286 francophones en Alberta, 3030 veut dire que le taux de participation de la communauté était de 12.5 %. Selon les calculs dans l'introduction, il n'y avait que 7359 hommes francophones de la communauté admissibles pour la guerre. Alors, 3030 veut dire que le taux de participation des hommes francophones de l'Alberta était 41.2 %, un pourcentage qui est très proche du pourcentage pour toute la province, 35.9 %.

F= Français B = Belge

⁵⁹⁷ « De retour du front, » *Le Courrier de l'Ouest*, 4 février 1915, p. 8.

⁵⁹⁸ « For wives and families of French reservist », *Edmonton Capital*, 13 août 1914, p. 3.

⁵⁹⁹ « Départ du deuxième contingent des réservistes français, » *Le Courrier de l'Ouest*, 20 août 1914, p. 8 et « Items of local interest », *Redclif Review*, 14 août 1914, p. 8.

⁶⁰⁰ Sans un nombre exact, nous estimons 200, mais le nombre aurait pu être plus grande.

⁶⁰¹ « First installment of volunteers leave Edmonton for the Front, » *Edmonton Bulletin*, 13 août 1914, p. 12 et « Newsy Items of local and general interest, » Raymond Leader, 14 août 1914, p. 1.

⁶⁰² « Belgian reservists pay their passage to France, » *The Edmonton Bulletin*, 17 novembre 1914, p. 1.

⁶⁰³ « Les réservistes Belges, » *Le Courrier de l'Ouest*, 5 novembre 1914, p. 8 et « Mobilisation de l'armée Belge, » *Le Courrier de l'Ouest*, 19 novembre 1914, p. 8.

⁶⁰⁴ « Brave Belgians leave for front, » *Edmonton Bulletin*, 7 décembre 1914, p. 1.

1914

Patrick Belley, septembre 1914, 9^e
Joseph Bennett, septembre 1914, 9^e
Joseph Cairns, septembre 1914, 9^e
Pius J. Campbell, novembre 1914, 31^e
Victor Choquette, septembre 1914, 31^e
Victor Delplanche (B), novembre 1914, 31^e
Ernest Denquet, novembre 1914, 31^e
Julius De Pelichy (B), novembre 1914, 23^e
John Baptiste Dumais, septembre 1914, 10^e
Armund Hansen (F), septembre 1914, 31^e
Octave Julian (F), septembre 1914, 10^e
Alfred James Kemp, septembre 1914, 31^e
Jean Kimpe, novembre 1914, 23^e
Benoit Ladret, décembre 1914, 8^e et 32^e

Jules Lafontaine, novembre 1914, 22^e
Arams Laucen (B), novembre 1914, 31^e
Hyacinthe Lefebvre, décembre 1914, 10^e
Leon Maes (B), novembre 1914, 31^e
Arthur Nadon, novembre 1914, 31^e
Charles S. Ouimette, novembre 1914, 31^e
Moses A. Redmond, septembre 1914, 10^e
Harry Roussel, novembre 1914, 31^e
Joseph St. Pierre, septembre 1914, 10^e
Paul Van-Achte (B), septembre 1914, 10^e
Jacques DeVautibault (F), septembre 1914, 9^e
Adrien Vuilleumier, septembre 1914, 10^e

Il faudrait aussi compter qu'il y avait 100 francophones de l'Alberta qui sont enrôlés et qui ont quitté la province en aout 1914 avec le 19^e Alberta Dragoons ou le 101^e Fusiliers d'Edmonton, comme Levasseur-Ouiment l'a noté.

1915

François Aerts (B), octobre 1915, 82^e
Lucas Armand (F), août 1915, 50^e
James Arnell, janvier 1915, 10^e, 50^e
John Arnell, mai 1915, 56^e
John Beauchène, décembre 1915, 89^e
George Beaupré, octobre 1915, 233^e, 66^e
Moise Beausoleil, janvier 1915, 51^e
Gordon Belcourt, juillet 1915, 66^e
James Samuel Benoit, mai 1915, 31^e
Émil Bergeret (F), août 1915, 66^e
Stephen Bettingers (B), octobre 1915, 56^e
Louis Bisonnette, juin 1915, 31^e
Ernest Napoléon Blais, novembre 1915, 51^e
Michael Blanc (F), février 1915, 51^e
Albert Blomme (B), octobre 1915, 31^e, 82^e
Joseph Boge (F), février 1915, 51^e
Alois Boone (B), juin 1915, 63^e
Jean Paul Bordenave, février 1915, 51^e
George A. Bosmans, décembre 1915, 138^e
Joseph A. Boulanger, septembre 1915, 66^e
Charles Bourgeois (F), mai 1915, 56^e
Edwin George Boutilier, 85^e
George Brazeau, octobre 1915, 31^e

Joseph Breton, janvier 1915, 4^e
Ernest E. Brown, novembre 1915, 80^e, 89^e
Gabriel Bruel (F), octobre 1915, 82^e
Raymond Brutinel, novembre 1915, Général
Edmund A. D. Bucknall, juillet 1915, 63^e
Albert Caisse, novembre 1915, 51^e, 218^e
Alfred Henry Cantin, janvier 1915, 49^e
Joseph Narcisse Cantin, janvier 1915, 51^e
Joseph Cassault, octobre 1915, 66^e, 218^e
Joseph Casune (F), juillet 1915, 31^e, 63^e
Elzear Charbonneau, octobre 1915, 50^e
Elzear Chartier, octobre 1915, 66^e
Omer Chartier, octobre 1915, 66^e
Albéric Albert Chevigny, mai 1915, 102^e
Joseph Chevigny, novembre 1915, 66^e
Wilfrid Chevigny, janvier 1915, 51^e
Elzar Cloutier, octobre 1915, 49^e
Omer Cloutier, octobre 1915, 66^e
Rev. P. Daniel, septembre 1915, 51^e
Ernest Dechène, juillet 1915, 10^e, 66^e
Frank DeForas (F), avril 1915, 12^e C. M. R.
Antoine De Roussy De Sales (F), mars 1915, 12^e C. M. R.

Joseph Deschamps, aout 1915, 46^e
 Wilbrod Deschenes, février 1915, 51^e, 233^e
 Maurice Desert (F), novembre 1915, 89^e
 Théophile Dominique, septembre 1915, 66^e
 Manuel Drolet (CPL.), juillet 1915, 46^e
 Viatime H. Duplessis, septembre 1915, 233^e
 Hector Duroche, juillet 1915, 10^e, 66^e
 Louis Charles Farley Jr., janvier 1915, 49^e
 Jean Ferrat (F), janvier 1915, 49^e
 Kenneth Reginald Fiske, octobre 1915, 31^e
 Thomas F. Fitzgerald, septembre 1915, 63^e
 William Fitzpatrick, juillet 1915, 49^e, 66^e
 Hector Gagnon, novembre 1915, 22^e, 66^e
 Moses Hermidas Gagnon, juillet 1915, 178^e
 Henri Garcin (F), aout 1915, 13^e C. M. R.
 Archie Fréd Gardiner, septembre 1915, 66^e
 John C. Gibsone (F), juillet 1915, 66^e
 Silas Guillon (F), Janvier 1915, 51^e
 Louis (Lewis) Hamelin, janvier 1915, 51^e
 Ernest René Huguet, avril 1915, 31^e, 66^e
 Émile Lambert, septembre 1915, 31^e, 66^e
 Nicholas LaMontagne, janvier 1915, 51^e
 Charles Larocque (1890), août 1915, 51^e
 Charles Larocque (1889), janvier 1915, 49^e
 Edward Larocque, octobre 1915, 66^e
 Almyne Leroux (F), décembre 1915, 138^e
 Reginald de Lotbinière Harwood (LT.
 COL.), octobre 1915, 51^e
 Henry Lucier Sellier, mai 1915, 49^e
 Sylva Joncas, février 1915, 51^e
 Brunet Ladret, octobre 1915, 1^e Pioneer
 Victore Laflamme, janvier 1915, 51^e
 Albert Lagace, novembre 1915, 31^e
 Thomas Amos Lavin, janvier 1915, 49^e
 Roger Leclair, mai 1915, 49^e
 Gay Léon, mai 1915, 51^e
 Albert Lessard, juillet 1915, 10^e, 63^e

1916

Alcide Alex, mai 1916 233^e
 Joseph Noël Allaire, février 1916, 233^e
 Joseph Arnault, février 1916, 188^e
 Louis M. Arsenault (LT.), avril 1916, 233^e
 Joseph Ildège Asselin, mai 1916, 233^e
 Frank Baldue (F), octobre 1916, 211^e

George Lessard, décembre 1915, 89^e
 Christopher MacDonald, juin 1915, 51^e
 Gustave Marcey (F), octobre 1915, 82^e
 Elois Marty (F), janvier 1915, 51^e
 Archie McDonald, octobre 1915, 82^e
 Edmon A. McDonough, décembre 1915, 66^e
 Albert McLeod, mai 1915, 51^e
 Jacques McLeod, mai 1915, 51^e
 George É. Miquelon, octobre 1915, 56^e
 Adrien Montpetit, décembre 1915, 233^e
 Eugene Mulier (B), septembre 1915, 66^e
 Louis Mullot (F), février 1915, 51^e
 Arthur Nadeau, septembre 1915, 66^e, 233^e
 Henry Louis Norwest, janvier 1915, 50^e
 René Nublat, juillet 1915 (F), 66^e, 151^e, 163^e
 Émile Ouelette, décembre 1915, 151^e
 Louis Pellerin, janvier 1915, 49^e
 Gorge Pelletier, juillet 1915, 63^e
 Joseph Peters (B), juin 1915, 66^e
 Émile Rathier, janvier 1915, 51^e
 Auguste Respell (B), aout 1915, 1^{er} Pioneer
 Joseph Rival (F), juillet 1915, 49^e, 66^e
 Isidore Roberge, août 1915, 50^e
 Nicholas Rondelet (B), septembre 1915, 63^e,
 233^e
 Ferdinand Rottiers Sr. (B), septembre 1915,
 63^e et 138^e
 James Shado (F), juillet 1915, 66^e
 Alban Talbourdet (F), mai 1915, 56^e
 Jean Thibault (F), janvier 1915, 218^e
 Eugène Thibert, novembre 1915, 51^e
 Alfred Tourtois (F), janvier 1915, 51^e
 Romeo Tousignant, janvier 1915, 151^e
 Petrus Triomphe (F), novembre 1915, 89^e
 Ferdinand Vantighen (B), novembre 1915,
 89^e
 Paul Villeneuve, mai 1915, 49^e et 50^e

Arthur Bazille (F), avril 1916, 13^e C. M. R.
 Edward Beauchamp, avril 1916, 233^e
 Valmer Beauchamp, juillet 1916, 233^e
 Louis Beauchène, mars 1916, 175^e
 Octave Beaudry, mars 1916, 233^e et 178^e
 Joseph M. Beaumont, septembre 1916, 233^e

Lambert Beaumont (B), mars 1916, 192°
 Octave Belcaen, avril 1916, 233° et 178°
 Elcie Belland, avril 1916, 233°
 Émile Bellefontaine (B), avril 1916, 13° C.
 M. R.
 Raymond Bergot (F), juin 1916, 233°
 Maurice Bernon (F), mai 1916, 233°
 Victor Berthet (F), mai 1916, 233°
 Frank Bérubé, janvier 1916, 89°
 René H. Biron (LT.), mai 1916, 233°
 Aristide Blais (MAJ.), avril 1916, 233°
 Gerard E. Blais, avril 1916, 233°
 Raoul Blanc (F), juin 1916, 233°
 Charles Blomme (B), janvier 1916, 82°
 Julius Blomme (B), août 1916, 233°
 Adéodat Boileau (LT.), avril 1916, 233°
 Joseph Boisvert, novembre 1916, 233°
 Alphonse Bordenave, mai 1916, 233°
 Léander Bouchard, janvier 1916, 233°
 Narcisse Boucher, mai 1916, 233°
 Dollard Bouley, mai 1916, 233°
 Eli Bovneau, février 1916, 50° et 151°
 Joseph L. Brault (CPL), mai 1916, 233°
 Edmund Brissette, avril 1916, 233°
 Odilas Brosseau, mai 1916, 233°
 Robert Buchanan, avril 1916, 233°
 Frank Capron (B), mars 1916, 192°
 Eliodore Carrier, juin 1916, 233°
 Eugène Chalifoux, avril 1916, 233°
 Henri Chambon, février 1916, 12° C.M.R.
 Joseph Alph. Champagne, juin 1916, 233°
 Jean Chatvaire (Français), mai 1916, 233°
 Armand Chenier (LT.), juin 1916, 233°
 Stanislas Chevalier, décembre 1916, 233°
 Charles Chrystal (F), septembre 1916, 242°
 Marius Clier (F), avril 1916, 113°
 William Francis Corrier, mai 1916, 175°
 Patrick Cunningham, février 1916, 138°
 Domina A. Cyre Sr., mars 1916, 233°, 178°
 Domina Alfred Cyre Jr., mai 1916, 233°
 Édouard Cyre (1897), janvier 1916, 138°
 Edward Cyre (1898), mai 1916, 233° et 178°
 Ernest Daffe (B), décembre 1916, 191°
 Louis Dautrebande, juillet 1916, 233°
 Ernest Davignon, janvier 1916, 233° et 151°
 Joseph Davignon, janvier 1916, 233° et 22°

Rey ou Rémi Davignon, janvier 1916, 233°
 George Debrawver (B), février 1916, 113°
 Bertrand DeCathelineau (F), novembre
 1916, 233°
 Émile Dechène, avril 1916, 233°
 Joseph Degroote (B), février 1916, 192°
 Honoré Deklerck (B), mai 1916, 233°
 René De L'escale (F), juin 1916, 233°
 Alexandre Decoteau, avril 1916, 49°
 Nelson Dehaime, février 1916, 31° et 137°
 Abraham Delorme, mai 1916, 233° et 218°
 Ambrose Delorme, mai 1916, 233°
 Alexis Demoulin (B), septembre 1916, 233°
 Henry Denno, avril 1916, 233°
 Joseph Henry Denoyer, janvier 1916, 138°
 Louis Denoyer, janvier 1916, 138°
 Joseph Depauw (B), juillet 1916, 211°
 Raymond Depauw (B), juillet 1916, 211°
 André DeVienne, mai 1916, 233°
 Thomas Devin, mars 1916, 151°
 Joseph Drouin, août 1916, 31°
 Louis Victor Derval, février 1916, 233°
 Eugène Arthur Deschène, juin 1916, 233°
 Joseph Alex. Desjardins, juillet 1916, 187°
 Albert W. Deslauriers, septembre 1916, 233°
 Alphonse Dhondt (B), mai 1916, 13° C.M.R.
 George Arthur Dion, mars 1916, 230°
 Charles Joseph Drolet, avril 1916, 233°
 Elzear Alphonse Drolet, avril 1916, 233°
 Joseph Philippe Drolet, avril 1916, 233°
 Dolphis Dubé, mai 1916, 233°
 Joseph Dufour, avril 1916, 233°
 Albert Eli Duquet, mai 1916, 194°
 Julien Durocher, novembre 1916, 233°
 John Duthoya (F), janvier 1916, 82°
 Louis Farley Sr., janvier 1916, 151°
 Francis Ferguson, septembre 1916, 233°
 John V. Ferguson, septembre 1916, 233°
 Louis Fillion, avril 1916, 233°
 Arsène Floener (B), janvier 1916, 82°
 Claude Gallet (F), avril 1916, 233°
 Alphonse Gagnon, mars 1916, 233°
 Edouard Gariépy, juillet 1916, 233° et 22°
 Antonio Gascon, juin 1916, 233°
 Joseph Albert Gaumont, janvier 1916, 233°
 Joseph Gauthier, mai 1916, 50° et 175°

Pierre Gelineau, avril 1916, 233^e
 Paul Gibault, mai 1916, 233^e
 Ferdinand Gibeau (F), avril 1916, 233^e
 Jules F. Giese, mai 1916, 233^e
 Camille Gillard (B), mars 1916, 192^e
 Antonio Lindsey Girard, mai 1916, incertain
 Rolland Girard, décembre 1916, 233^e
 Clovis Girouard, avril 1916, 233^e
 George Gladue, septembre 1916, 233^e
 Léopold Globensky, décembre 1916, 233^e
 Joseph F. Godbout, avril 1916, 233^e
 David Goulet, mai 1916, 233^e
 Joseph Goyer, avril 1916, 233^e
 Albert Grimes (F), janvier 1916, 113^e
 Joseph Van Grinsven (B), février 1916, 138^e
 Pierre Eugene Guay (LT.), avril 1916, 233^e
 Joseph Guenard, septembre 1916, 233^e
 Louis Haupregs (B), février 1916, 192^e
 Léon Henriet (B), février 1916, 192^e
 John Iliaens (B), juin 1916, 192^e
 Henri Jamoye (B), septembre 1916, 233^e
 Albert Kootenay, mars 1916, 194^e et 10^e
 Tom Labelle, décembre 1916, 31^e
 Adelard Labonte, avril 1916, 233^e
 Bert Laboucane, janvier 1916, 233^e
 Joseph Laboucane, avril 1916, 233^e
 Edward Lafontaine, août 1916, 197^e
 Émile Lachaine, mai 1916, 233^e
 Gordon Alex Lafranier, janvier 1916, 138^e
 Edward T. Lambert, janvier 1916, 151^e
 Joseph Alph. Lamoureux, janvier 1916, 233^e
 Philippe Lamoureux, janvier 1916, 233^e
 Fréd Laplante (S. LT.), février 1916, 233^e,
 151^e, 8^e
 Joseph Jules Adrien Clément De Larivière
 (LT.), avril 1916, 233^e
 Alfred Marias Larocque, avril 1916, 233^e
 André Larocque, avril 1916, 233^e
 James Joseph Larocque, janvier 1916, 151^e
 Louis F. Laurent, avril 1916, 233^e
 Jules Lavenne (B), avril 1916, 13^e C. M. R.
 Joseph Leclerc, mai 1916, 233^e
 Alin Lemal (B), février 1916, 192^e
 Peter LeMauvier (F), mars 1916, 31^e et 66^e
 Henry Lepore, mars 1916, 49^e et 194^e
 Pierre Lerouge, août 1916, 233^e

Robert Leroy, février 1916, 194^e
 Adrien Lessard, février 1916, 194^e
 Auguste Lessard (LT.), février 1916, 233^e
 George Lessard, décembre 1916, Can. Eng.
 John Lessard, mai 1916, 187^e
 Napoléon Lessard, avril 1916, 202^e
 Joseph Kenneth Letourneau, avril 1916, 16^e
 Réginald Letual (F), mai 1916, 31^e et 202^e
 George Levesque, septembre 1916, 233^e
 William L'Hirondelle, février 1916, 137^e
 Joseph Longoz (F), avril 1916, 233^e
 J. Auguste Longoz, avril 1916, 233^e
 Peter Luyckfassel (B), juin 1916, 50^e, 187^e
 Hugh MacDermott, mars 1916, 194^e
 Alfred Magnant, avril 1916, 233^e
 Ernest Magnant, juin 1916, 233^e
 Maigret Vital, septembre 1916, 233^e
 Joseph Mailhot Sr., octobre 1916, 233^e
 Joseph Mailhot Jr. (LT.), mai 1916, 233^e
 Gerard Marquis, décembre 1916, 31^e
 Louis McDonald, février 1916, 63^e
 Lawrence McDermott, juin 1916, 138^e
 Joseph É. Mercier, septembre 1916, 233^e
 Raymond Meunier, mai 1916, 233^e et 178^e
 Ferdinand Michiel (B), juillet 1916, 238^e
 Joseph Éd. Mireault (LT.), avril 1916, 233^e
 Léon Monbuillin (B), février 1916, 138^e
 Eudger Mongen, juillet 1916, 233^e
 Victor Monot (F), octobre 1916, 187^e
 Alph. Monsères (B), mars 1916, 233^e
 Antonin Montpetit, mars 1916, 233^e
 Charles Edouard Moreau, avril 1916, 233^e
 Donat Moreau, août 1916, 233^e
 Louis Moreau, avril 1916, 233^e
 René P. Morin (F), avril 1916, 233^e
 Alexis Morneau, avril 1916, 233^e
 Aime Mousty (B), février 1916, 192^e
 Robert Emmet Nadeau, avril 1916, 233^e
 Sylvestre Nadeau, avril 1916, 233^e
 Augustin Paquette, octobre 1916, 233^e
 John Pauwells (B), janvier 1916, 82^e
 Ernest Petit (B), janvier 1916, 218^e
 Alonzo Piche, juin 1916, 233^e
 Ernest Pigeau, mars 1916, 233^e
 Amédee Plessis Dit Belais, avril 1916, 233^e
 Émil Poilvoorde (B), juillet 1916, 233^e

Paul Étienne Poirier (CPT.), avril 1916, 233^e
 Wilfrid Poirier, janvier 1916, 233^e
 Joseph Poot (B), février 1916, 192^e
 Terance Preston, juin 1916, 233^e
 Joseph Prud'homme, avril 1916, 233^e
 Jean Quinaux (B), décembre 1916, 233^e
 Lucien Ravaert (F), juin 1916, 233^e
 Louis J. Richier, mars 1916, 233^e
 Alfred A. N. Robitaille, avril 1916, 233^e
 Joseph Rodier, janvier 1916, 63^e et 233^e
 Ferdinand Rottiers Jr., juin 1916, 233^e
 Hubert Rouma (B), décembre 1916, 233^e
 Charles Rover (B), mai 1916, 187^e
 Arthur Russell (F), avril 1916, 113^e
 Octave Savard, mars 1916, 233^e, 194^e et 148^e
 Pierre I. L. Savard (CPT.), avril 1916, 233^e
 René Savary, avril 1916, 233^e
 Étienne Schmitt (F), juin 1916, 143^e
 Aimé Séguin, avril 1916, 233^e
 Arthur Séguin, mars 1916, 233^e
 Charles Roy Smith, juin 1916, 202^e
 Helier De Corteret Smith, janvier 1916, 138^e
 Wilfred Smith, janvier 1916, 97^e
 Armand Soucy, juin 1916, 165^e
 Joseph Spence (1) novembre 1916, 233^e
 Joseph Spence (2), février 1916, 233^e
 Hormidas St. Arnault, juin 1916, 233^e

Edmond St. Jean, mai 1916, 233^e
 Arthur St. Onge, décembre 1916, 230^e
 Henri St. Onge, mai 1916, 233^e
 Joseph St. Onge, avril 1916, 233^e
 Gérard St. Pierre, juin 1916, 233^e
 Pascal Sutherland, mai 1916, 233^e
 Joseph Nap. Tessier (LT), juin 1916, 233^e
 Joseph R. L. DeBlois Thibaudeau (MAJ.),
 avril 1916, 233^e
 Alexandre Tinturier, août 1916, 233^e
 Godfrey Trahan, juillet 1916, 233^e
 Hector Tremblay, avril 1916, 233^e
 Alfred F. Trottier, septembre 1916, 233^e
 Alphonse Trouiller, septembre 1916, 233^e
 Léger Turcotte, août 1916, 233^e
 James Gray Turgeon (LT.), mai 1916, 233^e
 Jules VanBeston (B), juillet 1916, 239^e
 Emiel VanDerHaeghen (B), mars 1916, 218^e
 Edward VanLoo, mai 1916, 187^e
 Émile VanLoo, mai 1916, 187^e
 Pierre Vanmalsacq (B), février 1916, 192^e
 Adiel Vantighen (B), janvier 1916, 89^e
 Henry Vantighen (B), février 1916, 218^e
 Camille VaWassenhove (B), mai 1916, 233^e
 Emery Vermette, juin 1916, 233^e
 William R. White, mars 1916, 233^e

Il faudrait aussi compter qu'il avait 200 autres soldats canadiens-français de l'Alberta prêts à transférer de leur bataillon canadien-anglais pour le 233^e. Il est impossible de savoir si certains de ces hommes ont été déjà nommés ou non, donc nous devons les considérer aussi.

1917

Volontaire

Georgre Beaupré, janvier 1917, Can. Eng.
 Louis Henry Dobias, novembre 1917, 31^e
 Lorne Hayes, février 1917, 233^e
 Edmer Labrie, mai 1917, Can. Eng.
 Louis Gonzague Labrie, décembre 1917, 31^e
 Léo Neo Landry, février 1916, 233^e
 Donat Lefebvre, janvier 1917, 22^e et 233^e
 G. McDonald, février 1917, 218^e R. C. B.

Ernest Page, mars 1917, C. A. S. C.
 Maurice Prairiehen, février 1917, 178^e
 Dr Philippe Quesnel (CPT.), novembre
 1917, C. A. M. C.
 Arthur J. St. Pierre, mars 1917, C.A.M.C.
 William Émile Tréteau, mai 1917, 19^e
 Alberta Dragoons

Service militaire

Arthur Alain, décembre 1917
Joseph Allain, novembre 1917
Donat Joseph Beaupré, décembre 1917
Louis Joseph Benoit, novembre 1917
Pierre Paul Benoit, novembre 1917
Arthur Blais, novembre 1917
Eugène Boisvert, novembre 1917
Paul Eugène Bourgeois, novembre 1917
Joseph George Bourget, novembre 1917
Eugène Aldolphe Brault, novembre 1917
Benoit Breux, décembre 1917
Louis Napoléon Brulotte, décembre 1917
Fredéric Brun, novembre 1917, 21^e
Ignace Caoeutte, novembre 1917
Albert Champoux, décembre 1917
Roch Fernando Chartier, novembre 1917
Henri Louis Coté, décembre 1917
Louis Coulombe, novembre 1917
Eugène Coursol, novembre 1917
Rudolphe De Bellefeuille, novembre 1917
Alexander Desjardins, novembre 1917
Albert Desnauliers, novembre 1917
Eugène Dominique, novembre 1917
Albert Durand, décembre 1917
Raymond Dumaire, décembre 1917
Napoléon Fontaine, décembre 1917
Hubert Fournier, octobre 1917
Louis Fournier, décembre 1917
Hilaire Fradet, décembre 1917
Albert Elie Girard, novembre 1917
Alfred Girard, novembre 1917
Sylva Albert Giroux, décembre 1917
Joseph Gladue, novembre 1917
Oscar Alexander Guertin, novembre 1917
Armand Hudon, novembre 1917
Victor William Jonston, novembre 1917

1918

Volontaire

Wilfrid Blanchette, mai 1918, 13^e C. G. R.
John Savary, septembre 1918, 10^e E.D.

Service Militaire

Alfred Ladret, novembre 1917
Gille Lafrance, décembre 1917
Alexander Lambert, décembre 1917
Jean Baptiste Langelier, décembre 1917
Albert Larocque, novembre 1917
William Frank Larocque, novembre 1917
Prosper Limoges, décembre 1917
Ernest Walter Lucas, décembre 1917
Alcide Magnan, décembre 1917
Ulric Magnan, novembre 1917
Émile Mailhot, décembre 1917
Joseph Ezioff Malo, novembre 1917
Thomas Jérôme Masse, novembre 1917
George Mcauley, décembre 1917
Lucien Mercier, décembre 1917
Raoul Messier, novembre 1917
Gustave Moquin, décembre 1917
Émile Nadeau, décembre 1917
Joseph Ouellette, novembre 1917
Simeon Clément Ouellette, novembre 1917
Albert Paré, octobre 1917
Joseph Pariseau, décembre 1917
Rodrigue Pariseau, octobre 1917
Daniel Pomerleau, novembre 1917
Ernest Rivard, novembre 1917
Théodore Edmond Rocque, novembre 1917
Albert Rousseau, novembre 1917
Alfred Routhier, novembre 1917
Hector Savard, novembre 1917
Joseph W. Lucien Savary, décembre 1917
Charles Thibault, novembre 1917
Henry (Henri) S. Trottier, novembre 1917
Ambroise Shaw, novembre 1917
Thomas Lorne Keith Smith, octobre 1917
Philippe Turgeon, novembre 1917

Charles Edward Adam, juin 1918
 Henry Adams, février 1918
 Joachin Arcand, juin 1918
 Alphonse Aquin, mai 1918
 Charles Asquin (F), juin 1918
 Celestin Auger, juin 1918
 Léon Auger, mai 1918
 Moise Ayotte, juin 1918
 Joseph Edward Beauchamp, juin 1918
 Wilfrid Beaupré, juin 1918
 Wilfred Bélanger, janvier 1918
 Joseph Arthur Bennett, novembre 1918
 Alex Benoit, mai 1918
 Marie Louis Bérubé, mai 1918
 Henri Bilodeau, juin 1918
 Théophile Bilodeau, août 1918
 Adrien Blackburn, mai 1918
 Théodore Blais, juin 1918
 Dona Boisjoli, mai 1918
 Joseph James Bolduc, juin 1918
 Cyriel Camiel Borlé, juin 1918
 Jules Borlé (B), mai 1918
 Marcel Bouchard, juin 1918
 Julles Boudreau, mai 1918
 Otto Boudreau, mai 1918
 Arthur Bourassa, juin 1918
 Moise Henry Bourgeois, juin 1918
 Laurier Brault, juillet 1918
 Isodore Brazeau, juillet 1918
 Charles Basil Brown, mai 1918
 Fred Adolphe Brunelle, juin 1918
 Raoul Brunet, juin 1918
 Léopold Brunet, juin 1918
 Maglore Cardinal, mai 1918
 Clodomir Carrier, mars 1918
 Harvey Champagne, avril 1918
 Joseph Chandelaire, 1918 (Lewisville)
 Gabriel Julien Chatvaire, juin 1918
 Charles Henri Cimon, juin 1918
 Adonias Cloutier, mai 1918
 Alfred Cloutier, mai 1918
 Philip August Caron, juin 1918
 Alphonse Bruneau Coté, mai ou juin 1918
 Roméo Coté, mai 1918 (Chauvin)
 Zoël Coté, juin 1918
 Emile Coulombe, mai 1918
 Juste Coulombe, mai 1918
 Alfred Couturier, mai 1918
 Alphonse Couturier, mai 1918
 Odilon Croteau, juin 1918
 Isidore Densereau, septembre 1918
 Albert D. Davignon, janvier 1918
 Henry Davignon, janvier 1918
 Jacques Elise Demers, février 1918
 Joseph Demers, mai 1918
 Jerry M. Démo, mai 1918
 Jean Felix Derval, juillet 1918
 Alfred Deschènes, mai 1918
 Ernest Joseph Deslippe, janvier 1918
 Marius Drouin, juin 1918
 Arthur Jr. Dubé, juin 1918
 Ernest Dubrulé, juin 1918
 Elmer Faucher, mai 1918
 Daniel Fergusson, mars 1918
 John Flamand, février 1918
 Eugène Foisy, mai 1918
 Wilfrid Foisy, mai 1918
 Louis Antoine Fontaine, juin 1918
 Pierre Fontaine, juin 1918
 Lionel A. Forcade, mai 1918
 François Fortin, juin 1918
 Louis Joseph Fortin, juin 1918
 Anthony Gerald Fournier, mai 1918
 Rosario Frigon, juin 1918
 Joseph Louis Gagné, juillet 1918
 Oscar Gagnon, décembre 1918
 Adelard Joseph Garon, mai 1918
 Alphonse Garnier, janvier 1918
 Ovide Gervais, juin 1918
 Rogatier ou Rogatien Ghostkeeper,
 novembre 1918
 Frédérick William Gill, mai 1918
 Albert Émile Girard, juin 1918
 Henri Girard, avril 1918
 Léon Girouard, avril 1918
 Oliva Giroux, juin 1918
 Joseph Léo Gravel, mai 1918
 Louis Guay, juin 1918
 Arthur Guité, juin 1918
 William (Welley) Hamel, avril 1918

Gabriel Raphael Hermary, avril 1918
 Donat Hews, juin 1918
 Joseph Lucien Imbeau, juin 1918
 Albert Labbé, juillet 1918
 Richard Labelle, juin 1918
 David Lacroix, mai 1918
 Octave Lambert, février 1918
 Frank Josse Lagassé, mai 1918
 Joseph Lanouette, mai 1918
 Éleodore Joseph Laperle, juin 1918
 A. Lapierre (St. Paul des Métis)
 C. Lapierre (St. Paul des Métis)
 Raoul Lapointe, juin 1918
 Daniel Larivière, mars 1918
 Joseph Horsmisdas Larivière, juin 1918
 Joseph Raoul Larivière, juin 1918
 Arthur Larocque, avril 1918
 Issiar Larocque, août 1918
 Émile Lebeau, juin 1918
 Émile Leblanc, juin 1918
 Wilfred Legault, juin 1918
 Arthur Lemay, juin 1918
 George William Henry Lemay, juin 1918
 Edward Léonard, juin 1918
 Ordonne Leroux, juin 1918
 Eugène Letourneau (SGT), mai 1918
 Joseph Levasseur, juin 1918
 Alphonse Lord, juin 1918
 Joseph A. MacDonald, mai 1918
 Ernest Magnant, juin 1918
 Alonzo Marcoux, juin 1918
 Paul Massie, mai 1918
 Philip Miquelon, janvier 1918
 Eugène Montpellier, juin 1918
 George Moreau, août 1918
 Adelard Normandeau, mai 1918
 Vincent Nosky, janvier 1918
 Armand Ouellette, juin 1918
 Antonin Ouimet, juin 1918
 Roméo Page, mai 1918
 Adélar Patry, juin 1918

André Pelletier, juin 1918
 Émile P. Pelletier, mars 1918
 Joseph Peter Eugène Perrot, juillet 1918
 Joseph Peter Paty, juin 1918
 Louis Poirier, janvier 1918
 François Poitras, juin 1918
 Roy Henri Portier, mai 1918
 Modeste Poudre, septembre 1918
 Léon Préfontaine, juin 1918
 Lucien Prenevest, juin 1918
 George Edmond Antonio Prince, mars 1918
 Roméo Proulx, juin 1918
 Joseph Racine, mai 1918
 Joseph Thomas Émile Robitaille, avril 1918
 Aristide Rousson, juin 1918
 Denis Racicot, janvier 1918
 Jules Jr Royal, avril 1918
 Amedée Sabourin, juin 1918
 Elis (Elie) Sabourin, juin 1918
 Jule (Julien) Savard, janvier 1918
 Norman Savard, avril 1918
 Peter Savard, mars 1918
 George Servant, mai 1918
 Orelus Servant, juin 1918
 Alfred Seguin, mai 1918
 Anatole Seguin, avril 1918
 Philippe Seguin, janvier 1918
 George Simonin, janvier 1918
 Pierre Soucy, avril 1918
 Alfred St. Arneault, juin 1918
 Antoine Taillefer, juin 1918
 Alfred Tessier, juin 1918
 Arsène Therrien, août 1918
 Jack Thiroux, mai 1918
 Edmond Tournier, juin 1918
 François Ulliac, juin 1918
 Jean Marie Ulliac, juin 1918
 Anthanase Venne, mai 1918
 Euclide Viens, juin 1918
 Zephirin Doucet, janvier 1918

En plus de ces noms, l'article⁶⁰⁵ de *l'Union* dévoile qu'il y avait 300 autres conscrits de St. Paul des Métis, 50 autres de Morinville et 52 autres de Légal. Alors, qu'il y a, au moins, 402 autres conscrits.

⁶⁰⁵ « Nos soldats, » *Le Courrier de l'Ouest*, 15 juin 1918, p. 1.

Dossier non trouvé

Oliver Allain (St. Paul des Métis)
J. Allard
Janny Andrew (Grouard)
Norbert Andrew (Grouard)
William Andrew (Grouard)
E. Archambault (Beaumont)
Joseph Aubin
A. Augier (Wainwright)
D. Ayatte (St. Paul des Métis)
M. Ayatte (St. Paul des Métis)
G. Ballu (LT.) (Red Deer)
H. Baron (Coronation)
Hervé Baufard (Lamoureux)
Joseph Baufard (Lamoureux)
E. Bayer (Red Deer)
C. Beauchamp (St. Paul des Métis)
J. Beauchamp (St. Paul des Métis)
P. E. Beauchamp (St. Paul des Métis)
J. Beaudin (St. Paul des Métis)
Xavier De Beaudrap (Trochu)
J. W. Beaudry (St. Paul des Métis)
J. Belanger (Lac LaBiche)
Auguste Beliet (Castor)
F. Bénard
Benjamin Benoit (Grouard)
A. Bergeron (Edmonton, volontaire 1915)
Moise Bernard
Albert Berubé (Picardville)
George Bilodeau (Beaumont)
Joseph Bilodeau
G. Binette
Jack Bisson (Wainwright)
M. Blackburn (Beaumont)
J. Blair (volontaire)
A. Blais (St. Paul des Métis)
Wilfrid Blanchette (St. Albert)
Hugh De Blaquier (Bossano)
John De Blaquier (Bossano)
Maurice De Blaquier (Bossano)
Ovide Boisjoli (Lamoureux)
J. Boldue
Willie Boldue
P. Borlé (Villeneuve)

Adelard Boulais (Villeneuve)
Chas. De Bourbon (Bossano)
E. Boussard (St. Paul des Métis)
P. Boussard (St. Paul des Métis)
Père Bocquère
Faning Boileau
Jean Branchaert (Belge) (Volontaire, 1914)
A. Brochu (Chauvin)
George Brodeur (St. Paul des Métis)
O. Brousseau
James Ernest Brown (LT.)
Joseph Brunault (Vegreville)
Omer Brunault (Vegreville)
R. Bruneau
J. Bultun
A. Cabonat
Olivier Calahaissen (Grouard)
J. B. T. Caron (Edmonton, volontaire, 233^e
et 22^e)
E. Carrière (St. Paul des Métis)
A. Chamberland
A. Champagne
Albéric Champagne
Alix Champagne
C. Charron (St. Paul des Métis)
Henry Chartier
Roque Chartier
M. Choquette
C. Chtel
Phil. Cloutier (Picardville)
Ed. Colette (Chauvin)
Alfred Cormier
Alphonse Coté
Earl Coté (St. Edmond d'Elm Park)
M. Coté
Albert Cottereau (Wainwright)
Renée Couché
Eugène Coulombe (Chauvin)
Père Croisset
O. Crotteau
Léon Cyre, autre fils de Domina A. Cyre Sr.
Paul Darbley (Castor)
Pierre Darblay (Castor)

Jean David (Lamoureux)
 Will Dechène (volontaire, 1916)
 J. Delemont (Chauvin)
 Victor Delemont (Chauvin) (Décoré)
 Arthur Demers (Grouard)
 L. Derry
 Pierre De Sauvey (Castor)
 Philippe Deveaux
 Philippe Devos
 Pierre Dion (Grouard)
 J. Doucet
 W. Doucet (St. Paul des Métis)
 Marcel Dron (volontaire, 1915)
 Eugène Dubrulé (St. Paul des Métis)
 E. Duchesneau (St. Paul des Métis)
 E. Dufresue (St. Paul des Métis)
 J. Dumont (Chauvin)
 J. Durand (Red Deer)
 Octave Durocher (St. Albert)
 Victor Ferrier (Volontaire, 1914)
 S. Foisy
 I. Fontaine (St. Paul des Métis)
 Wilmer Fontaine
 Thomas Fournier (Edmonton)
 M. Fourquette
 A. Fourquette
 R. Fraser (St. Paul des Métis)
 L. Fraser (St. Paul des Métis)
 L. Fraser
 H. Fredette
 Armand Frigon, (St. Edmond d'Elm Park)
 Joseph Frigon (St. Paul des Métis)
 L. E. Furry (St. Paul des Métis)
 M. Gabriau (St. Paul des Métis)
 Arthur Gagné (St. Edmond d'Elm Park)
 Joseph Gagner
 F. Gagnon (St. Paul des Métis)
 J. P. Gagnon (St. Paul des Métis)
 Paul Gagnon (St. Albert)
 Hardeas Gamache
 Edmond Gariépy
 Adolphe Gaucher
 Ernest Gaucher
 Harris Gaucher
 Henry Gaucher
 Joseph Gauthier (Edmonton)

Aug. Gallant (Beaumont)
 J. B. Germain (St. Paul des Métis)
 G. Giguère (St. Paul des Métis)
 A. Gilbault
 J. Gilbault
 Joseph Gill
 C. Gilles
 Euclide Girard (Wainwright)
 O. R. Girard (Edmonton, volontaire 1915)
 O. Giroux
 Noël Gladis (Grouard)
 Eudore Godebout (Lamoureux)
 H. L. Godebout (St. Paul des Métis)
 René Godebout (Lamoureux)
 A. Godin (St. Paul des Métis)
 Alec Goodin (volontaire, 1917)
 Denis Goulette
 R. P. Grandin
 Alex Grant
 D. Grenier
 W. Guay
 C. Guertin (St. Paul des Métis)
 André Guillemaud
 Donat Héros
 Emmanuel Houle (Chauvin)
 Père Houstin
 Dona Hughes
 Adrien Humbert (Volontaire 1914)
 Léon Humbert (Volontaire 1914)
 A. E. Hurtebise (St. Paul des Métis)
 E. Hurtebise (St. Paul des Métis)
 E. Imbeau
 C. Joly (St. Paul des Métis)
 Père Josse
 Amédée Kennedy
 (Frère) Kennedy
 O. Lacroix
 Salomon Laboucane
 B. Labrecque
 J. Labrecque
 Lucien Labun (Volontaire, 1914)
 Fred Laferté
 Alfred Lafferty (St. Albert)
 A. Laflamme (St. Paul des Métis)
 C. B. Lafond
 J. Lafond

Elp. Lafrenière
 J. Lafrenière
 L. Lagarde (volontaire, 1914)
 A. Lajoie (St. Paul des Métis)
 Xavier Lambert (Beaumont)
 Victor Lamère
 Léon Lapalme (Wainwright)
 J. L. Lapointe (St. Paul des Métis)
 G. Larouge (Red Deer)
 Alphonse Larocque (Edmonton)
 J. Lauzon (Chauvin)
 A. Lavallée (St. Paul des Métis)
 E. Leblanc
 André Lecoq (Villeneuve)
 Ernest Lecoq (Villeneuve)
 Maurice Lecoq (Villeneuve)
 Pierre Lefebvre (Beaumont)
 Joseph Legrand (volontaire, 1914)
 J. Lemay (Castor)
 J. Lemay (Coronation)
 J. Léonard
 D. Leroux (St. Paul des Métis)
 O. Lessard
 A. Letourneau (St. Paul des Métis)
 Émile Letourneau
 J. C. Letourneau (volontaire, 1914)
 H. Lorrain (Picardville)
 B. Louchamps (St. Paul des Métis)
 James MacDonald (Chauvin)
 Ernest Maillaux (Vegreville)
 Maloin (Grouard)
 L. G. Marchand (St. Paul des Métis)
 Jean Marcoux (St. Paul des Métis)
 W. Marcoux (St. Paul des Métis)
 A. Martin (Coronation)
 Alain Martin (Castor)
 François E. Martin (Castor)
 Louis Martin (Castor)
 Sébastien Martin (Castor)
 Yves Martin (Castor)
 J. Masson (Coronation)
 Jean Masson (Castor)
 R. P. Mérer (St. Albert)
 Joseph Morin (Beaumont)
 Henri Martin
 O. Martin

N. Marrion
 L. Marquis (volontaire)
 T. Matcalfe ou Metcalfe
 Hubert Mathot (Chauvin)
 E. Mayotte
 Hugh McDermott (Grouard) (blessé 3 fois)
 Jacques McLeod
 A. Méras
 R. Mesnier
 W. Michaud
 B. Mitchell
 Philippe Moguin
 George Moreau (volontaire, 1914)
 Émile Morel (Red Deer)
 A. Mulloy (Beaumont) (Blessé 2 fois)
 D. A. Nicoud (Coronation)
 Rév. R. Oliver
 Anaclet Ouellette (Lamoureux)
 Père Ouellette
 Romuald Ouellette (St. Paul des Métis)
 Edouard Pagé (Vegreville)
 Joseph Pagé (Vegreville)
 C. E. Palardie (Picardville)
 R. Paquelle (Edmonton, volontaire 1915)
 Joseph Parentain
 Martin Parfait
 A. Pariseau (Lamoureux)
 Joseph Parisot
 R. Parisot
 Joseph Parizeau
 Rodrigue Parizeau
 Louis Paternot (Volontaire, Fahler, 1915)
 Rosario Paquette (Vegreville)
 Joseph Paul
 Lorenzo Pelchat (Chauvin)
 J. Pelchat (Chauvin)
 Ferdinand Pelleau
 Armand Pelletier (St. Edmond d'Elm Park)
 Léopold Pelletier (St. Edmond d'Elm Park)
 Louis Pelletier (St. Edmond d'Elm Park)
 Ambroise Pépin (voulu enrôlé en juin 1918,
 mais n'était pas 18 ans)
 Jean Perra (St. Edmond d'Elm Park)
 E. Perrault
 L. Perrault (Edmonton)
 Edward Perrey

Joseph Picard (St. Paul des Métis)
 L. Picard (St. Paul des Métis)
 E. Pigeon (St. Paul des Métis)
 Oswald Plante
 Joseph Plantier (Castor)
 R. Poitras (St. Paul des Métis)
 P. Pollit
 A. Pomerleau (St. Paul des Métis)
 Oliva Pomerleau
 R. Pomerleau
 H. Porier (St. Paul des Métis)
 M. Posé
 M. Proulz
 Clément Prost (Castor) (Décoré)
 J. Provost
 R. Provost (Picardville)
 L. P. Racicot (St. Paul des Métis)
 M. Racicot (St. Paul des Métis)
 Sylvestre R. Racine
 Sandi Rajotte (Wainwright)
 Joseph Rémillard
 Arthur Robert (Edmonton)
 Arthur Robert (Val Soucy)
 Arthur Robin (Edmonton)
 Frank Robin (Val Soucy)
 F. Rocheleau (St. Paul des Métis)
 E. Ross (St. Paul des Métis)
 O. Ross (St. Paul des Métis)
 O. Ross (différent) (St. Paul des Métis)
 W. Ross (St. Paul des Métis)
 Théodore Routhier (St. Paul des Métis)
 Bidon Sabourin (Wainwright)
 G. Samegret
 E. Sarette (Chauvin)
 A. Savory (Red Deer)
 Lucien Sénécal
 Père Serand
 M. Simard (1918)
 B. Simon
 Charles Simon
 Henri Simon
 A. Smidt (St. Edmond d'Elm Park)
 M. Spencer
 H. St. Arneault
 J. St. Jean
 Cyprien Surprenant (Grouard)

A. Testevide (Volontaire, Fahler, 1915)
 N. Tetreault (St. Paul des Métis)
 Jean Thaour (Castor)
 U. Thibaudeau
 Émil Thiroux (Volontaire, CPT de la
 Compagnie Franche de l'Alberta, 1915)
 L. Thibault (Picardville)
 Alph Tion
 L. Touencourt
 Louis Tournier
 A. Toutant (St. Paul des Métis)
 A. Tremblay (LT.)
 P. Tréteau (St. Paul des Métis)
 R. Trudeau
 L. Trudel
 Arthur Vallée (volontaire)
 L. Verrier (Chauvin)
 L. Vienneau (Chauvin)
 Ovila Vigeant (St. Edmond d'Elm Park)
 R. Violette
 B. Wiley
 Joseph Young (volontaire, 1916)

Français et Belges de la communauté qui sont retourné en Europe

C. Ameye (B)
C. Archambault
Ignace Ardent
Monsieur Arvor, 262^e infanterie de la France
Ernest Émile Raoul Aubert
Monsieur Ballu
E. Bayer (ou Boyer)
J. Bazille
Rév. Fr. Beausoleil
August Beliot
A. Bergor
A. De Bernis (LT., aviateurs)
J. B. Berroyez
Régis Marius Bert (peut-être Sask)
Victor Blas
Pierre Augustin Bonnard
Raphael Bonnier
G. Bourquin
A. Brémont
Roger De Bréville
Léon Bruneau
Monsieur Bureau
Fred Carrez
J. M. Cevaer
Louis De Chauny
Monsieur De Clerval
L. Collin
Paul Darblay
Pierre Darbley
Paul DeConiuck (B)
Alfone Deharnelle (B)
W. Delens (B)
E. Delespinasse
E. Denquet (B)
Monsieur Dermont (B)
Monsieur Dery
Monsieur Desplinas
Jules Disanders (B)
Georges Édouard Durand
J. B. J. Durand
Peter Elisdale
F. Estrade
Commandant Féline (de Trochu)
Monsieur Festivuide
Monsieur Flocklay
Forgusson de Spirit River
Raphaël Marie Joseph Louis Antoine Frasin
C. Fronteau
Pete Gabbert
Émile Gallon
A. Gaume
René Marie Gicquel
Ben Gigletto
Raoul Jacques Adéodat Goguillot
André Got
Monsieur Guiblain
Charles Sr. Guillon
Charles Jr. Guillon
Kamiel Hamerlick (B)
August Hansome (B)
Jean Heran
La Rivière Hormidas
Jules Hugues
Gaston Jasper
Joseph Jasper
J. J. Jeffrey
Jacques Marie François Jardon
Pierre Marie François Jardon
Carmelli Joseph
Alex La Roy
R. Lalby
René Lamarchand
Charles Émile Lancery
Dr. Henri Lasnier
H. Lavroix
A. Lefebvre
R. Lefebvre
Louis Lemoiny, 262^e infanterie de la France
R. P. Libert
F. Long (1915, sous-officier)
Pierre Joseph Félix Magnard
Alain Martin
François Martin
John Martin
Louis Martin
Sébastien Martin
Yves Martin
Jean Masson

Jean Menard
Chas. Menk (B)
C. Mons
E. Morel
Robert Oliveau
H. Paraire
L. Paternotre
Alexandre Victorin Pays
Monsieur Pecquiris
D. Pectuix
J. Perrin
Marka Piard
Joseph Planter
Monsieur Plassard
Joseph Portier
Paul Pons
Hansoul Private
Joseph Private
Clément Prost
Léon Quatre (Sous-officier)
L. Reminguière

Marius André Roman
Henry Salambier
Monsieur De Salles De Rousy
Henry De Savoie (ou Savoye)
O. Savory
Fernand Albéric Sébert
Alphonse Eugène Simon
Jean Louis Lié Siohan
Ed. Sonet
Alfred Sonnier
Romain Souève
Bernard Staeleus (B)
C. Testivide (1914)
Jean Thaour
Monsieur Timberman (B)
De Turquat (CPT.) (1914)
Dr. Charles Valery
Émile Verquin
Cyril Williams (B)
Gustaf Williams (B)

Annexe B : Affiches du 233^e bataillon

Affiches du 233^e bataillon



1.1 Affiche apparue dans *Le Canadien-français* : septembre 1916, p. 20.

Canadiens-Français

Pour notre Pays, Le Canada !

Pour l'avenir de notre Race !

Pour la langue de nos enfants !

Le Bataillon Canadien-Français
Vous appelle

Ce Bataillon, sous les ordres du Col. LEPRO-
HON est une grande famille de gens parlant
français et où la morale et la religion sont sauvegardées

Toutes informations regardant la paie, le service,
etc, vous seront données en vous adressant au bu-
reau de recrutement du 233e installé au fond du
magasin de J. A. McNEIL (Avenue Jasper au
coin de la 4e rue) EDMONTON.

1.2 Affiche apparue dans *Le Canadiens-français*: octobre et novembre 1916, p. 20 et 24.

Canadiens-Français

DES PROVINCES DE L'OUEST

LE DEVOIR VOUS APPELLE VOTRE PAYS A BESOIN DE VOS SERVICES

JEUNES GENS RÉPONDEZ A L'APPEL DE VOUS ENRÔLER
DU SOUS LES DRAPEAUX,

233^{ÈME} BAT.

Canadiens-Français Outre-mer F.E.C.

LIEUT.-COL. EDOUARD LEPROHON, Com'd't

De retour du Front. Ayant pris part aux Batailles de St. Julien, Ypres, Festubert, Givenchy,
Colline 63, Ploegstrecht

QUARTIERS GÉNÉRAUX - EDMONTON, ALBERTA

LES CONDITIONS DE SOLDE SONT

SOLDATS—\$1.10 par jour avec rations—ou si non casernés subsistance de 60c. par jour.
SOLDATS, MARIÉS—En plus allocation de \$20 par mois à la femme.

PENSION

En cas d'invalidité causée pendant votre service le Gouvernement Canadien vous payera selon le cas une pension graduelle de
\$480 à \$100 par année.

PENSION A VOTRE FEMME

En cas de décès une pension annuelle de \$384, et en plus pour chaque enfant en dessous de 16 ans \$6 par mois.

HOMESTEAD

Tout soldat déjà enregistré sur un Homestead et enrôle pour service militaire d'outre-mer sera protégé pendant son absence
et son temps de service comptera comme résidence et si invalide pendant son service pourra immédiatement recevoir sa patente.

Tout soldat enrôle pour service d'outre-mer pourra se prendre un Homestead, et sera protégé mais son temps de service ne
comptera pas pour résidence.

DIEU SAUVE LE ROI

Douglas Co. Ltd., Printers, Edmonton

1.3 Affiche apparue dans l'ouvrage, *The Frontier of Patriotism*, p. 300.